This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00602807 4

AFM
Rut

NOUVEAUX
SYNONYMES
FRANÇOIS.

Roub... L
REN

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS;

OUVRAGE DÉDIÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Par M. l'Abbé ROUBAUD.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

A

L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

Le deſir de ſoumettre à votre jugement mes recherches ſur la Langue Françoiſe, m'a inſpiré le deſſein de vous en offrir l'hommage. Vous daignez me permettre de les publier ſous vos auſpices : je ſuis déjà récompenſé de mon travail. Je ſens, comme je

le dois, MESSIEURS, le prix de la faveur dont vous m'honorez. L'indulgence de mes Juges me fait eſpérer de trouver grace aux yeux du Public. Je n'oſerois former un autre vœu : mais je me ſouviens, MESSIEURS, que la plupart des remarques de Vaugelas devinrent des regles de langage, lorſque l'Académie y eut fait imprimer le ſceau de ſon approbation.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, l'Abbé ROUBAUD.

PRÉFACE.

LE travail de déterminer le ſens précis des mots & les différences diſtinctives des mots ſouvent confondus les uns avec les autres à cauſe de leur ſynonymie apparente, mérite, & par ſa difficulté & par ſon utilité, les encouragemens du Public & la reconnoiſſance de la Nation. Eſt-il eſtimé, ce travail, autant qu'il devroit l'être? Le ridicule eſt là tout prêt pour humilier indiſtinctement les Sçavans qui s'occupent de ce ſoin; ou s'ils acquierent quelque gloire à perfectionner la Langue, eſt-ce la gloire ſi douce d'avoir, en bons citoyens, rendu par de pénibles veilles un ſervice important à la Patrie? Quelle que ſoit leur réputation littéraire, ils n'ont ſervi que des ingrats. Cependant il eſt ſenſible que, ſans la connoiſſance certaine de la valeur des mots, il n'y a point de connoiſſance certaine; que la confuſion des termes produit à la longue les mêmes effets que la confuſion des Langues; & qu'avec des ſignes vagues, obſcurs, équivoques, arbitraires, la parole incertaine & trompeuſe livre vos penſées à la diſpute,

la vérité à la contradiction, la Société aux diviſions & à la diſcorde. J'ai écrit; & j'ai ſouvent éprouvé le tourment de porter & de reporter mon idée d'un terme ou d'une expreſſion à l'autre, ſans trouver des ſecours ſuffiſans pour découvrir & reconnoître, entre différentes images, l'image propre de ma penſée. J'ai écrit ſur le bien public; & j'ai vu la prévention arrêter, par des diſputes de mots, les progrès de la plus utile des Sciences, & la vérité, offuſquée par ces diſputes, dérober, même à des eſprits ſages & déſintéreſſés, le ſecret bien ſimple & bien facile de la proſpérité publique.

Le principal mérite d'une Langue conſiſte dans la clarté; ou plutôt tout le mérite d'une Langue ſe réduit à la clarté. Expliquez-vous, entendons-nous; voilà tout ce que la Société demande au langage, & tout ce que le langage fait pour la Société. Je ne dirai pas que, ſans la définition ou ſans une notion exacte des mots, ſans le développement de leurs propriétés, vous ne ſentirez jamais toute l'énergie du langage qui, par le nom même qu'il donne à l'objet, vous en retrace le caractere ou le tableau; que vous ne ſçauriez acquérir cette juſteſſe d'expreſſion, qui conſiſte dans

le parfait accord du ſigne avec la choſe ſignifiée; que vous ne parviendrez pas à cette préciſion de ſtyle, qui, en diſant tout ce qu'il faut, ne dit jamais que ce qu'il faut; que vous aſpireriez en vain à cette élégance continue, qui dépend principalement d'un choix délicat des mots les plus propres & les plus purs; que vous n'aurez pas cette fineſſe d'intelligence, qui découvre de fortes mépriſes là où le vulgaire ne voit que des termes connus & uſités; & ſur-tout que vous ne fixerez jamais votre Langue, néceſſairement variable & changeante, tant qu'elle prête ſes ſignes à des interprétations & à des applications arbitraires. Je dis donc ſeulement que vous aurez ſans ceſſe à craindre de tomber dans l'erreur ou d'y induire les autres.

Notre Langue a-t-elle donc un ſi grand nombre de mots dont la valeur ne ſoit qu'imparfaitement & inſuffiſamment connue? C'eſt à ceux qui la ſçavent le mieux à nous apprendre combien nous ſommes loin de la ſçavoir. Il n'y a pas juſqu'aux termes les plus communs & les plus familiers dont le vrai ſens n'échappe quelquefois aux Sçavans qui ſont le plus inſtruits, aux Maîtres mêmes qui travaillent à nous inſtruire. Que dirois-je de cette foule in-

nombrable qui ne parle que par imitation, comme un enfant parle la Langue de ſa nourrice? De l'habitude à la ſcience de la parole, vous avez une carriere épineuſe & longue à parcourir, & des routes à vous frayer au milieu d'une obſcurité plus ou moins profonde. Je n'oſerois le dire, ſi je n'en donnois des preuves certaines dans tout le cours de l'Ouvrage que je préſente au Public ſur nos Synonymes ou ſur les mots qui ſemblent avoir la même ſignification, mais qui n'expriment la même idée commune qu'en la diſtinguant, l'un & l'autre, par des traits particuliers & différens.

M. l'Abbé Girard a, le premier, ouvert les yeux à la Nation ſur la richeſſe que la Langue acquerroit par la ſeule explication des Synonymes qui, ſans une différence nette & préciſe, la ſurchargent de mots en l'appauvriſſant d'idées. Par un Ouvrage d'un genre neuf, quoique ſouvent indiqué dans des eſſais de pluſieurs Grammairiens, il nous a montré le moyen de jouir des biens dont nous ne ſçavions pas uſer; & il a fait plus que de créer de nouvelles richeſſes. Son Livre, original, eſt preſque devenu claſſique; il n'a plus beſoin d'éloges. Remarquons ſeulement, à la gloire de l'Auteur, que les Ecrivains les plus re-

nommés de nos jours, empreſſés à ſuivre la voie qu'il leur avoit tracée, ne ſe ſont point flattés de le laiſſer derriere eux.

Cependant (car il faut le dire) tous nos Synonymiſtes, en déployant dans ce travail leur génie & leur ſagacité, n'ont preſque rien fait pour l'inſtruction du Public & pour les progrès de la Langue. Ils ont aſſigné aux termes ſynonymes des différences diſtinctives; mais les ont-ils juſtifiées? Et pourquoi ne pas les juſtifier, s'ils avoient des motifs capables de diſſiper nos doutes & nos craintes? Deſtituées de preuves, leurs déciſions ne ſont que des opinions qui, par l'autorité ſeule de ces Ecrivains, forment bien des préjugés dans mon eſprit, mais n'y portent point de lumiere. S'ils ſe trompent, ils m'abuſent: ſi le Public eſt trompé comme moi, la Langue ſe corrompt. Comment raſſurer mon eſprit inquiet qui cherche la ſcience? Il faut donc que je juge moi-même les Maîtres dont je prenois des leçons; il faut que je découvre par mes propres forces la vérité qu'ils me promettent ſans m'en offrir aucun caractere; il faut que le travail qu'ils ont fait pour m'apprendre ce que j'ignore, je le faſſe avec beaucoup plus de ſoin, ſi je veux en effet ſçavoir.

A la vérité, il arrive ſouvent que les diſtinctions établies par ces Grammairiens-Philoſophes, & ſoutenues par des applications heureuſes, prennent un grand crédit ſur nous, parce que nous croyons avoir un ſentiment intérieur de leur juſteſſe, avec la perſuaſion que nous aurions jugé comme nos Maîtres, ſi nous avions pu nous rendre raiſon de nos idées confuſes. Méfions-nous de cette facilité crédule de notre eſprit : il aime mieux croire & ſe repoſer, que de ſupporter l'incertitude du doute ou la peine de l'examen : il croit volontiers ce qui le flatte ; & ce prétendu ſentiment de la vérité n'eſt ſouvent qu'une diſpoſition à croire ſans travail ce qui s'accorde le mieux avec nos idées dominantes, vraies ou fauſſes, avec nos habitudes bonnes ou mauvaiſes, avec l'uſage de la Société bien ou mal inſtruite qui a formé notre langage. Au milieu des ténebres, vous voyez briller une lueur : elle vous réjouit & vous raſſure : vous la ſuivez ; elle vous égare ou vous abandonne. J'ai lu à des gens très-éclairés divers articles des Synonymes de M. l'Abbé Girard & de l'Encyclopédie, ils ſe ſont confirmés dans l'opinion favorable qu'ils en avoient déjà : ils ont lu mes obſervations ſur ces arti-

cles ; & ils ont été ſurpris de ne les avoir pas faites.

Comment l'illuſion nous ſéduit-elle? par des apparences qui flattent nos penchans ou nos préjugés. J'ai voulu m'en défendre. Au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir, convaincu qu'on ne ſçait pas la vérité tant qu'on ne ſe la prouve pas à ſoi-même, & qu'on croit en vain la tenir, ſi l'on n'a fait que l'embraſſer comme on embraſſe ſi ſouvent l'erreur. J'ai donc cherché les différences des mots ſynonymes dans leur valeur matérielle ou dans leurs élémens conſtitutifs, par l'analyſe, par l'étymologie, & par les rapports ſenſibles, tant de ſon que de ſens, qu'ils ont avec des mots de différentes Langues. Je me ſuis affermi dans mes penſées par l'examen des différentes acceptions des termes, & ſur-tout par la recherche de l'idée diſtinctive qui fait que deux termes ſynonymes dans un ſens, ne le ſont plus dans un autre. Je m'appuie enfin ſur l'uſage, mais ſur cet uſage qui, conſacré tout-enſemble par ſon ancienneté & par ſon univerſalité, ſoutient encore l'épreuve de la critique, & acquiert une autorité nouvelle par la diſcuſſion.

Tout mot a ſa raiſon dans la Nature: je veux dire que les mots ſont des ſignes na-

turels des idées, par la propreté qu'ils ont en eux-mêmes de décrire ou de repréſenter les qualités ſenſibles des objets mêmes de nos penſées. Ainſi *tron*, *tonitru*, *tonnerre*, déſignent naturellement la foudre dont ils imitent le bruit. Cette vérité, démontrée par M. de Gebelin dans ſon Hiſtoire de la parole, ſera, ſi je ne me trompe, aſſez établie dans le cours de mon Ouvrage, pour qu'on me diſpenſe d'une longue diſſertation qui ſeroit ici déplacée. Je me contenterai d'y préparer les eſprits par quelques obſervations philoſophiques.

Les onomatopées, ſi fréquentes dans toutes les Langues, annoncent manifeſtement dans le langage, l'intention de peindre par la voix l'objet même de la penſée. Avec ſes divers élémens, modifiés, combinés, & variés à l'infini, la voix exprimera naturellement toutes les qualités qu'il s'agira d'exprimer, par exemple, l'éclat avec des ſons élevés & clairs, *A*, *Cla*, *Ho*; la douceur, avec des ſons modérés & coulans, *E*, *Bé*, *Si*; la légéreté, par les conſonnes les plus mobiles & les mouvemens les plus vifs, *L*, *Al*, *Aile*; la rudeſſe, par les conſonnes & les articulations les plus difficiles & les plus déſagréables, *R*, *Bre*, *Tre*, &c. La conſonne

G, *Gu*, tirée du goſier, déſignera naturellement le goſier, la gorge, & les idées relatives à cet organe ; la conſonne *B* ou *P*, prononcée du bout des levres, la bouche, & par analogie la parole, &c. ; la conſonne *N*, qui ſort en partie par le nez, le nez lui-même & les circonſtances naturelles de cette émiſſion. Les accens & les cris naturels de la joie, de la douleur, de la plainte, du plaiſir, & de toutes nos ſenſations, ſont enfin les expreſſions néceſſaires des ſenſations mêmes, & les ſignes convenables des objets qui les excitent. Les hommes s'entendent les uns les autres avant de parler une Langue : comment conviendroient-ils d'un langage, s'ils ne s'entendoient pas ? D'où tireroient-ils une Langue, ſi ce n'eſt de ces élémens, de ces ſignes donnés, de ces ſignes employés ſelon la valeur & les propriétés en vertu deſquelles ils s'entendent, avant toute inſtitution & ſans aucune convention préalable ? Il en eſt de l'inſtrument vocal comme de tous les autres organes : la Nature, en nous le donnant, nous apprend à nous en ſervir ; & il n'eſt point d'art dont elle ne nous donne elle-même les premieres leçons. En même temps qu'elle eſt le premier Maître qui nous enſeigne

les ſecrets de la parole, elle eſt le modele qu'elle nous apprend à imiter ou à peindre par les rapports que les mots ont matériellement avec les choſes.

Je m'abſtiens ici des preuves de fait, accumulées les unes ſur les autres dans toutes les Langues. S'il falloit encore établir que les noms des choſes ſont fondés ſur l'analogie ou ſur un rapport ſenſible entre les mots & les choſes mêmes, je rappellerois à mes Lecteurs que les noms des êtres métaphyſiques ou moraux ont primitivement déſigné les objets phyſiques qui ont, avec ces êtres, l'analogie la plus ſenſible: ainſi le mot *eſprit* ſignifie ſouffle; & *vertu* ſignifie force. J'obſerverois que juſques aux noms propres des perſonnes, tous les mots expriment des qualités ou des particularités diſtinctives des objets, s'il falloit confirmer qu'ils n'ont point un ſens & une application arbitraire: ainſi *Abraham* ſignifie pere de la multitude; *Job*, qui gémit; *Jonathan*, don du Seigneur; & toute l'Hiſtoire ancienne s'accorde en ce point avec l'Ecriture Sainte. Faut-il enfin un motif ſuffiſant pour préſumer du moins que les noms divers impoſés à la même choſe, préſentent en effet l'objet ſous des faces différentes ou avec des

des attributs particuliers? Il n'y a qu'à conſidérer la valeur certaine de ces dénominations ou appellations, lorſqu'elles ſont puiſées dans notre Langue même ou dans une ſource connue : ainſi *Dieu* s'appelle auſſi l'Etre, l'Eternel, le Créateur, le Tout-Puiſſant, &c. : il s'appelle *Dieu* comme auteur de la lumiere (*di*); l'*Etre*, comme l'Etre par excellence, qui exiſte par lui-même avec toute la plénitude de l'exiſtence ; l'*Eternel*, parce qu'il n'a point eu de commencement & qu'il n'aura point de fin ; le *Créateur*, comme auteur incréé de tout ce qui exiſte ; le *Tout-Puiſſant*, parce que tout lui eſt poſſible, & que rien ne peut être que par lui.

Les mots ſont donc des ſignes expreſſifs & naturels des choſes, par la propriété qu'ils ont d'en retracer ou d'en rappeller les traits ſenſibles & diſtinctifs. Mais convenons de bonne foi que, dans les tranſmigrations & les révolutions continuelles des Langues, ils ont été ſi changés, ſi altérés, ſi dénaturés, qu'il en eſt qui ne conſervent aucune trace apparente de leur premiere origine, & ne nous offrent aucune lumiere ſur leur valeur primitive. Alors, ſi j'interroge en vain la Nature, j'ai recours au principe de la fraternité

des Langues : il me conduit au même but ; il me conduiroit même juſqu'à la Langue primitive, ſi j'en avois beſoin. En effet, il eſt auſſi peu poſſible de concevoir deux Langues formées d'élémens étrangers les uns aux autres, que deux muſiques fondées ſur des principes différens d'harmonie ; car l'organiſation de l'homme eſt par-tout eſſentiellement la même. Quoi qu'il en ſoit, nous reconnoiſſons des Langues meres ; nous connoiſſons les Langues dérivées de la même ſource : leur affinité n'eſt donc pas douteuſe. Je les expliquerai donc les unes par les autres ; & lorſque ma Langue ne me préſentera qu'une notion ou une idée vague de certains mots, je tâcherai de l'éclaircir & de la fixer par le ſens mieux connu des mots analogues que je trouverai dans le latin, ou dans l'italien, l'eſpagnol, l'allemand, &c. & ſur-tout dans le celte, ſource commune de toutes ces Langues. L'idée commune à un mot, également françois, latin, allemand, grec, oriental, eſt ſans doute ſon idée propre.

Qu'on ne m'objecte pas l'incertitude & la vanité des étymologies ! Les extravagantes imaginations de quelques Etymo-

logiſtes n'empêchent pas que l'Etymologie ne ſoit un art, & qu'elle n'impoſe ſilence à la raillerie par des origines certaines & inconteſtables. Cet art a ſes regles ; & la premiere de ces regles eſt d'exiger un double rapport de ſon & de ſens entre les mots de deux Langues, pour aſſurer que la Langue moderne les a reçus de l'ancienne, ou que les deux Langues les ont également puiſés dans la même ſource. Enfin, il y a des étymologies certaines ; celles-là donnent une grande force à mes conjectures : il y en a de très-probables ; celles-là donnent encore du poids à mes opinions : il y en a qui n'ont que de la vraiſemblance ; & il vaut mieux avoir pour ſoi la vraiſemblance que de ne pas même avoir une apparence de raiſon.

Ici j'ai un hommage à rendre à l'Auteur du *Monde primitif*, homme rare & intéreſſant, dont la perte eſt irréparable. Si la partie étymologique de mon Ouvrage eſt de quelque prix, je le dois à cet habile interprete de la Nature & de l'Antiquité, le plus ſçavant peut-être & ſans doute le *mieux ſçavant* (pour parler le langage de Montaigne) des Maîtres dont j'aye pris des leçons. J'ai aſſez médité ſes Ecrits &

aſſez diſcuté familiérement avec lui ſes principes, pour le défendre contre des cenſeurs dont l'autorité ſeroit impoſante pour moi, s'ils avoient approfondi, comme moi, ſa doctrine. Quant à ces petits Critiques à qui la Nature a caché la meſure des Grands Hommes, il ne faut pas leur enviér le plaiſir de s'égayer ſur les Ouvrages de M. Court de Gébelin; ils le font ſans malice. Je parle ſans enthouſiaſme & ſans prévention. Qu'on liſe mon Livre: on verra que je n'adopte pas les idées d'autrui ſans examen, & que j'ai acquis le droit de louer l'homme dont je combats quelquefois les opinions: c'eſt, à la vérité, avec les armes qu'il m'a fournies; & toujours l'honneur du triomphe lui appartient. Il ne me reſte, à cet égard, que l'idée ſimple & naturelle de tirer les différences qui diſtinguent les termes ſynonymes de leur ſens propre & naturel, par le moyen, devenu facile, de l'étymologie & de la comparaiſon des Langues; idée que mes prédéceſſeurs auroient infailliblement adoptée, s'ils avoient eu les mêmes ſecours que moi à l'égard des origines de la Langue Françoiſe.

Du reſte, que l'on rejette mes principes ſur la formation & ſur la fraternité des

Langues, j'eſpere que mon Ouvrage ſe ſoutiendra ſans leur appui. Mais qu'on daigne me lire avant de me juger ; peut-être à la fin ſera-t-on réconcilié avec ces principes mêmes.

Les moyens de découvrir & de démontrer la vérité ſe multiplient pour celui qui la cherche de bonne foi, & qui, difficile à ſatisfaire, ne veut croire que la vérité prouvée. Or les données de l'étymologie ſont quelquefois trop incertaines ou trop vagues : les mots, dérivés de la même ſource, ont ſubi des changemens en paſſant d'un peuple & d'un climat à l'autre : enfin chaque Langue éprouve des révolutions. J'ai donc cherché dans la Langue même de nouveaux ſecours pour fixer mes idées & les différences de ſes ſynonymes. J'en ai trouvé, & j'en ai tiré des regles de critique. Ma méthode ſe réduit à comparer enſemble les différentes acceptions & les applications uſitées d'un mot pour en tirer ſon idée propre, & les acceptions ou les applications différentes de deux mots ſynonymes pour en tirer leurs idées *différentielles* (ſi je puis me ſervir de ce mot pour exprimer ce qui conſtitue la différence). Je dis que l'idée commune à toutes les acceptions & applica-

tions conſacrées d'un mot, en détermine le ſens eſſentiel & naturel ; puiſqu'il ne peut jamais s'en départir, tandis qu'il ſe dépouille quelquefois des autres. Je dis que les idées particulieres que chaque mot, ſynonyme d'un autre dans un ſens, renferme dans ſes autres acceptions à l'excluſion de ſon ſynonyme, indique les différences ſenſibles & diſtinctives des deux termes ; puiſqu'elles ſuppoſent dans l'un une propriété que l'autre n'a pas. Ainſi, par exemple, je veux expliquer la valeur du mot *lever* : dans un ſens, il eſt ſynonyme de *hauſſer* ; dans un autre, il l'eſt d'*ôter* : or *ôter* & *hauſſer* ne ſont point ſynonymes : ce mot a donc une double énergie qui fait qu'on le confond tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ces verbes, & qu'on le diſtingue tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là ; par-là j'en détermine auſſi la valeur eſſentielle. De même le ſens propre & phyſique d'un mot me ſert à en expliquer le ſens figuré ou moral ; & je m'aide quelquefois du ſens moral pour éclaircir le ſens phyſique. Ce travail eſt pénible ; mais on n'en ſentira peut-être pas toutes les difficultés en liſant mon Ouvrage.

L'uſage eſt donc auſſi un oracle que je conſulte ; mais l'uſage ancien, conſtant,

général : c'eſt celui-là qui, en matiere de Langue, fait loi, comme la coutume immémoriale conſacrée, inviolable, en matiere civile. Un uſage nouveau n'eſt encore qu'une mode nouvelle ; il n'a point d'autorité. L'uſage qui varie, détruit ſon propre crédit ; c'eſt l'ignorance ou le caprice qui change. Un uſage particulier eſt celui de quelques individus ou d'un canton ; il n'eſt point celui de la Langue. L'uſage établi par une adoption authentique, veut & ordonne ; mais il ne défend rien de ce qui eſt conforme aux regles générales du langage & au génie de la Langue ; car il ne peut pas s'oppoſer à l'avancement & au perfectionnement de la Langue. L'uſage ordinaire, s'il n'eſt pas revêtu des caracteres que je viens de marquer, permet, autoriſe ; il n'ordonne ni ne défend : il convient de l'apprécier : il faut le décrier s'il eſt mauvais ; parce qu'il n'y a point de bonne raiſon de gâter & de corrompre la Langue. L'uſage des bons Ecrivains & des gens polis, quand il y a de bons Ecrivains & des gens polis en fait de langage, forme une préſomption très-favorable : cependant les autorités ne valent pas de bonnes raiſons. C'eſt pourquoi, lorſque j'invoque l'uſage, je

m'applique à le juſtifier, j'en cherche la cauſe, je tâche d'en établir la légitimité ; & toujours ou preſque toujours, s'il a les conditions requiſes, je le trouve d'accord avec les principes philoſophiques & les regles eſſentielles de l'art de parler.

Telle eſt ma façon de penſer à l'égard de l'uſage. Je m'aſſure, autant que je le puis, de ſon authenticité par le témoignage uniforme des Vocabuliſtes, des Grammairiens, & ſur-tout de l'Académie Françoiſe ; de ſa perpétuité par l'accord ſoutenu de l'ancien langage avec le langage actuel ; de la valeur qu'il attribue aux mots par les idées, les expreſſions, les phraſes qu'il a ſpécialement conſacrées, comme dans ſes proverbes & dans ſes manieres de parler proverbiales ; de ſa juſteſſe par des raiſons d'étymologie, d'analogie, de grammaire. Je cite nos anciens Auteurs : avec leur langage naïf, ils ſont plus près de l'origine & du ſens primitif des mots ; & remarquez que la naïveté, loin de nuire à l'énergie, ſert bien plutôt à la déployer. Je cite les Modernes, les morts dont le mérite eſt jugé définitivement ; ils ont parlé la Langue épurée & perfectionnée. Bouhours avoit donné l'exemple de juſtifier l'uſage & ſes propres déciſions par des

paſſages de nos bons Ecrivains : nos Synonymiſtes prédéceſſeurs n'ont point ſuivi cet exemple : je m'y ſuis conformé, parce que je n'avois pas le droit d'en être cru ſur ma parole ; & par un choix de citations, mon travail a ſans doute acquis plus d'importance & peut-être quelque agrément.

Ce concours de moyens m'a paru ſeul propre à fixer avec certitude & invariablement les idées diſtinctives des mots, & la Langue. Avec cette méthode, ſi je me trompe, c'eſt faute ou d'intelligence ou de ſçavoir ; c'eſt ma faute : la méthode, toujours sûre, ſe tourne alors contre moi pour vous aider à me convaincre d'erreur. Peut-être aurois-je rendu à la Langue un ſervice aſſez important, quand je n'aurois fait que montrer à la critique l'art de chercher, de découvrir, de diſcerner la vérité égarée dans le déſordre de nos idées, ou obſcurcie par leur confuſion, ou même perdue dans des ruines négligées. Ce travail, quelque difficile qu'il paroiſſe d'abord, ne demande qu'un peu d'exercice pour qu'un Homme de Lettres ſoit en état de trouver bientôt les différences des ſynonymes le plus généralement confondus. Le travail le plus difficile eſt celui qui ſe fait ſans

regle. Une bonne méthode applanit les obſtacles. Peut-être auſſi que mes profondes recherches m'ont conduit à des obſervations, à des explications, à des découvertes qui, par un jour nouveau répandu ſur la Langue, en éclairciſſent le ſyſtême, en étendent l'intelligence, en préviennent la corruption, en facilitent ſinguliérement l'étude ſur-tout aux Etrangers. Ainſi, par exemple, j'explique la plupart des terminaiſons communes à beaucoup de mots & caractériſtiques de tel genre de mots, telles que celles des adjectifs qui finiſſent en *ant* ou *ent*, ou en *eux*, en *al*, en *ime*, en *er*, &c.; ou celles des ſubſtantifs qui finiſſent en *ité*, en *ie*, en *iſme*, en *age*, en *ure*, en *ion*, en *erie*, &c. Dès qu'on ſçait que la finale *eur* ſignifie celui qui fait; la finale *ion*, l'action qu'on fait; la finale *ure* la choſe qu'on a faite par cette action, on ſçait que le *Créateur* eſt celui qui crée; la *création*, l'action qu'il fait de créer; la *créature*, l'ouvrage ou le réſultat de l'action du *Créateur* ou de l'acte de la *création*: vous connoiſſez auſſi-tôt le ſens très-diſtinct de tous les mots d'une famille, diverſifiés par ces modifications. Souvent une de ces terminaiſons expliquée vous apprend la dif-

férence d'un grand nombre de ſynonymes: ſi vous ſçavez la valeur de la terminaiſon ſubſtantive *ée*, vous ſçavez diſtinguer par la même regle l'*année* de l'an, la *renommée* du *renom*, l'*hyménée* de l'*hymen*, &c. J'oſe le dire, ce travail eſt neuf & digne de remarque.

Après avoir trouvé par ma méthode le ſens diſtinctif de chaque mot, il me reſte la tâche la plus difficile à remplir; celle de me faire entendre, & de rendre ſenſibles ou des nuances très-délicates ou des idées très-métaphyſiques. Je ſçais la valeur des mots, ſi on ne me la demande pas; dès qu'on me la demande, je ne la ſçais plus. Les termes me manquent, les termes propres manquent peut-être à la Langue, pour exprimer des idées fines d'une maniere claire, nette & préciſe. Une définition rigoureuſe ſera trop courte; je ne ſuis pas aſſez intelligible: ſi je la développe aſſez pour la mettre à portée de tous les eſprits, je ſerai diffus. Entre deux défauts preſque inévitables, je choiſis celui qui rendra mon Ouvrage plus généralement utile & inſtructif. Que les gens éclairés ne me reprochent point de me défier de leur intelligence, je parle à toute ſorte de Lecteurs & pour être entendu de tout le monde. Les uns ſont faits pour m'inſ-

truire ; je voudrois inſtruire les autres ; & je propoſe moins un Livre à lire, qu'un Ouvrage philoſophique à étudier : je dois, autant qu'il eſt poſſible, faciliter cette étude.

M. l'Abbé Girard a obtenu & mérité ſes ſuccès par l'idée très-judicieuſe d'éclairer ſes diſtinctions générales qu'on n'aura pas tout d'un coup ſaiſies, avec des applications particulieres dont on croit auſſitôt ſentir toute la juſteſſe. A cet égard, ſon Livre eſt un de ces modeles que vous êtes forcé d'imiter, ſi vous travaillez dans le même genre, & parce qu'ils menent en effet à la perfection, & parce qu'ils ont fixé le goût du Public. Cet excellent moyen d'inſtruction eſt d'autant plus recommandable, qu'il vous permet de déployer les richeſſes de votre génie en allant droit à vos fins. Toutes vos applications des mots ſeront des penſées, ſi vous le voulez : avec des réflexions & des obſervations littéraires, grammaticales ou morales, politiques, hiſtoriques, philoſophiques, vous ferez également bien ſentir l'énergie propre de chaque terme ; & vous répandrez ſur un ſujet aride l'intérêt & l'agrément qui attirent & attachent le Lecteur : il ne tiendra qu'à vous, par exemple, de fondre habilement l'hiſtoire des mœurs dans l'ex-

plication de la Langue. Il n'eſt rien d'utile & d'agréable que le choix de vos applications n'amene dans votre ouvrage, ſans vous écarter de vos voies & vous éloigner de votre but. J'ai mis cette reſſource à profit : peut-être même me ſuis-je quelquefois trop abandonné à mon goût, & je crains que ce défaut ne ſoit trop ſenſible dans le premier volume de mon Recueil. Quoi qu'il en ſoit, deux motifs m'ont engagé à multiplier & à varier mes applications : l'un eſt, ſi je ne me trompe, une raiſon aſſez plauſible ; l'autre pourroit bien n'être, au jugement du Public, qu'une excuſe aſſez frivole. Ma raiſon eſt que, ſans cet artifice propre à inculquer des leçons, la vérité ne fait, pour ainſi dire, que paſſer devant l'eſprit comme une lumiere fugitive ; qu'elle ne prend pas ſur tous les genres d'eſprits, ſi elle ne ſe prête à la capacité de chacun par la diverſité de ſes formes ; que d'une ſucceſſion trop rapide d'articles ou de tableaux ſans aucun rapport les uns avec les autres, à peine nous reſtera-t-il des idées ou des images confuſes qui ne ſervent qu'à nous offuſquer ; & qu'enfin la plupart des Lecteurs ſeront bientôt dégoûtés & rebutés de vos diſcuſſions métaphyſiques, ſi vous ne charmez en quelque ſorte ſon atten-

tion par une grande variété de choſes utiles ou agréables qui réveillent ſa curioſité ſurpriſe. Moi-même, malgré mon goût pour ce travail, j'aurois été bientôt contraint de retourner en arriere, ſi j'avois été obligé de retenir ſans ceſſe ma penſée & de me refuſer au plaiſir de réunir, autant qu'il eſt en moi, divers genres d'inſtruction & d'utilité; & c'eſt-là mon excuſe.

Je prie le Public de conſidérer que mes longs articles le ſont ordinairement bien moins par la grande quantité des applications de la même idée, que par des explications étendues des choſes qu'il importe d'approfondir. L'ignorance des mots tient ſouvent à l'ignorance des choſes mêmes: & alors il faut expliquer les mots par les choſes; car il faut connoître la valeur des choſes pour ſentir toute la valeur des mots. Ainſi, par exemple, pour diſtinguer l'*équité* de la *juſtice*, la *pureté* de la *chaſteté*, la *complaiſance* de la *condeſcendance*, la *reconnoiſſance* de la *gratitude*, il s'agit moins de déterminer le ſens littéral de chaque mot, que de développer les caracteres diſtinctifs de chaque qualité, d'après la propriété naturelle des termes: j'examine donc en détail les principes, les motifs, les procédés, les moyens,

les fins de chacune de ces qualités, à la manieré des Philoſophes qui ſe propoſent de donner l'idée complette de la choſe pour la diſtinguer de toute autre. Alors, obligé de parcourir toutes les voies qui vont ſe réunir au même but, ma marche eſt inévitablement longue; mais ma tâche eſt mieux remplie, le Lecteur eſt mieux inſtruit. Auſſi tel article de mon Ouvrage ſera-t-il le réſumé d'un traité réduit à ſes élémens & à ſes réſultats: j'aurai fait, ſi l'on veut, un traité de morale. Au riſque de tomber dans le défaut d'une trop grande abondance de choſes, je ne néglige rien de ce qui peut ajouter un nouvel intérêt à celui que le ſujet inſpire naturellement; & je pourrois même inviter le Lecteur à s'arrêter ſur les articles qui, par leurs titres ſeuls, n'engageroient pas ſon attention.

Tel eſt le compte que j'avois à rendre d'un travail qu'il ſeroit quelquefois difficile de ſuivre & d'apprécier, ſi ma méthode n'étoit pas connue. Animé du deſir ardent de concourir de toutes mes forces à rappeler la Langue à ſa clarté, à ſa pureté, à ſon énergie, à ſon ancienne abondance, je recevrai avec reconnoiſſance les obſervations qu'on daignera m'adreſſer, ſoit par les Papiers publics, ſoit

par des voies particulieres, ſur les fautes & les erreurs dans leſquelles je pourrois innocemment entraîner des Lecteurs inattentifs & trop confians. La critique de mon Livre eſt aſſez facile. J'appuie toujours de quelque raiſon tout ce que j'avance : or il eſt plus aiſé de convaincre d'erreur celui qui donne une mauvaiſe raiſon de ſon opinion, que celui qui n'en donne aucune de ſon jugement. D'ailleurs je tiens, moi-même, le flambeau de la Critique devant celui qui voudra juger de mon exactitude à ſuivre les regles établies par ma méthode pour le diſcernement de la vérité.

Je profiterai des bons & des mauvais avis que j'aurai reçus, des uns pour me corriger, des autres pour éclaircir les doutes que j'aurois dû prévenir ; & ce ſera ſoit par un Supplément, ſoit dans une ſeconde édition de mon Ouvrage : car la vanité des petites diſputes littéraires, faites pour amuſer certains Lecteurs oiſeux de Feuilles périodiques & de Pamflets, ne me tente pas. Comme je n'emprunte point les penſées d'un Auteur ſans le citer, ſi ma mémoire me ſert fidélement, je n'enrichirai pas mon Livre des inſtructions qu'on m'aura jugé digne de recueillir,

recueillir, ſans en rapporter la gloire à ceux à qui elle ſera due : ils m'affligeroient, s'ils ne me permettoient pas de les nommer. Du reſte, c'eſt avec franchiſe que j'appelle la critique à mon ſecours ; mon intérêt, la perfection de mon Ouvrage, ſuffiroit ſans doute pour me l'inſpirer. Comment ne pas craindre de s'être ſouvent égaré, quand on a rencontré, comme moi, ſur ſes pas tant d'obſtacles, tant d'obſcurités, tant de preſtiges, tant d'illuſions, dans une carriere, à la vérité ouverte, mais ſans aucune route frayée ou même tracée juſqu'au but? J'ai vu dans l'erreur les plus habiles Grammairiens & les Ecrivains les plus diſtingués, & j'ai tremblé. Mais les difficultés irritent mon zele ; & j'ai oſé défendre la juſteſſe & la pureté de la Langue contre les Maîtres mêmes dont les erreurs, reſpectables en quelque ſorte par leur autorité, auroient infailliblement abuſé le Public. Je l'ai fait avec quelque regret, moins à cauſe du danger de me compromettre contre leur réputation, que dans la crainte d'être ſoupçonné par un certain Public qui ne connoît point mon caractere, de vouloir m'élever ſur leurs ruines. Je l'ai fait avec regret, car

je l'ai fait avec beaucoup de réſerve ; puiſque je n'ai réfuté de leurs Ouvrages que quelques erreurs capitales qu'il étoit important de ne pas laiſſer accréditer. J'ai négligé le reſte. Afin que le Lecteur juge ſans méfiance & facilement entre eux & moi, je tranſcris preſque toujours en entier les articles de leurs Synonymes, qui me paroiſſent mériter une ſérieuſe diſcuſſion.

Je demande la permiſſion de produire ici une preuve du deſir ſincere que j'ai de me corriger & de perfectionner mon Ouvrage. Lorſque je compoſai l'article *Adverbes & Phraſes adverbiales*, l'explication de la terminaiſon *ment*, donnée par M. de Gébelin dans ſa Grammaire univerſelle, ne ſe préſenta point à mon eſprit : je m'en ſuis reſſouvenu trop tard pour la placer dans mon Livre. Je l'ajouterai ici par forme de correction ou de ſupplément, ſi on me le permet, en obſervant néanmoins qu'elle ne détruit point ou plutôt qu'elle confirme la diſtinction que j'ai établie entre l'*Adverbe* & la *Phraſe adverbiale*.

» Quant aux *Adverbes* qui indiquent la » qualité d'une action, ils ſe reconnoiſ- » ſent en françois à la terminaiſon *ment*, » le *mente* des Italiens ; & en latin, à

» la terminaiſon *ter*. Il ſe conduit *pru-*
» *demment*, la fortune lui eſt *conſtam-*
» *ment* contraire.

» On a cru que cette terminaiſon ve-
» noit du latin *mente* qui ſignifie avec eſ-
» prit, & que *prudemment* ſignifie avec
» un eſprit prudent; *fortement*, avec un
» eſprit fort.

» Mais les Latins terminoient ces ad-
» verbes en *ter*; & par quelle raiſon
» euſſions-nous abandonné cette termi-
» naiſon, pour en donner une autre à
» ces mots, empruntée également du la-
» tin, ſi ces mots nous étoient venus
» des Latins? C'eût été une bizarrerie
» qui n'auroit reſſemblé à rien. Diſons,
» ſans crainte de nous tromper, que
» cette terminaiſon *ment*, qu'on a dû
» écrire *mant*, en ſe conformant à la
» prononciation, vient d'un mot qui dé-
» ſigne l'étendue, la qualité, l'idée ſu-
» perlative, en cela parfaitement ſem-
» blable au *ter* des Latins: & que ces ex-
» preſſions, *agir prudemment*, *fortement*,
» doivent ſe rendre par celles-ci, agir
» d'une maniere *remplie* de prudence,
» *remplie* de force, tout comme le *pru-*
» *denter* & le *fortiter* des Latins.

» Ce mot n'eſt pas même difficile à

» trouver, quoiqu'aucun Etymologiſte ne » s'en ſoit douté : c'eſt le vieux mot *mant*, » beaucoup, qui fit l'italien & le pro- » vençal *manto* ; l'italien *ta-manto*, ſi » grand ; & notre mot *maint*, par lequel » nous déſignons un grand nombre.

» Ce mot *maint* ne ſe rapporta jamais, » comme on l'a cru mal à propos, à la » famille *multus*, *moult*, *abondant* ; il » ſe forma du mot *man*, qui ſignifie *main* : » *maint* & *mainte* ſignifioient à pleines » mains, en abondance : on ne pouvoit » donc choiſir un mot plus propre à rem- » placer le *ter* des Latins. De là vinrent » ces mots des Langues du Nord, qui con- » firmeront ce que nous venons de dire, » &c. «. *Gram. Univ. p.* 325—26.

Le Public ſeroit diſpoſé à l'indulgence envers moi, s'il ſçavoit que mes Synonymes ſont l'ouvrage d'un malade qui, accablé de ſouffrance & réduit à l'impuiſſance de conduire ſa plume, ne jouiſſoit qu'à peine d'une certaine liberté d'eſprit dans des momens de calme auſſi rares que courts, & ne trouvoit dans le repos qu'un ennui plus inſupportable encore pour lui que la douleur. Jeune, je m'étois exercé dans ce genre de travail, & l'on a daigné recueillir mes premiers eſſais. Occupé dans la ſuite d'une

ſcience nouvelle pour nous, j'ai été quelquefois obligé de m'aſſurer de la valeur propre de quelques termes & de la différence de pluſieurs autres. Enfin l'idée de reprendre mes recherches en ce genre, m'a promis une diſtraction d'autant plus agréable, qu'elles ne m'impoſoient point la loi d'une aſſiduité incompatible avec mon état. J'ai écrit, lorſque j'ai pu tenir la plume quelques inſtans. Avec le temps, j'ai entaſſé des matériaux; & j'ai fait un Livre ſans en avoir formé le deſſein.

Mais il s'agit de mon Ouvrage, & non de ma perſonne. Cependant peut-être me ſçaura-t-on quelque gré d'avoir fait tous mes efforts pour expliquer les ſecrets de la Langue, étaler ſa richeſſe, développer ſon génie & ſoutenir ſa gloire, contre l'ignorance qui, bientôt maîtreſſe de l'uſage, conſacrera tous les abus; contre l'abus général de l'hyperbole, qui énerve & dégrade ce qu'il y a de plus fort & de plus grand dans les termes & les expreſſions, par les petites idées qu'il y attache; contre ce faux bel-eſprit, qui, dédaignant d'appeler les choſes par leurs noms & dénaturant tous les genres, ne propoſe que des énigmes en ſtyle ſcientifique; contre ce goût de l'équivoque, qui, affectant la corruption des mœurs,

ſalit & corrompt les paroles & les expreſſions les plus ſimples & les plus innocentes qu'une bouche pure n'oſera plus prononcer ; contre la facilité du monde poli à prendre le jargon barbare de cette populace d'Ouvriers qui donnent le ton à la mode ; en un mot, contre le torrent qui menace de nous replonger dans la barbarie, ſans qu'on y oppoſe aucune barriere. Un nouveau Dictionnaire néologique nous effrayeroit autant par l'énormité du volume que par l'extravagance des expreſſions. Pour garantir la Langue plus efficacement des variations & des révolutions qui l'accuſent au moins d'incertitude & d'inconſtance, je voudrois faire ſur chaque mot le même travail que j'ai fait ſur quelques-uns de ſes ſynonymes : je voudrois déterminer, par l'étymologie & l'analyſe, la valeur élémentaire & propre des mots ; les comparer avec les mots qui, dans les autres Langues, expriment les mêmes idées ; en juſtifier l'uſage en oppoſition avec l'abus ; expoſer les changemens qu'ils ont ſubis & les idées acceſſoires qu'ils ont empruntées ; rendre raiſon de leurs différentes acceptions, quand elles ne méritent point d'être proſcrites, &c. : je voudrois m'entourer de toutes les autorités capables de fixer l'idée

de la choſe & l'opinion. Cette entrepriſe eſt infiniment au deſſus de mes forces ; je me borne à l'indiquer. Mais la Langue, toujours mobile & verſatile, ne ſeroit jamais que le langage du jour ; & un tel ouvrage exécuté par nos Maîtres & revêtu d'une ſanction reſpectable, la défendroit, autant qu'il eſt poſſible, des injures de l'ignorance, du mauvais goût & du temps.

J'oſerai, en finiſſant cette Préface, inviter les Sçavans Etrangers à traiter de la ſynonymie des mots employés dans leurs Langues avec la même ſignification, ſuivant la méthode que je viens de tracer. Je ne connois en ce genre que deux Ouvrages ; l'un ſur les Synonymes latins, publié à Paris en 1777 par M. Gardin Dumeſnil ; l'autre ſur les Synonymes anglois, publié à Londres en 1766, par un Auteur anonyme. L'un eſt un bon recueil de remarques faites par les anciens Latiniſtes, & enrichi de recherches nouvelles ; il mérite d'être recommandé à ceux qui ne ſont pas à portée de remonter juſqu'aux ſources. L'autre eſt une imitation fidele & le plus ſouvent une traduction littérale de l'Ouvrage de M. l'Abbé Girard ; & il n'eſt point à négliger. Avec le Dictionnaire étymologique de Bayley, il ſeroit facile de remplir, à l'égard de

la Langue Angloiſe, la tâche que je propoſe ; j'ai même obſervé qu'il ne faut pas beaucoup d'efforts pour découvrir la valeur des terminaiſons ordinaires de cette Langue : ainſi, par exemple *ing*, terminaiſon ſubſtantive, marque l'action ; *eſſ* la qualité ; *ery*, le genre d'action, &c. Les Italiens ont de grands moyens pour réuſſir dans le même travail. Le concours de ces recherches ſur les différentes Langues de l'Europe, nous conduiroit à la connoiſſance des rapports matériels que toutes ces Langues ont les unes avec les autres, & des ſecours que les unes nous prêteroient pour éclaircir les autres. Le réſultat de ces recherches combinées, nous conduiroit, ſinon à une Langue élémentaire à l'uſage de toute l'Europe, du moins à des racines & à des élémens communs qui applaniroient l'étude & l'intelligence de ces différentes Langues. Rapprocher les hommes, les peuples, les uns des autres, par des communications faciles, dans quelque genre que ce ſoit, c'eſt toujours rendre un ſervice important à l'humanité.

Fin de la Préface.

NOUVEAUX

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

A.

Abaiſſer, Rabaiſſer, Ravaler, Avilir, Humilier.

AFIN que le Lecteur prenne, au commencement de l'Ouvrage, une idée ſuffiſante de mon travail, je donnerai à cet article plus de développement & d'étendue que l'intelligence des termes n'en auroit abſolument exigé. Je tâcherai néanmoins de ne rien dire que d'utile, pour en faire pardonner la longueur.

Abaiſſer vient de *bas*, mot celtique, oppoſé à *haut* tant au phyſique qu'au moral : il ſignifie, à la lettre, pouſſer en bas, mettre plus bas, au

deſſous ; diminuer la hauteur d'une choſe, &, par extenſion, ſa valeur, ſon prix, ſa dignité, ſon mérite, l'opinion qu'on en a. Porſenna, protecteur de Tarquin, *abaiſſe* ſa *hauteur* devant le Sénat de Rome, en demandant par un Ambaſſadeur à traiter avec lui, dit M. de Voltaire.

Rabaiſſer, c'eſt *abaiſſer* encore, davantage, de plus en plus, avec effort ou redoublement d'action. L'envie, dit Boileau, ne pouvant s'élever juſqu'au mérite, pour s'égaler à lui, *tâche* à le *rabaiſſer*.

Ravaler eſt formé de *val*, qui deſcend, par oppoſition à *bal*, qui monte : *aval* eſt le contraire *d'amont* : ce mot ſignifie mettre de haut en bas, de la montagne dans la *vallée*, dans un grand abaiſſement. La Rue dit de St. Auguſtin au ſujet de ſes Confeſſions, que plus il prétend ſe *ravaler* par un ſi étrange abaiſſement, plus il y trouve de gloire.

Avilir eſt également tiré du celte *Waël*, vil, abject, mépriſable, oppoſé à *bel*, grand, noble, beau : il ſignifie jeter dans une abjection honteuſe, rendre vil & mépriſable, couvrir de honte, d'opprobre, d'infamie. Comment les peuples, dit Bourdaloue, reſpecteroient-ils l'homme qui *avilit* lui-même ſon caractere ? Les mœurs de la populace *aviliſſent* les grands. Les honneurs prodigués *s'aviliſſent*. Qu'eſt-ce que la nobleſſe, ſi l'on *s'avilit* ſans la perdre?

Humilier vient du latin *humus*, terre : il ſignifie abaiſſer juſqu'à terre, proſterner, jeter dans un état de confuſion. Le Marquis de Montglas raſſemble dans une phraſe les idées diſtinctives de ce terme, lorſqu'en parlant de la viſite

que le grand Condé fut contraint de faire au Cardinal Mazarin, il dit que ce Prince fut deſcendre chez le Cardinal, avec la *mortification* d'être obligé de ſe ſoumettre à lui, après les choſes qui s'étoient paſſées ; & qu'il fallut que ſa grande fierté *s'humiliât*, & qu'il *fléchît le genou* devant l'idole que tout le monde adoroit en France.

Le ſens propre de ces mots eſt aſſez déterminé par les explications précédentes : nous ne les conſidérons ici que dans le ſens figuré, par la raiſon qu'*humilier* & *ravaler* ne ſe diſent point au propre.

Abaiſſer exprime une action modérée : il convient ſur-tout pour déſigner un médiocre abaiſſement. Il faut bien que vous vous *abaiſſiez* juſqu'à ceux qui ne peuvent s'élever juſqu'à vous ; car vous ne pouvez ni ne devez ou regner ou repréſenter ſans ceſſe ; ne craignez pas qu'ils vous *rabaiſſent* alors. Tant que vous conſerverez la dignité naturelle de l'homme, & que vous ne ferez pas oublier celle de votre condition, vous ne ferez ni *humilié* ni *ravalé*. Mais ſi vous êtes *avili* par vos vices !

L'action de *rabaiſſer* eſt plus forte, & ſon effet plus grand : on *rabaiſſe* ce qui eſt beaucoup trop élevé, ou on *rabaiſſe* ce qu'on abaiſſe trop. En parlant de l'orgueil, de l'arrogance, de la préſomption, des vices qui prétendent à une hauteur démeſurée, on dit plutôt, par cette raiſon, *rabaiſſer* qu'*abaiſſer*. Le mépris humain, dit Nicole, ne ſe rencontre d'ordinaire qu'en certaines gens qui, ne pouvant ſatisfaire leur ambition en ſe faiſant grands, tâchent de ſatisfaire leur malignité en

rabaiſſant ceux qui le ſont. Puiſque nous ne pouvons parvenir à la grandeur, diſoit Montagne, vengeons-nous à en médire. On *rabaiſſe* ſans *ravaler*, ſans *humilier*, &c. L'orgueil des autres ne vous voit que *rabaiſſé*, là où le vôtre vous voit *ravalé*, & où il eſt *humilié*. Perſonne, dit Boſſuet, n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant qui fait qu'on ſe *rabaiſſe* ſans ſe *dégrader*, & qui accorde ſi heureuſement la liberté avec le reſpect.

L'action de *ravaler* produit, par un abaiſſement profond, un changement ou plutôt une oppoſition de ſituation, d'état, de condition : elle met entre la hauteur dont l'objet déchoit, & la ſorte de baſſeſſe dans laquelle il tombe, un grand *intervalle* : ce qui ſuppoſe néceſſairement qu'il étoit dans une aſſez grande élévation. Le bas peuple ne ſe *ravale* pas, mais il peut *s'avilir*. Voiture n'imagine pas que des penſées occupées *du partage de la gloire, ſe ſoient ravalées* juſqu'à lui. Le Cardinal de Richelieu dit, au commencement de ſon Teſtament politique, qu'à ſon entrée dans le Conſeil, la dignité de la Majeſté Royale étoit tellement *ravalée* & ſi différente d'elle-même, qu'il étoit preſque *impoſſible de la reconnoître*. La Bruyere marque très-bien, par ce mot, l'oppoſition d'état, de ſentiment, de rapport, dans le paſſage ſuivant : » A la Cour » tous les dehors du vice ſont ſpécieux ; mais » le fond y eſt le même que *dans les conditions* » *les plus ravalées ;* tout le bas, tout le foible, » tout l'indigne s'y trouvent «. Eſt-il vrai, dit Moliere, que vos bontés daignent ſe *ravaler* juſqu'à mon néant ?

L'action d'*avilir* répand le mépris, attire la honte, imprime la flétriſſure : elle fait plus que *ravaler* & *humilier*. Le grand homme peut être *humilié*, *ravalé* : mais non pas *avili* : ſa gloire le ſuit dans l'*humiliation* ; ſa grandeur le releve, quand on le *ravale* : ſa vertu le défend de l'*aviliſſement*. De grands motifs nous engagent à nous *humilier*, à nous *ravaler* même ; aucun à nous *avilir*. L'Empereur Julien reprochoit au Chriſtianiſme d'*avilir* les ames, en obligeant l'homme à s'*humilier* juſqu'à s'anéantir en quelque ſorte : il ne ſçavoit donc pas que l'humilité chrétienne conſiſte à rapporter tout le bien & toute la gloire à Dieu, le mal & la miſere à ſoi : eſt-ce là s'*avilir* ? Le Chrétien, dit Cheminais, s'*humilie*, mais ne ſe *ravale* pas juſqu'à la baſſeſſe : ce ſeroit s'*avilir*.

L'action d'*humilier* dénote le ſentiment fâcheux que la perſonne *humiliée* doit éprouver : auſſi ce terme ne s'applique-t-il qu'aux perſonnes. En vous *humiliant* devant l'homme que vous avez offenſé, vous ne vous *ravalez* pas ; c'eſt la poſture qui vous convient pour vous relever.

Les imperfections *abaiſſent* ; les défauts *rabaiſſent* ; les torts *humilient* ; les baſſeſſes *ravalent* ; les crimes *aviliſſent*.

On eſt *abaiſſé* par la détraction, *rabaiſſé* par le mépris, *ravalé* par la dégradation, *avili* par l'opprobre.

La cenſure *abaiſſe* les réputations prodiguées. La ſatire *rabaiſſe* les noms trop tôt fameux. La diſgrace *ravale* l'homme inférieur à ſa fortune. Le mauvais ſuccès *humilie* celui que flattoit ſon orgueil. La premiere punition du criminel eſt d'être *avili*.

Clytemneſtre éperdue croit ne *s'abaiſſer* que d'une maniere convenable à ſa fortune, lorſqu'elle *s'humilie* juſqu'à vouloir embraſſer les genoux de l'homme qui doit épouſer ſa fille & peut la ſauver. Palmire, après avoir feint de ſe croire *ravalée*, ſi elle ſouffre qu'Alcibiade, un banni de la Grece, à ſes yeux ſe déclare, ſe *rabaiſſe* inſenſiblement au niveau de ce héros, qui ne *s'avilit* pas à rougir des fautes du deſtin & à ſouffrir des mépris. Le Comte d'Eſſex, loin de *s'humilier* devant une Reine offenſée qui ſe *rabaiſſe* juſqu'à ſolliciter un repentir de ſa part, ne *s'abaiſſe* même pas à dire un mot pour obtenir ſa grace. Cléopatre croiroit ſe *ravaler* juſqu'à la derniere lâcheté, ſi elle remettoit le ſceptre à ſon fils, & à une Princeſſe qu'elle a perſécutée. Philoctete, accuſé du meurtre de Laïus, penſe que ce ſeroit s'*humilier* que de ſe défendre; & que la vertu *s'avilit* à ſe juſtifier.

L'orgueil eſt un des vices le plus jaloux de ſe venger des *abaiſſemens* qu'il éprouve; plus il *s'abaiſſe* devant les uns, plus il *rabaiſſe* les autres. L'avarice eſt peut-être de tous les vices celui qui nous *rabaiſſe* le plus; elle fait ſervir toutes nos qualités louables au ſoin de faire de l'or. La fureur du jeu eſt un des vices ou une des paſſions qui nous *ravalent* davantage: elle rend égaux & pairs tous ceux qui ont de l'argent. L'ambition eſt de tous les vices le plus habile à concilier la facilité à nous *avilir* avec le deſſein de nous élever: rien n'eſt bas, vil & mépriſable de tout ce qui la mene à ſon but. L'envie eſt celui de tous les vices dont on eſt le plus *humilié*; on en rougira devant ſoi comme aux yeux des autres; & l'on s'efforce de ſe le cacher à ſoi-même, comme de le cacher au Public.

L'homme modeſte *s'abaiſſe ;* le ſimple ſe *rabaiſſe ;* le foible ſe *ravale ;* le lâche *s'avilit ;* le pénitent *s'humilie.*

Il eſt preſque reçu dans le monde que celui qui *s'abaiſſe*, ſera *rabaiſſé*. La mode dureta toujours de ſe donner un air de mérite, en *rabaiſſant* celui des autres. Il eſt convenu entre les gens d'un certain ordre, qu'ils ne ſe *ravalent* point par les offices & les titres de la domeſticité, pourvu qu'ils y ſoient attachés avec des chaînes d'or. Il paroîtroit encore odieux que celui qui, par la hauteur de ſon rang, peut impunément *humilier* les autres, les *humiliât* par un affront : Louis XIV ne répondit à une inſolence qu'en jetant ſa canne par la fenêtre. Celui qui tue habilement ou heureuſement ſon homme avec une arme longue tirée d'un fourreau, eſt un homme d'honneur ; mais ſi c'étoit avec une arme courte tirée de la poche, il *s'aviliroit* & ſeroit déshonoré : telle eſt la différence d'une épée à un couteau.

L'homme vraiment modeſte *s'abaiſſe* ſans vous en avertir, en ſe dérobant la gloire qu'il répand ſur les autres à pleines mains, & en ſe chargeant lui ſeul des humiliations qu'ils ont au moins partagées : il faut avoir l'ame de Turenne ou de Condé, pour dire du même ton, *je fuyois, nous les battîmes.* Les gens maltraités de la nature ou de la fortune *rabaiſſent*, ſi l'on en croit Bacon, les autres conditions, dans l'impuiſſance de relever la leur : il faut avoir l'ame de Tamerlan, pour ſe glorifier du ſurnom de *Boiteux.* L'homme vulgaire croiroit ſe *ravaler*, ſi, d'une place éminente, il deſcendoit à ces emplois obſcurs où il n'y a qu'à ſervir utilement la patrie : il

faut avoir l'ame d'Ariſtide ou d'Epaminondas, pour s'honorer des plus ſimples offices & les rendre honorables. Celui qui a donné des loix, ſeroit *humilié*, s'il étoit contraint d'en recevoir : il faut l'ame de Turenne pour ſervir ſous des Généraux inférieurs à ſoi à divers égards, dans cette même armée que l'on commandoit avec gloire. Quel eſt celui qui non ſeulement ſouffre en paix un outrage ſans s'*avilir*, mais ſe couvre de gloire en provoquant un outrage plus grave ? Il faut l'ame de Thémiſtocle, pour dire à l'homme qui leve le bâton : *Frappe, mais écoute.*

☼ *Élever* eſt le contraire d'*abaiſſer*. Les grands noms *abaiſſent*, au lieu d'élever ceux qui ne ſçavent pas les ſoutenir, dit la Rochefoucault. L'humilité, dit-il encore, n'eſt ſouvent qu'un artifice de l'orgueil, qui s'*abaiſſe* pour s'*élever*. Si la penſée publique ſur la grandeur, dit Paſcal dans le tome II des *Eſſais de Nicole*, vous *éleve* au deſſus du commun des hommes, que la penſée de l'égalité naturelle vous *abaiſſe* & vous tienne à leur niveau.

Relever eſt l'oppoſé de *rabaiſſer*. Les Parvenus, ſuivant la penſée de Bourdaloue, pour *relever* leur fauſſe grandeur, ſe font une gloire de *rabaiſſer* & de dominer les vrais Grands. Le deſir que nous faiſons paroître de nous *relever*, dit Nicole, nous *rabaiſſe* aux yeux des autres.

Rehauſſer peut être regardé comme l'oppoſé de *ravaler*. Un parti *rehauſſe* les ſuccès de ſes Chefs, tandis qu'il *ravale* les triomphes de l'autre parti. Vous *rehauſſez* celui devant qui vous vous *ravalez*.

Exalter eſt, ſuivant [illegible]
poſé d'*humilier*. Celui [illegible]
celui qui s'*humilie*. [illegible]
penſerois plutôt [illegible]
traire de *rabaiſſer*. [illegible]
car *exalter* [illegible]
& *rabaiſſer* [illegible]
avec [illegible]

Exalter [illegible]
ce [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Mariez-vous, ma ſœur, à la Philoſophie,
. . . . . .
Qui donne à la raiſon l'empire ſouverain;
Soumettant à ſes loix la partie animale
Dont l'appétit groſſier aux bêtes vous *ravale.*
MOL. Fem. Sçav. act. 1. *ſc.* 1.

Quoi! tu ne vois donc pas juſqu'où l'on me *ravale*,
Albine! c'eſt à moi qu'on donne une rivale.
RAC. Brit. 3. 4.

Imite mon exemple, & lorſqu'une cabale,
Un flot de vains Auteurs follement te *ravale*,
Profite de leur haine & de leur mauvais ſens.
BOIL. Epît. à Racine.

Il étoit plein d'eſprit, de ſens, & de raiſon:
Seulement pour l'argent, un peu trop de foibleſſe,
De ces vertus en lui *ravaloit* la nobleſſe.
Id. Sat. X.

Il ſait qu'en ce vaſte intervalle
Où les Deſtins nous ont placés,
D'une fierté qui les *ravale*
Les mortels ſont toujours bleſſés.
ROUSS. Ode au Pr. Eugene.

❁ Tous ces mots ont beaucoup de rapport avec *dépriſer, déprimer, dégrader.* Voyez *Dépriſer*, &c.

Abattre, Démolir, Renverſer, Ruiner, Détruire.

LA difficulté d'entendre un grand nombre de verbes ſemblables à ceux-là, vient de ce qu'en

empruntant ou en conſervant les compoſés, nous avons négligé ou abandonné les mots ſimples. Le ſens du verbe ſimple étant connu, il ne reſteroit plus qu'à ſçavoir la valeur de quelques particules qui ſervent, dans leur compoſition, à le modifier. Moyennant l'intelligence du mot *faire*, par exemple, vous n'êtes pas embarraſſé à trouver celle des mots *défaire*, *refaire*, *contrefaire*, &c. Ces différentes particules ſeront expliquées dans le cours de l'Ouvrage.

Il eſt prouvé, par des textes de la Loi Salique, que nos peres avoient *battere* & *abattere* : nous avons à la vérité le mot *battre*, mais dans un ſens aſſez différent de celui d'*abattre*, quoiqu'il ne ſoit pas difficile de les rapprocher. *Abattre* veut dire mettre, jeter à *bas* ce qui étoit élevé, ſoutenu ; idée propre de *baſt*, *bat* ; d'où *bâton*, ce qui porte, ſoutient.

Nous avons emprunté des Latins *demoliri*, & nous avons négligé *moliri*. La racine *mol* ſignifie maſſe, grandeur ; d'où nos mots *mole*, *meule*, &c. *Démolir* veut dire abattre les différentes parties d'un édifice ou d'un ouvrage de maçonnerie, juſqu'à ce qu'il n'en reſte rien ſur pied, ou qu'il ne reſte que les matériaux de la maſſe ; il ne ſe dit que dans ce ſens-là.

Renverſer eſt le compoſé de *verſer*, pris dans le ſens de faire tomber ſur le côté une charrette, un carroſſe, des blés, &c. : il en étend la valeur ; & il veut dire, jeter par terre, changer entiérement la ſituation d'une choſe, mettre le haut en bas. La racine de ces mots eſt *vers*, *ver*, *vir*, *tourner*, *virer*.

Du latin *ruina*, nous avons fait *ruine* & *ruiner* :

ce verbe ſignifie à la lettre, aller, choir en roulant, en ſe précipitant, tomber en ruine, en pieces, en morceaux. Le mot vient de *ru*, qui roule, coule, ſe répand. L'actif *ruiner* n'eſt guere employé que dans le ſens de déſoler, dévaſter, ravager, ou de cauſer la perte d'une choſe dans un ſens figuré.

Struere ſignifie en latin dreſſer, élever, bâtir, arranger, *conſtruire*. Nous l'avons laiſſé, quoique nous ayons pris ſon dérivé très-ſenſible, *ſtructura*, ſtructure. De ſes compoſés *conſtruere*, *deſtruere*, nous avons fait *conſtruire* & *détruire*. *Conſtruire* nous a tenu lieu du ſimple ; ce qui eſt très-fréquent dans notre langue. Cette méthode a l'avantage de la délivrer de beaucoup de monoſyllabes durs & déſagréables, mais avec les inconvéniens de détruire le ſyſtême harmonieux de la formation des langues & des familles, d'enlever aux compoſés leur valeur propre pour les réduire à l'idée ſimple, & de nous ôter la facilité d'expliquer par le mot ſimple les compoſés & leurs différences. Qu'on nous donne le mot *ſtruire*, ou *truire*, nous entendrons auſſi-tôt *deſtruire*, détruire. On a plus ſongé à parler à l'oreille, qu'à l'eſprit ; & la langue eſt devenue difficile. *Détruire* veut dire rompre, anéantir les rapports, les formes, l'arrangement des parties, la conſtruction d'une choſe, juſqu'à la ruine totale de l'ouvrage, ou à la perte entiere de la choſe. La racine de ce mot eſt *tru*, *tur*, *tro*, *tor*, qui exprime l'idée d'ordre, d'arrangement, d'enſemble, de ſtructure, d'édifice.

Réſumons. L'idée propre d'*abattre* eſt celle de jeter à bas : on *abat* ce qui eſt élevé, haut. Celle

de *démolir* eſt de rompre la liaiſon d'une maſſe conſtruite : on ne *démolit* que ce qui eſt bâti. Celle de *renverſer* eſt de coucher par terre ce qui étoit ſur pied : on *renverſe* ce qui peut entiérement changer de ſens ou de direction. Celle de *ruiner* eſt de faire tomber par morceaux : on *ruine* ce qui ſe diviſe & ſe dégrade. Celle de *détruire* eſt de diſſiper entiérement l'apparence & l'ordre des choſes : on *détruit* tout ce qui eſt ouvrage, ou fait corps.

Nous diſons *abattre* une maiſon, un arbre, des fruits, un oiſeau, un ennemi, une puiſſance, &c.; tous ces objets ſont élevés. On *démolit* des palais inutiles, des châteaux, des remparts, des fortifications, &c. ; tous ces objets appartiennent à l'Architecture. Vous *renverſez* des murailles, une table, une perſonne, les ſens, l'eſprit de quelqu'un, &c. ; tous ces objets prennent une ſituation contraire à celle qu'ils doivent avoir. Les édifices, les fortunes, les familles, les états, la ſanté, le crédit, &c. ſe *ruinent* ou ſont ſujets à être *ruinés ;* tous ces objets ſouffrent des dégradations, des dépériſſemens, des déchets partiels. Vous *détruiſez* des bâtimens, des villes, des empires, des peuples, des réputations, des opinions, &c. ; tous ces objets ſont établis avec des formes particulieres dont on ne laiſſe point de traces.

L'action d'*abattre*, volontaire ou néceſſaire, eſt plus ou moins vive & forte ; elle ſe réduit quelquefois à un ſeul acte : vous *abattez* un arbre à coup de hache, & un oiſeau d'un coup de fuſil. L'action de *démolir*, volontaire & fondée ſur des convenances, eſt proportionnée à la réſiſ-

tance & ſucceſſive : vous *démoliſſez* avec des inſtrumens les étages d'une maiſon l'un après l'autre, & enfin ſes fondations (qu'on n'*abat* pas, comme il eſt dit dans un Dictionnaire). L'action de *renverſer*, tantôt volontaire, tantôt involontaire, eſt toujours forte & violente ; on *renverſe* une table ſans le vouloir en la heurtant rudement, & un rempart à coups de canon. L'action de *détruire*, libre ou néceſſaire, eſt puiſſante & opiniâtre : on *détruit* l'empire, le peuple à qui on ne laiſſe ni forme, ni lieu, ni veſtiges de puiſſance.

La premiere de ces actions produit la chûte ; la ſeconde l'écroulement, la chûte & les décombres ; la troiſieme une lourde chûte, un rude choc, & ſes ſuites ; la quatrieme, la décadence, la diſſipation ou la diſperſion, & des débris : la derniere produit la ruine complette, l'extinction, une ſorte d'anéantiſſement.

Nous avons confondu dans ces développemens, les applications morales avec les applications phyſiques, parce qu'en effet l'uſage ne les éloigne guere du ſens propre ; & qu'elles ſont d'autant plus juſtes, qu'elles s'y conforment davantage.

Les perſécutions qui exterminerent tant de Chrétiens, *abattirent*, par contre-coup, les idoles. Lorſque Henri II eut été bleſſé par Montgomery, Catherine de Médicis fit *démolir* le palais des Tournelles. Dans la bataille où le Roi Jean fut pris, les lignes & les différens corps de ſon armée ſe *renverſerent* les uns ſur les autres & prirent la fuite. Les Turcs ont *ruiné* toutes ces fameuſes villes de la Grece, dont quelques débris, des bourgades, des noms défigurés atteſtent encore l'exiſ-

tence aux voyageurs inſtruits. Le déluge univerſel *détruiſit* tous les hommes & les animaux que Noé ne reçut point dans ſon arche.

Si nous *abattions* les anciens monumens de la piété, de la bienfaiſance, du patriotiſme, cet exemple n'apprendroit pas à nos deſcendans à reſpecter les nôtres. On a, dit Bouhours, pour les grands hommes après leur chûte, les mêmes égards que pour les temples *démolis* dont on révere encore les ruines. Le réſultat des guerres n'eſt pas d'élever une Puiſſance ſur les débris de l'autre, mais de les *renverſer* toutes les deux l'une ſur l'autre. Jamais Empire ne ſera détruit, s'il ne s'eſt déjà *ruiné* lui-même. De deux partis acharnés par la rivalité l'un contre l'autre, ſi l'un eſt *détruit*, l'autre tombe, comme Rome après Carthage.

Il n'eſt point de coloſſe qu'un enfant ne puiſſe *abattre* un jour. Si vos fondemens ſont mauvais, il faudra *démolir* l'édifice. Telle tête qui n'eſt pas raſſiſe, eſt bientôt *renverſée*. Le plus déſaſtreux des abus eſt celui qui *ruine* les pauvres gens. Le temps *détruit* tout ; mais il ſe ſert plutôt de la lime que de la faux.

Abominable, Déteſtable, Exécrable.

LA terminaiſon adjective *able, ible, bile, ble*, vient du mot primitif *bal, bel, bil*, qui marque la puiſſance, la force. Elle déſigne la puiſſance, la capacité d'être, de devenir ; ce qui eſt propre, habile à faire, à être fait. *Habile, a-bile*, eſt

formé du verbe *avoir*, & de *bil*, capacité, puiſſance.

Abominable, latin *abominabilis*, eſt formé de la prépoſition excluſive *ab*, & du mot *omen*, augure, préſage : c'eſt ce qui eſt d'un préſage ſiniſtre. L'abomination eſt proprement l'acte par lequel on conjure les préſages funeſtes.

Déteſtable, latin *deteſtabilis*, eſt formé de la prépoſition excluſive *de*, & du verbe *teſtari*, *témoigner*, *atteſter* : c'eſt ce qui mérite un témoignage défavorable. La *déteſtation* eſt, chez les Juriſconſultes, la dénonciation faite avec un témoignage *adverſe*.

Exécrable, latin *execrabilis*, eſt formé de la prépoſition excluſive *ex* & de l'adjectif *ſacer*, ſacré : c'eſt ce qui viole les choſes ſacrées. L'*exécration* eſt l'acte par lequel, dans les cérémonies ſacrées, on dévouoit à l'anathême celui qui violeroit le ſerment.

La choſe ou l'action menaçante, ſiniſtre, funeſte, terrible, comme la nuée groſſe de la foudre ; eſt *abominable*. La choſe eſſentiellement mauvaiſe, odieuſe, inſupportable, indigne d'indulgence, comme le joug de la tyrannie, eſt *déteſtable*. La choſe impie, ſacrilége, monſtrueuſe, contraire aux loix divines & humaines, comme l'anthropophagie, eſt *exécrable*.

La choſe *abominable* excite l'averſion, la terreur : la choſe *déteſtable*, la haine, le ſoulévement : la choſe *exécrable*, l'indignation, l'horreur.

Ces ſentimens expriment, contre la choſe *abominable*, par des cris d'alarmes, des conjurations ; contre la choſe *déteſtable*, par l'animadverſion,

verſion, la réprobation ; contre la choſe *exécrable*, par des imprécations, des anathêmes.

L'*abomination* tend à écarter, à diſſiper la choſe *abominable* ; la *déteſtation*, à faire condamner, à proſcrire la choſe *déteſtable* : l'*exécration*, à faire pourſuivre, foudroyer la choſe *exécrable*.

L'imbécille Claude, eſpece de femme, abandonné à des femmes perdues, eſt un Prince *déteſtable*. Catilina, conjurant contre ſa patrie avec toutes les forces des vices redoutables, ſoutenus par de grandes qualités, eſt un citoyen *abominable*. Cromwel, l'évangile d'une main & l'épée de l'autre, renverſant le trône, égorgeant ſon Roi par la main du Bourreau, eſt un ſujet *exécrable*.

C'eſt une maxime *déteſtable* que celle de Néron & de ſes pareils, qu'il *faut diviſer pour regner*. C'eſt un ſouhait *exécrable*, une fois & une fois ſeulement inſpiré par l'enfer, que ce ſouhait formé par Tibere, que *le genre humain n'eût qu'une tête, pour l'abattre d'un ſeul coup*. C'eſt une *abominable* joie que celle de Charles IX, qui ſavoure l'odeur infecte du cadavre de Coligny, en répétant après un de ces monſtres, *que le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon*.

L'avarice qui ſouille toutes les vertus, eſt un vice *déteſtable*. L'hypocriſie qui les joue, eſt un vice *abominable*. Le fanatiſme barbare qui ſe fait une vertu de violer au nom du Ciel toutes les loix de la nature, eſt un vice *exécrable*.

La ruine de Carthage fut d'une politique *déteſtable* ; la deſtruction des Templiers, d'une politique *abominable* ; le maſſacre de la Saint Barthelemi, de la politique la plus *exécrable*.

exécrable, quand, à force d'en avoir abuſé, ils ne réveillent dans l'eſprit aucune idée ? La pureté des langues eſt comme celle du cœur : une fois perdue, elle l'eſt pour toujours.

Accompli, Parfait.

Ces épithetes, dit l'Abbé Girard, expriment l'aſſemblage ou le concours de toutes les qualités convenables au ſujet, de façon qu'elles marquent ces qualifications au ſuprême degré, & par conſéquent n'admettent point dans leur cortége les modifications augmentatives. Mais *accompli* ne ſe dit qu'à l'égard des perſonnes & toujours en bonne part, pour leur attribuer un mérite diſtingué : au lieu que *parfait* s'applique non ſeulement aux perſonnes, mais encore aux ouvrages, & à toutes les autres choſes, lorſque l'occaſion le requiert. De plus, il s'emploie en mauvaiſe part, comme modification augmentative, pour groſſir une qualité déſavantageuſe.

Toutes ces aſſertions ſont fauſſes, ainſi que M. Beauzée l'a fort bien obſervé. » Quoi qu'en » diſe l'A. G., *accompli* ſe dit également des » perſonnes & des choſes : comme on dit un » homme *accompli*, une femme *accomplie*, on » dit auſſi une femme d'une beauté *accomplie*, » un ouvrage *accompli* : ces exemples ſe trouvent » dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de » 1762.

» Il me ſemble auſſi que l'Auteur n'a pas ſaiſi » les véritables différences des deux épithetes. Je » crois qu'elles peuvent s'employer l'une & l'autre » en bonne & en mauvaiſe part, & ſont toutes

» deux ſignifications d'idées acceſſoires, communes
» à tous ces emplois : mais un *accompli* n'eſt rien
» que *parfait* ; un *accompli* déſigne tous les degrés
» poſſibles dans le genre dont il eſt le modifieur,
» & que *parfait* déſigne ſeulement tous les degrés
» néceſſaires pour la conſtituer : qu'il ne faut rien
» à ce qui eſt *accompli* pour le mettre au
» ſuprême degré ; qu'il y a aſſez dans ce qui eſt
» *parfait* pour en affirmer la réalité ; enfin, que tout
» confirme l'idée de ce qui eſt *accompli*, & que
» rien ne détruit l'idée de ce qui eſt *parfait*.

» Cicéron fut un *parfait* Orateur ; mais on
» n'a peut-être jamais vu, dit-il lui-même, un
» Orateur auſſi *accompli* que celui dont il donne
» l'idée dans ſon Livre intitulé *Orator*.

» A juger des hommes par leurs actions, Car-
» touche & Alexandre étoient des brigands, cha-
» cun dans ſon eſpece. Cartouche, dont toutes
» les actions commiſes étoient criminelles ou ten-
» doient viſiblement au crime, lorſqu'elles n'en
» avoient pas l'apparence, étoit un brigand *ac-*
» *compli* ; & Alexandre, malgré l'éclat de ſes
» entrepriſes & le nom de *grand* qu'une admi-
» ration inſenſée lui a donné, malgré même quel-
» ques actions honnêtes & dignes d'un homme
» de bien, étoit un *parfait* brigand ».

Ces explications nous laiſſent peu de choſe à dire. Fixons d'abord la valeur préciſe des deux termes.

Les mots *complet*, *complément*, *plein*, *remplir*, &c. nous indiquent le ſens d'*accompli* : c'eſt celui d'une choſe *complette*, d'une *meſure* comble, d'un aſſemblage entier, de la *plénitude*. Leur racine commune eſt *ple*, *plu*, *plo*, qui exprime la multitude comme dans *pluſieurs*,

plus. Ainſi l'idée d'aſſemblage eſt propre au mot *accompli ;* & l'aſſemblage qu'il annonce eſt *complet, plein, entier.*

Parfait eſt le participe de *parfaire*, compoſé du verbe *faire* & de la prépoſition *par*, ſignifiant à travers, d'un bout à l'autre, entiérement. L'idée de ce mot eſt donc celle d'une choſe entiérement achevée, faite d'un bout à l'autre, conſommée. Nous diſons qu'un ouvrage eſt *fait* & *parfait.*

Il n'y a rien à ajouter à ce qui eſt *accompli ;* il n'y a rien à faire à ce qui eſt *parfait.* Un tout eſt *parfait*, lorſqu'il a toutes ſes parties, toutes régulieres, toutes exactement accordées les unes avec les autres. Un tout eſt *accompli*, lorſqu'il eſt non ſeulement *parfait*, mais fini & travaillé avec le plus grand ſoin juſque dans les plus petits détails, ſi plein ou ſi complet, qu'il n'en comporte pas davantage.

L'ouvrage *parfait* eſt donc celui qui réunit toutes les perfections qu'il doit avoir : l'ouvrage *accompli* eſt celui qui réunit toutes celles qu'il peut avoir. Vous ne trouverez rien à exiger ou à reprendre dans celui-là ; il n'y manque rien, point de défaut : vous ne trouverez rien à deſirer ou à mettre dans l'autre ; il réunit tout, le plus & le mieux. L'objet *parfait* vous donne l'idée de la perfection ; l'objet *accompli* vous en offre le modele.

Une femme qui réunit toutes les qualités, d'une épouſe, d'une mere, d'une ménagere, d'une matrone recommandable, &c., eſt *parfaite.* Si, à toutes ces qualités portées juſqu'à la perfection, elle réunit l'eſprit, les talens, les graces, les agrémens du commerce, &c., elle eſt *accomplie.*

[illegible]

chofes, [illegible]

Je ne [illegible] de Géometrie, de [illegible] blable, quoique [illegible] *compli*, comme on le dira d'un ouvrage de pur[illegible], d'imagination, &c. Dans [illegible] que le Difcours mis à la tête de l'Encyclopedie [illegible]

eſt regardé comme un ouvrage *parfait*, quant à la partie des Sciences ; & que les Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle forment un ouvrage *accompli* : la différence des genres ne permet pas les mêmes qualifications. Le livre de la *Recherche de la vérité*, conſidéré comme un Traité de Philoſophie, n'eſt peut-être pas un ouvrage *parfait* ; mais comme ouvrage d'imagination, c'eſt un des plus *accomplis*.

Vous demanderez, à la beauté des graces, à la vertu l'amabilité, à l'eſprit un goût délicat, à une figure la phyſionomie, à la jeuneſſe ſa fleur, à tout objet des charmes, pour le trouver *accompli*. Sans ce genre de perfection qui frappe avant l'examen ; qui frappe après l'examen, ravit & enchante, l'objet ne ſera peut-être que *parfait*. Obſervons notre maniere ordinaire de parler : à quel perſonnage appliquons-nous ſans ceſſe l'épithete d'*accompli* ? à un cavalier, à une jeune perſonne, à l'homme qui pare ſon mérite de toute ſorte d'agrémens.

Accorder, Concilier.

» *Accorder*, dit l'Abbé Girard, ſuppoſe la con-
» teſtation ou la contrariété. *Concilier* ne ſuppoſe
» que l'éloignement ou la diverſité.

» On *accorde* les différends, on *concilie* les
» eſprits.

» Il paroît impoſſible d'*accorder* les libertés de
» l'Egliſe Gallicane avec les prétentions de la
» Cour de Rome : il faut néceſſairement que
» tôt ou tard les unes ruinent les autres ; car
» il ſera toujours très-difficile de *concilier* les
» maximes de nos Parlemens avec les préjugés
» du Conſiſtoire.

les faire rentrer, pour ainſi dire, l'une dans l'autre, de maniere qu'elles ſemblent tenir au même principe, ou aboutir aux mêmes conſéquences.

Deux choſes qui s'*accordent*, vont bien enſemble, cadrent l'une avec l'autre, s'ajuſtent, s'aſſortiſſent, ſe marient fort bien. Deux choſes qui ſe *concilient* ſubſiſtent ſeulement enſemble, ne ſe repouſſent pas, s'attirent peut-être l'une l'autre, s'allient même enſemble par de nouveaux moyens. L'*accord* exclut toute oppoſition & produit l'harmonie : la *conciliation* exclut la contradiction ou l'incompatibilité, & diſpoſe à l'*accord* par des moyens doux & inſinuans. En deux mots, la *conciliation* moyenne l'*accord*.

*Concilie*z d'abord les eſprits, ſi vous voulez qu'ils s'*accordent* dans leurs délibérations.

On ſe *concilie* les cœurs par des paroles & des manieres flatteuſes ; l'uniformité de ſentimens les *accorde :* dans le premier cas, ils ne ſont que diſpoſés favorablement ; dans le ſecond, ils ſont étroitement unis.

Les vrais intérêts de tous les membres de la ſociété s'*accordent* parfaitement dans la pleine jouiſſance & le reſpect inviolable de leurs droits reſpectifs : mais ſi, vous-mêmes, vous violez les droits par des acceptions injuſtes & aveugles, diſpenſez-vous de tant de peines frivoles & ridicules pour *concilier* tous ces intérêts.

Les vertus s'*accordent* ; les paſſions quelquefois ſe *concilient* ; les vertus n'ont qu'un intérêt commun ; les paſſions ont chacune leur intérêt particulier.

Au lieu d'*accorder* leurs penchans avec la religion, la plupart même des dévots tâchent de *concilier* la religion avec leurs penchans.

Avez-vous vu deux témoins oculaires raconter de même le même fait ? Pourquoi donc vous tourmenter à concilier des Hiſtoriens ? Croyez-les, ſi vous voulez, quand ils s'*accordent*.

Il faut bien que les Membres d'un Conſeil, d'un Sénat, ſe *concilient* : ils s'*accorderont*, quand ils le pourront.

Si la religion, la politique & la morale ne s'*accordent* pas enſemble parfaitement ; ſi leur loi n'eſt pas une & unique, comment *concilier* notre conduite avec les regles contraires qu'elles nous impoſeront ? Faut il être un Prince irréligieux, pour être un Prince habile ? Faut-il être mauvais pere, pour être bon citoyen ?

La vérité ne s'*accorde* qu'avec la vérité ; mais on s'efforce de *concilier* l'erreur avec la vérité, pour accréditer l'erreur.

Il y a des humeurs & des caracteres incompatibles : ſi l'on parvient à les *concilier* quelques momens, on ne les *accorde* jamais : c'eſt pourtant avec cela qu'on fait tous les jours des mariages.

La juſtice & la miſéricorde s'*accordent* ſans doute parfaitement enſemble, quoique nous trouvions de grandes difficultés à les *concilier*. Ne pourroit-on pas dire que la juſtice n'empêche pas de pardonner ; car le pardon n'eſt pas une injuſtice, à moins qu'il ne bleſſe le droit de quelqu'un ; & que la miſéricorde n'empêche pas de punir de maniere à réparer le mal ; car elle le hait, & comme toute vertu, elle veut le bien & l'ordre.

Tout *s'accorde* dans le ſyſtême de la Nature ; juſqu'aux choſes en elles-mêmes les plus contraires, comme l'eau & le feu. Dans le monde on veut tout *concilier*, juſqu'aux choſes les plus incompatibles, l'honneur, par exemple, & l'infamie des mœurs.

Acte, *Action*.

» *Action*, dit l'Abbé Girard, ſe dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire. *Acte* ſe dit ſeulement de ce qui eſt remarquable.

» C'eſt plus par ſes *actions* que par ſes paroles qu'on découvre les ſentimens de ſon cœur. C'eſt un *acte* héroïque que de pardonner à ſon ennemi lorſqu'on eſt en état de s'en venger.

» Le ſage ſe propoſe, dans toutes ſes *actions*, une fin honnête. Les Princes doivent marquer les diverſes époques de leur vie par des *actes* de vertu & de grandeur. On dit une *action* vertueuſe, & une bonne ou mauvaiſe *action* ; mais on dit un *acte* de vertu & un acte de bonté.

» On fait une bonne *action* en cachant les défauts de ſon prochain ; c'eſt l'*acte* de charité le plus rare parmi les hommes.

» Un petit acceſſoire de ſens phyſique ou hiſtorique diſtingue encore ces deux mots ; celui d'*action* ayant plus de rapport à la puiſſance qui agit, & celui d'*acte* en ayant davantage à l'effet produit par cette puiſſance : ce qui rend l'un propre à devenir l'attribut de l'autre, de façon qu'on parleroit avec juſteſſe en diſant que nous devons

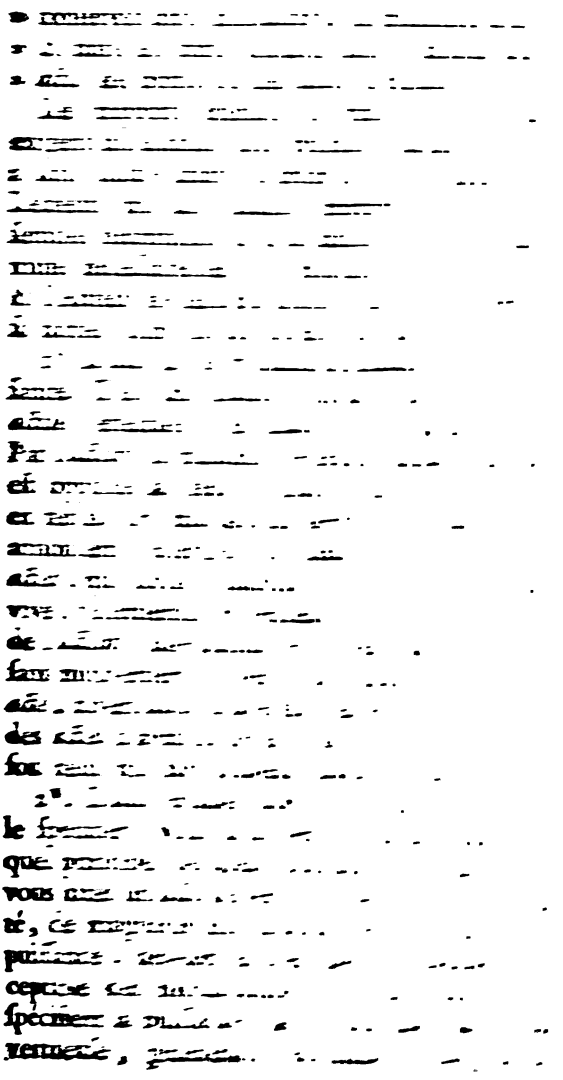

L'*action* vertueuſe a telle qualité ; l'*acte* de vertu appartient à telle cauſe.

3°. L'*action*, comme mode inhérent à telle ou telle puiſſance, eſt propre à déſigner le genre de choſe qu'opere cette puiſſance ; & c'eſt ce qu'elle fait d'une maniere abſtraite : tandis que l'*acte* n'exprime que le travail actuel ou l'exécution préſente de la choſe. On dit l'*acte* de la maſtication, de la déglutition, de la natation &c., pour marquer qu'une perſonne mange, avale, nage actuellement, dans le moment préſent : la maſtication eſt l'*action* de mâcher, la déglutition celle d'avaler, la natation celle de nager. L'*action* diſtingue donc tel ou tel genre de choſe ; & l'*acte* eſt l'exercice actuel de tel genre d'action.

4°. Ainſi l'*action* ſpécifiant proprement la choſe, elle exprime l'idée de *faire* une choſe ; l'*acte* n'énonçant proprement que le mouvement phyſique, il n'emporte que l'idée ſimple d'*agir* : on *agit* pour *faire*, comme le dit fort bien ailleurs l'Abbé Girard ; & on *fait* une choſe, une œuvre. Nos *actions* ſont nos œuvres proprement dites ; nos *actes* ne ſont que des opérations de nos facultés. La Métaphyſique appelle *actes* les opérations de l'Entendement ; l'Ethique traite des *actions* morales. Il réſulte encore de là, que l'*action* marque mieux l'intention, le deſſein, & reçoit les qualifications morales plutôt que l'*acte*. Nous faiſons des *actes* de foi, d'eſpérance, de charité ; ces *actes* ne ſont que des émiſſions, des déclarations, des aveux de nos ſentimens, & non pas des *actions*. Nous péchons par penſée, par parole, par *action*. La penſée n'eſt qu'un *acte*, & l'*action* eſt une œuvre ; l'*action* entraîne l'*acte* :

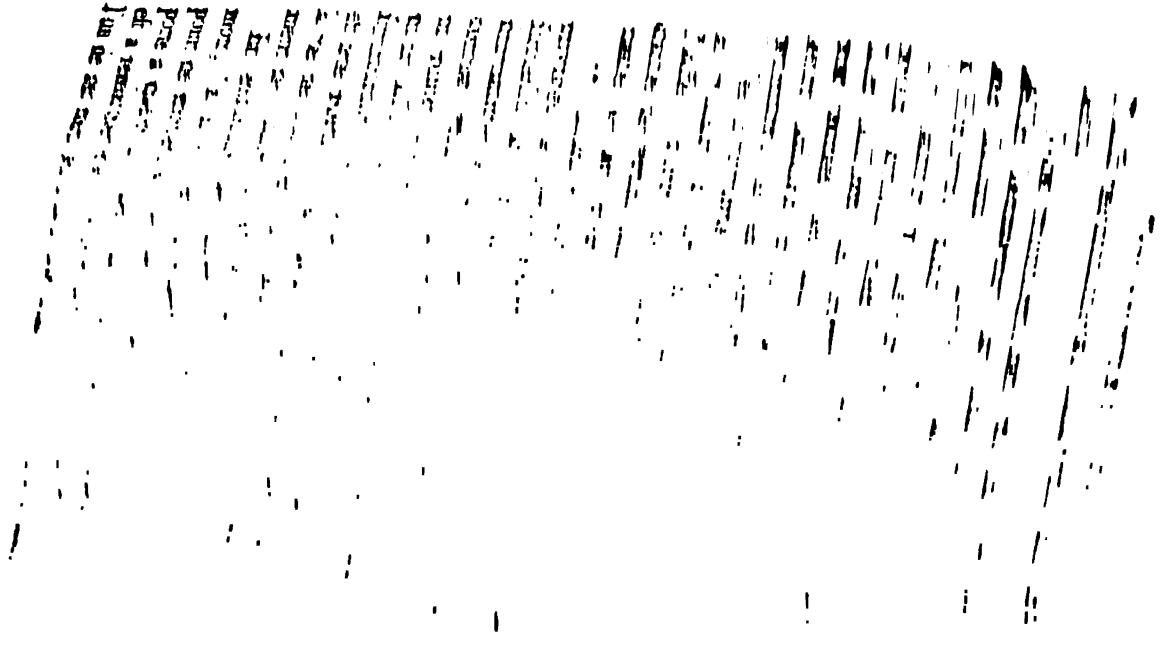

elles naiſſent néanmoins les unes des autres, ſuivant l'ordre de génération, que nous avons établi.

J'ai dit, dans ma troiſieme diviſion, que le mot *action* étoit relatif au verbe *faire*, quoique dérivé d'*agir*. En effet, nous n'avons point d'autre mot pour exprimer l'action de *faire* : en eſpagnol, *hazimiento*, tiré de *hazer*, faire, ſignifie *action*. Cette eſpece de confuſion m'a fait ſoupçonner que les verbes latins *agere* & *facere* (agir & faire), avoient une origine commune, & qu'ils venoient également de l'oriental *hoze*, *haſa*, conſervé dans l'eſpagnol *hazer*, qui ſignifie *faire* comme le mot oriental, & qui donne à la premiere perſonne du préſent de l'indicatif, *hago*, comme l'*ago* des Latins, j'*agis*. *Agere* & *facere* ne different que par l'aſpiration ſupprimée dans le premier mot, & changée en *f* dans le ſecond, ainſi que par la converſion de *ſ* ou *z* en *q* ou en *c*, changemens très-naturels & très-ordinaires. L'oriental *haſa* eſt, ſelon M. de Gebelin, un dérivé du primitif *hozz*, *hezz*, qui ſignifie *fort*, *puiſſant*. Cet habile Etymologiſte dérive le verbe *agere* de la racine *ac*, *ag*, qui ſignifie *aigu*, *pointu*.

Adoucir, *Mitiger*, *Modérer*, *Tempérer*.

Adoucir, lat. *edulcare*, (de *dulcis*), rendre *doux* ; racine celte, *dol*, *tol*, qui ſignifie *raboter*, *applanir*, *polir*, *adoucir*. Ainſi l'idée primitive du mot, c'eſt de corriger la rudeſſe, les inégalités, les aſpérités d'une choſe ; mais ſes applications ſe ſont étendues ſur tout ce qui eſt aigre, amer, ardent, âcre, violent, &c. au figuré

figuré comme au propre. Ainſi on *adoucit* l'aigreur du caractere, l'amertume de la douleur, la violence des paſſions, &c. tout comme les acides, l'âcreté des humeurs, l'eau de la mer, le chaud, le froid, &c. Ce verbe eſt comme le genre à l'égard des autres.

Mitiger, lat. *mitigare* (de *mitis*), rendre *mûr*, bon, doux; rac. *mit*, mot qui a le même ſens, celui de bon à *manger*. On ne *mitige* que ce qui eſt auſtere, âpre, acerbe, comme les fruits verds: auſſi ce mot n'indique-t-il, dans ſes applications morales, que des qualités ſemblables, l'auſtérité de la regle, la rigidité d'une loi, la ſévérité d'une peine. Il n'eſt pas en uſage au propre.

Modérer, lat. *moderari* (de *modus*), réduire dans certaines bornes; rac. *mod*, *mad*, *met*, borne, meſure, regle. On *modere* ce qui ſort des juſtes bornes; on le ramene à la meſure de la *modération*; on le *modifie* pour le mettre dans un juſte *milieu*.

Tempérer, lat. *temperare*, réduire ou affoiblir l'activité, l'action; rac. le celte *tal*, *tar*, eau; oriental *tabho*, plongé dans l'eau; d'où *tep*, tiede. *Tremper* vient de la même ſource; & c'eſt proprement l'action de *tremper*, *détremper*, que le mot *tempérer* indique. On *tempere* une choſe par ſon contraire.

Le propre d'*adoucir* eſt de corriger toute qualité déſagréable au goût: celui de *mitiger*, eſt de corriger l'auſtérité ou autre qualité analogue: celui de *modérer*, eſt de corriger ou plutôt de ſupprimer l'excès: celui de *tempérer*, eſt de corriger ou de diminuer la force pour affoiblir l'effet.

Tous les moyens contraires à la qualité vicieuſe, *adouciſſent* : les modifications, les amendemens, la réforme *mitigent* : le frein, la regle, la puiſſance, le temps *moderent* : les contraires, leur mélange, les contre-poids, les contre-forces *tempèrent*.

Vous *adouciſſez* l'amertume de la douleur par l'expreſſion naïve de cette ſenſibilité vraie, que le cœur du malheureux préfere au ſecours même. Vous *mitigez* l'auſtérité d'un Inſtitut par des diſpenſes, qui le mettent plus à la portée de l'humanité. Vous *modérez* la paſſion d'un homme aveuglé, par une attention délicate à lui montrer l'objet tel qu'il eſt, tout autre qu'il ne le voit. Vous *tempérez* l'éclat de la gloire par la modeſtie qui la fait ſupporter.

Une choſe *adoucie* change de qualité : l'humeur *adoucie* par l'éducation perd ſa rudeſſe, comme l'acide *adouci* par le ſucre perd ſon aigreur. La choſe *mitigée* change de valeur & de forme : la véritable doctrine d'Epicure, quoiqu'en apparence ſi éloignée du Stoïciſme, n'eſt, dans le fond, qu'un Stoïciſme *mitigé*. La choſe *modérée* a changé de meſure ou de degrés : les paſſions ardentes ſe *moderent* inſenſiblement à meſure qu'on s'éloigne de la jeuneſſe, comme les feux du jour à meſure qu'on s'éloigne de la ligne. Une choſe *tempérée* change d'influence & d'effet : les maux de la vie ſont ſi bien *tempérés* par les jouiſſances, qu'ils ne nous en dégoûtent pas.

On *adoucit* plus ou moins, trop peu ou trop, & juſqu'à dénaturer la choſe : une boiſſon piquante peut être *adoucie* juſqu'à devenir fade. On *mitige* juſqu'à un certain point, juſqu'au point

de la bonté, tel que celui de la maturité des fruits : une regle *adoucie* juſqu'à devenir trop commode, ſeroit relâchée & non *mitigée*. On *modere* juſqu'à un point donné, juſqu'à mettre la choſe dans un juſte milieu : une économie réduite à la parcimonie n'eſt plus une dépenſe *modérée*. On *tempere* la choſe tant qu'elle ne perd pas ſon influence marquée : le plaiſir n'eſt pas *tempéré* par la peine, lorſque la peine nous y rend inſenſibles ; il eſt abſorbé.

L'Abbé de Rancé, ſuivant l'eſprit auſtere de ſon Inſtitut, s'élevoit avec force contre les *mitigations* : il ne ſongeoit donc pas que ce mot marque le point de la perfection ou l'*adouciſſement* réduit aux termes de la modération, au juſte milieu. Il ne ſongeoit pas que la charité, bénigne, ſelon St. Paul, patiente, indulgente, équitable, admet de ſaints *tempéramens*.

L'Abbé Girard a comparé enſemble *adoucir* & *mitiger*, mais appliqués ſeulement aux regles religieuſes, & ſans nous en donner les notions générales qui conviennent aux différentes manieres de les employer.

Selon lui, *adoucir*, c'eſt diminuer la rigueur de la regle par des diſpenſes ou des tolérances, dans des choſes paſſageres & particulieres, effet de la bonté & de la facilité du Supérieur : & *mitiger*, la diminuer par la réforme des points rudes ou trop difficiles, au moyen d'une conſtitution conſtante, & en vertu d'une convention de tous les membres du corps. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'une regle s'*adoucit* par toute eſpece de *modération* & de *tempérament*, quelle qu'en ſoit la cauſe ; & qu'elle eſt *mitigée*, lorſqu'elle eſt *adou-*

cie, ſuivant les formes régulieres, par l'autorité compétente. Ainſi l'on appelle Ordres *mitigés*, ceux dont la regle primitive a été *adoucie* par une regle nouvelle.

Adverbes comparés avec les *phraſes adverbiales.*

M. Beauzée a cherché, dans ſes Synonymes & dans l'Encyclopédie, la différence de l'*adverbe* & de la *phraſe adverbiale* : je ſuivrai ſon exemple ; & j'ajouterai mes obſervations aux ſiennes.

L'*adverbe* eſt un mot joint au verbe, ſelon ſa valeur ſenſible, & l'opinion générale facile à juſtifier. L'*adverbe*, dit du Marſais, vaut autant qu'une prépoſition & un nom ou un mot avec ſon complément ; c'eſt ce qui fait la *phraſe adverbiale. Sagement*, *adverbe*, vaut autant que *avec ſageſſe*, *phraſe adverbiale.*

M. Beauzée obſerve que l'*adverbe* n'eſt qu'un équivalent analytique & purement grammatical de la *phraſe adverbiale.* L'égalité, ajoute-t-il, n'eſt pas entre eux ſi abſolue, la ſynonymie ſi parfaite, que leur différence ne ſoit que dans les ſons, & que le choix en ſoit arbitraire quant au ſens ; car les langues ont un éloignement naturel pour une ſynonymie qui n'enrichiroit l'idiome que de ſons inutiles à la juſteſſe & à la clarté du diſcours.

Cependant, ſi la *phraſe adverbiale* n'eſt que la définition & l'explication de l'*adverbe*, il ne peut y avoir entre l'un & l'autre aucune différence de ſens ; & la *phraſe adverbiale* ne ſe diſtinguera de l'*adverbe* qu'en ce qu'elle développera le ſens que renferme le mot. Ce mot abrégera

la phraſe, & aura ſon utilité. Cette réflexion aideroit à notre juſtification, ſi nous ne parvenions pas à trouver d'autre différence entre l'*adverbe* & la *phraſe adverbiale*.

Tâchons d'abord de fixer la valeur de la terminaiſon ordinaire de nos adverbes, *ment*. L'Abbé Regnier, dans ſa Grammaire, a prétendu que *ment*, tout de même que le latin *ter*, l'allemand *lich*, l'anglois *ly*, deſinences des adverbes de ces Langues, ſont inſignifiatifs. D'abord les exemples étrangers ne prouveroient rien à l'égard de notre Langue; s'ils prouvent quelque choſe, c'eſt notre ignorance ſur ces Langues. Mais le latin *ter* ſignifie *étendue*, *force*, *fin* ou *borne*; & par-là il devient propre à déſigner l'extenſion, la force nouvelle, la ſuite & la borne que l'adverbe met à l'action du verbe. L'allemand *lich* ſignifie *ſemblable*, *ſimilitude*, *pareil*; & il exprime bien, dans l'*adverbe*, le rapport, la forme, l'aſpect particulier ajouté au verbe. L'anglois *ly* eſt le verbe *lye*, être; & il indique fort à propos, dans l'adverbe, une maniere particuliere d'être ou d'être agiſſant, ſelon la valeur du verbe.

Quoiqu'il en ſoit de ces explications, qu'on eſt libre d'admettre ou de rejeter, il ſuffit d'établir la valeur de la terminaiſon françoiſe. Ménage juge que *ment* eſt l'ablatif latin *mente* uni à l'adjectif. Ovide dit, *forti mente*; l'Auteur de la Thébaïde, *honeſtâ mente*; Valerius Flaccus, *magnâ mente*; Tibulle, *tacitâ mente*, &c. Les Langues qui tiennent le plus au latin ont cette terminaiſon adverbiale. Les Eſpagnols, ſelon la remarque de l'Abbé de Veyrac dans les Hiſpa-

niſmes de ſa Grammaire Eſpagnole, lorſqu'ils ont deux adverbes à mettre de ſuite, n'appliquent qu'au dernier la terminaiſon *mente*, *ſegura y libremente*, (sûrement & librement), *blanda y tiernemente*, (agréablement & tendrement), &c. Voyez les preuves de M. Beauzée plus étendues dans l'Encyclopédie.

Le latin *mens* ſignifie eſprit, ame, intelligence, penſée, deſſein, intention &c. : mais il ne faut pas borner à ce ſens rigoureux la valeur de la terminaiſon adverbiale *ment*, *mente*. MM. Beauzée & le Beau ont fort bien remarqué les rapports des terminaiſons *men*, *mentum*, *ment*, avec le verbe *mineo*, paroître, ſe *montrer*, & qui tient à la même racine que *moneo*, montrer, avertir. *Men*, dit M. de Gebelin, eſt la nazale du grec & de l'oriental *ma*, qui ſignifie choſe, ce qui; d'où la terminaiſon grecque *ma*, & le latin *men*. *Mon*, *mentum*, déſigne la cauſe, ce qui fait qu'une choſe eſt ce qu'elle eſt. En général *man*, *mon*, *men*, annonce ce qui eſt grand, élevé, ſenſible, apparent, diſtingué; ou ce qui ſert à diſtinguer, à déſigner, à montrer, à faire voir la *main* comme l'eſprit, la *maniere* ou façon d'agir comme la penſée, &c. Le propre de la terminaiſon adverbiale eſt de marquer, de diſtinguer, d'expliquer la *maniere*, la façon particuliere d'être ou d'agir du verbe. Ainſi tous les Vocabuliſtes expliquent par le mot de *maniere*, la valeur propre de la plupart des adverbes terminés en *ment*; *prudemment*, d'une maniere prudente; *naïvement*, d'une maniere naïve; *régulièrement*, d'une façon réguliere, &c.

Le Lecteur nous pardonnera cette longue expli-

cation, qui ne facilite l'intelligence à une multitude de mots semblables et aussi faciles à entendre que nous cherchons.

L'adverbe exprime donc la façon particulière d'agir du verbe, ou une autre façon de cette action. L'adverbe est au verbe ce que l'adjectif est au substantif : le premier est une modification du verbe, comme l'autre l'est du nom : & de même que ce dernier indique l'espèce particulière sous laquelle l'objet doit être considéré dans le discours, le premier distingue l'espèce particulière d'action que le verbe laisse en proie aux déterminations. Ainsi l'*adverbe* exprime une modification, une qualification constante, qui, en donnant au verbe un sens particulier, se confond en quelque sorte avec lui, & s'étend avec lui sur toute la durée de l'action : au lieu que la *phraſe adverbiale* n'exprime qu'une circonstance particulière de l'action, & n'embrasse pas toute l'étendue. L'*adverbe* spécifie, caractérise la nature de l'action ; la *phraſe adverbiale* n'en indique qu'une modification passagère, un accident particulier. Un homme qui s'est conduit *ſagement*, a été sage dans toute sa conduite ; sa conduite a été sage : un homme qui s'est conduit *avec ſageſſe* a mis *de la ſageſſe* dans sa conduite ; il a de la sagesse. La *phraſe adverbiale* n'emporte qu'un rapport, une influence quelconque : l'*adverbe* emporte une influence continue, un concours soutenu.

C'est sans doute ce qui a porté M. Beauzée à croire que, quand il s'agit de mettre un acte en opposition avec l'habitude, l'*adverbe* est plus propre à marquer l'habitude, & la *phraſe adverbiale*

à indiquer l'acte, comme dans ces phraſes : *Un homme qui ſe conduit* ſagement, *ne peut pas ſe promettre que toutes ſes actions ſeront faites* avec ſageſſe. *Un Auteur qui n'écrit pas* élégamment, *peut toutefois de temps en temps rendre des penſées* avec élégance. *Réſiſtez* avec courage *à cette tentation, & ſuivez toujours* courageuſement *le chemin de la vertu. La fineſſe, la méchanceté même peuvent quelquefois s'énoncer* avec naïveté; *mais il n'eſt donné qu'à la candeur & à la ſimplicité de parler toujours* naïvement. Si ce n'eſt pas préciſément l'habitude qu'annonce l'*adverbe*, il eſt du moins fort propre à la déſigner, puiſqu'il marque une influence forte & conſtante qui ſuit le verbe dans tout le cours de l'action, & imprime à l'action un caractere diſtinctif.

Je dois encore remarquer que la terminaiſon *ment*, priſe dans ſa généralité, attire à ſoi & affecte les ſens ou rapports particuliers des différentes prépoſitions par leſquelles l'*adverbe* ſe convertit en *phraſe adverbiale.* Ainſi, par exemple, les *adverbes prudemment, vainement, doucement, légérement, lentement, nuitamment, &c.* correſpondent, équivalent aux *phraſes adverbiales avec prudence, en vain, par douceur, à la légere, en ſecret, pendant la nuit, &c.* La terminaiſon *ment* fait donc également l'office & prend indifféremment la valeur propre de chacune de ces prépoſitions, *avec, en, par, à, dans, &c.* qui toutes expriment des rapports divers de concomitance, de cauſe, de temps, & autres circonſtances. L'*adverbe* a donc en ſoi la propriété de les déſigner tous, mais vaguement.

Je terminerai cet article par un avis très-juſte

de M. Beauzée. » Ceci n'eſt qu'une conjecture » générale, aſſez bien vérifiée par les exemples, » & peut-être ſeroit-il bien aiſé d'en raſſembler » beaucoup d'autres ; mais il n'eſt pas impoſſible » que, dans le détail des cas particuliers, on ren- » contre d'autres différences entre l'*adverbe* & » la *phraſe adverbiale*. Ces différences peuvent » très-bien dépendre de celles des prépoſitions qui » entrent dans la *phraſe adverbiale* «. Voyez nos articles *Aveuglément, à l'aveugle ; Effectivement, en effet ; Entiérement, en entier ; Légérement, à la légere*, &c.

Affecter, ſe Piquer.

SELON M. l'Abbé Girard, *affecter* ſe dit des habitudes du corps, telles que la maniere de parler, de marcher, de s'habiller, le ton, les airs & les façons : *ſe piquer* ſe dit des qualités de l'ame, ſoit celles de l'eſprit ou du cœur ; ainſi que des talens naturels ou acquis, tels que l'eſprit, le goût, l'équité, l'adreſſe, la beauté, le chant.

Je conviens qu'*affecter* ſe dit des habitudes du corps, des manieres ; mais j'ajoute qu'il ſe dit des qualités de l'ame, des talens, &c.

L'affectation, dit l'Auteur lui-même dans un autre article, a pour objet les penſées, les ſentimens & le goût dont on veut faire parade. On n'eſt jamais ſi ridicule, dit la Rochefoucault, par les qualités que l'on a, que par celles que l'on *affecte* d'avoir. Il y a, dit Fléchier, un certain âge où il faut *affecter* d'être ſage, de peur de paſſer pour ridicule, &c.

Je dirai même que l'*affectation* des manieres eſt l'affectation de quelque qualité ou talent, &c. La petite maîtreſſe qui *affecte* une démarche vive, *affecte* vraiment la vivacité. La prude qui *affecte* un air ſévere, *affecte* la ſévérité. Le pédant qui *affecte* de grands mots, *affecte* le ſçavoir, &c. *Affecter* certaines manieres, c'eſt jouer des qualités quelconques ; *affecter* des qualités, c'eſt en faire parade. Les qualités s'*affectent* par les manieres.

Dans l'une & l'autre acception, *affecter* n'eſt point ſynonyme de *ſe piquer*. Avoir fort à cœur une prétention, c'eſt *ſe piquer* : manifeſter ou décéler la prétention par des manieres recherchées, étudiées, ſingulieres, habituelles, choquantes, c'eſt *affecter*. On *ſe pique* en ſoi ; on *affecte* au dehors. Celui qui *ſe pique* d'avoir une qualité, a telle opinion de lui-même ; celui qui l'*affecte*, veut vous donner de lui telle opinion. Le premier croit être tel ; le ſecond veut le paroître. Qui *ſe pique* d'une choſe, s'en fait un point d'honneur, en fait profeſſion, en fait une affaire de vanité & une montre ridicule.

Il arrive ſans doute que ces deux ſentimens ſe trouvent réunis, mais ils n'en ſont pas moins différens ; & jamais ils ne ſeront indifféremment employés l'un pour l'autre. Ainſi on *ſe pique* & on *affecte* tout enſemble : on *ſe pique* auſſi ſans s'*affecter* & on s'*affecte* ſans *ſe piquer*.

Vous *vous piquez* d'être homme d'honneur, & vous ne l'*affectez* pas, vous ne l'affichez pas, vous n'en faites pas gloire. L'hypocrite *affecte* les vertus de l'homme de bien ; & certes il ne *ſe pique* pas de les avoir, à moins qu'abuſivement

on ne veuille dire qu'il a l'air de s'*en piquer*, ou qu'il agit comme s'il s'*en piquoit*.

Il vaut peut-être mieux ne *ſe piquer* jamais de rien. Un galant homme, dit Paſcal, ne s'*en fait jamais accroire, parce qu'il ne ſe pique de rien*. A *ſe piquer*, on riſque de s'en faire accroire, & même de ſe glorifier. C'eſt toujours un vice que d'*affecter* une qualité, ſoit qu'on l'ait, ſoit qu'on ne l'ait pas : dans ce dernier cas, c'eſt hypocriſie ; dans l'autre, il en eſt de cette *affectation* comme de l'affectation d'eſprit, *celui qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a*. Celui qui *ſe pique* d'une choſe, trahit facilement ſa prétention pour peu qu'elle ſoit compromiſe : celui qui l'*affecte*, ne la trahit pas, il la montre ſans qu'elle ſoit provoquée.

On voit & on dit qu'un homme *ſe pique* d'une choſe, lorſqu'il eſt ſi ſenſible, ſi ſuſceptible, ſi délicat ſur cet article, qu'il *ſe pique* même du mot, du trait le plus léger qui lui fait ſoupçonner, imaginer qu'on n'a pas de lui la même opinion ; & qu'il ſe défend ou défend ſa prétention avec un emportement, une ardeur, un air, un ton, des manieres qui décelent toute l'opinion qu'il a de lui-même & toute l'attache qu'il a pour cette opinion. Mais quand il en viendroit juſqu'à ſe glorifier, tous ces dehors, tous ces ſignes, tout cet éclat ne ſont pas l'*affectation* : l'*affectation* eſt réfléchie, étudiée, concertée, [illegible], volontaire, artificielle, [illegible].

Comme le mot *piquer* annonce une vive impreſſion, une ſenſation [illegible], [illegible] d'honneur, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

d'émulation ; & enſuite *ſe piquer d'honneur*, *de probité*, *de franchiſe*, &c.

Cette remarque ſuffit pour faire ſentir toute la force de la locution, & combien ſon idée eſt éloignée de l'idée propre du mot *affecter*, qui ſignifie s'éloigner du naturel, montrer trop d'art, charger ſes manieres, s'étaler ou s'afficher avec complaiſance, &c.

Affranchir, *Délivrer.*

» ON *affranchit*, dit l'Abbé Girard, un eſclave » qui eſt à ſoi : on *délivre* un eſclave qu'on tire des » mains de l'ennemi «. Pourquoi ? » Dans le ſens » figuré, ajoute-t-il, on s'*affranchit* des ſervitudes » du cérémonial, des craintes puériles, des pré- » jugés populaires ; on ſe *délivre* des incommodes, » des curieux, des cenſeurs «. Par quelle raiſon ?

Il eſt dit dans l'Encyclopédie, qu'*affranchir* marque plus d'efforts que d'adreſſe ; & *délivrer*, plus d'adreſſe que d'efforts. Sur quel fondement ?

Ne nous bornons pas à de ſimples allégations, qui n'inſtruiſent point tant qu'elles ne ſont pas juſtifiées.

Affranchir eſt, à la lettre, donner la franchiſe ; & *délivrer*, rendre la liberté. Cette liberté eſt la liberté naturelle qui embraſſe tous les genres de facultés & de jouiſſances : la franchiſe eſt une eſpece de liberté particuliere ; c'eſt une immunité, une exemption, &c. La *franchiſe* eſt oppoſée à la *ſervitude* ; la *liberté* l'eſt à toute ſorte de *gêne*. Voy. *Liberté*, *Franchiſe*.

Ainſi, 1°. on *affranchit* proprement de la ſervitude, du joug : on *délivre* du mal, d'une peine quelconque.

On *affranchit* une terre d'une redevance, d'une charge, de toutes servitudes dont elle étoit grevée. On *délivre* un pays d'ennemis, de brigands, de tout ce qui lui est nuisible.

On *affranchit* d'une dîme, d'un droit, d'un droit, d'un impôt, d'un engagement, d'une servitude qui nous rendoit moins libres, ou moins d'un poids, d'un fardeau, d'une charge, d'un embarras, d'une entrave, d'un mal, enfin de tout ce qui nuisoit à la liberté naturelle.

L'étiquette du cérémonial, *les maximes gothiques, les préjugés populaires* nous asservissent : & voilà pourquoi on s'en *affranchit* ; le sot & le sage s'en affranchissent, l'homme fort s'en *affranchit*. Les importuns, les curieux, les censeurs nous incommodent, & voilà pourquoi on s'en *délivre* : le débonnaire les souffre, l'homme indépendant s'en *délivre*.

2°. Le mot d'*affranchir* désigne un acte d'autorité, de puissance, &c. ; car il faut une puissance pour briser le joug que la puissance impose. *Délivrer* ne demande qu'une voie de fait, un acte tel quel, sans idée accessoire ; car on *délivre* par toutes sortes de moyens.

C'est pourquoi vous *affranchissez* votre esclave ; il étoit à vous ; vous étiez le maître de retenir sa liberté ou de la lui remettre : & c'est pourquoi vous *délivrez* l'esclave d'autrui ; il a son maître, il faut l'enlever ou le racheter.

L'Ordre religieux de la Rédemption *délivre* les Captifs, en payant leur rançon aux pirates. Des Seigneurs du Nord *affranchissent* du joug de la glebe leurs Payſans, en uſant de leur pouvoir & de leur raiſon.

3°. On *affranchit* d'un état habituel ; on

délivre quelquefois que d'une peine paſſagere. On dit, l'*affranchiſſement des ſerfs*, & *la délivrance des priſonniers*. La ſervitude étoit la condition propre du ſerf ; la captivité, une poſition accidentelle du priſonnier.

Le Baptême nous *affranchit* du premier lien du péché : la Grace nous *délivre* de la tentation. Dans le premier cas, il y a changement de condition, & dans le ſecond, changement de ſituation.

Le Lecteur trouvera ces différences plus ou moins marquées dans les applications ordinaires de ces mots, comme dans les exemples ſuivans.

Les Américains ſe ſont *affranchis* de la domination Angloiſe ; ils cherchent à ſe *délivrer* des craintes de l'anarchie ou de la ſervitude : il eſt ſouvent moins difficile d'être libre, que de ſçavoir l'être.

La grandeur n'*affranchit* de quelques devoirs, que pour en impoſer de plus grands. La fauſſe politique ne vous *délivre* d'un embarras, qu'en vous jetant dans un autre.

Quand on *affranchit* les peuples d'un impôt déſordonné, on le *délivre* d'une perception vexatoire.

Une claſſe de Citoyens eſt *affranchie* d'un tribut ; elle croit être *délivrée* d'un fardeau : mais le fardeau retombe ſur elle, beaucoup plus peſant. Le pauvre ne paye jamais que des deniers du riche.

Vous voyez beaucoup de parens preſſés de ſe *délivrer* de leurs filles comme d'une charge : tout leur embarras eſt de trouver des maris à bon marché ; il s'en trouve, & ils croient avoir ſatisfait à tous leurs devoirs, lorſqu'ils ont conduit à l'autel leurs victimes parées de fleurs. La grande joie de la plupart des jeunes perſonnes, quand elles ſe marient, c'eſt d'être *affranchies* de la

tutelle maternelle, & d'*être*, comme elles diſent, leurs *maîtreſſes* : malheureuſes, ſi leurs maris ſont des tyrans ! malheureuſes, s'ils ne ſont pas leurs tuteurs !

En ſe *délivrant* d'un cenſeur, on ne s'*affranchit* pas de la cenſure.

La proſpérité nous *délivre* de quelque miſere; mais rien ne nous *affranchit* des miſeres de la vie.

Celui qui s'*affranchit* de ſon devoir, ſe *délivre* de l'importunité d'un ami utile, pour ſe livrer aux careſſes d'un perfide ennemi.

Chacun a ſa paſſion dominante qui naît de ſa conſtitution & détermine ſon caractere : on ſe *délivrera* peut-être de ſes tourmens ; on ne s'*affranchira* jamais de ſon empire.

Affres, Tranſes, Angoiſſes.

Eh ! n'abandonnons pas des mots auſſi énergiques que celui d'*affres*, qui peint ſi bien tout à la fois les frémiſſemens & les friſſons, les terreurs & l'effroi, les efforts & le déſeſpoir du malheureux frappé de toutes les horreurs d'une mort préſente, éprouvant ſes plus cruels ravages, & raſſemblant les reſtes d'une vie épuiſée pour échapper à ſa fureur : car c'eſt-là l'image que ce mot nous retrace. Il eſt formé du ſon dur, rude, roulant, déchirant, *fr*, qui, dans toutes les Langues, déſigne le grand bruit, le fracas, les objets rompus, fracaſſés, tout ce qui met les fibres dans une forte agitation. De là les mots *frémiſſement*, *friſſon*, *frayeur*, *effroi*, *affreux*, *&c.* dont les *affres*, proprement appliquées à la mort,

mais applicables à des frayeurs & à des douleurs mortelles, raſſemblent ou rappellent les idées. Ce mot a une expreſſion ſi forte & ſi pleine, qu'il ſemble ſe refuſer aux épithetes propres à augmenter la valeur des ſubſtantifs. On ne dit pas de *grandes affres*, comme on dit, de grandes *tranſes*, de grandes *angoiſſes*.

Pourquoi des Poëtes, des Orateurs, des Ecrivains faits pour conſerver & multiplier les richeſſes de la Langue, négligent-ils d'animer leurs tableaux par des mots qui tout ſeuls forment de grandes images, & des images qui ſe gravent profondément dans l'eſprit? N'oſent-ils donc ſçavoir ce qu'ignorent ceux qu'ils doivent inſtruire & guider? Pourquoi étudions-nous ſi peu notre Langue; & pourquoi laiſſons-nous l'ignorance arbitre ſuprême des mots?

Ménage prétend que nous avons reçu le mot *tranſe* des Anglois, qui appellent *tranſe* une grande peur. Pourquoi les Anglois, à qui la conquête a porté tant de mots françois, conſacrés même par leur légiſlation, n'auroient-ils pas plutôt reçu de nous celui-là? *Tranſe* eſt formé, comme *tranſi*, de *trans*, à travers, par-delà, & de *ire*, *eo*, aller; & il exprime l'idée de percer, pénétrer, ſaiſir, &c. La *tranſe* eſt l'effet qu'une grande peur produit ſur l'eſprit, comme le grand froid ſur le corps: on eſt *tranſi* de peur, comme on l'eſt de froid, lorſque la peur nous ſaiſit de maniere à nous faire trembler, à émouſſer nos ſens, à éteindre notre activité, à nous glacer. Comme ce mot convient pour exprimer la criſe de la mort! mais il ne nous en retrace pas, & avec des couleurs auſſi fortes que celui d'*affres*, toutes les horreurs & la ſcene entiere. Auſſi ſert-il ſouvent à déſigner l'état

aſſez

aſſez [illegible]
d'un [illegible]
Angoiſſes [illegible]
voir dans [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
&c, *&c*, *&c* [illegible]
colere. [illegible]
on diſoit [illegible]
ner, [illegible]
Grecs [illegible]
peine, [illegible]
xiete, [illegible]
la [illegible]
raire ſur [illegible]
négligé [illegible]
» ſubſiſte [illegible]
» ne ſont pas [illegible]
angoiſſes [illegible]
core dans [illegible]
qu'Abe [illegible]
de joie, [illegible]
douleur [illegible]
& par [illegible]
dernier : [illegible]
paſſage [illegible]
angoiſſes, [illegible]
de reſſemblance [illegible]
tefois avec [illegible]
ple, que [illegible]

Reſumons. Les [illegible], *goiſſes*, ſont de [illegible] friſſons, le déſordre & l'anéantiſſement [illegible]

des ſens & des idées, les geſtes égarés d'une horreur invincible qui écarte un objet, les ſoubreſauts de l'effroi & de la douleur qui raniment la Nature défaillante & l'épuiſent, annoncent & caractériſent *les affres* : l'aſpect & la viſion d'un objet affreux, le ſentiment profond & du danger & de la douleur, la grandeur du mal avec la foibleſſe du ſujet, les produiſent. Un tremblement univerſel, une ſtupeur imbécille, la rigidité des fibres, l'inertie des facultés de l'ame, & des ſens engourdis ou glacés, ſont les ſymptômes & les ſignes propres des *tranſes* : la grande appréhenſion d'un mal prochain, un preſſentiment impérieux, la préoccupation d'une imagination vive, alliée avec un cœur & un eſprit foible, les cauſent. L'oppreſſion, la ſuffocation ou l'étouffement, les palpitations de cœur, les agitations exceſſives, marquent & diſtinguent *les angoiſſes* : le beſoin dévorant, la néceſſité urgente, l'exceſſive inquiétude qui voit le mal ſans les reſſources, tout ce qui ſerre fortement un cœur déjà gros, les entraînent.

Agriculteur, Cultivateur, Colon.

Col, racine celtique, déſigne l'action de couper, l'inſtrument qui coupe, la culture qui coupe, diviſe, ſillonne, creuſe la terre. De là le latin *colere*, ſource de ces trois mots, lequel, comme tous les mots ſimples & primitifs, s'eſt prêté à différentes acceptions. Ces différentes acceptions nous aideront à fixer le ſens particulier de chacun de ces ſynonymes.

Colere ſignifie, au figuré, rendre une ſorte de

culte, honorer, chérir, s'attacher, s'appliquer, se vouer : c'eſt dans ce ſens qu'on dit *cultiver* les perſonnes, les Sciences. Cette idée eſt exprimée par *cultor agri*, qui cultive, aime, protége, honore le laboureur, le travail de ſes mains, la culture de la terre, *ager*, *terre*, terre en labour ou en labour. Ce mot, quoique utile, manque dans les Dictionnaires ; ce qui prouve qu'il a été long-temps étranger aux Gens de Lettres.

Colere ſignifie au propre *cultiver* la terre, la travailler ; de là *Cultivateur*, mot qui, par ſa terminaiſon, deſigne celui qui fait, aime une telle action, un tel genre d'action. Le *Cultivateur* eſt adonné à la *cultivation*. Les nouveaux Dictionnaires ont adopté ce mot. Vous ne trouverez ni *Agriculteur* ni *Cultivateur* dans les ouvrages littéraires du dernier ſiecle, pas même dans le Télémaque, où les *Laboureurs* ſont ſi ſouvent & ſi fortement recommandés.

Colere ſignifie auſſi *habiter* : c'eſt pourquoi on appelle *Colons* ceux qui vont s'établir dans un autre pays, & fonder une *colonie*. *Colon* eſt le participe *colens*, transformé en ſubſtantif ; c'eſt le mot ſimple qui prend par conſéquent toute la valeur du verbe : il eſt comme le terme générique à l'égard de *Cultivateur* & d'*Agriculteur*. Mais ces deux ſont une claſſe particuliere, c'eſt à dire qu'ils forment : parce que l'*Agriculteur* & le *Cultivateur* ſe diſtinguent [illegible] par la richeſſe, par l'étendue [illegible] ou des entreprises. [illegible] cet établiſſement [illegible] riches ſont [illegible] mêmes [illegible]

celle du *payſan*, du payſan attaché à la terre; de l'habitant ou de l'homme de la terre.

Ainſi, ſuivant la valeur propre des termes; l'*Agriculteur* cultive l'agriculture; le *Cultivateur*, la terre; le *Colon*, le pays. Le premier profeſſe l'art en amateur, c'eſt ſon goût & ſon talent; le ſecond l'exerce en entrèpreneur, c'eſt ſon travail & ſon état; le dernier le pratique en homme de la glebe, c'eſt ſa vie. L'*Agriculteur* eſt attaché à l'art, le *Cultivateur* à un domaine, le *Colon* aux champs.

L'*Agriculteur* porte le flambeau devant la charrue; le *Cultivateur* le ſuit, conduiſant & enfonçant vigoureuſement le ſoc; le *Colon* les ſert l'un & l'autre, ou ſe traîne de loin ſur leurs traces.

Les *Agriculteurs* forment, dans l'ordre des Sciences, une claſſe particuliere de Philoſophes. Les *Cultivateurs* forment, dans l'ordre de la Société, une claſſe particuliere de citoyens ou de coopérateurs à la choſe publique. Les *Colons* forment, dans l'ordre de la culture, une claſſe particuliere de ruricolès.

Quand il s'agira d'eſtimer la population des campagnes, nous dirons que la France a quatre millions de *Colons*. Lorſque nous traiterons de la profeſſion & des travaux de la culture, nous appellerons ce peuple du nom générique de *Cultivateur*; & cette dénomination embraſſera également les gros fermiers, les gros entrepreneurs de culture, & les métayers, les ſimples ouvriers, les petits *Colons*. Lorſqu'il s'agira de conſidérer l'Agriculture comme un art ſçavant, qui tient d'un côté aux Sciences phyſiques & de l'autre aux Sciences morales, nous parlerons d'*Agriculteurs*.

L'économie politique diſtingue les peuples *Agriculteurs* des peuples ou chaſſeurs ou paſteurs ; & la Société civile n'eſt, pour elle, que dans la Société agricole. Le premier *Agriculteur* fut le premier Roi, comme ſeul Roi de la terre (*a*) : il dit, lui, à la terre, *reproduis*, *multiplie* ; & la terre reproduiſit & multiplia.

L'économie civile diſtingue la claſſe des *Cultivateurs* de celle des propriétaires & de la claſſe induſtrieuſe : c'eſt elle qui ouvre les ſources de la terre, & c'eſt la terre qui répand toutes les richeſſes. Les riches *Cultivateurs* ſont ſeuls les riches Etats.

L'économie rurale diſtingue les ſimples *Colons* des forts *Cultivateurs*, & elle les voit à regret fourmiller dans la décadence des empires ſur les ruines de ces derniers. Les pauvres *Colons*, ſans avances, ſans lumiere, ſans reſſource, ſont les Etats pauvres.

Si les Gaules, avant la conquête de Céſar, furent auſſi peuplées que l'eſtime M. Wallace, il faut que leurs peuples cantonnés, comme ils l'étoient, par leur reſpect religieux pour les forêts, euſſent de grands *Agriculteurs*, aſſez habiles pour mettre, comme diſent les Suiſſes, les arpens les uns ſur les autres, plutôt qu'à côté les uns

(*a*) Voilà la différence entre un *Roi des François* & un *Roi de France*. Ces prétendus Rois des Huns, des Goths, des Lombards, & autres Barbares qui n'avoient pas de patrie, n'étoient que des Chefs ou des Généraux militaires. Le *Roi régit* & gouverne ; le Général mene & commande. Point de Roi ſans Etats, point d'Etats ſans agriculture. L'agriculture ſeule vous rend maître d'un pays, y fonde une ſociété, & lui donne un Roi.

des autres ; & que leur gouvernement fût vraiment *agricole*. Mais lorſque la fiſcalité Romaine, qui n'avoit beſoin que de nouveaux noms pour établir de nouveaux impôts, dévaſta ces contrées, elles virent diſparoître les riches *Cultivateurs*, qui, avec de fortes dépenſes & une ſage économie, raviſſent à la terre ſa corne d'abondance. Il n'y reſta que des *Colons*, qui, au rapport de Salvien dans ſon *Traité de la Providence*, chercherent leur ſalut dans la ſervitude ; & trop pauvres & trop foibles pour entretenir une bonne culture, &, par elle, une puiſſance publique, laiſſerent les étrangers & l'Etat en proie à mille eſſaims de Barbares.

A Rome, dans le temps même que la qualité de Citadin n'humilioit plus, celle d'*Agriculteur* étoit encore honorable : le *bon Agriculteur* étoit un excellent homme, un homme (*bonus vir*), un homme de bien ou bon, de cette bonté qui conſtitue la valeur, le mérite propre de l'homme (*a*) : ſi toutefois Rome eut de ces *Cultivateurs* qui, avec un gros attelier de culture, exploitent en pleine indépendance de grands domaines étrangers ou de grandes fermes, moyennant un loyer qui laiſſe les propriétaires libres de vaquer aux ſoins de la choſe publique ; c'eſt ce qui n'a pu arriver que très-tard. Ils donnoient indifféremment le nom de *Colons* à leurs Economes ou Régiſſeurs, à des eſpeces de métayers, aux ſimples ouvriers de culture, tous ou eſclaves ou ſubordonnés, comptables, & dépendans du Maître.

(*a*) *Cato, de Re ruſticâ, c.* 1.

Ais, Planche.

» JE ne connois point de mots plus ſynonymes » que ces deux-là, dit l'Abbé Girard. La diffé- » rence de genre n'en produit aucune dans le » ſens littéral. Tout ce que j'apperçois de propre » à en diſtinguer le caractere, c'eſt, dans le mot » *planche*, une plus grande étendue de ſignifi- » cation, avec un certain rapport au ſervice, qui » fait qu'il a des dérivés, & qu'on s'en ſert » dans un ſens figuré; au lieu que celui d'*ais*, » privé de tout acceſſoire, n'eſt employé que dans » le ſens littéral, & même ſi rarement qu'il pa- » roît vieillir.

» On fait des *ais* de toute ſorte de bois. On » paſſe le ruiſſeau ſur une *planche*: le Baptême » eſt la premiere *planche* qui ſauve l'homme du » naufrage général cauſé par le péché d'Adam; » & la Pénitence eſt la ſeconde *planche* pour le » tirer de ſa chûte particuliere, & le conduire » au port du ſalut. Il eſt plus hardi que ſage, de » faire la *planche* pour les autres.

» Il me ſemble, dit M. Beauzée, que le mot » *planche* déſigne principalement la forme longue » & plane d'un corps; de là vient qu'il y a des » *planches* de cuivre, & qu'en termes de jar- » dinage, on appelle *planche* un eſpace de terre » plus long que large, & ſéparé d'un eſpace pareil » par un ſentier. Le mot d'*ais* ne ſe peut dire » que de *planches* de bois, & il renferme en » outre dans ſa ſignification l'idée ſpéciale d'une » deſtination particuliere.

» Le marchand de bois n'a que des *planches* » dans ſon chantier ; le Menuiſier, le Charpen- » tier, le Relieur, le Doreur, & les autres arti- » ſans qui en ont beſoin, en font des *ais* de » toute eſpece, ſelon l'exigence des cas & des » vûes qu'ils ont à remplir «.

Je n'apperçois point, comme l'Abbé Girard, dans le mot *planche*, un rapport particulier au ſervice ; mais l'uſage en a fait beaucoup d'emplois différens. Ce mot vient de *la*, *lat*, *lan*, *pla*, *plat*, *plan*, étendu, large, plat, plan ; idée que ſes dérivés conſervent dans le celte, le grec, le latin, le françois, &c. Il exprime donc purement & ſimplement une étendue, une ſurface large, plane, unie. C'eſt pourquoi le labourage, la gravure ſe ſont fait *des planches* ; c'eſt pourquoi il y a des *planches* de métal, de papier. M. Beauzée a très-bien ſenti que ce mot déſignoit proprement la forme du corps ; il répond parfaitement au latin *tabula*.

Je n'apperçois point, comme M. Beauzée, dans la ſignification du mot *ais*, l'idée d'une deſtination particuliere ; mais l'uſage lui attache ſouvent cette valeur. Ce mot vient d'*ac*, *ag*, *aſg*, *Ax*, *Aſſ*, qui, en hébreu, en celte, en grec, en latin, &c. déſigne l'action de couper, les inſtrumens propres à couper, les objets coupés. De là le latin *aſſis*, *axis*, *aſſer*, ais : ce mot ſignifie *bois coupé* (car il ne s'applique qu'au bois), & par reſtriction, *bois de ſciage*.

Je remarque que les Relieurs, les Imprimeurs, les Fondeurs, les Vitriers appellent quelquefois, ſans addition, *ais*, des pieces de bois longues, larges & peu épaiſſes, qui leur ſervent à divers

uſages ; ce qui ſous-entend l'idée de ſervice.

Ais eſt donc plutôt le mot propre & générique : la *planche* paroît être une eſpece d'*ais* d'une certaine largeur & d'une certaine longueur ; ſans quoi il faut modifier ce mot par un diminutif, & dire *planchette* ou *petite planche*.

L'*ais*, conſidéré dans ſa largeur, ou employé dans ce ſens pour ſervir par ſa ſurface même, comme dans une table, des tablettes, un plancher, &c. eſt proprement une *planche* ; s'il ne ſert qu'à ſerrer ou contenir, s'il eſt placé de champ, il n'eſt qu'un *ais*. Il me ſemble que c'eſt-là le principal office des *ais* dans les arts que nous venons de nommer. Boileau dit fort bien que des *ais ſerrés* forment la clôture du Chantre dans le chœur : on dit *renfermé entre quatre ais*, pour dire *dans une biere*.

On dit donc faire *la planche*, pour frayer la voie, paſſer un ruiſſeau ſur une *planche*, la *planche* qui ſauve du naufrage ; par la raiſon que, dans tous les cas de cette eſpece, la choſe eſt ſuppoſée avoir une certaine largeur. Il eſt inutile de remarquer qu'on appellera *planche*, un *ais* uni, poli, égal, puiſque cette qualité forme un de ſes traits diſtinctifs ; on dira des *planches neuves*. L'idée de grandeur & de préparation entraînera même celle de bonté & de ſolidité, ſi celle-ci n'eſt détruite par quelque acceſſoire. Il eſt certain qu'on dira plutôt de vieux *ais*, des *ais* minces, pourris, déchirés, que des *ais* neufs, beaux & bons. Ainſi l'on appelle *ais* les débris d'un bateau déchiré. Boileau ne donne aux *ais* que des épithetes de ce genre, par la raiſon que ce mot eſt fort peu uſité. Par

la raiſon encore qu'on n'emploie au figuré que le mot *planche*, & qu'on l'emploie aſſez ſouvent, il paroît, pris au propre, être reçu par préférence dans la Poéſie ou même dans le ſtyle noble. Le Chantre du Lutrin ſemble en avoir ainſi jugé.

Aiſé, *Facile.*

» ILS marquent l'un & l'autre, dit l'Abbé » Girard, ce qui ſe fait ſans peine : mais le pre» mier de ces mots exclut proprement la peine » qui naît des obſtacles & des oppoſitions qu'on » met à la choſe ; & le ſecond exclut la peine » qui naît de l'état même de la choſe. Ainſi » l'on dit que l'entrée eſt *facile*, lorſque per» ſonne n'arrête au paſſage ; & qu'elle eſt *aiſée*, » lorſqu'elle eſt large & commode à paſſer. Par » la raiſon de cette même énergie, on dit d'une » femme qui ne ſe défend pas, qu'elle eſt *facile* ; » & d'un habit qui ne gêne pas, qu'il eſt *aiſé*.

» Il eſt mieux, ce me ſemble, de ſe ſervir du » mot *facile*, en dénommant l'action ; & de » celui d'*aiſé*, en exprimant l'événement de cette » action : de ſorte que je dirois d'un port com» mode, que l'abord en eſt *facile*, & qu'il eſt » *aiſé* d'y aborder «.

Ces diſtinctions ne ſont point exactes. M. Beauzée a fort bien remarqué que la différence tirée des obſtacles naturels ou propres de la choſe, & des obſtacles artificiels ou accidentels, eſt chimérique.

Aiſé vient d'*agere*, agir ; *facile* vient de *facere*, faire, ou plutôt de *fac* ; car l'impératif eſt le mode primitif & le mot radical. *Agir* exprime purement & ſimplement l'action ou la choſe ; *faire* embraſſe le deſſein, l'ouvrage entier. *Facile* ſuppoſe donc une intelligence ; *aiſé* s'arrête à l'opération : celui-ci n'a point d'autres rapports ; l'autre a un rapport particulier avec la puiſſance. La faculté, diſoient les Latins, eſt comme la *facilité* (*a*) ou le pouvoir libre de faire. Une choſe eſt donc *aiſée* en elle-même, quand elle ſe fait ou même quand elle nous laiſſe ſans gêne, au large, à l'aiſe, avec liberté, commodément. Une choſe eſt *facile* par rapport à nous, quand nous pouvons la faire, quand elle eſt *faiſable*, ſans peine, ſans efforts, ſans beaucoup de travail.

On dit qu'un habit eſt *aiſé*, & non pas *facile*, lorſqu'il ne gêne pas.

Un chemin eſt *facile*, lorſqu'on le trouve ſans peine ; lorſqu'on y marche ſans peine, il eſt *aiſé*. *Facile* annonce ; dans la premiere phraſe, une opération de l'eſprit ; dans la ſeconde, *aiſé* ne marque que l'exercice du corps.

Une choſe ne vous paroît pas *facile*, quand vous croyez y voir des difficultés : [illegible], des difficultés, elle n'eſt pas *aiſée*.

Les manieres, les airs, [illegible], c'eſt-à-dire, [illegible] dégagés, [illegible] [illegible] [illegible]

(*a*) Facilitas non [illegible]

Tout eſt *facile* au génie, c'eſt une grande puiſſance : l'habitude rend tout *aiſé*, elle exerce.

On dit qu'un homme n'eſt pas *aiſé*, pour déſigner la rudeſſe, la difficulté de ſon commerce. On dit qu'un homme n'eſt pas *facile*, pour déſigner la réſiſtance de ſon eſprit & de ſon cœur.

Les arts libéraux ne ſont *faciles* que pour le talent ; les arts mécaniques ſont en général aſſez *aiſés* : ainſi l'a établi la Providence, d'un côté, pour donner à un peuple nombreux la *facilité* de vivre ; de l'autre, afin de nous mettre dans l'*aiſance* quant aux choſes uſuelles.

Facile eſt donc plus propre pour exprimer l'opération de l'eſprit & ſes productions ; *aiſé*, pour exprimer l'action ſenſible & le travail des mains.

Un problême eſt *facile* à réſoudre ; une machine eſt *aiſée* à exécuter.

Il eſt *facile* de deviner une énigme, lorſqu'elle eſt bien faite : il eſt *aiſé* de ſortir d'un labyrinthe, quand on en a le fil.

Il eſt ſouvent plus *facile* d'obtenir une grace de quelqu'un, qu'il n'eſt *aiſé* de parvenir juſqu'à lui.

Les principes, les préceptes, les régles d'un art ſont *faciles* ; ſes pratiques, ſes procédés, ſes manipulations ſont *aiſés*.

Un ſtyle, des vers ſont *aiſés*, par l'arrangement des mots & des phraſes ; ils ſont *faciles* par l'arrangement des idées & le naturel des expreſſions : ceux-là ſe liſent bien, ceux-ci coulent de ſource.

Un eſprit *aiſé* s'ouvre, ſe montre, ſe déploie ſans gêne & ſans recherche ; & plus il ſe découvre, plus il plaît, comme dit Boileau : un eſprit *facile* entend, conçoit, comprend, s'explique,

ſe fait entendre ſans travail, ſans effort ; ſes facultés ſont toujours libres, agiſſantes & fécondes. Il eſt ſi *facile* à un homme de tête de lever une difficulté ordinaire, qu'il n'a pas beſoin de la prévoir : il eſt ſi *aiſé* à un homme de main de vaincre une réſiſtance commune, qu'il n'a pas beſoin de s'y préparer.

S'il étoit *aiſé* de frapper les ſoldats de Pompée au viſage, il étoit *facile* de prévoir le ſuccès de la bataille de Pharſale.

Il ſera *facile* d'expliquer une allégorie ; il ſera *aiſé* d'en lever le voile.

Alliance, Ligue, Confédération.

» Les liens de parenté ou d'amitié, dit l'Abbé » Girard, les avantages de la bonne intelligence, » & l'aſſurance des ſecours dans le beſoin pour » ſe maintenir, ſont les motifs ordinaires des *al-* » *liances.* Les *ligues* ont pour but d'abattre un » ennemi commun, ou de ſe défendre contre ſes » attaques. Les *confédérations* ſe terminent à » quelque exploit particulier.

» C'eſt entre les Souverains que les traités » d'*alliance* ont lieu ; on y ſtipule ſans fixer de » terme, dans l'eſpérance ou dans la ſuppoſition » que le temps n'y altérera rien. On admet éga- » lement dans les *ligues* des Souverains & des » particuliers ; elles ne ſont pas cenſées devoir » durer perpétuellement. Il ſemble que les *con-* » *fédérations* ſe forment plus ordinairement entre » des particuliers : elles ne ſubſiſtent que juſqu'à

» l'entiere exécution de l'entrepriſe ; & ſouvent » la trahiſon ou l'indiſcrétion en empêchent les » ſuites «.

Je crains que ces diſtinctions ne ſoient pas aſſez ſenſibles, aſſez fondées, aſſez exactes & complettes, ſur-tout à l'égard de la *conféderation*. Définiſſons les termes ; tirons de leurs définitions leurs différences, & juſtifions-les par l'uſage.

L'*alliance* eſt une union d'amitié & de convenance établie par des traités ſolennels entre deux ou pluſieurs Souverains, des Nations, des Etats, des Puiſſances, pour jouir ou faire jouir leurs ſujets reſpectifs, ſans aucun terme, ou pour un temps limité, d'un avantage commun, d'une communication réciproque de ſervices ou de ſecours. La *ligue* eſt une union de deſſeins & de forces, ou plutôt une jonction formée entre pluſieurs Souverains, des partis, des particuliers puiſſans, par des traités ou par des pactes, des conventions, pour exécuter, par un concours d'opérations, une entrepriſe commune, & en partager le fruit. La *conféderation* eſt une union d'intérêt & d'appui, contractée avec des conventions particulieres, entre des corps, des partis, des villes, de petits Princes, de petits Etats, pour faire enſemble cauſe commune, obtenir le redreſſement de leurs torts, défendre leurs droits ou la choſe publique, par leur intelligence & leur concours, contre l'uſurpation ou l'oppreſſion, tant qu'elle eſt à craindre.

L'*alliance* eſt une union d'*amitié & de convenance* : on ſtipule dans les traités l'*amitié* comme l'*alliance*, & elle eſt fondée ſur des rap-

autres ou forment par eux-mêmes une Loi de bien. La *ligue* est une *union de sûreté* & de *secours* qui a souvent d'un projet, & en règle les bornes que chacun doit porter à l'exécution. La *confédération* est une *union d'intérêt* & d'appui : on craint ensemble, chacun pour soi ; chacun ne peut pas assez pour soi ; on fait corps, pour faire force.

L'*alliance* demande des traités dans toutes les formes du droit ; car elle devient loi ou règle de droit public pour les Souverains ou les Etats qui la contractent. La *ligue* a quelquefois un égal appareil, mais sans avoir par elle-même la stabilité de l'*alliance* : souvent aussi elle ne se traite que par des conventions particulieres, & des engagemens même furtifs, que les parties prennent plutôt sur leur bonne foi réciproque que sur des titres valides. La *confédération* forme plutôt des pactes & des arrangemens particuliers, mais étroits & forts, qui ont plus ou moins de consistance & de durée, suivant son objet & les conjonctures : c'est, pour ainsi dire, un droit particulier que les contractans établissent entre eux, & qui a sa principale force de l'intérêt des uns & des autres.

Dans le style du Droit des Gens, *alliance* a lieu *qu'entre des Souverains* ; [illegible] d'en contracter. La France a [illegible] avec la Suede. L'[illegible] & de l'*Espagne* a [illegible] famille. Les [illegible] aux Rois & [illegible] traiter avec [illegible] ne leur [illegible] çoit [illegible]

avec les Rois de Cappadoce, de Bythinie, d'Egypte, finit par les aſſujettir. La *ligue ſe fait entre des Souverains ou entre des Particuliers puiſſans, ou même entre des Souverains & des Particuliers.* Alexandre VI, Maximilien, Louis XII, s'uniſſent par la *Ligue de Cambrai*, comme s'ils pouvoient reſter unis. Les Croiſades ſont des *Ligues* où les Rois, les Seigneurs, les Prélats, les Particuliers, les femmes, tout ce qui veut librement prendre la croix, trouve à exercer ſa piété ou ſa licence. La *Ligue des Eſclaves* fait trembler Rome. La *Ligue des Gueux* trouble la Flandre. La *Ligue*, la Ligue par excellence, la Ligue de la ſainte union, celle des Guiſes, embraſſe tous les Ordres de l'Etat; Henri III lui-même y eſt enchaîné. La *Confédération ſe forme proprement entre des Particuliers, des Cantons, de petits Etats, &c.* Les Magnats de Pologne ſe lient par des *confédérations*, ſans l'aveu & même contre le gré du Roi. Des *confédérations* jeterent les premiers fondemens de la République des Provinces-Unies. Les Villes Anſéatiques étoient redoutables aux Puiſſances du Nord par leur *confédération.* En Allemagne, les Proteſtans de divers Cantons tâchoient de ſe maintenir par des *confédérations*; d'où ils furent appelés *Eidgnoſſen*, *Confédérés*; & en France, par altération, *Huguenots* (*a*).

(*a*) Ce n'eſt pas le ſeul mot allemand dont, pour le ſupplice des Etymologiſtes, nous ayons perdu la trace. Il en eſt de même du mot *corſin*, *caorſin*, employé dans cette phraſe populaire, *il a été enlevé comme un corſin*: le peuple a pris *corſin* pour un *corps ſaint.* Les plus raiſonnables des Sçavans ont cru que ces marchands Italiens

L'*alliance*

L'*alliance* ſe contracte *ordinairement entre deux ou pluſieurs Puiſſances*. On connoît *la triple alliance*, la *quadruple alliance*. La triple *alliance* s'appelle auſſi la *Ligue d'Ausbourg*. Le nombre des contractans n'eſt borné, qu'autant que l'eſt néceſſairement celui des parties capables de traiter. La *ligue* eſt ordinairement entre *pluſieurs* & même un *très-grand nombre*. Preſque tous les peuples d'Italie ſe réunirent dans la fameuſe *ligue Italique*, qui produiſit la guerre ſociale. L'Electeur de *Brandebourg* & une foule de Princes Proteſtans entrerent dans la *ligue de Smalcalde*. Il en eſt de même de preſque toutes les *ligues* fameuſes. Cependant la Rochelle conclut, ſous Louis XIII, une *ligue* avec l'Angleterre ; mais il n'y avoit pas lieu à l'*alliance*, dès qu'elle n'affectoit pas l'indépendance par ſa rebellion. La *confédération* eſt toujours plus ou moins nombreuſe, car elle eſt le recours de la foibleſſe ; mais à meſure qu'elle devient plus conſidérable, elle ſe rapproche de la *ligue*. *Les confédérations* ſont d'abord des partis, des aſſociations, qui ſe lient enſuite étroitement enſemble, & ſouvent ſe liguent, comme il eſt arrivé aux Griſons, aux Suiſſes, aux Hollandois, & quelquefois, comme ces peuples, reſtent unis en République fédérative.

ſi fameux au treizieme ſiecle par leurs uſures, avoient été ainſi appelés du nom propre d'une famille renommée de Marchands Florentins. Mais le mot de *corſin* ou plutôt *caorſin*, eſt la corruption d'un mot allemand compoſé, qui ſignifie *vendeur d'épices* ; & c'étoit une dénomination commune donnée en Allemagne à ces Marchands Italiens, qui avoient d'abord commencé leur commerce par la vente des épiceries. *Voy. l'Abrégé chronol. de l'Hiſt. d'Allem. par M. Pfeffel.*

Les alliances ſont ou perpétuelles, c'eſt-à-dire, ainſi qualifiées, ou pour un temps. Les *alliances* entre les Rois ne ſont que perſonnelles, s'ils ne ſtipulent pour leurs peuples & pour leurs ſucceſſeurs; & la mort de l'un d'eux les diſſout. Lorſque la durée de l'*alliance* eſt déterminée, ſi les parties continuent d'en uſer les unes avec les autres comme auparavant, elle eſt tacitement renouvelée. Les *ligues* n'ont qu'un temps, mais indéterminé; l'engagement ceſſe avec l'entrepriſe. La grande *ligue* dure depuis 1576 juſqu'en 1593. Il eſt rare que les *ligues* ne ſoient pas bientôt rompues, par la méſintelligence & la déſunion des Chefs. Les Griſons ont toujours conſervé le nom de *ligues*. Les *confédérations* ſont caduques ou perpétuelles, ſuivant la nature de leur objet: entre les différens Corps, Etats, Cantons d'une République, comme entre les anciennes Républiques de la Grece, elles n'ont point de terme; leur but eſt la perpétuité du corps entier. Il en eſt des autres *confédérations* comme des *ligues*.

L'*alliance* a pour objet un avantage commun aux Puiſſances contractantes ou à leurs ſujets reſpectifs, tels qu'une paix cimentée par la foi de l'amitié & par la loi bien plus forte de l'intérêt, un commerce réciproquement libre aux deux peuples, une aſſiſtance prête contre l'invaſion de l'étranger, un concours puiſſant aſſuré à des projets ambitieux, &c.: elle ſe prête à la paix & à la guerre; mais ſouvent même, en traitant de la guerre, elle eſt un inſtrument & un moyen de paix. Nos Traités *d'alliance* avec les Cantons Suiſſes, avec la Suede, & mille autres ſemblables, ne tendent qu'à la paix & à la proſpérité

reſpective des Nations alliées. La *quadruple alliance* avoit pour but de pacifier l'Italie, d'accorder l'Empire avec l'Eſpagne, d'aſſurer l'exécution des grands Traités de paix, de raſſurer le Gouvernement de France, &c. La *ligue* a pour objet une entrepriſe commune, offenſive ou défenſive ; ſon état propre eſt d'être armé, ou pour ſe défendre, ou pour ſe venger, pour dominer, pour réprimer. La *ligue* de Smalcalde avoit pour objet de ſoutenir, par ſa force, les nouvelles Religions & leurs ſectateurs ; celle des peuples de l'ancienne Italie, de ſe ſouſtraire à la tyrannie de Rome ; celle des *Guiſes*, d'enlever le trône aux légitimes héritiers, ſous prétexte d'exercer la vengeance divine contre l'héréſie ; celle de Cambrai, d'écraſer les Vénitiens, pour partager les débris de leur République, ainſi des autres. Les exceptions ſeroient rares. La *confédération* a pour objet une cauſe commune ; & les deſſeins des Confédérés affermis par l'union étroite de leurs forces, ſont, ou de ſe maintenir en ſe défendant, ou de ſe rétablir en attaquant, ou de ſe défendre en cas d'attaque. La conſervation de la conſtitution ou des droits particuliers, eſt propoſée pour premier motif des *confédérations* Polonoiſes. Les *confédérations* Proteſtantes d'Allemagne combattoient ou menaçoient de combattre, pour relever leur religion, recouvrer leurs libertés, reprendre leurs droits politiques & civils. Ces petits Etats engagent, pour ainſi dire, leurs armes par des *confédérations*, au ſervice de ceux d'entre eux qu'une Puiſſance ambitieuſe tenteroit d'aſſervir. La *confédération* des divers peuples de la Grece étoit ſon rempart contre l'ennemi du dehors.

Après avoir conſidéré ces mots avec L'A. G. ſelon leur acception politique, il convient d'examiner leur valeur ſimple & primitive. L'*alliance* eſt, à la lettre, l'exiſtence ou la formation d'un *lien* qui attache deux fils enſemble. La *ligue* eſt une *liaiſon* quelconque des perſonnes. La *confédération* eſt une *alliance jurée* entre diverſes perſonnes, & garantie par des témoignages éclatans de fidélité. Les deux premiers mots viennent de *lig*, *lac*, *lien*; le dernier vient du latin *fœdus*, *alliance frappée*, parce qu'on la confirmoit en *frappant* dans les mains, & en immolant une victime, pour marquer que l'on vouloit être traité comme elle, ſi l'on étoit parjure: on tire auſſi ce mot de *fides*, fidélité.

C'eſt pourquoi *confédération* ne ſe dit proprement que dans le ſens politique, tandis que les deux autres ſe prennent auſſi dans un ſens moral. Ainſi *alliance* ſignifie mariage, affinité ſpirituelle, accord ou mélange; *ligue* veut dire brigue, complot, cabale, faction.

Ligue & *confédération* ne s'appliquent qu'aux perſonnes; *alliance* ſe dit des choſes. Paſcal dit, l'*alliance des maximes du monde avec celles de l'Evangile*; & Boileau, que c'eſt la parfaite *alliance* de la Nature & de l'Art, qui fait la ſouveraine perfection.

L'*alliance* entre les perſonnes & la *confédération* annoncent un contrat, un traité, une union régulierè ou revêtue de formes: on contracte une *alliance*, on fait un traité d'*alliance* ou de *confédération*. Il n'en eſt pas de même de la *ligue*; on fait une *ligue*, & non un traité de *ligue*.

La *confédération* peut être légitime ou illégi-

time ; mais le mot n'a rien en lui-même de mauvais. Il en eſt ainſi de l'*alliance* : ce mot s'emploie comme *union* ; & ce n'eſt en effet qu'une union, mais volontaire, contractée, faite par une opération particuliere. *Ligue*, dans l'ordre moral, a plutôt un mauvais ſens : on dit la *ligue* offenſive & défenſive des dévots. Moliere parle des *ligues* des Auteurs : on dit *ligue* pour conſpiration & cabale. Nous diſons l'*alliance de Dieu avec ſon peuple* ; nous ne dirions pas *ligue*, mot qui préſente ordinairement l'idée ou d'un mauvais deſſein, celui de nuire, ou d'un mauvais moyen, celui de l'artifice, du trouble, du déſordre ; mais on eſt quelquefois contraint de l'employer au moral, dans le ſens qu'auroit le mot de *confédération*, s'il y étoit reçu.

On s'*allie* pour ſoi ; on ſe *confédere* pour ſoi, dans la crainte des autres ; on ſe *ligue* contre les autres.

Alliance entre les gens de bien ; *confédération* entre les malheureux ; *ligue* entre les méchans. La vertu *allie* ; le beſoin *confedere* ; le vice *ligue*.

On s'*allie* pour jouir ; on ſe *confédere* pour agir ; on ſe *ligue* pour triompher.

Il y a dans l'*alliance* accord, dans la *confédération* concert, & dans la *ligue* une impulſion commune.

L'*alliance* unit ; la *confédération* allie ; la *ligue* raſſemble.

Pour la ſociété, il faut *alliance* des perſonnes, *confédération* des vertus ſociales, *ligue* de tous.

Il y a *alliance* entre les Sciences, *confédération* contre l'ignorance entre les Savans, & *ligue* entre les Gens de Lettres contre eux-mêmes.

L'amitié fait *alliance* ; le patriotiſme, *confédération* ; le ſchiſme, *ligue*.

Les ſages s'*allient* enſemble ; les gens prudens ſe *confédérent* ; les opprimés ſe *liguent*.

L'homme eſt naturellement en *alliance* avec tout l'univers, en *confédération* avec ſes ſemblables, & dans une ſorte de *ligue* avec ſes propres ennemis contre lui-même.

L'*alliance* de l'ame avec le corps eſt un myſtere qui explique beaucoup d'autres myſteres. La *confédération* eſt à la famille ce qu'elle eſt à la ſociété, une ſauve-garde puiſſante. La *ligue* des paſſions eſt encore moins difficile à rompre, qu'une grande paſſion ne l'eſt à vaincre.

La Nature a fait une *alliance* entre tous les peuples ; les *confédérations* particulieres affoibliſſent cette *alliance* ; les *ligues* la rompent.

Dans le monde, les *alliances* ſont à peine des liaiſons ; les *confédérations* ſociales ne ſont que des *ligues* ; les *ligues* ne ſont que des cabales.

Amaſſer, Entaſſer, Accumuler, Amonceler.

Amaſſer, faire un *amas* : du mot primitif *am*, union, conjonction. *Entaſſer*, mettre en *tas*, mot celtique qui ſignifie multitude, élévation. *Accumuler*, mettre enſemble, élever juſqu'au *comble* : de *cum* enſemble, *cumulus* comble. *Amonceler*, mettre en *monceau* : du celte *mon*, latin *mons*, françois *mont*, grandeur & hauteur.

L'*amas* eſt l'aſſemblage d'une certaine quantité de choſes de même nature ; on *amaſſe* du fruit,

de l'argent, des provisions. Les Romains en ont fait un amas élevé de leurs ennemis vaincus, mettant les unes sur les autres : on entasse sur les tables des livres, des marchandises, n'est-ce pas ? on les désordre, &c. L'*accumulation* ajoute à l'*amoncellement* l'idée de pesanteur. L'*amoncellement* veut une croissance : on *accumule* des richesses, des héritages, des ouvrages, comme sur comble. Le *monceau* ajoute à ces idées celle de volume, de grandeur, de désordre, de confusion : on *amoncele* toutes sortes de choses mêlées, des ruines, des cadavres.

Au figuré, la prévoyance *amasse*, l'avarice *entasse*, l'avidité infatiable *accumule*, & après avoir *accumulé*, elle *amoncele*.

Les Romains, toujours en état de guerre, avoient dans leurs places des provisions *amassées* pour un an. Les anciens & vrais Turcs, destructeurs de l'Empire des Califes, *amoncelloient*, sur le champ de bataille, pour monument de leurs triomphes, les têtes des ennemis tués dans les combats. Les Rois de l'Orient *accumulent* sur leur tête les titres les plus pompeux, même en croulant avec les ruines qu'ils ont *amoncelées*. Le grand Saladin, après avoir *entassé* les couronnes sur sa tête, ordonna qu'à son convoi l'on portât, pour toute gloire, sa tunique intérieure au bout d'une pique, en criant : *Voilà tout ce qui reste du vainqueur de l'Orient.*

Qui n'*amasse* pas, s'expose à manquer de la chose ; qui l'*entasse*, s'en prive ; qui l'*accumule*, la dérobe ; qui l'*amoncele*, la détruit.

Amassez pour répandre. S'il faut *entasser*, c'est pour conserver. *Accumulez* pour combler un

abîme. S'il faut *amonceler*, c'eſt pour étendre & applanir.

Amaſſons des connoiſſances. N'*entaſſons* pas l'érudition. *Accumulons* tous les genres de preuves, ſi nous parlons à tous les genres d'eſprits. *Amoncelez* les richeſſes, ſi vous voulez être toujours pauvre & malheureux.

Une réflexion en ſuggere une autre ; elles s'*amaſſent*. Un préjugé en attire un autre ; ils s'*entaſſent*. Un honneur en envie un autre ; ils s'*accumulent*. De grandes ruines en entraînent d'autres ; elles s'*amoncelent*.

Puiſque la vieilleſſe ne jouit guere que de ſouvenirs, ſouffrons qu'elle parle toujours du paſſé ; & occupons-nous d'*amaſſer*, pour cet âge, des penſées douces & conſolantes. A quoi ſert d'*entaſſer* victoire ſur victoire ? le laurier eſt ſtérile, & l'olivier porte des fruits. Ne nous dégoûtons point d'*accumuler* les bienfaits, même ſur des ingrats : *Auguſte* ne gagne Cinna qu'en l'en accablant. Rappellons-nous ſouvent que, hors les bonnes actions, nous n'*amoncelons* jamais que du ſable.

Amuſer, *Divertir*.

M. d'Alembert a, ſelon ſa coutume, parfaitement diſtingué les nuances qui ſéparent ces deux termes. » *Divertir*, dans la ſignification propre » du latin, ne ſignifie autre choſe que détourner » ſon attention d'un objet, en la portant ſur un » autre ; mais l'uſage préſent a de plus attaché » à ce mot une idée de plaiſir qu'on prend à l'ob- » jet qui nous occupe. *Amuſer*, au contraire ;

» n'emporte pas toujours l'idée de plaiſir ; & » quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime » un plaiſir plus foible que le mot *divertir*. Celui » qui s'*amuſe* peut n'avoir d'autre ſentiment que » l'abſence de l'ennui ; c'eſt là même tout ce » qu'emporte le mot *amuſer* pris dans ſa ſignifi- » cation rigoureuſe : on va à la promenade pour » s'*amuſer*, à la comédie pour ſe *divertir*. On » dira d'une choſe que l'on fait pour tuer le temps, » cela n'eſt pas fort *divertiſſant* ; mais cela m'a- » *muſe* : on dira auſſi cette piece m'a aſſez *amuſé* ; » mais cette autre m'a fort *diverti*.

» On ne peut pas dire d'une Tragédie, qu'elle » *amuſe*, parce que le genre de plaiſir qu'elle fait » eſt ſérieux & pénétrant, & qu'*amuſer* emporte » une idée de frivolité dans l'objet, & d'impreſ- » ſion légere dans l'effet qu'elle produit : on peut » dire que le jeu *amuſe*, que la Tragédie occupe, » & que la Comédie *divertit* «.

Une diſtinction ſi claire & ſi juſte ne nous laiſſe que des obſervations étymologiques & des applications à faire.

De *mu*, qui, dans la plupart des Langues, déſigne la bouche ou ſes rapports divers, nous avons fait *muſeau*. Son idée eſt conſervée dans le mot *muſer*, à la lettre, avoir le *muſeau*, le viſage fiché vers un endroit, & figurément regarder où l'on n'a que faire, au lieu de faire ce qu'on doit. Un *muſard* s'occupe d'un rien, eſt arrêté par le premier objet, néglige d'aller à ſon but. *Amuſer* eſt donc faire *muſer* ou perdre le temps, diſtraire du travail, repaître de choſes vaines. Selon la ſignification propre du mot *divertir*, expoſée ci-deſſus, & juſtifiée dans cet Ouvrage à l'article

diſtraire, *détourner*, *divertir*, à ſçavoir tourner d'un autre côté, ce terme convient particuliérement pour exprimer le paſſage d'une occupation à une autre, un nouvel emploi du temps, & ſurtout l'action de faire ſuccéder aux occupations ordinaires ou à des occupations ſérieuſes, des exercices oppoſés, des jeux, des plaiſirs. Ainſi, rigoureuſement parlant, le *divertiſſement* vous fait faire autre choſe que ce que vous faiſiez ; l'*amuſement* vous empêche de faire ce que vous faites ou ce que vous devez faire. L'écolier s'*amuſe* au lieu de travailler, quand le travail l'ennuie ; il ſe *divertit* après avoir travaillé, quand il prend ſa récréation. L'homme qui s'*amuſe* à diſcourir quand il faut agir, ne ſe *divertit* pas.

L'idée de légéreté & de frivolité eſt manifeſtement propre à l'*amuſement* ; mais le *divertiſſement* tourne toute notre attention ſur un nouvel objet, & nous y attache aſſez fortement par le plaiſir. Tels ſont les points de vue particuliers ſous leſquels l'uſage nous préſente ces mots.

Ainſi *amuſer*, c'eſt occuper légérement l'eſprit, de maniere qu'on ne ſente pas le poids du temps ou du travail ; *divertir*, c'eſt occuper agréablement l'eſprit, de maniere qu'on ne ſente en quelque ſorte le temps ou l'exercice que par une ſucceſſion de plaiſir ou par un plaiſir ſoutenu. Le temps paſſe, quand on s'*amuſe* : quand on ſe *divertit*, on jouit du temps. Si l'on ne s'*amuſe* même pas, on s'ennuie : on ne s'ennuie pas, par cela ſeul qu'on ne ſe *divertit* point. Le plaiſir n'eſt pas étranger à l'*amuſement*, puiſqu'il eſt fait pour nous plaire, nous attirer, nous défennuyer, nous diſtraire ; mais le plaiſir qui ne fait que nous *amuſer*

eſt, comme ce qui nous *amuſe*, ſuppoſe, vain, frivole : le plaiſir eſt étranger au *divertiſſement*, puiſque c'eſt par lui que la vanité nous occupe, nous inquiette, nous agrandit, nous perd ; & le plaiſir qui nous *divertit* eſt, par cette même raiſon, plus vif, plus fin, plus pénétrant, plus ſoutenu, plus fécond.

Ce qui *amuſe* l'un, *divertit* l'autre. Tout la matiere dont un fou *s'amuſe* & l'autre s'égaie.

> Un Lecteur ſage fait un vrai *paſſe-temps*,
> Et ſçait mettre à profit ſon *divertiſſement*.
>
> *Boil.*

Avec des contes, on vous *amuſe* ; avec des fêtes, on vous *divertit*.

On *s'amuſe* de tout ; mais on ne ſe *divertit* pas de tout. Il faut ou bien peu d'eſprit ou bien de l'eſprit, pour *s'amuſer* de tout : il faut être bien malade d'eſprit ou de corps, pour que rien ne nous *divertiſſe*.

A force de ſe *divertir*, on devient incapable de *s'amuſer*. Les gros joueurs s'ennuient à jouer petit jeu ; les liqueurs fortes ôtent le goût de toute autre boiſſon ; l'habitude des grands plaiſirs rend le plaiſir inſipide.

Si l'on veut parvenir plutôt à *divertir* un homme affligé, il faut commencer par *amuſer* ſa douleur.

Si nous nous promettons de nous bien *divertir*, heureux celui d'entre nous qui *s'amuſera* !

Il eſt aſſez difficile de paroître *s'amuſer*, quand on s'ennuie : que ſera-ce s'il faut paroître ſe *divertir* ? demandez-le aux courtiſans.

Il y avoit autrefois des *divertiſſemens* publics, tels que les pas-d'armes, les joûtes, les tour-

nois, &c. auxquels les femmes même prenoient beaucoup de plaiſir : on y alloit, dit le Préſident Hénault, comme on va aujourd'hui à la Comédie. Ces exercices ont été ſupprimés, & ce n'a pas été ſans raiſon. Mais que leur a-t-on ſubſtitué pour réunir le peuple, entretenir des corps vigoureux, inſpirer un eſprit public ? rien, ou ils ont été remplacés par des *amuſemens* diſpendieux, qui ne ſont pas pour le peuple, par des *amuſemens* qui vous laſſent d'inaction, par des *amuſemens* qui énervent & corrompent. Aſſemblez les hommes, ſi vous voulez avoir une nation ; exercez-les, ſi vous voulez avoir des hommes.

Je n'ai jamais conçu pourquoi l'on ſe croyoit obligé, dans les grandes villes, d'*amuſer* une populace de gens oiſifs : ce ſont vos *amuſemens* mêmes qui attirent tous ces oiſifs & entretiennent cette oiſiveté, pour nous ſi redoutable. Je crois qu'il manque dans vos armées des *divertiſſemens* publics, tels que les jeux décrits par Homere, ou autres ſemblables. Il faut *divertir* l'homme, ſi l'on veut qu'il ſupporte la peine ; les Negres ſe délaſſent à danſer.

Le *divertiſſement*, s'il n'eſt pas aſſez aſſaiſonné, dégénere en ſimple *amuſement*.

» C'eſt une choſe étrange, dit Paſcal, que de » conſidérer ce qui plaît aux hommes dans les » jeux & les *divertiſſemens*. Il eſt vrai qu'occupant » l'eſprit, ils le détournent du ſentiment de ſes » maux ; ce qui eſt réel : mais ils ne l'occupent » que parce que l'eſprit s'y forme un objet imaginaire de paſſion auquel il s'attache. . . . Qu'on » faſſe, ajoute-t-il, jouer pour rien tel homme qui » paſſe ſa vie ſans ennui, en jouant tous les jours

» peu de choſe, il ne s'y échauffera pas & s'y » ennuiera ; ce n'eſt donc pas l'*amuſement* ſeul » qu'il cherche ; un *amuſement* languiſſant & ſans » paſſion l'ennuiera. Il faut qu'il s'échauffe, qu'il » ſe pique, . . qu'il ſe forme un objet de paſſion » qui excite ſon deſir, ſa colere, ſa crainte, ſon » eſpérance «.

Notre eſprit, malgré nous, ſe répand au dehors,
Et ſur d'autres objets aime à porter ſa vue.
De là viennent ces jeux, ces *divertiſſemens*
Que tout le monde cherche avec des ſoins extrêmes,
Et qui ne ſont au fond que des *amuſemens*,
Dont tous les divers changemens
Sçavent nous empêcher de penſer à nous-mêmes.

La penſée eſt encore de Paſcal.

On s'*amuſe* aſſez bien, ſeul ; mais ſeul, on ne ſe *divertit* guere. La gaîté languit, ſi elle ne ſe répand ; le plaiſir s'affadit, s'il n'eſt partagé ; la joie nous oppreſſe, ſi elle ne ſe communique. La chaſſe, ſans doute, eſt un *divertiſſement* ; mais ſolitaire, elle n'eſt qu'un *amuſement*, ou elle eſt une paſſion.

Les jeux tranquilles, ſédentaires, froids, ne ſont guere qu'*amuſer* ; il faut quelque choſe d'animé, de bruyant, de tumultueux pour *divertir* : des lectures nous *amuſent* ; des danſes nous *divertiſſent*.

Ainſi la bonne compagnie *s'amuſe* ; mais c'eſt le peuple qui ſe *divertit*.

Et de même les vieillards *s'amuſent* ; & les jeunes gens ſe *divertiſſent*.

Rien n'*amuſe* tant un bon vieillard, que de voir les jeunes gens ſe *divertir*.

Si l'on me donne un ſot à *amuſer*, je ſerai bien ſot ; mais ſi l'on me donne une compagnie à *divertir*, je ſerai bien le plus ſot des hommes.

Il eſt une délicateſſe de cœur, une aménité de caractere, qui ne permet pas de ſe *divertir* à des plaiſirs populaires & tumultueux : il eſt une rudeſſe d'eſprit, une inſenſibilité d'ame, qui ne permet pas de s'*amuſer* à des choſes légeres & même agréables. Les gens de ce caractere-là ſont bons pour une ſociété douce & pour un commerce intime ; ceux de la trempe contraire ſont excellens pour le grand monde & avec le peuple. Les premiers jouiront de la vie en s'*amuſant* ; & les autres, en ſe *divertiſſant*, étourdiront la vie, ſans en jouir, comme dit J. J. Rouſſeau.

Point d'excès : avec l'apropos, tout eſt bon. L'*amuſement* eſt néceſſaire, le *divertiſſement* eſt utile. Tant pis pour celui qui ne ſçait pas ſe *divertir* ! malheur à celui qui ne ſçait pas s'*amuſer* !

Animal, *Bête*, *Brute*.

» *Bête*, dit M. Diderot, ſe prend ſouvent par » oppoſition à un *homme*. L'homme a une ame, » mais quelques Philoſophes n'en accordent pas » aux *bêtes*.

» *Brute* eſt un terme de mépris qui ne s'ap- » plique qu'en mauvaiſe part. Il s'abandonne à ſon » penchant comme la *brute*.

» *Animal* eſt un terme générique qui convient » à tous les êtres organiſés vivans. L'animal vit, » agit, ſe meut de lui-même.

» Si on conſidere l'*animal* comme penſant,

» voulant, agiſſant, réfléchiſſant, on reſtreint ſa » ſignification à l'eſpece humaine ; ſi on le con- » ſidere comme borné dans toutes les fonctions » qui marquent de l'intelligence & de la volonté, » & qui ſemblent lui être communes avec l'eſpece » humaine, on le reſtreint à la *bête* ; ſi on conſi- » dere la *bête* dans ſon dernier degré de ſtupidité, » & comme affranchi des loix de la raiſon & de » l'honnêteté, ſelon leſquelles nous devons régler » notre conduite, nous l'appellerons *brute*. (*En- » cyclop.*) «.

Fixons l'idée rigoureuſe de chacun de ces termes. L'*animal* eſt littéralement l'être qui *reſpire* : ce mot vient de *am*, *ahm*, ame, ſouffle, reſpiration. La *bête* eſt l'être qui *mange* : ce mot vient de *ed*, *es*, *eſt*, manger. La *brute* eſt l'être qui *broute* : ce mot vient de la racine *bro*, *brou*, manger, broyer, reſtreinte à une maniere particuliere de manger, au ſens de *brouter*. Nous définiſſons la *brute*, ſans le ſçavoir, lorſque nous diſons d'une perſonne, qu'elle eſt *bête à manger du foin*.

Le mot *animal* déſigne un regne particulier de la Nature, par oppoſition à *végétal* & à *minéral* : c'eſt l'animal proprement dit que vous conſidérez, lorſque vous traitez de ſon organiſation propre, de ſes fonctions phyſiques, de ſes mouvemens ſpontanés, de ſes opérations particulieres, &c.

Le mot *bête* caractériſe une claſſe d'animaux, par oppoſition à homme : c'eſt la *bête* que vous conſidérez, lorſque vous traitez de l'animal dépourvu de raiſon, d'entendement, de liberté, livré à l'inſtinct, à la ſenſation, ou, ſi l'on veut, à un principe méçanique.

Le mot *brute* indique les ſortes de *bêtes* le

plus dépourvues de ſentiment & livrées à l'inſtinct le plus groſſier, par oppoſition à celles qui montrent de la connoiſſance, de l'intelligence, de la ſenſibilité, de la docilité, de la facilité, ſans toutefois former des claſſes proprement dites. Les *brutes*, dit Pline, l. XI. ch. 37, ſont des *animaux* d'une trempe dure juſqu'à une inflexible rigidité. Au figuré, nous renchériſſons ſur la qualification de *bête*, en diſant *bête brute*. La lumiere, dit un Pere de l'Egliſe, ne fait point d'effet ſur l'aveugle, ni la parole ſur le ſourd, ni l'enſeignement ſur la *brute*. Mais lorſqu'il s'agit ſeulement de marquer un défaut d'eſprit, d'intelligence, de ſens, de raiſon, le Cenſeur fera dire à l'Ane: *Ma foi, non-plus que nous, l'homme n'eſt qu'une bête*. Le Fabuliſte dira:

Au temps jadis *bêtes* parloient auſſi.

. . . . . .

Bêtes encor parlent en celui-ci.

Ces trois dénominations s'appliquent injurieuſement à l'homme. Vous l'appellerez *animal* pour lui reprocher les défauts ou les imperfections des purs animaux, mais ſur-tout la groſſiéreté, la rudeſſe, la brutalité des manieres & de la conduite. Vous l'appellerez *bête*, lorſque vous l'accuſerez de déraiſon, d'incapacité, d'ineptie, de maladreſſe, de ſottiſe, d'imbécillité. Vous l'appellerez *brute* dans le cas où vous voudrez peindre en un mot la déraiſon complette, l'extrême bêtiſe, la ſtupidité parfaite, & mieux encore l'aveugle *brutalité*, l'impétuoſité féroce, la licence effrénée des appétits, des penchans, des mœurs.

Dans

Dans [illegible] jour, l'homme [illegible] *tit* par [illegible] de la [illegible] Nabuchodonosor [illegible] *bête.*

L'homme [illegible] pécher particulièrement [illegible] *bête*, il doit pécher [illegible] prit seulement ; [illegible] par le fonds.

Antérieur, [illegible]

M. Beauzée a fait, [illegible] férentes remarques [illegible] dans le présent article.

Antérieur est composé [illegible] de la modification [illegible] *ieur* : il signifie, qui [illegible] ou *avant* une autre chose.

Antécédent est compos[illegible] tion, & du verbe *ceder* [illegible] place, quitter la place, [illegible] marcher, &c. : il signifie qui [illegible]

Précédent est compos[illegible] la prépositon *præ*, devant, [illegible] face, tête ; & qui sert [illegible] préséance, la preference, [illegible] lement, *qui va devant.*

Antérieur exprime une comparaison [illegible] il demande un regime [illegible] quefois : un événement est [illegible]

Antécédent & *précédent* marchent ſans régime; & leur vertu corrélative indique ſeulement la comparaiſon. Les Théologiens diſent, ſans addition, les Conciles *antécédens*; nous diſons auſſi les chapitres *précédens*.

Antérieur nous dénonce particuliérement ce qui *eſt*, l'exiſtence, la maniere relative d'exiſter : une édition *antérieure* à une autre, *exiſtoit* auparavant. Les deux autres mots expriment une action, l'action d'aller, de marcher, de ſe placer avant, ou la poſſeſſion de cet avantage. La propoſition *antécédente* eſt celle qui ſe place la premiere : le volume *précédent* eſt celui qui va avant l'autre.

Antérieur porte l'idée propre du temps plus *avancé* dans le paſſé, d'une priorité de temps, appellée par cette raiſon *antériorité*. Par extenſion, il déſigne une priorité de ſituation ou d'aſpect. Nous diſons *la face antérieure d'un bâtiment*, comme une *époque antérieure*. Ainſi ce mot exprime *ce qui eſt avant*, ou le contraire d'*après*, & ce qui eſt *devant*, par oppoſition à *derriere*. Cette derniere acception étoit naturelle au mot *précédent*, formé de *pré*, devant : mais une fois attribuée a un autre mot, le mot propre en a été dépouillé.

Antécédent, quoique propre à marquer une priorité de temps, ſert plutôt à indiquer une priorité d'ordre, de rang, de place, de poſition, ou de marche, avec cette circonſtance particuliere, qu'il dénote un rapport d'influence, de dépendance, de connexité, de liaiſon établie entre l'un & l'autre objet. Ainſi, en Logique, il marque le rapport du principe avec la conſéquence; en Théologie, celui d'un décret, d'une volonté qui influe

ſur un autre décret, ou ſur une action ; en Mathématique, celui d'une induction d'un terme à l'autre ; en Grammaire, celui d'un mot qui entraîne un régime ou demande un complément ; dans l'Enthymême, le conſéquent tiré de l'*antécédent* : dans la propoſition grammaticale, l'*antécédent* a une liaiſon néceſſaire avec le *ſubſéquent*, &c.

Précédent détermine une priorité ou de temps ou d'ordre ; mais une priorité immédiate, de maniere qu'un objet touche à l'autre, ſans aucun intermédiaire. L'événement *précédent* eſt celui qui eſt arrivé immédiatement avant celui dont on parle ; tandis qu'un événement *antérieur* eſt ſeulement arrivé auparavant, & n'a qu'une priorité vague & indéterminée. La propoſition *précédente* touche à celle qui ſuit ; mais il n'eſt pas dit qu'elle ait avec l'autre aucun de ces rapports qui diſtinguent la propoſition *antécédente*, également immédiate.

Les dix-ſept ſiecles depuis Jéſus-Chriſt, dit M. Beauzée, ſont tous *antérieurs* à celui où nous vivons ; mais il n'y a que le dix-ſeptieme ſiecle que nous puiſſions nommer le ſiecle *précédent* ; à moins que nous ne les priſſions tous collectivement, comme une portion unique du temps, auquel cas on pourroit dire, les ſiecles *précédens*.

Antérieur eſt oppoſé ou corrélatif à *poſtérieur* ; *antécédent* à *conſéquent* ou à *ſubſéquent* ; *précédent* à *ſuivant*, ainſi que le remarque cet Académicien. De deux éditions, l'une eſt *antérieure*, l'autre *poſtérieure* ; la tête a une partie *antérieure* & une *poſtérieure*, le devant & le derriere. Le *conſéquent* eſt tiré ou conclu de l'*antécédent* : le mot *antécédent* eſt, dans une phraſe, conjoint avec le *ſubſéquent*, qui le détermine ou le com-

plette. L'année *précédente* annonce l'année *ſuivante* : celui que vous *précédez*, vous *ſuit* ou vient après.

Antérieur & *précédent* ſont du langage ordinaire : *antécédent* n'eſt que du langage didactique. Ce dernier eſt quelquefois employé ſubſtantivement; & les autres ſont de purs adjectifs.

Antiphraſe, Contre-vérité.

FAÇONS d'énoncer le contraire de ce qu'on veut faire entendre : le grec ἀντι veut dire *contre*. Les érudits ont fait ſçavamment *antiphraſe* : le bon Gaulois auroit dit bonnement *contrephraſe*, comme il a dit *contre-vérité*.

Les Grecs ont appellé *Euménides* (bienveillantes) les Furies. Le *Pont-Euxin* ſignifie la *mer Hoſpitaliere*, & les naufrages y étoient fréquens. Nous déſignons un fripon, en diſant ironiquement *cet honnête homme* ; & un mal-adroit, en diſant *cet habile homme*. M. de Voltaire demande, comment la Comté de Bourgogne eut le ſobriquet de *franche*, avec la ſervitude des mainmortables. Tels ſont les exemples d'*antiphraſes*, cités par M. Beauzée dans la nouvelle Encyclopédie.

L'Académie donne les propoſitions ſuivantes pour des *contre-vérités*. *Virgile eſt un méchant Poëte ; Cicéron ne parle pas bien latin*, &c.

» Je dis (M. Beauzée) que l'*antiphraſe* ſe » fait par dénomination ou par qualification ſim» plement : car ſi c'eſt une propoſition entiere qui » énonce le contraire de ce qu'on veut faire en» tendre, c'eſt une *contre-verité* «.

Si vous dites d'un homme qui fait une lâcheté, que c'eſt un brave homme, l'ironie eſt dans les mots ou la qualification ; c'eſt une *antiphraſe*. Si vous remerciez, dans les termes ordinaires, un ennemi du mauvais ſervice qu'il vous a rendu, l'ironie eſt dans le fond même des choſes ; c'eſt une *contre-vérité*.

L'Académie dit *les contre-vérités* de Cour, pour marquer l'oppoſition des ſentimens qu'on exprime avec ceux qu'on a dans le cœur. Quand vous direz de quelqu'un qu'il eſt *ſi généreux*, qu'il donne de grand cœur ſon argent à cent pour cent d'intérêt, l'*antiphraſe* ſera dans les mots, & dans la phraſe entiere. Une louange maligne eſt une *contre-vérité* ; elle l'eſt même ſans *antiphraſe*. Définiſſez ironiquement avec l'Eliante du Miſanthrope, une femme noire à faire peur, une *brune adorable* ; ou une femme laide & malpropre, une beauté *ſimple* ; je trouve l'*antiphraſe* dans l'oppoſition de vos expreſſions, qui font d'un *noir affreux* un *beau jour*, ou qui transforment une *laideur dégoûtante* en *belle ſimplicité* : je trouve la *contre-vérité* dans le fond des choſes évidemment incompatibles entre elles & inalliables dans votre eſprit. La connoiſſance de ce que vous devez dire me fait connoître l'*antiphraſe* : la connoiſſance de ce que vous penſez, me fait reconnoître la *contre-vérité*.

L'Académie définit ainſi l'*antiphraſe* & la *contre-vérité*. L'*antiphraſe* eſt une *figure* par laquelle on emploie un mot ou une façon de parler dans un ſens contraire à ſa véritable ſignification : la *contre-vérité* eſt une *propoſition* qu'on fait pour être entendue en un ſens contraire à

celui que portent les paroles. Votre intention fait donc la *contre-vérité*, & votre diction l'*antiphraſe*. L'*antiphraſe* eſt une figure, une figure de mots : la *contre-vérité* eſt une feinte, un tiſſu de penſées. Le ſçavant connoît & découvre l'*antiphraſe* : le peuple connoît & ſent la *contre-vérité*.

Antre, Caverne, Grotte.

» Ce ſont, dit l'A. Girard, des retraites champêtres faites de la ſeule main de la Nature, » ou du moins à ſon imitation, lorſque l'Art s'en » mêle, & dans leſquelles on peut ſe mettre à » l'abri des injures du temps. Mais l'*antre* & la » *caverne* préſentent des retraites ténébreuſes & affreuſes, qui ne ſemblent propres qu'à des bêtes » fauves ; au lieu que la *grotte* n'exclut ni la » lumiere ni même les ornemens exterieurs, quelque ruſtiques, peut être l'habitation de l'homme » ſolitaire, & ſert ſouvent à orner les jardins... » Le mot de *caverne* paroît enchérir ſur celui » d'*antre*, par la profondeur, par la clôture, & » par un rapport plus formel à la férocité de ce » qui peut y habiter «.

L'idée propre & commune à ces mots n'eſt point celle de *retraite* ; car, s'il eſt vrai que ces eſpaces vuides peuvent en ſervir, la Nature ne les a pas formés pour cette deſtination ; & ce ne ſeroit-là qu'une propriété ſecondaire. Quand vous conſidérerez *un antre*, je doute que l'idée de s'y retirer vous vienne dans l'eſprit, ou elle n'y viendra que fort tard, à moins que la crainte d'un danger ne l'éveille : je parle d'un danger en gé-

néral, & non pas ſeulement *des injures du temps.* Si l'*antre*, la *caverne* & la *grotte* ſont des *retraites*, elles ſont plutôt *ſauvages* que champêtres, l'*antre* du moins & la *caverne.*

L'idée premiere de ces trois termes eſt celle de *trou*, *creux*, *vuide.* *Antre* vient de la racine celtique, *tar*, *ter*, *tra*, *tre*, qui ſignifie *trou*, piquer, percer, entr'ouvrir, faire *un vuide entre*, *&c.* *Caverne* vient de la racine *cab*, *cap*, qui indique la capacité, la continence; & changé en *cav*, *cau*, *cavité*, creux, concave. *Grotte* vient de la racine celtique *crau*, *cru*, alongée en *crop*, *crub*, *crum*, & qui veut dire *creux*, trou, comme l'oriental *kreh*, *creuſer*, *fouir.*

L'idée diſtinctive de l'*antre* eſt celle d'enfoncement, de profondeur; ſon aſpect intérieur offre d'abord l'obſcurité, une épaiſſe obſcurité, une horreur effrayante : ſa propriété relative eſt de dérober à la vue, d'environner de ténebres, d'enſevelir comme au fond d'un puits.

L'idée diſtinctive de la *caverne* eſt celle de concavité, de voûte ou d'arc : ſon aſpect intérieur offre d'abord un grand vuide, un creux énorme, une large continence & une clôture : ſa propriété relative eſt de couvrir, enfermer, protéger ou défendre de tous côtés, mettre à couvert & à l'abri.

L'idée diſtinctive de la *grotte* eſt celle d'une cavité, d'un réduit, qui n'eſt, par lui-même, ni auſſi noir & enfoncé que l'*antre*, ni auſſi creuſé & vaſte que la *caverne* : ſon aſpect intérieur offre une petite *caverne*, qui, plutôt que d'effrayer & de rebuter, aura de l'utilité & des attraits : ſa propriété relative eſt de cacher, d'iſoler, de tenir à

l'écart, de prêter un abri commode, une retraite ſolitaire, un lieu de repos, un aſile.

Je dis que l'*antre* eſt particuliérement profond & noir, par la raiſon que le mot ſignifie, à la lettre, un *trou intérieur* ou profond, c'eſt-à-dire, qui pénetre aſſez avant, & où l'on ne ſçauroit voir; que les Grecs & les Latins le diſtinguent ordinairement, ainſi que nous, par des épithetes équivalentes; qu'il eſt ſans ceſſe préſenté comme un lieu où l'on n'oſe pas entrer, qui inſpire de l'effroi, qui fait une ſorte d'horreur. Sa qualité propre de *trou* ne donne ni l'idée de concavité rigoureuſe ni celle de grandeur, qui diſtinguent la *caverne*. Auſſi les Grecs & les Latins appelloient-ils *antrea*, *antrum*, un trou de lapin : le mot grec ſignifioit auſſi une *écritoire*. Enfin l'horreur du lieu convient à tout ce qui eſt fait pour inſpirer une certaine horreur.

Je dis que la *caverne* eſt une grande cavité couverte d'une ſorte de voûte, & défendue de tous côtés par une ſorte de clôture. Telle eſt particuliérement l'idée qu'en donnent les Latins, lorſqu'ils appellent *cavernes de la terre*, ces larges interſtices qui ſe rencontrent dans ſon ſein, & *cavernes du ciel*, ces vuides immenſes de l'air qu'il enveloppe de tous côtés. Les Latins ont donné au mot *caverne* un diminutif, preuve de la grandeur naturelle de la choſe; & ce mot ajoute à ceux de *cava* & *cavea*. Sans doute la *caverne* peut être très-profonde & fort ténébreuſe : mais, ſelon la valeur étymologique du mot & ſon emploi ordinaire, ſa forme & ſa *capac*[illegible] traire diſtinctifs. Il eſt à remarquer [illegible] *cohum*, les Latins ont fait *coel*[illegible]

appellé à cauſe de ſa forme voûtée. Obſervons encore que la racine *car*, *cav*, a ſervi à marquer la prudence, la *cautele*, la précaution : de là le *cavere* des Latins, prendre garde. La raiſon en eſt que les lieux *cavés*, les cavernes, ſont dangereux, & par-là même propres à ſervir de lieux de sûreté, à former des repaires, à dreſſer des embuſcades, &c.

Je dis que la *grotte* eſt une petite caverne propre à divers uſages, & ſuſceptible ou même naturellement parée d'agrémens ſimples & ruſtiques. Dans les meilleurs Dictionnaires, on définit la *caverne* un grand creux, & la *grotte* une petite caverne ; c'eſt parce que les *grottes* ſe préſentent ſous un aſpect favorable, que l'Art les imite ou les contrefait. La Nature elle-même doit en fournir les ornemens & peut-être le deſſin. Il leur faut de l'aſpérité, de la négligence, du déſordre. On les revêt ſur-tout de rocailles, de cailloutages, comme ſi l'on conſultoit la valeur du mot *crau*, *cru*, qui ſignifie auſſi roc, caillou. La Nature ſe plaît quelquefois à former dans les ſiennes des criſtaux, & toute ſorte de congélations curieuſes. Les *grottes* ſont regardées comme les premieres habitations des hommes ; elles ont ſervi de retraite aux Anachoretes : les Italiens en donnent le nom à divers lieux habités, comme à des égliſes ſouterraines. Remarquons enfin que les Grecs ont particuliérement attaché à *krub*, *krup*, *kruph*, l'idée de cacher, de mettre dedans ; & que leur mot κρυπτη, *cripta* chez les Latins, eſt le même avec le même ſens que *grotte*, *grotta*, dans la baſſe latinité.

Dans ces terres déchirées, hériſſées d'énormes débris, enfoncées de toutes parts où la Nature

ſemble morte & enſevelie ſous ſes ruines effroyables, vous trouverez des *antres*, & vous les prendrez pour des bouches de l'Enfer. Sous ces larges & hautes montagnes, où la Nature ſemble avoir raſſemblé ſes forces pour élever un ouvrage pompeux & d'une ſolidité impénétrable à toutes les atteintes, vous trouverez des *cavernes*, & vous les prendrez pour des lieux deſtinés à former des laboratoires, des réſervoirs, des réceptacles, des ſoupiraux propres à des grands deſſeins. Dans ces rochers, ces côteaux, ces collines avec leſquelles la Nature rend un pays plus ſauvage ou un payſage plus varié, vous trouverez des *grottes*, & vous les prendrez pour des cabinets de curioſité, de commodité ou d'agrément.

On s'enfonce dans un *antre* pour n'être pas vu, découvert : on s'enferme dans une *caverne* pour y être en ſûreté, hors d'atteinte : on ſe retire dans une *grotte* pour y être ſeul.

L'*antre* devient une taniere ; les animaux féroces ſe gîtent dans des *antres*. La *caverne* devient un repaire ; des bandes de brigands ſe réfugient dans des *cavernes*. La *grotte* devient une retraite ; les Anachoretes habitent des *grottes*.

Les ſombres horreurs de l'*antre* conviennent aux opérations myſtérieuſes, aux objets hideux, aux ſcenes ténébreuſes. Les Sibylles, Trophonius, & tant d'autres Devins, s'enveloppent des ténébres d'un *antre* pour percer celles de l'avenir : Enée & Didon forment dans un *antre*, ſous les auſpices de Junon, des nœuds myſtérieux : les forges de Vulcain ſont bien placées dans des *antres*.

La vaſte capacité de la *caverne* eſt propre à recevoir & à contenir d'énormes objets, de grands

amas, la multitude. Une *caverne* eſt le palais d'Eole & la priſon des vents : les Cyclopes, *hauts comme des montagnes*, s'établiſſent dans des *cavernes* avec de nombreux troupeaux & d'immenſes proviſions : les vents s'engouffrent, roulent, ſe battent, mugiſſent, grondent, avec le bruit du tonnerre, dans des *cavernes*.

La ſimplicité & la commodité de la *grotte* prêtent à des ſcenes riantes, aux douceurs de la ſolitude, aux jeux de la Nature. La *grotte* de Calypſo eſt un délicieux ſéjour : la Poéſie n'a guere d'enchantement plus curieux que les *grottes* des Naïades : la Nature s'amuſe quelquefois à parer les *grottes* d'ornemens inimitables, & à y opérer des prodiges.

Appaiſer, *Calmer*.

» LE vent s'*appaiſe*, dit l'Abbé Girard ; la » mer ſe *calme*. A l'égard des perſonnes, lorſ- » qu'elles ſont en courroux ou dans la fureur de » l'emportement, il eſt queſtion de les *appaiſer* : » mais il s'agit de les *calmer*, lorſqu'elles ſont » dans l'émotion que produiſent la trop grande » crainte du mal, la terreur & le déſeſpoir. Ainſi » le mot d'*appaiſer* a lieu pour ce qui vient de » la force ou de la violence ; & celui de *calmer*, » pour ce qui eſt de trouble ou d'inquiétude. Une » ſoumiſſion nous *appaiſe*, une lueur d'eſpérance » nous *calme* «.

L'Auteur nous dit : le vent s'*appaiſe*, la mer ſe *calme*. Vous direz auſſi bien : le vent ſe *calme*, la mer s'*appaiſe*. Les marins diſent, *il calme*,

pour dire que le vent baiſſe, s'affoiblit. Quelle différence tirer de ces applications ?

Appaiſer ſignifie, à la lettre, induire, ramener à la *paix* ; & *calmer*, ramener le *calme*, rendre *calme*. *Paix*, lat. *pax*, *pacis*, vient de *pac*, qui veut dire arrêté, fixé, établi : il annonce le rétabliſſement fixe de l'ordre, de l'harmonie, de la tranquillité. *Calme* vient de *cal*, qui, en grec, en latin, &c. ſignifie baiſſer, deſcendre, oppoſé de *hal*, élevé ; d'où caler, *baiſſer* ; *cale*, lieu bas ; *calate*, ital. *calata*, deſcente, chûte : ce mot annonce l'abaiſſement, la chûte, la réduction, le retour d'une choſe à ſon état propre.

Je déduirai de là quatre différences conformes à l'uſage. 1°. La guerre eſt le contraire de la *paix* ; l'agitation eſt le contraire du *calme* ou du repos : ainſi *appaiſer* déſigne un grand trouble, & *calmer* un trouble quelconque. 2°. La paix ſuppoſant la guerre, la diſcorde, la diviſion entre deux ou pluſieurs, *appaiſer* porte l'idée d'accorder, de réconcilier, de réunir : le *calme* n'indiquant que la ſimple agitation de la choſe, *calmer* n'ajoute aucune idée à celle du rétabliſſement de la choſe dans ſa ſituation ou tranquillité naturelle. 3°. Le terme *appaiſer*, qui préſuppoſe une action rude & violente, indique conſéquemment un effort particulier pour vaincre ou diſſiper la cauſe qui excite le trouble ; tandis que *calmer* nous fait ſeulement enviſager le trouble en lui-même, ſans aucun rapport indiqué avec la cauſe & avec les moyens de le faire ceſſer. 4°. *Appaiſer* amene un effet plus grand, plus plein, plus durable par lui-même ; la *paix* ou un accord *fixe*, l'état de paix, un calme général & conſtant : mais *calmer* n'ex-

prime positivement que l'action de baisser, diminuer, affoiblir, ou de ramener un calme qui n'est peut-être que momentané ; car il n'y a souvent que des momens de *calme*, aussi-tôt suivis de nouvelles agitations.

1°. *Différence dans le trouble.* On *appaise* la colere, la furie, l'emportement, la violence, &c.: on *calme* en outre l'agitation, l'inquiétude, l'émotion, les soucis, &c.

Une mer courroucée se *calme* & s'*appaise* : une onde agitée se *calme*, mais ne s'*appaise* pas, à proprement parler.

L'huile *appaise*, dit-on, la fureur des flots; un narcotique *calme* l'agitation du sang.

Vous *appaisez* les cris d'un enfant, & vous *calmez* les peines d'un ami.

Montrez aux séditieux l'homme de Virgile (*a*), vous *appaiserez* la sédition : montrez aux yeux des vôtres la ferme assurance de César, vous *calmerez* leurs craintes.

On *calmera les scrupules* de la conscience; mais comment *appaiser ses remords ?*

Vous *appaiserez* les querelles des grands, mais non leurs haines : vous *calmerez* le ressentiment d'un brave, mais non d'un lâche.

Après que la colere d'un jaloux est *appaisée*, il reste toujours à *calmer* ses soupçons.

2°. *Différence de rapport. Appaiser* s'applique principalement au trouble ou à la cause du trouble, qui met la division, la discorde entre différens objets. *Calmer* se dit simplement de la chose

(*a*) . . . . . *Si fortè virum quem*
Conspexêre, silent.

qui eſt dans le trouble, ou du trouble dans lequel elle eſt, ſans autre relation. On *appaiſe* des ennemis, leurs querelles, les différends des familles, les ſéditions, les émeutes, les puiſſances armées ou déchaînées contre un objet : on *calme* les perſonnes émues, leurs emportemens, les paſſions, la douleur, la cauſe, le ſujet, l'effet de l'agitation ſimple en elle-même. En deux mots, vous *appaiſez* ce qui nuit, ce qui peut nuire, ce qui eſt diſpoſé à nuire : vous *calmez* ce qui agite, ce qui eſt agité, ou l'agitation ſimplement conſidérée en elle-même.

A meſure que les vents, las de lutter les uns contre les autres, *s'appaiſent*, la mer ſe *calme*. Le premier membre de cette phraſe déſigne la cauſe & l'oppoſition d'une choſe à l'égard d'une autre ; le ſecond, l'état pur de la choſe. La cauſe qui produit le déſordre, *s'appaiſe* ; la choſe qui l'éprouve, ſe *calme*. La premiere eſt active, & l'autre paſſive.

Les vents impétueux à ſa voix *s'appaiſerent*,
Le ſoleil reparut, les ondes ſe *calmerent*.

Henr. L. 1.

On *appaiſe* un pere irrité contre ſon fils ; on *calme* un fils contrit & alarmé.

Un Prince *calme* ſes Etats, en *appaiſant* les eſprits ſoulevés. Auguſte, après avoir *calmé* l'Empire par ſon heureuſe victoire & ſa politique profonde, n'*appaiſe* que par ſa clémence, la ſourde fureur du reſte des Romains conjurés contre la tyrannie.

Ce n'eſt, dit un de nos plus profonds Penſeurs, ce n'eſt que par pareſſe que l'on *s'appaiſe*, &

qu'on ne ſe venge pas. Ce n'eſt pas la raiſon qui *calme* la peur, c'eſt la peur qui ſe *calme*.

Il faut d'abord que la raiſon ſe *calme*, ſi elle veut *appaiſer* les paſſions. Il n'eſt que de *calmer* les premieres émotions, les premiers mouvemens, ſi l'on veut ſe rendre maître de ſoi & faire tête à l'orage.

Il ne faut qu'un petit nombre de Juſtes, pour *appaiſer* la colere de Dieu contre Sodome : s'il faut que nous les trouvions, quand nos terreurs ſeront-elles *calmées ?*

Je n'*appaiſerai* pas cet homme qui me hait, parce qu'il m'a donné ſujet de le haïr : celui qui offenſe, dit un Proverbe Italien (*a*), ne pardonne jamais. Je ne *calmerai* pas celui qui veut abſolument pleurer : N*e le regardez pas*, diſoit un Philoſophe habile à ſes amis, étonnés de voir Diogene ſe rouler dans la neige en hiver.

Le premier devoir des Magiſtrats eſt d'*appaiſer* les querelles des Citoyens ; le ſecond, de les juger. Le premier effet de l'eſpérance eſt de *calmer* le malheureux ; le ſecond, de l'agiter.

Il reſte encore dans deux ou trois Villes une ancienne eſpece d'Officiers Municipaux appellés *Appaiſeurs*, dont les fonctions ſont d'*appaiſer, entre les particuliers*, les querelles qui ne vont pas juſqu'à peine afflictive. Par tout il y a toute ſorte d'offices, dont l'eſprit eſt de *calmer* les craintes du Citoyen ſur les attentats contre ſes biens, ſon honneur & ſa perſonne. La Police *calme*, la Juſtice *appaiſe*, ſi je ne me trompe.

Appaiſer, participe à l'idée propre de *pacifier*,

(*a*) *Chi offende, non perdona mai.*

avec

avec cette différence, qu'un *pacifie* comme médiateur, négociateur, réconciliateur. Et sans le titres, de pouvoir, d'autorité, et de la part entre des Puissances, ne troublent intérieurement un Etat, de grandes différentes dans les esprits & par des traités, des conventions, des arrangemens réciproquement agréés par les parties particulieres, qui ne sont pas toujours les plus *appaiser*.

3°. *Différence d'avec le mot* Il se *paise* quelquefois par des soumissions, des protestations, des désistemens, par des satisfactions, des humiliations. Il faut que les choses opposées, par une force, une vertu supérieure capables de l'arrêter, le puissent à l'instant le faire l'amener à des sentimens contraires de se calmer, de le gagner. Il se dit aussi des choses et des personnes adoucissement, les soulagemens, les consolations par des avis, des conseils, des exemples de prévoir, un éloignement, des motifs capables de consoler, de rassurer, de suggérer à l'esprit des idées plus douces & à des sentimens plus tranquilles.

La puissance des Rois appaise la révolte de leurs Seigneurs. La sévérité calme ou appaise souvent par les passions des autres.

Il n'est pas jusqu'à la mort qui ne s'*appaise* par les pleurs et les prières. Les caresses d'un enfant appaisent souvent la colère

Pompée, comptant toutes les villes pour tout-à-coup appaisé par la présence qui vient à lui s'assujettir de bon cœur, concitoyens, & en faisant voir à tous lui seul. Pompeius, en se montrant

douleur, la *calme* aſſez pour converſer philoſophiquement avec Pompée.

Il ne faut ſouvent au peuple que ſon inconſtance pour qu'il s'*appaiſe*. Il ne nous faut bien ſouvent que notre propre légéreté pour nous *calmer*.

Comment *appaiſer* un tyran ? tout l'offenſe. Comment *calmer* un coupable ? il s'accuſe lui-même.

D'un mot, un Roi bon & juſte *appaiſera* bien des querelles ; comme Neptune, d'une parole, *calme* les flots.

Ce qui devroit naturellement nous contenir & nous *appaiſer*, c'eſt que la colere eſt une maladie, & même dangereuſe, ſuivant la remarque d'Hippocrate : du coup qu'elle frappe, le contre-coup nous bleſſe ; & la vengeance qui ne nous fait aucun bien, revient ſur nous, & nous fait de grands maux. Ce qui doit nous *calmer* & nous conſoler, c'eſt, dit Montaigne, que naturellement, ſi la douleur eſt violente, elle eſt courte ; ſi elle eſt longue, elle eſt légere : elle mettra fin à ſoi ou à toi. L'un & l'autre revient à un.

Le fameux Scanderberg, inflexible aux ſupplications d'un ſoldat puniſſable, s'*appaiſe* au moment où il le voit, l'épée à la main, l'attendre de pied ferme. Le Philoſophe Bias, aſſailli dans une barque par une tempête, ſe contente, pour *calmer* la terreur de ſes compagnons, de leur faire obſerver la tranquillité d'un pourceau.

Un Empereur Chinois avoit caſſé, par mécontentement, le Tribunal de l'Hiſtoire ; les peuples ſe ſoulevent ; il ne les *appaiſe* qu'en rétabliſſant le Tribunal : hommage mémorable rendu à la

vérité. Un ancien Roi du pays levoit la main pour en percer un domeſtique négligent, un courtiſan la détourne, & remontre à ce malheureux qu'il a manqué à ſon devoir, qu'il a trahi ſon Maître, & expoſé ſon Prince à le couvrir, par un meurtre, d'un opprobre qui l'auroit fait aux yeux de ſes ſujets & de ſes voiſins : il ſe ſe *calme* & ſe repent : ſage & prudente maniere d'inſtruire.

Quelle eſt cette juſtice qui ne s'appaiſe que par le ſang humain ? Propoſition-on enfin de l'*appaiſer* ainſi la juſtice divine ? Que ne s'appaiſe-t-elle plutôt *calmé* dans le cœur, le cœur du petit, du pauvre ou du faible ? Le cœur de ſon Seigneur n'eſt-il pas le plus ſûr temple à ſa juſtice ?

4°. *Différence d'effet.* *Appaiſer*, c'eſt ramener, rétablir, mettre ou remettre en bon état, en bon ordre la paix, c'eſt-à-dire, l'harmonie & la convenance des choſes, l'accord & l'harmonie entre elles. *Calmer*, un *calme* entier, parfait, profond & durable. *Calmer* n'annonce point un changement ſubit & gradué, des adoucissements, des modifications, des diminutions ſucceſſives, enfin un retour au calme, le repos, ce qui peut être plus ou moins durable, un *calme* qui n'eſt quelquefois qu'apparent, ou qui, quoique réel, peut être bientôt troublé & détruit. Si vous n'appaiſez, vous ne *calmez* point, ou vos ſoins, vos ſoupçons, vos ſuccès & vos efforts, vous procurent, vous donnent du moins, vous annoncent à une perſonne une générale & abſolue, ce que le mot *calmer* ne promet pas. *Appaiſer* ſuppoſe un mouvement à arrêter, fixer ; & *calmer*, unir, adoucir, rétablir, comme il a été dit.

Une tempête, un incendie, un orage ſe *calment* ou ſe moderent quelquefois, & ſe raniment enſuite avec plus de violence qu'auparavant; lorſqu'ils s'*appaiſent*, qu'ils commencent à s'*appaiſer*, ils ſe *calment* toujours de plus en plus; ils ne font plus que baiſſer, ils tirent à leur fin.

Vous avez *calmé* votre ſoif, elle n'eſt pourtant pas étanchée: vous l'avez *appaiſée*, elle ne vous demande plus rien.

Les négociations *calment* les eſprits; les conventions les *appaiſent*.

Tout eſt *calme* dans une ſuſpenſion d'armes, où rien n'eſt *appaiſé* que par un Traité de paix.

Des paroles douces vous *calment*; une juſte ſatisfaction vous *appaiſe*.

Vos ſoins ont *calmé* ma douleur; le temps l'*appaiſera*.

Apprêté, Compoſé, Affecté.

Ces épithetes déſignent quelque choſe de recherché dans l'air & les manieres des perſonnes.

Apprêté, ce qui a de l'*apprêt*, comme la toile gommée, la dentelle empeſée, l'étoffe luſtrée. *Compoſé*, ce qui eſt *poſé* ſymétriquement, compaſſé, arrangé avec art. *Affecté*, ce qui eſt *fait* avec deſſein, recherche, effort, exagération, d'une maniere trop marquée où l'art ſe trahit.

Ce qui eſt *apprêté* n'eſt pas uni; ce qui eſt *compoſé* n'eſt pas ſimple; ce qui eſt *affecté* n'eſt pas naturel.

L'homme *apprêté* veut ſe donner de la conſiſtance & du luſtre; l'homme *compoſé*, du poids

& de l'importance ; l'homme *affecté*, des airs & du relief.

Le premier ſe travaille pour ſe faire valoir : c'eſt un rôle de théatre. Le ſecond ſe montre pour vous impoſer ou en impoſer : c'eſt un rôle à manteau. Le dernier s'étale pour paroître : c'eſt la charge d'un rôle.

L'homme *affecté* ne veut que paroître tel, qu'il le ſoit ou qu'il ne le ſoit pas. L'homme *compoſé* veut paroître tel qu'il croit devoir être ou ſe montrer. L'homme *apprêté* veut paroître mieux & plus qu'il n'eſt en effet.

Celui-ci, toujours plâtré, ternit, par l'apprêt qu'il ſe donne, ce qu'il pourroit naturellement avoir de brillant, de gracieux. Celui-là, toujours en repréſentation, détruit les formes agréables qu'il pourroit avoir, par les formes impoſantes qu'il veut ſe donner. Le premier des trois, toujours immodéré, gâte les avantages qu'il a par ceux qu'il veut avoir.

Vous reconnoîtrez l'homme *apprêté*, à ſa roideur, à ſa contrainte, à ſa recherche : il n'a ni la flexibilité, ni le moëlleux, ni l'abandon qu'il faudroit avoir. Vous reconnoîtrez l'homme *compoſé* à ſa gravité, à ſa froideur, à ſa lenteur, à ſa réſerve, au travail apparent de la réflexion, ou à ſon air de circonſpection : il n'a ni cette ouverture, ni cette mobilité, ni cette facilité qu'exigeroient les circonſtances. Vous reconnoîtrez l'homme *affecté*, à la charge, à l'excès, à l'effort, à la prétention, à cette ſorte d'indiſcrétion qui fait que la prétention ſe décele : il n'a point la modération, le naturel, la retenue, la meſure qu'il convient de garder.

On ne ſçait que faire avec un perſonnage *apprêté ;* il déplaît : on voudroit bien le *chiffonner*, comme diſoit une femme d'eſprit. On ne ſçait comment ſe tenir devant le perſonnage *compoſé ;* il ennuie : on voudroit bien lui faire perdre l'équilibre. On ne ſçait que dire au perſonnage *affecté ;* il excede : on voudroit bien lui tourner le dos.

Il eſt difficile d'avoir beaucoup d'orgueil ſans être *compoſé*, beaucoup de vanité ſans être *affecté*, beaucoup d'amour-propre ſans être *apprêté*.

Avec un air indifférent & diſtrait, vous tourmentez l'homme *apprêté* qui en veut à votre attention. Avec des façons aiſées & libres, vous déconcertez le perſonnage *compoſé* qui en veut à la conſidération. Avec un air de ſimplicité & de négligence, vous déſolez la perſonne *affectée* qui en veut à vos ſuffrages & à vos applaudiſſemens.

On eſt principalement *apprêté* dans le diſcours ; *compoſé* dans l'air & la contenance ; *affecté* dans le langage & les manieres.

La Précieuſe eſt *apprêtée ;* la Prude, *compoſée ;* la Minaudiere, *affectée*.

La Provinciale à Paris paroît *apprêtée*, quand elle n'eſt qu'*embarraſſée*. Le Courtiſan, hors de ſa ſphere, paroît *affecté*, quand il n'a que le ton de la Cour. L'homme grave, dans un cercle frivole, paroît *compoſé*, quand il n'eſt que dans ſon état naturel.

Le pédantiſme eſt *apprêté* : l'hypocriſie eſt *compoſée* : la coquetterie eſt *affectée*.

Le faux Bel-Eſprit eſt *apprêté* dans ſes diſcours ; le faux Brave, *compoſé* dans ſon maintien ; la Petite-Maîtreſſe, *affectée* dans ſes façons.

L'habitude de repréſenter, peut donner l'air

apprêté. La difficulté de jouer un nouveau perſonnage, peut donner l'air *compoſé*. La néceſſité, quelquefois forcée, de ſortir de ſa réſerve ordinaire, peut donner l'air *affecté*.

Il eſt quelquefois néceſſaire d'être *compoſé*; il n'eſt jamais permis d'être *apprêté*: il eſt toujours ridicule d'être *affecté*.

Apprêter, Préparer, Diſpoſer.

Apprêter, travailler à rendre une choſe propre & *prête* pour ſa deſtination: *preſt*, *preſſer*, *preſſe*, *prêt*, *près*, marquent la hâte & la proximité; *apprêt* marque l'induſtrie & le ſoin curieux. *Préparer*, travailler d'avance à mettre en état les choſes néceſſaires pour une fin; *pré* veut dire en avant, d'avance; *parer*, ou plutôt le lat. *parare*, ſignifie proprement *mettre*; *ſéparer*, mettre à part; *comparer*, mettre une choſe avec une autre, vis-à-vis d'une autre; *ſe parer*, ſe mettre en état de paroître. *Diſpoſer*, travailler à poſer & à arranger, d'une maniere convenable & fixe, les choſes dont on a beſoin pour ſes deſſeins; *dis* marque la diverſion, la différence, une nouvelle maniere d'être; *poſer* ſignifie fixer en un lieu, aſſeoir.

On *apprête*, pour faire ce qu'on va faire: on *prépare*, pour être en état de faire ce qu'on doit faire: on *diſpoſe*, pour s'arranger de maniere à pouvoir faire ce qu'on ſe *propoſe* de faire. Le premier annonce une exécution ou une jouiſſance prochaine; le ſecond, une exécution ou une jouiſſance future; le troiſieme, une exécution ou une jouiſſance projettée.

On ſe *diſpoſe* à partir, quand on fait ſes arran-

gemens convenables pour être libre de partir : on ſe *prépare* à partir, lorſqu'on remplit les conditions néceſſaires pour le départ : on s'*apprête* à partir, quand on acheve de faire tout ce qu'il faut, & qu'il n'y a plus qu'à partir.

Vous *apprêtez* le travail des ouvriers qui vont ſe mettre à l'ouvrage ; vous veniez de *préparer* les matériaux qui doivent ſervir à la fabrication ; vous aviez *diſpoſé* l'atelier de maniere à le rendre commode pour un concours de travaux.

Vous êtes *diſpoſé* à vous marier ; vous *préparez* tout ce qu'il faut pour cela ; vous faites *apprêter* la nôce.

On *diſpoſe* les lieux pour recevoir quelqu'un ; on *prépare* des divertiſſemens pour l'amuſer ; on *apprête* le feſtin pour le régaler.

Il y a dans le mot *apprêter* une idée d'induſtrie & de recherche ; dans le mot *préparer*, une idée de prévoyance & de diligence ; dans le mot *diſpoſer*, une idée d'intelligence & d'ordre.

On fait des *apprêts*, de grands *apprêts* pour une cérémonie, une fête : on fait des *préparatifs* quelconques pour une entrepriſe grande ou petite : mais de bonne heure, on fait des *diſpoſitions* pour l'exécution d'un plan, un concours d'opération, comme une bataille, un ſiége.

Il ſuffit d'*apprêter* ce qui ne demande pas de longs préparatifs ; il faut *préparer* ce qui demande beaucoup de travail & d'appareil ; il faut *diſpoſer* les choſes qui demandent du concert & de l'harmonie pour que le ſuccès en ſoit aſſuré.

Il faudroit beaucoup d'art & de délicateſſe pour *apprêter* la louange, ſi l'amour-propre qui la reçoit, étoit moins groſſier. Il faut *préparer* les eſprits

aux grands changemens, ſi l'on ne veut tomber ce qu'il s'agit ſeulement de plaire. L'un, par l'inſtruction, *diſpoſer* les peuples à recevoir de nouvelles loix, ſinon elles n'agiſſent, comme la tyrannie, que par la violence.

Diſpoſé à la paix, *préparé* à la guerre, vous vous *apprêtez* à négocier.

Vous *diſpoſez* les enfans à l'étude; vous leur *préparez* des récompenſes; vous leur *apprêtez* à rire.

Nous nous plaignons encore tous les maux que nous nous ſommes *apprêtés* à nous-mêmes, & nous nous en *apprêtons* pour le lendemain. Nous aimerions les Philoſophes qui ſe *diſpoſeroient*, en prenant leur manteau, à cacher les ridicules des autres, ſans craindre de découvrir les leurs. Nous chercherons long-temps le Sage *préparé* à tout événement.

Dès notre naiſſance, la Nature nous *prépare* à ſouffrir avec patience. Les bienfaits inconcevables que nous recevons de la bonté, nous *diſpoſent* à pardonner les injures. Heureux l'homme qui *s'apprête* le repos!

S'Approprier, s'Arroger, s'Attribuer.

C'EST ſe faire, de ſon autorité privée, un droit quelconque, ou du moins y prétendre.

S'approprier, ſe rendre propre, ſe faire une ſorte de *propriété*, prendre pour ſoi ce qui ne nous appartenoit pas. *S'arroger*, terme de Docteur, prétendre avec inſolence, s'attribuer avec dédain ce qui n'eſt pas à ſoi, plus qu'à un autre; du lat. *rogare*, demander, requérir. *S'attribuer*,

prétendre à une choſe, ſe l'*adjuger*, ſe l'*appliquer* de ſa propre autorité ; du lat. *tribuere*, donner, accorder en partage.

L'homme avide s'*approprie* ; l'homme vain s'*arroge* ; l'homme jaloux s'*attribue*.

L'intérêt fait qu'on s'*approprie* ; l'audace, qu'on s'*arroge* ; l'amour-propre, qu'on s'*attribue*.

Vous vous *appropriez* au détriment d'autrui ; vous vous *arrogez* à la honte d'autrui ; vous vous *attribuez* à l'excluſion d'autrui.

Les Médicis s'*approprierent* inſenſiblement la Seigneurie de Florence. Les Romains s'*arrogeoient* inſolemment le droit de dicter des Loix aux peuples, entre leſquels ils ſe plaçoient comme médiateurs. Les Carthaginois s'*attribuerent* long-temps l'empire de la mer.

Antoine s'*appropria* les dépouilles de l'Orient. Céſar s'*arrogea* le pouvoir d'outrager, à l'ombre de la Loi, tous les maris. Cicéron s'*attribue* l'honneur d'avoir ſauvé ſa Patrie.

On s'*approprie* particuliérement ce qui ſert, des objets d'utilité : on s'*arroge* ce qui enfle, des objets de vanité : on s'attribue ce qui flatte, des objets de conſidération.

On s'*attribue* une invention, un ouvrage, un ſuccès. On s'*arroge* des titres, des prérogatives, des prééminences. On s'*approprie* un champ, un effet, un meuble.

On eſt aſſez communément diſpoſé à s'*approprier* la choſe qu'on trouve, quand on n'en connoît pas le maître ; à s'*arroger* comme un droit, le ſervice ou les hommages qui nous étoient volontairement rendus ; à s'*attribuer* un ſuccès auquel on aura ſeulement contribué ou concouru.

Le Normand Rollon avoit pourvu à ce que perſonne ne *s'appropriât* une choſe égarée dans un lieu écarté. Les Tribuns de Rome, à meſure qu'ils enlevoient aux Conſuls & au Sénat une prérogative, s'en prévaloient, pour s'en *arroger* de nouvelles. Pluſieurs Villes d'Allemagne *s'attribuent* excluſivement l'invention de l'Imprimerie, peut-être empruntée des Chinois, comme la bouſſole.

Il ſe peut qu'on vous conteſte ou qu'on réclame ce que vous vous *attribuez*; qu'on vous diſpute ou qu'on vous refuſe ce que vous vous *arrogez*; qu'on revendique ou qu'on retire ce que vous vous *appropriez*.

Sous la ſeconde Race de nos Rois, les Grands *s'approprierent* les bénéfices dont ils n'étoient qu'uſufruitiers; & le patrimoine public fut diſſipé en fiefs héréditaires, ſans que les Rois le revendiquaſſent. Les Maires du Palais *s'arrogerent* preſque toutes les prérogatives de la ſouveraineté, ſans que leurs Maîtres oſaſſent les leur diſputer. Les Juges Eccléſiaſtiques *s'attribuerent* la connoiſſance de la plupart des crimes, ſans que la Juſtice civile la réclamât.

Pour éluder les oppoſitions, on *s'approprie* inſenſiblement: pour interdire les oppoſitions, on *s'arroge* fiérement: pour échapper aux oppoſitions, on *s'attribue* ſourdement.

Celui qui *s'approprie*, acquiert un titre par la poſſeſſion: celui qui *s'arroge*, ſe fait un titre de ſon *arrogance*: celui qui *s'attribue*, doit avoir quelque titre pour juſtifier ſa prétention.

L'homme *s'approprie* légitimement par la recherche, le travail & les dépenſes, les fruits de

la terre. Il *s'attribue*, avec raiſon, le droit de combattre & de détruire les animaux avec leſquels il eſt naturellement en guerre, pour conſerver ſa perſonne, ſa ſubſiſtance, les fruits de ſon labeur. Quant à l'empire de la terre, il ſe l'*arroge*; mais il obéit bien plus qu'il ne commande.

Le génie ſçait s'*approprier* les penſées d'autrui, comme l'abeille le miel des plantes : Virgile & le Taſſe ſont originaux en imitant Homere. Dans les ſociétés particulieres, quoiqu'elles aient une forme républicaine, il s'éleve des hommes qui s'*arrogent* le droit de tenir le Tribunal, & ils y parviennent : Ulyſſe mene le Conſeil des Grecs. Quand on ſe dévoue au ſervice des Grands, on ſe dévoue à leur gloire; & le Public leur *attribue* le mérite qu'on leur fait en ſecret : le Pere Joſeph ne ſembloit être que l'inſtrument paſſif de Richelieu.

Appuyer, Accotter.

» Quoiqu'*appuyer* ſoit plus en uſage, & qu'*ac-*
» *cotter* ait vieilli, il me ſemble néanmoins que
» celui-ci ſe conſerve encore lorſqu'il s'agit de
» tiges : on dit *appuyer* un mur, *accotter* un
» arbre, une colonne «. L'Ab. Girard.

Accotter ſe dit dans le ſtyle familier, en jardinage, en marine, dans le Blaſon, &c. : c'eſt un mot utile, qui a ſon idée particuliere. *Appuyer* eſt un mot très-uſité dans le ſens propre & dans le figuré; il ſert comme de genre aux mots *accotter*, *accouder*, *adoſſer*, & autres qui expriment

différentes manieres d'*appuyer*. On le conſidere encore comme ſynonyme de *ſoutenir*, *tenir* ferme, ſoit en tenant le corps par-*deſſous*, comme la colonne ſoutient la voûte, ſoit en le ſoutenant par-*deſſus*, comme la corde ſoutient le luſtre, &c.; ainſi que de *ſupporter*, *porter* par-deſſous comme le jambage ſupporte la cheminée, ainſi que le dit ce mot, & quoi qu'en diſe le même Auteur, qui, ſans raiſon & contre la raiſon manifeſte de l'étymologie, attribue au *ſoutien* l'idée propre du *ſupport*, celle de *porter*.

» Cette différence dans l'uſage, continue l'Abbé » Girard, m'en fait remarquer une dans la force » & la valeur intrinſeque de ces mots; c'eſt qu'*ap-* » *puyer* a plus de rapport à la choſe qui ſoutient, » & qu'*accotter* en a davantage à celle qui eſt ſou- » tenue «.

La valeur intrinſeque du mot *appuyer*, conſiſte à exprimer l'*élévation d'un corps* auprès d'un autre, & même ſa *force*. On diſoit autrefois, ainſi qu'on le voit dans Nicod, *appoyer*; on a dit *puye* pour *appui*: *puy*, *poy*, *pic*, &c. ſignifient montagne: ces mots viennent de *po*, *pod*, élévation, force, puiſſance. La valeur intrinſeque d'*accotter*, conſiſte à exprimer la poſition d'un corps à côté d'un autre: ce mot eſt évidemment formé de *côte*, *côté*, *à côté*; l'un & l'autre ſignifient affermir, maintenir, aſſurer un corps par le moyen d'un autre: mais on *accotte* contre & avec un corps qui eſt à côté; on *appuie* contre, ſur, &c. avec des corps fermes placés d'une maniere ou d'une autre. *Accotter*, c'eſt *appuyer* contre.

» Voilà pourquoi, ajoute l'Auteur, dans le » ſens réciproque, on accompagne ordinairement

» le mot d'*appuyer* d'un cortége convenable, & » qu'on laiſſe aller ſeul celui d'*accotter*. Cela pa- » roîtra & s'entendra mieux par l'exemple ſui- » vant. Pourquoi s'*appuyer* ſur un autre quand » on eſt aſſez fort pour ſe ſoutenir ſoi-même ? Les » airs penchés du Petit-Maître lui donnent une » attitude habituelle, qui fait qu'il ne ſe place » jamais qu'il ne s'*accotte* «.

On dit, & très-ſouvent, *appuyer* une choſe, une perſonne, ſans cortége ; on dit de même fort bien que quelqu'un ne peut marcher, ſe tenir debout, ſans s'*appuyer*, tout comme *accotter* & s'*accotter*. Cette remarque ne prouve donc rien, ſinon que l'on exprime ou que l'on ſous-entend également, dans l'emploi de l'un & de l'autre verbe, l'objet qui ſert d'*appui* ou d'*accottoir*.

Apréſent, Préſentement, Actuellement, Maintenant.

VAUGELAS rapporte qu'*apréſent* n'étoit point reçu à la Cour, quoique très-uſité dans la Capitale, & employé par la plus grande partie de nos meilleurs Ecrivains. Dupleix, la Motte le Vayer, Ménage, Bouhours, l'Académie l'approuverent & le recommanderent comme un mot très-bon, & même ſouvent meilleur que ceux qu'on leur ſubſtitue. Bouhours dit que l'averſion des Courtiſans n'avoit pas de fondement, & que cette façon de parler étoit devenue, avec le temps, bonne & élégante. Le Vayer penſoit qu'il falloit avoir le goût bien dépravé, pour la trouver vi-

cieuſe. L'Académie ne concevoit pas que la Cour l'eût condamnée.

La répugnance de ces eſprits délicats n'auroit-elle pas été fondée ſur l'oppoſition ſenſible de cette façon de parler avec la méthode réguliere & généralement ſuivie de former, dans notre Langue, les mots compoſés, ou plutôt les locutions elliptiques? Ou *préſent* eſt pris ſubſtantivement dans cette façon de parler pour le *préſent*, & alors il auroit fallu dire *au préſent*; ou il l'eſt adjectivement, & dans ce cas-là même il auroit encore fallu dire *au préſent*, pour *au temps préſent*; ou pour tout autre ſubſtantif ſous-entendu, en confondant l'article *le* avec la prépoſition *à*, d'où nous avons formé *au*; & il auroit fallu parler de même. Mais cette ſingularité, pour être aſſez remarquable, ne ſuffit pas pour troubler une poſſeſſion ancienne & parfaitement établie.

Je crois qu'on a dit *à préſent* par analogie & par oppoſition au mot *alors*, comme les Italiens ont dit *allora* & *adeſſo*. *Alors*, ſignifie *en ce temps-là; à préſent, en ce temps-ci.* Le temps eſt plus ou moins indéfini, indéterminé, quant à ſon étendue: c'eſt le temps, l'époque, le ſiecle, l'âge, &c. qui court, qui couroit, qui courra, *Apréſent* indique un temps préſent plus ou moins étendu, par oppoſition à un autre temps plus ou moins éloigné, ou bien indéfini. Ainſi vous direz qu'*en remontant aux époques les plus reculées de l'Hiſtoire, vous trouverez l'uſage des armoiries, ainſi que celui des monnoies, établi* alors *comme* apréſent. Vous direz de même, *les principes de l'économie ſociale ſont* apréſent *connus*; ils rétabliront l'ordre, la juſtice, la prof-

périté, l'âge d'or, *lorſque* Dieu enverra ſur la terre un Sauveur.

On dira également : La force du corps gagnoit jadis des batailles ; *apréſent*, c'eſt le canon : oui, ſans doute ; mais c'eſt la débilité des corps qui ruine les armées.

Préſentement, déſigne un préſent, plus borné, plus limité, plus circonſcrit : il ſignifie *apréſent même*, dans le moment, tout-à-l'heure, ſous peu, ſans délai, ſans retard, excluſivement à tout autre temps qui ne ſeroit pas plus ou moins prochain. Une maiſon eſt à louer *préſentement*, dans le temps même où l'écriteau eſt appoſé, pour le terme préſent. Vos préparatifs ſont tout faits, il n'y a *préſentement* qu'à partir ; on part ſans délai. Lorſque Louis XIV eut écrit à Madame de la Valliere pour l'engager à revenir à la Cour, la premiere fois qu'elle l'eut quittée, elle répondit qu'elle auroit plutôt fait cette démarche, après avoir perdu l'honneur des bonnes graces du Roi, ſi elle avoit pu obtenir d'elle de ne le plus voir ; que *cette foibleſſe avoit été ſi forte en elle, qu'à peine étoit-elle capable*, préſentement, *d'en faire un ſacrifice à Dieu.* Madame de Sévigné dit : *Ce temps que nous prodiguons, & que nous voulons qui coure* préſentement, *nous manquera ; & nous donnerions toutes choſes pour avoir un de ces jours que nous perdons avec tant d'inſenſibilité, &c.*

Actuellement exprime un temps encore plus précis & plus court, le temps, le moment, l'inſtant où l'on parle, où l'action ſe fait, où l'événement arrive. Ce mot s'applique fort proprement aux premiers temps, aux premiers commencemens d'un

d'un changement, d'une révolution, d'un état nouveau, puiſqu'il n'emporte que la durée d'un acte, ou d'une action qui *effectue*. Un malade eſt *actuellement* hors de danger, au moment où le danger ceſſe. Un homme d'Etat entre *actuellement* au Conſeil, où il n'étoit pas encore entré. Il arrive *actuellement* beaucoup de vaiſſeaux dans un port, que la paix, la liberté de la navigation, & celle du commerce viennent d'ouvrir. Un ſyſtême, un Auteur, un Agréable ſont *actuellement* à la mode; & ils paſſeront peut-être comme des modes. Nous ne dirons pas qu'une monnoie a cours *actuellement*, ſi elle l'avoit depuis un certain temps; il faut qu'elle commence à être autoriſée & reçue dans le commerce. Vous vouliez, il y a un moment, faire une réforme dans votre maiſon; *actuellement* vous ne le voulez pas.

Maintenant ſignifie littéralement, *pendant qu'on y tient la main*, qu'on a les choſes en main, qu'on eſt après. Il déſigne donc la ſuite ou la continuation d'une choſe, la liaiſon ou la tranſition d'une partie à une autre, &, fort élégamment, l'oppoſition, le contraſte de deux événemens ſucceſſifs, de deux objets relatifs l'un à l'autre. Ainſi un Orateur indique, par le mot *maintenant*, le paſſage d'une diviſion à une autre. Nous venons de conſidérer le beau côté de la médaille, voyons-en *maintenant* le revers. Tel eſt l'état où ſont *maintenant* les affaires. Les Colonies Anglo-Américaines ſont libres de droit; il reſte *maintenant* à voir ſi elles ſeront libres par leur conſtitution & de fait. Une Loi bonne en elle-même eſt toujours bonne; elle l'eſt *maintenant* comme elle l'étoit; elle le ſera de même. Après

avoir décrit les progrès ſucceſſifs de la Phyſique juſqu'à nos jours, vous direz qu'elle en eſt *maintenant* à la découverte ou à la recherche d'un agent univerſel, qui opere ſeul tous les effets de l'Electricité, du Magnétiſme, du Magnétiſme animal, de la baguette dite *Divinatoire*, de la Sympathie, &c. La Fourmi dit à la Cigale : Vous chantiez, j'en ſuis bien aiſe ; eh bien ! danſez *maintenant*. Lorſque Monime vient inſtruire Xipharès des eſpérances dont Mithridate l'a flattée, ſon Amant lui répond : C'eſt *maintenant* qu'il faut vous dire adieu. C'eſt ainſi que ce mot doit être appliqué à la rigueur ; mais il prend à tout moment la place de ſes divers ſynonymes.

Apréſent, eſt un mot très-uſité ; il a remplacé preſque par-tout *préſentement* : mais il ne ſe dit qu'en proſe ou tout au plus dans des poéſies légeres, *Sermoni propiora* : vous le trouverez même aſſez rarement employé par nos grands Orateurs.

Préſentement a perdu la vogue qu'il avoit dans tous les genres de proſe, & même l'éloquence : les Lettres de Mme. de Sévigné, & tous les Ouvrages de ce genre, prouvent que c'étoit le mot ordinaire de la converſation. On l'emploie aujourd'hui ſi peu, que bientôt il ſentira le vieux ſtyle. Cependant les Ecrivains les plus purs ne dédaignent pas de s'en ſervir ; c'eſt à eux à le conſerver. Le Traducteur de la *Jéruſalem Délivrée*, Secrétaire de l'Académie Françoiſe, l'auroit trouvé bon dans un Diſcours Académique ; il dit à la fin du cinquieme Chant : » Le jour approche auquel les » travaux que nous eſſuyons *préſentement* feront » notre joie & notre gloire «.

Actuellement ſe dit pour *préſentement* plus qu'il ne s'écrit, peut-être parce qu'il a l'air didactique de l'adjectif *actuel* : il a le mérite d'un ſens précis.

Maintenant eſt un mot de tous les ſtyles, familier aux Poëtes comme aux Orateurs, & très-ſouvent employé dans la ſignification commune à ſes ſynonymes, par la raiſon que ceux-ci ſont excluſifs de certains genres ; mais il ne ſe dit pas auſſi fréquemment qu'*apréſent* dans la converſation, ſur-tout populaire : ſa ſignification propre eſt ſi diſtincte & ſi ſenſible, qu'il n'a pas à craindre les révolutions du goût & de la mode.

Armes, Armoiries.

SIGNES ſymboliques qui diſtinguent les perſonnes, les familles, les communautés, les peuples, &c. : ces ſymboles ſe peignoient, ſe gravoient, s'appliquoient ſur les *armes*, ſur le bouclier, ſur l'écu, &c. Sur tous les boucliers dont les monumens hiſtoriques nous ont conſervé la mémoire, vous trouverez des ſymboles particuliers : de là l'uſage de dire *armes* pour *armoiries*. Ce dernier mot eſt le nom propre de la choſe, le premier n'eſt employé que dans une acception détournée.

Les Romains déſignoient les *armoiries* par le mot *inſignia* ; mais ils donnoient auſſi quelquefois le même ſens au mot d'*armes*, comme l'a fait Virgile, lorſqu'il décrit la fondation de Padoue :

Armaque fixit.
Troïa. Æneid. L. 1.

Meſſala Corvinus, expliquant ce paſſage à l'Em-

pereur Valentinien, nous apprend qu'Anénor ſuſpendit *les ſymboles des armes* de Troie (*inſigne armorum*), ſes armoiries; que le ſymbole étoit un cochon; & que *Troia* (la *truie*) fut miſe dans les Temples avec les armes. *Voy. la belle Diſſertation* de M. de Gebelin ſur les *Armoiries des Anciens*: Monde primitif, t. VIII.

Il eſt ſenſible que le mot *armes* ne doit pas être employé dans le ſens d'*armoiries*, toutes les fois qu'il formeroit une équivoque. Ainſi le Blaſon eſt la ſcience des *armoiries*, & non celle des *armes*: en général, *armoiries* eſt le mot propre de la ſcience; *armes*, celui de l'uſage commun.

Les peuples anciens promenoient en cérémonie leurs boucliers ſacrés, lorſqu'ils alloient déclarer la guerre: c'eſt ce qu'ils appeloient *movere arma*. Mais le mot équivoque d'*armes* déſignoit ici des *armoiries*, puiſqu'on diſoit auſſi *mouvoir le ſoleil, le croiſſant, la lune, l'aigle*, & autres ſymboles armoriaux.

Les *armoiries* ſont ſpécialement les *armes* peintes, enluminées, ornées de tous leurs accompagnemens, étalées pour la repréſentation & la décoration. Les *armes* peintes ſur les anciens vitraux, les écuſſons des catafalques & autres monumens ſont des *armoiries*. Vous verrez encore des *armoiries* portées dans des proceſſions au midi de la France: vous verrez auſſi de ces *armes* enluminées ſur les portes de certains Officiers Municipaux, &c.

Les Romains, dans la cérémonie du triomphe, étaloient ainſi, ſous le nom d'*images*, les *armoiries* des peuples vaincus: ces images ne pouvoient guere, ce me ſemble, être autre choſe que des *armes* ou ſymboles particuliers, tels qu'on en voit chez tous les peuples de l'antiquité.

Les *armes* peintes ſur les drapeaux, les enſeignes, les pavillons, &c. pour ſervir de ſignes & de guides, ſont proprement des *armoiries*.

On dit ordinairement *armes*, lorſqu'il s'agit de telles *armes* en particulier, ou du blaſon de ces *armes*. Nous diſons les *armes de France*, & ces *armes* ſont des lis. On dira plutôt & mieux *armoiries*, ſi l'on conſidere ces ſymboles en général & d'une maniere vague : ainſi nous parlons de l'origine, de la haute antiquité, de l'utilité méconnue des *armoiries*.

Un Mémorial eſt un recueil d'*armoiries* : l'ancienne Nobleſſe y trouve ſes *armes*.

Le Roi donne des *armes*. L'uſage des *armoiries* tire ſon origine d'une coutume commune aux peuples primitifs, comme aux Sauvages de nos jours, de ſe peindre le corps de différentes couleurs, & d'y imprimer différentes figures pour ſe diſtinguer les uns des autres ; diſtinction qui paſſa bientôt ſur les vêtemens, ſur les harnois militaires : d'où les *armoiries* & les livrées.

Sous Charles V, & pendant environ un ſiecle, les femmes étoient, pour ainſi dire, revêtues d'*armoiries* ; elles portoient ſur une épaule les *armes* de leurs maris ; ſur l'autre, celles de leur famille, &c.

La Nobleſſe ſeule pouvoit avoir des *armoiries*, puiſqu'elle avoit ſeule le droit de bouclier, armure diſtinctive du Chevalier, & le port libre des armes : mais le peuple devoit auſſi avoir des ſignes ; ſans quoi, dans les temps d'ignorance, il n'auroit point eu de moyen de ſceller ſes engagemens. Nous voyons, dans l'Hiſtoire, des Seigneurs ſceller des traités avec le pommeau de

leurs épées, armoriées ſans doute, c'eſt-à-dire, qu'ils y appoſoient le ſceau de leurs *armes*; mais le peuple appoſoit aux actes ſon ſigne, ſuivant l'ancienne formule & l'uſage conſervé juſqu'aprés-ſent à l'égard de ceux qui ne ſçavent pas écrire.

L'hérédité des *armoiries* ſuivoit naturellement celle des noms. Ainſi, chez les Romains, les Torquatus, les Corvinus, les Fabius, les Lentulus tranſmettent à la fois à leurs deſcendans leurs noms & leurs *armes* déſignées par ces noms mêmes, à ſçavoir le collier, le corbeau, les feves, les lentilles, &c. Il en fut vraiſemblablement de même chez les Romains-Gaulois, enſuite Francs & François, tant à l'égard des *armes* qu'à l'égard des noms : à l'égard des *armes*, car l'origine d'une inſtitution ſi mémorable ne ſeroit pas abſolument inconnue, ſi elle étoit nouvelle : à l'égard des *noms*, car il ſe trouve des traces de noms de famille dès le neuvieme ſiecle, & même auparavant; & ſi elles ne ſont pas plus multipliées & plus profondes, ces traces, obſervons que l'uſage d'appeler les perſonnes de leur nom de baptême, uſage conſervé ſur le trône & chez les Princeſſes de la Famille Royale ainſi que parmi le peuple des campagnes & des provinces, uſage renaiſſant aujourd'hui parmi les Nobles; obſervons, dis-je, que cet uſage nuiſit beaucoup à la mémoire des noms patronymiques.

Les anciennes *armoiries* ſont des *armes* parlantes, ainſi qu'on vient de le voir chez les Romains, & qu'on le prouve de la maniere la plus inconteſtable. Un ancien dicton Artéſien, relatif à trois Maiſons des plus anciennes, le confirme.

Ailli, Mailli, Créqui,
Tels *noms*, telles *armes*, tel *cri*.

L'uſage perpétué de déſigner les Empires par les *armoiries*, par le croiſſant, l'aigle, &c. vient originairement du rapport des *armes* avec les noms : mais nous avons oublié le ſens des noms & même des ſymboles ; & cette Langue s'eſt perdue.

Les *armoiries*, conſidérées comme des tableaux allégoriques de la fondation des peuples ou des familles, ou de tel autre événement mémorable, ainſi que de leurs caracteres diſtinctifs, de leurs occupations ou de leurs profeſſions, de leur poſition & de leur culte, & autres rapports curieux & importans, étoient une très-belle inſtitution ſociale : ces rapports étant méconnus, les *armes* ne ſont plus aux maiſons que comme les enſeignes aux boutiques.

Les *armoiries* étoient d'autant plus parfaites & plus belles, qu'elles comprenoient un plus grand nombre de ces rapports : tâchons d'en ſaiſir quelques-uns dans les *armes* particulieres de divers peuples.

Troie eſt un nom de la *truie ;* & la *truie* étoit le ſymbole de la ville de *Troie* : ce ſymbole eſt celui de la fécondité & du labourage, par la raiſon que la truie eſt très-féconde, & qu'elle laboure la terre avec ſon grouin. Or le pays de *Troie* étoit très-fertile, & ſes habitans, comme Laboureurs, furent appelés *Troyens*. Il y eut ainſi pluſieurs Villes du nom de *Troie*, fort éloignées les unes des autres, dans des pays de labour ; & leurs peuples laboureurs étoient vraiment *Troyens*.

L'olivier, commun dans le territoire d'*Athenes*, étoit le ſymbole de cette Ville, comme celui de Minerve, Déeſſe tutélaire du pays ; & celui de la paix, ſi convenable à un peuple commerçant : Minerve s'appeloit elle-même *Athénée*. Ces noms tiennent à l'oriental *ʒaeith*, dont les Eſpagnols ont fait *aʒeith*, & qui ſignifie *olivier*, *olive*.

Paris ſignifie *vaiſſeau d'Iſis*. Dans l'Orient, *par*, *pare*, eſt encore un vaiſſeau. Le vaiſſeau eſt le ſymbole naturel d'*Iſis*, Déeſſe de la navigation ; & les *Pariſiens*, renfermés dans une iſle, étoient naturellement voués à la navigation comme au culte de cette Déeſſe : de là le vaiſſeau ſymbolique de la ville de Paris.

Les Sçavans ont fort bien remarqué que les prétendues fleurs de lis des *armes* de France n'étoient en effet que des faiſceaux d'armures ou fers de lances, autrefois ſemés ſans nombre ſur l'écu. Ce ſymbole étoit très-convenable pour déſigner la confédération de divers peuples guerriers, qui vouloient s'affranchir ou venoient de s'affranchir d'un joug ſupporté par leurs voiſins : telle fut celle des *Francs* qui abandonnerent alors leur ancien ſymbole, pris dans les marais qu'ils habitoient, les crapauds. Mais les *Francs* ſont des *lis*, car en celte le mot *ly*, *li*, *leu*, *lu* ſignifie *franc*, *libre* : de là le grec *lyr*, *lur*, délivrer, affranchir, & *e-leuth-eros*, libre ; ainſi que l'ancien mot *leude* ; l'anglo-ſaxon *e-ly-man*, délivrer ; & *lyng*, libre ; le lat. *luo*, effacer, racheter ; *ly-æus* ou *li-ber*, Bacchus, *&c.*

Ainſi les armes de France ſont proprement les *armes des lis*, des Francs : mais le ſens du mot *lis* une fois oublié, on a pris les *armes des lis*

pour des armes compoſées ou ſemées de fleurs de *lis*, avec d'autant plus d'apparence de raiſon, que le *lis*, ſymbole de la candeur, paroît plus propre à déſigner la franchiſe. Du reſte, je ne prétends donner ici qu'une conjecture.

Aromate, Parfum.

Aromate, du grec αρωμα, d'αρω, je porte, j'éleve, & οσμα, odeur, ſenteur. *Parfum*, formé de *fum*, fumée, vapeur; & de *par*, à travers, entiérement. L'*aromate* eſt le corps d'où s'éleve une odeur; le *parfum* eſt la ſenteur qui s'éleve d'un corps. Tel eſt le ſens primitif de ce dernier mot, comme ſon acception commune; mais il ſe dit auſſi du corps odorant, tandis qu'*aromate* ne ſe dit jamais de l'odeur même ou de la vapeur. L'*aromate* a un *parfum* ou une ſenteur; & il eſt un *parfum* ou un corps propre à parfumer. L'*aromate* exhale des vapeurs agréables; le *parfum* s'exhale ou il eſt exhalé.

Pris pour le corps même qui parfume, le *parfum* eſt à l'*aromate* comme le genre eſt à l'eſpece. Tout *aromate* eſt ou peut être *parfum*; tout *parfum* n'eſt pas *aromate*. L'*aromate* appartient uniquement au regne végétal: les *parfums* ſont tirés des différens regnes. Les racines des végétaux, tels que le gingembre, l'iris de Florence; les bois, tels que l'aloës, le ſaſſafras; les écorces, comme la cannelle, le macis, le citron; les herbes ou les feuilles, le baume, le baſilic, la méliſſe; les fleurs, la violette, la roſe, le ſafran; les fruits & ſemences, le girofle, le cumin, la baye de laurier;

les gommes ou réſines, le ſtorax, le benjoin, l'encens, la myrrhe, ſont des *aromates* & des *parfums*. Le muſc, la civette, l'ambre jaune ou ſuccin (du moins comme on l'a cru long-temps), ſont des *parfums*, & non des *aromates*.

Les Arabes ont fait de tous les temps un grand commerce d'*aromates* avec les Occidentaux; & il eſt étonnant que ceux-ci n'ayent jamais parlé du benjoin, du camphre, du girofle, de la muſcade, fort en uſage chez les premiers, à moins qu'ils n'en ayent parlé ſous des noms inconnus de nos jours. Les Orientaux ont toujours fait, des *parfums*, un des principaux articles de leurs conſommations & de leur magnificence; & ils s'en ſervent continuellement, tant pour récréer leurs eſprits, éloigner les inſectes, & rendre plus agréables les bains & les onctions néceſſaires à leur ſanté, que pour honorer la Divinité, & lui attirer des adorateurs par la ſuavité du culte.

Il en eſt de la vertu, dit le Poëte Saady, comme de ces *aromates*, qui, plus on les foule aux pieds, plus ils exhalent leurs douces odeurs. » J'étois, nous dit-il dans une de ſes Paraboles, » j'étois un jour » dans un bain; un *parfum* d'une main aimée » paſſa dans la mienne: je lui demandai, *Es-tu* » *le muſc? Es-tu l'ambre?* Je ne ſuis qu'une » terre commune; mais j'ai eu quelque commu- » nication avec la roſe: ſa vertu bienfaiſante m'a » pénétrée; ſans elle, je ſerois encore la même » terre «. Je viens de dire pourquoi les Orientaux emploient ſi ſouvent les *aromates* & les *parfums* dans leurs métaphores & leurs allégories. Il eſt des *aromates* qui ont beſoin de vieillir pour répandre une odeur ſuave: il eſt des odeurs infectes

qui ſervent à [illegible] avoient permis. Ne nous [illegible] de condamner.

☼ L'*aromate* [illegible] employé à [illegible] ſert à la cuiſine & [illegible] la Parfumerie. [illegible] rat : l'*aromate* [illegible] *mates* ſervent à [illegible] remedes, [illegible] lieres de l'huile [illegible] Les *parfums* [illegible] guériſon de [illegible] ſous la forme [illegible]

☼ L'[illegible] dit, qu'une [illegible] *parfum*. [illegible] *parfums*. Le [illegible] Droguiſte ou [illegible]

[illegible]

Ces [illegible] & une foule [illegible] la force [illegible] briſer ; [illegible] avec impétuoſité. [illegible] l'action de [illegible]

Arracher, [illegible] lence, avec [illegible]

autre, ſe défend contre vos efforts. *Ravir*, c'eſt prendre, enlever par un tour de force ou d'adreſſe, un objet qui ne ſe défend pas ou qui eſt mal défendu. On *arrache* un arbre, une dent, un clou enfoncé dans un mur ; on *ravit* des biens, une proie, des choſes mal gardées. La premiere action eſt plus lente & plus violente ; l'objet réſiſte : la ſeconde eſt plus prompte & plus ſubtile, comme celle de dérober ; l'objet eſt en quelque maniere ſurpris. Ces deux mots conſervent parfaitement, au figuré, leur idée propre.

Vous *arrachez* les mauvaiſes herbes d'un champ ; vous dévaſteriez la ſociété, ſi vous en agiſſiez ainſi à l'égard des mauvais citoyens. Empêchez que les biens, les honneurs, les places, les emplois ne ſoient *ravis* aux citoyens utiles & capables, par des hommes qui ſont & ſe jugent eux-mêmes indignes de les obtenir.

Le ſoldat effréné *arrache* la fille des bras de ſa mere, & lui *ravit* l'honneur.

On *arrache* d'un cœur le trait qui le déchire. On *ravit* à un ſubalterne la gloire de l'action qu'il a faite.

L'importunité *arrache* un conſentement ; la ſubtilité le *ravit*.

On *ravit* à une femme ſes faveurs, plutôt qu'on ne les lui *arrache*.

Un Juge inſidieux *ravit* à un accuſé l'aveu du crime qu'il a commis : la torture *arrachoit* à un autre l'aveu du crime dont il n'étoit pas coupable.

Des ſecours redoublés *arrachent* un miſérable à la mort. Les ſéductions *raviſſent* à une perſonne ſimple ſon innocence.

Le calomniateur caché, qui *ravit* l'honneur à

quand vous lui repréſentez que toute eſpérance lui eſt *ravie ?*

Le vice *ravit* les hommages dûs à la vertu ; la vertu *arrache* au vice ſes propres hommages.

Il faut quelquefois s'*arracher* au monde pour ſe ſentir ſoi-même ; il faut quelquefois ſe *ravir* des plaiſirs pour les mieux goûter.

Au moment où Jupiter dépouille un homme de ſa liberté, dit Homere, il lui *ravit* la moitié de ſa vertu. Lorſque Jupiter, dit un Philoſophe, dépouille de ſes richeſſes un homme corrompu, il l'*arrache* à mille vices.

Des peuples barbares *arrachent* le cœur ſanglant de leurs victimes palpitantes pour en frotter la face de leurs idoles ; le fanatiſme ne déshonore-t-il pas ainſi la Divinité ? Des Princes barbares *raviſſoient* à leurs freres la lumiere du jour pour leur ôter juſqu'à la penſée de l'indépendance ; le deſpotiſme n'aveugle-t-il pas ainſi les peuples ?

Élien rapporte le Conte ſuivant, tiré des Fables Sybaritiques. Un enfant, conduit par ſon Pédagogue, dérobe une figue ſeche à un Marchand qu'il rencontre dans la rue ; le Pédagogue, en le reprenant aigrement de *ravir* le bien d'autrui, lui *arrache* la figue & la mange. Ce Conte eſt l'abrégé d'une très-grande partie de l'Hiſtoire.

Artiſan, Ouvrier.

L'UN & l'autre ſont gens de peine & occupés de la main. L'*artiſan* exerce un *art* méchanique ; l'*ouvrier* fait un genre quelconque d'*ouvrage*. Le

[illegible]

☞ On ſe ſert du mot [illegible] repréſenter les gens [illegible] ſont en nombre & de différente [illegible] avez à votre chevet [illegible] ſes, comme Macon[illegible] comme Peintres, Sc[illegible] abondance, mais par [illegible] atelier d'un [illegible]

☞ Dans un atelier [illegible] eſt plein l'ouvrage [illegible] lence; les compagnons [illegible] vriers travaillent pour [illegible] travaille pour le [illegible] d'entrepreneur; [illegible] nce ou à gage.

☞ *Ouvrier* [illegible] relle ou le beſoin [illegible] tion civile ou [illegible]

la ſociété. Dans la diviſion des claſſes de la ſociété, les *artiſans* compoſent la derniere ; & les *ouvriers* de tous les genres ſont compris ſous la premiere dénomination dans cette claſſe. L'*ouvrier* eſt conſidéré comme attaché & ſubordonné à l'*artiſan*. L'*artiſan* gagne ſur le public des profits ou plutôt ſes dépenſes ; l'*ouvrier* gagne des ſalaires chez ſon Maître : l'un & l'autre gagnent leur vie par leurs ſervices.

Les Vocabuliſtes ſe trompent donc, lorſqu'ils définiſſent en général l'*artiſan*, *l'homme qui travaille à quelqu'un de ces Arts méchaniques qui demandent le moins d'intelligence*, tels que ceux de Cordonnier, de Serrurier, &c. : ce n'eſt là qu'une acception *particuliere* du mot *artiſan*, oppoſé, dans certains cas, à celui d'*artiſte*, pour diſtinguer les Arts libéraux ou ſupérieurs, des Arts inférieurs & purement méchaniques. Il n'y a qu'à ouvrir les Hiſtoriens & les Ecrivains politiques (*a*), pour ſe convaincre que le mot *artiſan* eſt générique, & qu'il embraſſe tous les genres d'Arts : mais, dans le diſcours ordinaire, *artiſan* n'annonce en effet que la profeſſion des métiers bas & les plus communs : l'*ouvrier* eſt de tous les

(*a*) Je me contenterai de citer ce paſſage de la Bruyere, tiré du chap. intitulé *des Ouvrages d'eſprit* : » Il y a des » *artiſans* dont l'eſprit eſt auſſi vaſte que l'art & la ſcience » qu'ils profeſſent ; ils lui rendent avec avantage, par le » génie & l'invention, ce qu'ils tiennent d'elle & de ſes » principes : ils ſortent de l'art pour l'ennoblir, s'écar- » tent des regles, ſi elles ne les conduiſent pas au grand & » au ſublime, ils marchent ſeuls & ſans compagnie ; ainſi » ils vont fort haut, & pénetrent fort loin, &c. «.

métiers

métiers & de tous les arts ; il eſt ou *artiſan* ou *artiſte*.

☞ Auſſi le mot *ouvrier* ſert-il plutôt à déſigner, par des qualifications acceſſoires, les degrés d'*induſtrie* ; & *artiſan*, les autres qualités ou de l'homme ou de l'état. Ainſi l'on dira, *un ouvrier excellent, habile, adroit, actif, lent, mauvais*, &c. J'avoue que ces qualifications diverſes ſont quelquefois tranſplantées & confondues ; mais il n'eſt pas moins vrai qu'un terme eſt plus propre que l'autre, dans les cas que nous venons de diſtinguer. Veut-on, par exemple, ſe convaincre que l'*ouvrier* eſt plutôt caractériſé par l'induſtrie ? il n'y a qu'à conſidérer qu'il s'applique aux Arts qui demandent le plus de talent, d'intelligence, d'imagination, de génie, & même figurément aux ouvrages d'eſprit, ainſi que nous l'avons remarqué. Obſervons encore, que ſi l'on veut peindre un drôle, fin, adroit, délié, ſubtil, on dit que c'eſt *un ouvrier*. Tout le monde dit proverbialement, *A l'œuvre, on connoît l'ouvrier*, c'eſt-à-dire, ſon induſtrie : nous dirons fort bien, *Au coſtume, on reconnoît l'artiſan*, c'eſt-à-dire, ſa profeſſion.

☞ *Artiſan* marque l'état ou la profeſſion d'une maniere générale, ſans ſervir à ſpécifier tel ou tel art : cette derniere propriété ſemble être particuliere au mot *ouvrier*. On dit qu'un tel eſt un *artiſan* ; mais on ne dit pas qu'il eſt *artiſan* en ſerrurerie, en ébéniſterie, en toiles, en cuivre, &c. & l'on dit qu'un tel eſt *ouvrier* en ſoie, en laine, en fer blanc & noir, à façon, de la grande navette, &c.

Bouhours, en traitant de l'emploi figuré de ces termes, remarque que l'uſage, *après leur avoir donné droit de bourgeoiſie, leur a encore donné des lettres de nobleſſe.* En effet, ces termes, qui, au propre, ne déſignent que des gens d'une condition ſubalterne, s'appliquent merveilleuſement, dans le figuré, aux perſonnages les plus illuſtres, à Dieu même. Dieu eſt le divin *Artiſan*, l'*Ouvrier* miraculeux, l'*Ouvrier* de toutes choſes, le ſuprême *Artiſan* du monde. Un Prince eſt l'*artiſan de la fortune & de la grandeur* d'un ſujet; un Philoſophe eſt l'*ouvrier & l'artiſan de ſa propre fortune.* Il ſemble que l'oppoſition même des termes, avec le caractere des perſonnes, donne un prix ſingulier aux expreſſions. Bouhours ajoute qu'il faut, à la vérité, ou joindre à ces mots une épithete qui les releve, ou leur attribuer un régime qui les tire de leur baſſeſſe naturelle.

Il eſt à remarquer qu'ils ont en effet quelquefois un régime au figuré, tandis qu'ils n'en ont point au propre. On ne dit point l'*artiſan*, *l'ouvrier d'une porte, d'une ſerrure.* Balzac dit un *artiſan de gloire*; Mlle de Scudéri, l'*artiſan de ſa grandeur*; d'Ablancour, *artiſan de volupté*; l'uſage ordinaire, *artiſan de fourbes & de calomnies*; & de même, *artiſan de ſon ſupplice, & de ſon élévation*, &c.; Port-Royal dit, *ouvrier de ſon bonheur*; Patru, *ouvrier de la paix, d'une révolution, de fictions ingénieuſes*; le P. Gaillard, *ouvrier de ſa fortune*; Péliſſon, *ouvrier* de ſon ſalut, & même *des voies du Gouvernement*, &c. Dans quels cas faut-il figurément employer l'un plutôt que l'autre? c'eſt ce qu'on nous laiſſe à découvrir. Il me ſemble qu'*artiſan* ſe dit com-

nunément pour *auteur*, *inventeur*, *créateur*, ou celui qui regle, dirige, conduit la choſe ; & qu'*ouvrier* ſignifie plutôt *exécuteur*, *négociateur*, *agent*, ou celui qui travaille, opere, met en œuvre les moyens. Ainſi je dirois plutôt qu'un homme *eſt l'artiſan* de ſa maiſon, de ſon malheur, d'une calomnie, d'une fiction qu'il crée, qu'il invente, qu'il fabrique, qu'il forme ; & qu'il eſt l'*ouvrier* d'une paix, d'une entrepriſe, d'une révolution, d'une conjuration qu'il négocie, qu'il réaliſe, qu'il pourſuit, qu'il effectue : mais on ne ſe ſert guere aujourd'hui, dans ces cas-là, que du mot *artiſan*.

Aſſocier, Aggréger.

» ON *aſſocie*, dit M. l'Abbé Girard, à des » entrepriſes : on *aggrege* à un corps. L'un ſe fait » pour avoir des ſecours, ou pour partager les » avantages du ſuccès ; l'autre a pour effet de ſe » donner un confrere, ou de ſoutenir la compa- » gnie par le nombre & le choix de ſes mem- » bres.... Les Marchands & les Financiers s'aſ- » ſocient : les Gens de Lettres ſont *aggrégés aux* » Univerſités & aux Académies, &c. «.

On *aſſocie* à un corps, comme on y *aggrege*. Les Académies ont des *aſſociés* ; les Facultés ont des *aggrégés*.

Aſſocier ſignifie littéralement unir en *ſociété* ou à la *ſociété*, lat. *aſſociare*, de *ad* & *ſoc*, *ſocio*. *Aggréger* ſignifie joindre au *troupeau*, à la *troupe* ; lat. *aggregare*, de *ad* & de *grex*, *grego*.

Les *aſſociés* ſont *unis* enſemble ; ils conſtituent la ſociété, la compagnie, le corps. Les *aggrégés*

ſont *joints* au corps, à la compagnie, à la ſociété; ils lui appartiennent.

Les Phyſiciens appellent *aggrégés* des amas de pluſieurs choſes qui n'ont point entre elles de *liaiſon* ou de *dépendance* naturelle, comme des tas, des monceaux de blé, de pierres. Les Commerçans & les Banquiers appellent *aſſociés* les Particuliers qui ſe mettent en *communauté* & dans une *dépendance* mutuelle d'affaires, d'entrepriſes, d'intérêts.

On *aſſocie* quelqu'un à un corps ou à un emploi, comme membre, collegue, compagnon, pour qu'il en partage les travaux propres, les ſoins, ainſi que les avantages, &c. On *aggrege* quelqu'un à un corps, pour qu'il jouiſſe des mêmes honneurs & des mêmes prérogatives que ceux qui en ſont, le compoſent, le forment. *Voyez les Dictionnaires.*

Les Empereurs Grecs *s'aſſocioient* des *collegues* pour partager les ſoins de l'Empire, & ils acquéroient ſouvent, par ce bienfait, de terribles ennemis. Les Communautés Religieuſes *s'aggregent des Etrangers* pour les faire jouir des fruits des indulgences & des prieres communes; & elles ont quelquefois obtenu à ce prix des amis utiles.

Les Sociétés Littéraires & ſçavantes *s'aggregent* quelquefois les unes aux autres: elles *s'aſſocieroient*, ſi elles combinoient & confondoient enſemble leurs travaux & leurs titres; & il en réſulteroit peut-être de grands avantages pour les Lettres & les Sciences.

Dans les compagnies ou coteries du monde, vous diſtinguerez aiſément différentes claſſes d'acteurs; les uns *aſſociés*, qui forment la ſociété intime & donnent le mouvement au cercle; les

autres *aggrégés*, qui ſuivent l'impulſion & participent aux agrémens, ſans parler du reſte : ceux-là ſont *reçus* ; ceux-ci ſont ſeulement *admis*, &c.

❋ On *aſſocie* à un corps, à une dignité, à un emploi, à une entrepriſe, &c. Dans le langage ordinaire, on n'*aggrege* qu'à un corps. Les Latins étendoient bien davantage le mot *aggregare* : Céſar dit, *aggréger à l'amitié, à l'alliance.*

❋ Nous employons ſouvent le mot *aſſocier*, lorſque celui d'*aggréger* ſeroit beaucoup plus convenable, en ſuivant l'idée primitive, propre, & bien marquée de l'un & de l'autre. *Aſſocier* exprime littéralement l'incorporation dans une vraie *ſociété*, à une communauté réglée, ſoit qu'elle ſe forme, ſoit qu'elle ſoit déjà formée. *Aggréger* exprime une *adjonction* à une troupe, à une bande quelconque qui eſt déjà raſſemblée, & qui peut l'être fortuitement & ſans regle : ce dernier ne renferme pas, comme le premier, les idées d'*ordre & d'union intime.*

❋ *Aſſocier* convient particuliérement aux perſonnes ; *aggréger* convient à toute multitude.

Quant aux choſes, on *aſſocie* celles qui ſe conviennent, s'accordent, s'allient, s'amalgament, ſe combinent, pour former un tout ou un corps. On *aggrege* celles qui ſe joignent, ſe raſſemblent, s'amaſſent, s'accumulent, ſe lient, ſe tiennent les unes les autres de maniere à former un tas, une maſſe.

Aſſujettiſſement, Sujettion.

CES mots déſignent la dépendance, l'obligation, la gêne ou la contrainte. La *ſujettion* eſt littéralement l'action d'être mis, tenu *deſſous*; l'*aſſujettiſſement* eſt ce qui nous met, nous tient *deſſous*. Cette différence eſt tirée de la valeur propre de chaque terminaiſon.

La terminaiſon ſubſtantive *ment* ſignifie la choſe, ce qui, ce qui fait, la cauſe, ou ce qui fait qu'une choſe eſt ou eſt de la ſorte. Ainſi *monument* veut dire la choſe, le ſigne qui avertit, ce par quoi on eſt averti; *ornement*, ce qui orne, ce par quoi on eſt orné; *inſtrument*, ce qui ſert à faire, à former; *argument*, ce qui fait l'explication ou la preuve d'une choſe; *raiſonnement*, le diſcours qui établit une raiſon; *document*, la piece, le titre qui enſeigne, inſtruit; *complément*, ce qui complette; *aveuglement*, ce qui rend aveugle; *tourment*, ce qui *tord*, tourne, darde, briſe, &c. Voy. *Adverbes & Phraſes adverbiales.*

La terminaiſon ſubſtantive *ion* annonce l'*action* & ſon effet ou ſon habitude, l'action qu'on imprime & celle qu'on reçoit, l'actif & le paſſif. Ainſi *confeſſion*, c'eſt l'acte ou l'action de confeſſer; *dévotion*, l'acte ou l'habitude du dévot; *ſenſation*, action de ſentir, effet d'une autre action; *union*, l'action d'unir & ſon effet; *impreſſion*, l'action d'imprimer & ſon réſultat; *deſtruction*, l'action de détruire; *commiſſion*, l'action de commettre ou la charge commiſe; *profanation*, l'action de *profaner*, & la ſouillure qui en eſt la ſuite, &c.

Le mot *assujettissement* [illegible] rapport particulier à la [illegible] force, ni même à la puissance en [illegible] dans un [illegible] des civilisations, à [illegible] constantes ; à tout [illegible] spécial, à l'action [illegible] qui nous est [illegible] à l'effet [illegible] tous, à la soumission [illegible] tenus. Le premier [illegible] dans lequel on est [illegible] ; le second, [illegible] actuelle dans laquelle on se trouve. Les [illegible] règles, l'autorité, l'empire, les [illegible] bienséances, nous imposent [illegible] les actes, les actions, les [illegible] devoirs imposés par les [illegible] Par l'*assujettissement*, nous sommes sous le [illegible] par la *sujétion*, nous traînons notre [illegible] *assujettissement* exige & entraîne [illegible] habituel & forte de *sujétion* est l'effet ou l'indice d'un *assujettissement*.

La Nature nous tient dans le plus [illegible] le plus grand *assujettissement* par tous les liens qui nous attachent aux hommes & aux choses ; & nos besoins sont des *sujétions* qui nous surveillent sans cesse que notre vie n'est qu'un état d'*assujettissement*, où nous ne faisons que changer de *sujétions*. Nos habitudes deviennent des *sujétions* ; la protection des Grands est l'*assujettissement* des protégés.

Notre *assujettissement* politique est en raison de notre élévation : une grande charge n'est qu'une grande *sujétion*.

L'*aſſujettiſſement* annonce donc ainſi quelque choſe de plus fort, de plus impérieux, de plus abſolu, de plus habituel, de plus étendu, de plus conſtant que la *ſujettion*. L'*aſſujettiſſement* nous lie, nous fixe, nous force, nous contraint; la *ſujettion* nous attache, nous oblige, nous gêne, nous détermine.

Un mari abſolu tient ſa femme dans un grand *aſſujettiſſement*. En Hollande, dit Buſſi Rabutin, les maris payent, par un grand *aſſujettiſſement*, la fidélité de leurs femmes. L'ami qui a beſoin de ſon ami, eſt, à ſon égard, dans une vraie *ſujettion*. Nous ne goûtons qu'avec peine, dit la Bruyere, les avantages qui tirent un ami indigent de notre *ſujettion*; on ne veut point le voir au deſſus de ſoi.

» Les *aſſujettiſſemens* des Grands ſont triſtes, » dit Maſſillon : élevés à vivre d'humeur & de » caprice, tout ce qui les gêne & les contraint » les accable; loin de la Cour, ils croyent vivre » dans un triſte exil; ſous les yeux du Maître, ils » ſe plaignent de l'*aſſujettiſſement* des devoirs & » de la *contrainte* des bienſéances. . . . Dans la » médiocrité, il y a plutôt des *ſujettions* «. Qu'on ne s'en plaigne point; qui n'en a pas, s'en fait : ſans cela, comme notre vie ſeroit oiſeuſe, inquiete, incertaine, irréſolue, vague, vaine & miſérable !

Par l'*aſſujettiſſement* au jugement incertain des hommes, on devient, comme dit Fléchier, l'eſclave de ceux mêmes au deſſus de qui l'on veut s'élever. Le premier homme, dit le même Orateur, n'avoit pour toute loi, qu'un commande-

ment impoſé plutôt comme une marque de *ſujetion* que comme *joug* de *ſervitude*.

A l'égard du Maître qui commande avec empire, la dépendance continuelle eſt un dur *aſſujettiſſement*. A l'égard d'une perſonne qu'on chérit, le ſervice aſſidu n'eſt qu'une douce *ſujettion*.

❋ Par la *ſujettion*, on eſt ſujet ; ce qui n'exprime que la dépendance, la ſoumiſſion : par l'*aſſujettiſſement*, on eſt *aſſujetti* ; ce qui marque le joug, la contrainte. Un peuple eſt *ſujet* à l'égard de ſon Prince ; un peuple vaincu eſt *aſſujetti* par la puiſſance victorieuſe.

❋ Le mot *ſujettion* n'annonce qu'une dépendance, une obligation, une aſſiduité vague & indéterminée, ſans indiquer par lui-même *à qui* & *à quoi* l'on eſt *ſujet*. Le mot *aſſujettiſſement* annonce une dépendance, une ſoumiſſion, un dévouement déterminé ou préparé par la prépoſition *à*, qui, dans la compoſition d'un mot, indique la *ſujettion à* une choſe, *à* une perſonne. On eſt dans la *ſujettion*, dès qu'on n'eſt pas à ſoi, à ſa propre diſpoſition ; on eſt dans l'*aſſujettiſſement*, lorſqu'on eſt à quelqu'un, à une choſe. La *ſujettion* n'énonce donc que la ſituation ou l'état de la choſe ou de la perſonne ; l'*aſſujettiſſement* annonce de plus un rapport formel à ce qui *aſſujettit* la perſonne ou la choſe. Cette nouvelle conſidération nous ramene donc à la différence capitale que nous avons d'abord établie.

Aſyle, Refuge.

LIEUX où l'on ſe met en ſûreté, à l'abri, à couvert.

Aſyle, lat. *aſylum*, gr. ἄσυλόν, eſt, dit-on, formé de l'*a* privatif, & de συλάω, *je tire*, j'*enleve*; car il n'étoit pas permis d'arracher quelqu'un d'un *aſyle*. Ce mot vient de l'oriental *aſcher*, *atſer*, *aſel*, bois, bois ſacré; d'où *ſyl-va*, bois. *Tſel*, *ſel*, ſignifie ombrage : le bois prête de l'ombrage. Il n'y avoit point d'*aſyle* ſacré ſans bois, ou plutôt le bois étoit l'*aſyle* proprement dit. L'*aſyle* établi par Romulus étoit un bois de chêne, & s'appeloit *quercetum*. *Refuge* vient du latin *fugere*, fuir : *refugere*, fuir à pas redoublés, avec perſévérance, par crainte, par horreur. Le *refuge* eſt l'*aſyle* vers lequel on s'enfuit, dans lequel on ſe jette lorſqu'on eſt pourſuivi, lorſqu'on veut échapper à un danger preſſant.

Ainſi dès qu'on craint un danger, on cherche un *aſyle* : aſſailli d'un péril, on cherche un *refuge*. Il faut un *aſyle* pour le beſoin; dans la néceſſité, un *refuge*. On ſe retire, on ſe jette dans un *aſyle* : on ſe jette, on ſe ſauve dans un *refuge*.

Un port eſt en tout temps un *aſyle* : dans la tempête, c'eſt un *refuge*. Le voyageur égaré cherche un *aſyle*; & pourſuivi, un *refuge*. Le *refuge* ſuppoſe un grand danger : l'*aſyle* n'en exclut aucun.

Adam, chaſſé de l'*aſyle* de l'innocence, ne ſçait où trouver un *refuge* contre les pourſuites de l'Ange exterminateur : *Quò à facie tuâ fugiam ?*

Cicéron appeloit le Sénat Romain l'*aſyle* des

Rois, des Peuples, des Nations : ces Nations, ces Peuples, ces Rois ont souvent besoin de *refuge* contre la vengeance du ciel. La France a souvent vu des Rois qui ne lui ont donné le trône, & le refuge de leur vie ne lui a été chassés.

On a dit que Cicéron étoit l'asyle des malheureux, & Caton le refuge des méchans. Souvenez-vous, si vous le voulez, des méchans même dans leur dernier *refuge* avec Caton, je resterai auprès de Cicéron.

L'excommunication, chez divers Peuples païens, en fermant tout *asyle* aux proscrits, ne leur laissoit pour *refuge* que le désert ou l'humanité d'un cœur élevé au dessus de la superstition.

L'*asyle* sacré ne peut être que pour l'innocence; car vous ne ferez pas servir la Divinité à protéger & à encourager le crime par une impunité funeste. Aussi n'étoit-il point, chez les Juifs, un *refuge* pour un criminel poursuivi par le jugement même de la Loi.

Le favori d'Arcadius, le premier qui fit abolir le droit d'*asyle*, ne tarda point à chercher un *refuge* contre la mauvaise fortune.

Aux malheureux, des *asyles*; pour les malfaiteurs, point de *refuge*. Que dis-je? la justice elle-même, est leur *refuge*, puisqu'elle les soustrait aux peines dont ils pourroient réparer leurs torts, & qu'elle les livre à [illegible]

Punissons [illegible]

& un [illegible]

La mort eſt l'*aſyle* de la vieilleſſe, & le *refuge* du déſeſpoir.

Le juſte a beſoin d'*aſyle*, car il a toujours à craindre ; le pécheur a beſoin de *refuge*, car il eſt toujours menacé & pourſuivi, du moins par ſa conſcience.

M. l'Abbé Poule dit du vrai Chrétien, dans ſon Sermon *ſur la Foi*, qu'il eſt l'*aſyle* de la veuve & de l'orphelin, & un *refuge* de miſéricorde. Non-ſeulement il défend le foible contre le danger, mais il l'en préſerve ; & par-là il eſt ſon *aſyle*. Comme Dieu lui-même, il ne veut point la mort du pécheur, il veut ſa converſion ; & par-là il eſt un *refuge* de miſéricorde.

Il n'y a d'*aſyle* ſûr, dit Rouſſeau, que celui où l'on peut échapper à la honte & au repentir. Il n'y a point de *refuge* pour qui voudroit échapper à ſoi-même, ſi ce n'eſt la Religion.

Le travail eſt l'*aſyle* naturel du pauvre : la charité ſera ſon *refuge* dans ſes infirmités. Mais ſongeons aux ſervices nombreux que l'homme invalide peut encore rendre à ſa famille, s'il ne lui eſt point à charge ; & qu'il eſt mort pour elle, ſi on l'en ſépare. L'empire de la Nature & de la raiſon n'a pas beſoin d'une force étrangere.

Lorſque le pieux Cordelier Jean Tiſſerand ouvrit un *refuge* aux femmes de mauvaiſe vie, plus de ſix cents Pénitentes s'y jetterent tout d'un coup, qui furent bientôt ſuivies d'une foule prodigieuſe. Il ne leur avoit donc manqué qu'un *aſyle* pour préſerver leur innocence ?

Les Loix ſont notre *aſyle* ; nous vivons en ſûreté ſous leur ſauve-garde. Le ſanctuaire de la Juſtice

eſt notre *refuge* ; mais s'il eſt ou inacceſſible ou impénétrable, quelle reſſource !

Les Romains envient à l'indomptable Annibal l'*aſyle* qu'ils lui ont laiſſé dans ſa patrie. Pourſuivi par eux, il croit trouver un *refuge* chez les Rois, comme ſi le cœur des Rois étoit le *refuge* de la droiture.

❋ Le mot d'*aſyle* étant particuliérement deſtiné à déſigner l'*aſyle ſacré*, il rappelle l'idée ſpéciale de ſûreté, de ſauve-garde, de force, d'efficacité : cette idée n'eſt pas ſi eſſentielle au *refuge*. L'*aſyle* eſt fait ou diſpoſé pour nous mettre à l'abri ; c'eſt notre rempart : le *refuge* nous mettra peut-être à couvert, mais plutôt par accident ; c'eſt notre retraite. Dans l'*aſyle*, on eſt hors de danger : dans le *refuge*, on n'échappe ſouvent qu'à la pourſuite. Vous ne ſerez pas arraché de votre *aſyle* : on pourra vous arracher de votre *refuge*, ſi on le découvre. Les puiſſans vous donnent *aſyle* : le pauvre vous offrira un pauvre *refuge*. Le premier lieu qui vous dérobe à vos perſécuteurs, eſt votre *refuge* ; s'il ne vous défend pas contre eux, ce n'eſt point un *aſyle*.

❋ Par la même raiſon, l'*aſyle* ne ſe prend que pour une retraite honnête & reſpectable ; & il n'en eſt pas de même du *refuge*. La ſolitude eſt un *aſyle* pour les contemplatifs : les brigands ont des *refuges*, comme les bêtes féroces. Les réduits où s'aſſemblent des joueurs, des vagabonds, des fainéans, s'appellent des *refuges* & non des *aſyles*.

Attache, Attachement.

Vous trouverez preſque également dans les bons Auteurs, ſur-tout du dernier ſiecle, *attache* ou *attachement* à la vie, aux richeſſes, aux honneurs, à la Religion, aux vérités, &c.

Attache eſt ce qui *attache*, un lien : *attachement*, ce par quoi on eſt *attaché*, une liaiſon. *Attache* ſe dit au propre & au figuré ; *attachement* ne ſe dit qu'au figuré, il déſigne un ſentiment : l'*attache* vient de quelque cauſe que ce ſoit ; l'*attachement* vient du cœur. On tient à l'objet pour lequel on a de l'*attache* : on aime celui pour qui l'on a de l'*attachement*.

On a de l'*attache* pour la maiſon qu'on habite, & de l'*attachement* pour les perſonnes avec qui l'on vit.

Une ſimple habitude avec une perſonne fait un *attache* : une liaiſon, fondée ſur le rapport des ſentimens & des caracteres, eſt un *attachement*.

On a de l'*attache* à ſon ſens, à ſon avis, à ſon opinion, à ſon ſentiment, comme le diſoit toujours & fort bien Nicole, mal-à-propos repris par un Cenſeur. Si l'on peut dire *attachement* pour ſon opinion, c'eſt lorſqu'elle eſt inſpirée ou ſoutenue par quelque paſſion.

L'*attachement* aux richeſſes a ſouvent produit l'*attache* au jeu.

Le haſard, l'intérêt, l'habitude, les convenances forment les *attaches* ; la Nature forme des *attachemens*. On a des *attachemens* ; l'on ſe fait des *attaches*.

Le monde ne parle plus que d'*attachemens*, depuis qu'il n'y a guere que des *attaches*. La politeſſe peut être priſe pour une grande regle des mœurs : il faudroit être ce qu'elle nous fait dire que nous ſommes à l'égard des autres.

L'*attachement* fait des amis ; l'*attache*, les amis du jour.

L'*attache* joue quelquefois l'*attachement*. L'*attache* lie & fait les coteries ; l'*attachement* unit & fait les ſociétés.

Je veux bien croire qu'il eſt des hommes qui n'ont point d'*attachement* pour la vie, pourvu qu'on m'accorde qu'ils y ont au moins quelque *attache*.

Conſidérez bien les hommes, vous verrez qu'ils ſont plutôt conduits par leurs *attaches* que par leurs *attachemens*. Nous vivons comme on vit, & non comme nous voudrions vivre.

Il reſte encore dans les peres & meres quelque *attachement* pour leurs enfans, &, dans les enfans, quelque *attache* pour leurs peres & meres ; voilà nos familles.

Les perſonnes droites & ſenſibles n'ont guere d'*attache* ſans *attachement*.

C'eſt une cruelle ſatire que de vanter un homme d'*être fort répandu dans le monde* ; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt bien nulle part, & qu'il ne peut reſter ni avec lui ni avec les autres. Un bon eſprit ſe fait des *attaches* ; un bon cœur a des *attachemens*.

Il faut une bien forte *attache* & bien peu de véritable *attachement*, pour dire, comme Martial, *Je ne puis vivre ni ſans toi, ni avec toi* : c'eſt préciſément ce qu'éprouvoit Henri IV à l'égard de Mademoiſelle de Verneuil.

Un des grands malheurs du vice, c'eſt que l'*attache* en reſte encore après que l'*attachement* a ceſſé : vous ne l'aimez plus, mais vous y tenez encore par mille liens que vous n'avez pas la force de rompre.

L'*attache*, ſans l'*attachement*, n'eſt qu'un eſclavage.

L'*attache* du mariage eſt ſi forte, qu'on croit qu'elle peut ſe paſſer d'*attachement*. L'*attache* du mariage eſt ſi forte, que le plus tendre *attachement* y ſuffit à peine.

Le tourment de la vie eſt que nos *attaches* & nos *attachemens* ne s'accordent point enſemble.

Le grand défaut du François, dit Duclos, c'eſt d'être toujours jeune ; c'eſt-à-dire, capable d'*attachemens* vifs, & incapable d'une forte *attache*.

Voulez-vous conſerver une *attache* ? craignez ſans ceſſe qu'elle ne ſe rompe. Voulez-vous conſerver un *attachement* ? prenez garde qu'il ne dégénere en paſſion.

Craignez que votre *attachement* à vos bienfaiteurs ne ſoit qu'une *attache* à leurs bienfaits.

Avec des *attaches* ſolides, quel repos ! Avec des *attachemens* purs, quelles délices ! Réunis enſemble, c'eſt le bonheur.

Nous nous ſervons du mot *attache* pour marquer la diligence, l'ardeur, la perſévérance avec laquelle on fait une choſe ; & du mot *attachement* pour marquer le goût, l'intérêt, la ſatisfaction que l'on éprouve à faire une choſe.

L'Abbé Girard dit que, quoique l'*attachement* puiſſe être pris en mauvaiſe part, il eſt pourtant mieux placé qu'*attache* à une paſſion honnête & modérée ; & que celui d'*attachement* convient mieux,

mieux, lorſqu'il s'agit d'une paſſion moins approuvée & pouſſée à l'excès. Je n'ai pas beſoin de montrer l'inſuffiſance de cette diſtinction. Cet Ecrivain fait *dévouement*, ſynonyme d'*attache* & d'*attachement* : perſonne ne demandera en quoi il en differe.

Attaquer quelqu'un, s'attaquer à quelqu'un.

Mais t'*attaquer à moi !* qui t'a rendu ſi vain ? CORN.

.... Jouer des bigots la trompeuſe grimace,
C'eſt s'*attaquer* au Ciel. BOIL.

» Cette façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, » pour dire *attaquer quelqu'un*, eſt très-étrange » & très-françoiſe tout enſemble ; car il eſt bien » plus élégant de dire *s'attaquer à quelqu'un*, » qu'*attaquer* quelqu'un, dit Vaugelas, Remarq. » 483. Ce ſont de ces phraſes qui ne veulent pas » être épluchées, ni priſes au pied de la lettre, » parce qu'elles n'auroient point de ſens, ou même » ſembleroient en avoir un fort contraire à celui » qu'elles expriment ; mais qui, bien loin d'en » être moins bonnes, en ſont beaucoup plus ex» cellentes «.

L'Académie fait là-deſſus l'obſervation ſuivante. » *S'attaquer à quelqu'un* ne veut point dire *atta» quer quelqu'un*, puiſqu'on ne dit point : L'ayant » trouvé inopinément dans la rue, il *s'attaqua* » *à lui*, mais il l'*attaqua*. Il ſe dit pour marquer » la hardieſſe que quelqu'un a d'entreprendre d'*at» taquer* une perſonne plus conſidérable & plus » puiſſante que ſoi. Ainſi on dit fort bien : Il ne » faut pas s'*attaquer* à des gens puiſſans.

Cependant Moliere, dans les Femmes Sçavantes, Act. IV, ſc. 3, fait dire à Philaminte, lorſque Clitandre & Triſſotin en viennent aux perſonnalités,

On ſouffre aux entretiens ces ſortes de combats,
Pourvu qu'a la perſonne on ne s'*attaque* pas.

Moliere entend donc *s'attaquer à* dans le même ſens que Vaugelas.

Remontons à l'origine de cette façon de parler, & tout s'expliquera. S'*attaquer* ſignifie s'*attacher*, ſe prendre, s'accrocher, s'acharner, s'aheurter. On a dit d'abord *attacher* au lieu d'*attaquer*. Amiot dit d'un Général, qu'il commanda aux ſiens qu'ils allaſſent *attacher* l'ennemi. S. Evremont dit que le caractere de l'envie eſt de *s'attaquer* (ou s'attacher) aux plus louables actions. Les Eſpagnols diſent également *atacar una ciudad*, *& atacar los calçones*; *attaquer* une ville, & *atcher* ſon haut-de-chauſſe. L'Italien *attacare* ſignifie *attacher* & *attaquer* : *attacarſi di parole*, ſe prendre de paroles. *Attacher* & *attaquer* viennent de *tac*, toucher, fixer, appliquer.

S'*attaquer à quelqu'un* a conſervé le ſens de s'*attacher à quelqu'un*, s'en prendre à lui, s'aheurter contre lui, avec l'idée particuliere d'*attaquer*, choquer, provoquer, offenſer, & dans un eſprit de reſſentiment, de haine, de vengeance, &c. Ainſi le verbe, joint au pronom perſonnel, differe du verbe ſimple, en ce qu'il exprime un choix, une préférence, un reſſentiment, une humeur, une paſſion particuliere, une ſinguliere réſolution, une volonté acharnée, qui fait qu'on s'en prend à quelqu'un plutôt qu'à d'autres, qu'on le prend

pour l'objet de ſes injures & de ſes pourſuites, qu'on s'attache, ſans garder aucune meſure, à l'offenſer, &c.

L'*idée d'attaquer plus fort que ſoi* n'eſt point eſſentielle & propre à *s'attaquer à*, pas plus qu'*à ſe prendre* ou *à s'en prendre à*. Dans le malheur, on *s'attaque à tout*, comme on s'en prend à tout; c'eſt-à-dire, qu'on accuſe de ſon malheur tout ce qui ſe préſente, qu'on le rejette ſur tout ce qu'on imagine, qu'on en veut à tout le monde, ou qu'on en rend reſponſable le premier venu; il n'y a là qu'un reproche d'aveuglement, de paſſion, d'injuſtice, de folie. Nous diſons également, *il ne faut pas ſe prendre ou* s'attaquer à *plus fort que ſoi*: on peut donc *s'attaquer* comme ſe *prendre* à ſon égal, à quelqu'un de plus foible: mais comme la paſſion eſt imprudente, aveugle, impétueuſe, hardie, cette façon de parler eſt très-propre & très-énergique, lorſqu'il s'agit de déſigner l'audace de quelqu'un qui *attaque* une perſonne qu'il devroit redouter & ménager. Celui qui parle, a bonne grace de dire *s'attaquer à moi*, lorſqu'il veut témoigner du mépris pour celui qui l'*attaque*, & le taxer d'une ridicule préſomption.

Un Romancier du dernier ſiecle fait dire à un de ſes perſonnages: Tibere n'oſa *s'attaquer* à ma perſonne, parce qu'il me crut aſſez aimé des ſoldats, pour n'être pas *attaqué* impunément: c'eſt-à-dire, que Tibere n'oſa ſe déclarer ouvertement ſon ennemi, & l'*attaquer* ouvertement comme tel, ſe venger avec éclat, dans la crainte de n'être pas le plus fort, ſans toutefois être plus foible que lui, ou pour éviter les riſques d'une attaque à force ouverte.

En deux mots, *attaquer* n'exprime qu'une ſimple attaque, l'oppreſſion, la provocation, un acte d'hoſtilité, abſtraction faite de toute autre circonſtance. *S'attaquer* annonce une réſolution décidée de prendre à partie, d'*attaquer* & de pourſuivre quelqu'un qu'on rend reſponſable de quelque événement, ou pour un tort qu'on lui attribue, avec une humeur qu'on paſſe ſur lui, ou une paſſion qu'on exhale contre lui.

Pourquoi m'*attaquez*-vous, quand je ne vous dis rien ? Pourquoi vous *attaquez-vous* à moi, ſi vous êtes tombé en me heurtant ?

Si l'on m'*attaque*, je me défends ; ſi l'on s'*attaque* à moi, quand le tort eſt à un autre, je défends mon innocence.

Celui qui me menace m'*attaque* : celui qui me choiſit pour l'objet de ſon humeur, s'*attaque* à moi.

Un Général *attaque* l'ennemi : s'il perd la bataille, il s'*attaque* volontiers *à* ſes inférieurs.

Vous *attaquez* quelqu'un en Juſtice. Lorſque les Magiſtrats jugent contre la Loi, pourquoi ne s'*attaqueroit*-on pas légalement à eux ? Ce ſeroit un moyen d'empêcher une Juriſprudence arbitraire, verſatile, changeante, de prévaloir ſur les Loix, & de les détruire toutes à la fin.

Si un corps vous *attaque*, il ne faut pas *vous attaquer* aux particuliers.

Pour *attaquer* vos opinions, eſt-ce que je m'*attaque* à votre perſonne ? Raiſonner avec vous, eſt-ce vous inſulter ?

Le tyran qui s'*attaque* à tout ce qu'il craint, invite tout ce qui le craint à l'*attaquer*, pour le prévenir.

Il n'y a guere de gens moins diſpoſés à *attaquer*, que ceux qui ſont toujours préparés à ſe défendre. Il n'y a point de paſſion trompée qui ne s'*attaque*, dans le dépit, à un objet vrai ou faux.

Alexandre, furieux de la réſiſtance d'un brave Perſan, ne ſe contente pas d'*attaquer* la conſtance, la vertu, la gloire du héros par les plus infames ſupplices; il va s'*attaquer* encore à ſon cadavre, & s'acharner lâchement ſur une proie inſenſible.

Manlius Torquatus met à mort ſon fils, pour le punir d'avoir *attaqué*, contre ſes ordres, & vaincu l'ennemi: la jeuneſſe Romaine, indignée de cette férocité, s'*attaque* à ſa gloire, en refuſant d'aller au devant de lui pour parer ſon triomphe.

Lorſque, par occaſion, je cenſure les mœurs, je n'*attaque* perſonne, je m'*attaque* au ſiecle.

Malgré les autorités qui établiſſent l'uſage de dire s'*attaquer à*, je ne ſerai point ſurpris que des oreilles délicates en ſoient bleſſées; j'aurois quelque peine à l'employer dans un diſcours ſérieux.

Attraits, Appas, Charmes.

» OUTRE l'idée ſynonyme qui diſtingue ces » mots, dit M. l'A. Girard, il leur eſt encore » commun de n'avoir point de ſingulier dans le » ſens dans lequel ils ſont pris ici, c'eſt-à-dire, » lorſqu'ils ſont employés pour marquer le pou- » voir qu'a ſur le cœur la beauté, l'agrément, & » tout ce qui plaît. A l'égard de leurs différences, » il me ſemble qu'il y a quelque choſe de plus

» naturel dans les *attraits* ; quelque chose qui » tient plus de l'art dans les *appas* ; quelque chose » de plus fort & de plus extraordinaire dans les » *charmes* «.

» Les *attraits* se font suivre : les *appas* nous » engagent : les *charmes* nous enchantent. Le » cœur de l'homme n'est guere ferme contre les » *attraits* d'une jolie femme ; il a bien de la peine » à se défendre des *appas* d'une coquette ; & il lui » est impossible de résister aux *charmes* d'une beau- » té bienfaisante.

» Les Dames sont toujours redevables de leurs » *attraits* & de leurs *charmes* à l'heureuse con- » formation de leurs traits ; mais elles prennent » quelquefois leurs *appas* sur leur toilette.

» Je ne sçais si ce que je vas dire sera goûté de » tout le monde ; mais je sens cette distinction » que je livre au jugement du Lecteur ; & peut- » être lui paroîtra-t-il, comme à moi, que les » *attraits* viennent de ces graces ordinaires que la » Nature distribue aux femmes, avec plus ou moins » de largesse aux unes qu'aux autres, & qui sont » l'apanage commun du sexe : que les *appas* » viennent de ces graces cultivées que forme un » fidele miroir consulté avec attention, & qui sont » le travail entendu de l'art de plaire : que ces » *charmes* viennent de ces graces singulieres que » la Nature donne comme un présent rare & pré- » cieux, & qui sont des biens particuliers & per- » sonnels.

» Des défauts qu'on n'avoit pas remarqués, & » qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent » beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent » dès que l'artifice se montre. Les *charmes* n'ont

» plus d'effet, lorſque le temps & l'habitude les » ont rendus trop familiers, ou en ont uſé le goût.

» C'eſt ordinairement par les brillans *attraits* » de la beauté que le cœur ſe laiſſe attaquer ; en- » ſuite les *appas*, étalés à propos, achevent de le » ſoumettre à l'empire de l'amour : mais s'il ne ſe » trouve des *charmes* ſecrets, la chaîne n'eſt pas » de longue durée.

» Ces mots ne ſont pas ſeulement d'uſage à » l'égard de la beauté & des agrémens du ſexe, » ils le ſont encore à l'égard de tout ce qui plaît. » Alors ceux d'*attraits* & de *charmes* ne s'appli- » quent qu'aux choſes qui ſont ou qu'on ſuppoſe » très-aimables en elles-mêmes, & par leur mé- » rite ; au lieu que celui d'*appas* s'applique quel- » quefois à des choſes qui ſont & qu'on avoue » même haïſſables, mais qu'on aime malgré ce » qu'elles ſont, ou auxquels les rapports ſecrets » du tempérament nous contraignent de livrer nos » actions, ſi la raiſon n'en défend notre cœur.

» La vertu a des *attraits* que les vicieux ne » peuvent s'empêcher de ſentir. Les biens de ce » monde ont des *appas*, qui font que la cupidité » triomphe ſouvent du devoir. Le plaiſir a des » *charmes* qui le font rechercher par-tout, dans » la vie retirée comme dans le grand monde.

» On a dit de grands *attraits*, de puiſſans » *appas*, & d'invincibles *charmes*. L'honneur a » de grands *attraits* pour les belles ames : la for- » tune a de puiſſans *appas* pour tout le monde : » la gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs » ambitieux, &c. «.

Cet article eſt un de ceux que les Critiques ont le plus approuvés, & que le Public a le plus ap-

plaudis dans l'Ouvrage de M. l'A. Girard : mais tant que l'opinion & l'approbation ne ſeront pas motivées, nous n'aurons qu'un préjugé favorable : l'Auteur peut s'être trompé, le Lecteur peut avoir été ſéduit. Juſtifions, s'il eſt poſſible, ce qu'il y a de vrai dans ce jugement ; je dis ce qu'il y a de vrai dans ce jugement, car il n'eſt pas ſans erreur. L'uſage ne nous donneroit pas des lumieres ſûres : loin d'être uniforme & déciſif, vous ne citerez pas un exemple d'une qualification appliquée à un de ces mots, qu'il ne ſoit facile de lui oppoſer la même qualification donnée aux autres dans d'autres exemples. Ainſi l'incertitude reſte. Les Poëtes qui ſe ſervent le plus fréquemment de ces termes, ſont plutôt déterminés à préférer l'un à l'autre par la rime & par la meſure des vers, que par le ſens & la valeur des termes : l'étymologie & l'analogie fixeront plutôt nos idées.

Attraits, ce qui attire, ce qui tire à ſoi. Le propre des *attraits* eſt donc de nous faire pencher, incliner, aller vers un objet. Il eſt viſible que cet effet eſt le premier degré d'intérêt qu'inſpire un objet aimable. Une femme même modeſte avouera bien de *foibles attraits*, *mais non ces puiſſans appas* que lui prodigue un Adorateur. Le mépris, la haine, la jalouſie feront dire qu'une femme n'avoit d'autres droits au rang où elle a été élevée, qu'*un peu d'attraits peut-être & beaucoup d'artifice.*

Appas a beaucoup d'analogie avec *appât* ; & cette analogie eſt fondée ſur une origine commune. L'un & l'autre viennent de *pa*, *pat*, manger, nourriture : d'où *pâte*, *pâtée*, *pâture*, *&c.* Le propre des *appas* eſt d'exciter, comme l'*appât*,

le goût & l'envie de poſſéder l'objet & d'en jouir. Les *appas* ont donc un plus grand effet que les *attraits* : ils ſont plus puiſſans. Comme l'*appât* trompe, les *appas* peuvent tromper ; & l'on eſt bien fondé à dire, *des appas trompeurs & perfides*. Ce n'eſt pas qu'il y ait toujours, dans les *appas*, de l'art ou de l'artifice, comme M. l'A. Girard le dit & le répete, en aſſurant que c'eſt-là leur caractere diſtinctif : à la vérité, il y a des *appas* faux, factices, empruntés, comme ceux des coquettes ; mais il y en a de ſimples, de naturels, d'innocens, comme ceux de la Bergere. Malherbe vante, dans un Sonnet, des filles dont les *appas ont un charme ſi fort dans leurs tendres années*. Ce mot ſeroit donc *injurieux* : & quel homme s'eſt jamais aviſé de penſer qu'on inſultoit une femme en vantant ſes *appas* ? & quelle femme a jamais penſé en être inſultée ? *Appas* ne peut jamais être pris en mauvaiſe part, qu'autant qu'on y joint une épithete qui le flétrit. Il ne faut même pas imaginer que *des appas trompeurs* ſoient toujours artificiels ou apprêtés. Pour être *trompeurs*, il ſuffit qu'ils ne tiennent pas ce qu'ils ſemblent promettre ; c'eſt-à-dire, qu'ils trompent les deſirs & les eſpérances qu'ils avoient fait concevoir, ou plutôt que nous nous ſoyons trompés nous-mêmes à cet égard ; & le reproche tombera fort bien ſur des *appas* très-réels & très-avoués. Les *appas* ſont donc ou ſimples & naturels, ou apprêtés & factices ; tandis que les *attraits* ſont toujours l'ouvrage de la Nature. Ils ont auſſi moins de force & de puiſſance que les *charmes*, qui d'ailleurs ne tiennent rien de l'art, & que le fard affoibliroit plutôt que de les relever. Malherbe réunit ſouvent les *appas* & les *charmes*, & s'arrête

toujours ſur ces derniers comme ſur le plus haut degré de l'éloge.

Charmes eſt le même mot que *charme*, enchantement, avec une analogie bien ſenſible. Le propre des *charmes* eſt de nous frapper & de nous enlever, par une force ſecrete, myſtérieuſe, toute puiſſante, irréſiſtible. Ménage, *Obſer.* c. 340, dit qu'ils agiſſent par une vertu occulte & magique. Ainſi les *attraits* préviennent favorablement, & nous attirent ; les *appas* flattent le cœur ou les ſens, & nous ſéduiſent ; les *charmes* s'emparent en quelque ſorte de nous, & nous enchantent.

Les *attraits* inſpirent le penchant ou l'*attrait* ; les *appas*, le goût & le deſir ; les *charmes*, l'amour ou la paſſion, & l'enthouſiaſme. Si les *attraits* ſe font ſuivre, comme dit l'A. Girard, les *appas* ſe font aimer & rechercher ; les *charmes* ſe font aimer, admirer, adorer. Avec des *attraits*, une femme eſt agréable, même ſans être abſolument jolie : elle plaît. Avec des *appas*, elle eſt ſéduiſante par un genre de beauté ou par des beautés animées : elle entraîne ou captive. Avec des *charmes*, on ne demande pas ſi elle eſt belle, elle eſt plus que belle : elle ravit, elle tranſporte.

Il ne faut que certains traits intéreſſans ou piquans, pour avoir des *attraits*. Les *appas* conſiſtent dans un aſſemblage frappant de traits ou jolis ou beaux, qui ſemblent attaquer le cœur & l'obliger à ſe rendre. La grace ſur-tout, plus belle que la beauté, forme les *charmes* : les *charmes* & les graces ſont également des *je ne ſçais quoi*, tout ce qu'on veut, ce qu'on ſent : ce ſont les graces, ce ſont les *charmes*.

Ce que nous avons dit des *attraits*, des *appas*,

des *charmes*, par rapport à la beauté du corps, eſt aſſez clair & aſſez développé pour que le Lecteur l'applique facilement à tout autre objet, ou phyſique ou moral.

Attribuer, Imputer.

DE *ter*, *tro*, *tri*, qui, chez les Anciens, ſignifie la pluralité, la multitude, l'abondance; les Latins firent *tribuere*, dans le ſens primitif, partager, diviſer en pluſieurs parts, diſtribuer à pluſieurs; &, dans un ſens plus étendu, donner, accorder, aſſigner; d'où *attribuere*, *attribuer*, donner, approprier, affecter à; *attribution*, aſſignation de gages, de prérogatives; *attribut*, propriété qui diſtingue un objet.

De *pot*, *put*, excès, ſurabondance, les Latins firent *putare*, élaguer, ainſi que calculer & penſer: d'où *imputer*, *ſupputer*, *comput*, &c. *Imputer* ſignifie littéralement calculer ſur, tranſporter une ſomme ſur une autre, ou l'en déduire : *on impute les arrérages ſur le capital.* Il préſente donc l'idée de calcul, de combinaiſon, de tranſport, de réflexions. Ainſi, comme ſynonyme d'*attribuer*, il oppoſe une opération compliquée à une opération ſimple. *Imputer* eſt alors *attribuer* par combinaiſon ou moyennant des combinaiſons, par ſuppoſition, de loin ou gratuitement, & rendre reſponſable.

Ces deux termes expriment l'action de *mettre une choſe ſur le compte de quelqu'un* : la lui *attribuer*, c'eſt la mettre ſur ſon compte par une prétention, un jugement, une aſſertion ſimple, comme ſa *choſe propre*; ſon effet direct, ſon ouvrage im-

médiat : la lui *imputer*, c'eſt la mettre ſur ſon compte, en la rejetant ſur lui, en lui en rapportant ou appliquant le *mérite*, ou même en la lui prêtant, par des inductions, des conjectures, des combinaiſons, ou même des ſuppoſitions & des inductions gratuites ou haſardées. On *attribue* plutôt les choſes : on *impute* ſur-tout le mérite des choſes.

Les Théologiens *attribuent* au Démon les oracles du Paganiſme. La Théologie enſeigne que l'Egliſe peut nous *imputer* les mérites ſurabondans des Saints.

Vous *attribuez* un ouvrage à celui que vous en croyez l'auteur, le facteur immédiat : vous *imputez* un événement à celui que vous en préjugez la cauſe plus ou moins éloignée, ou même indirecte, ou accidentelle. Vous *attribuez* une faute à celui qui, ſelon vos connoiſſances, l'a commiſe ou fait immédiatement commettre : vous *imputez* une mauvaiſe action à celui qui, ſelon vos conjectures ou vos ſuppoſitions, en a été la premiere cauſe ou le moteur. Celui qui, par ſon *action directe*, déciſive, a produit, effectué une choſe, eſt dans le cas qu'on la lui *attribue* : celui qui, par ſon *influence*, ſes conſeils, ſes inſtigations a amené une choſe, eſt dans le cas qu'on la lui *impute*.

On a *attribué* la victoire remportée par Valerius Corvinus, ſur un Soldat Gaulois, à un corbeau miraculeux, qui, du haut de ſon caſque, ne ceſſa de frapper ſon ennemi au viſage, & qui n'étoit peut-être qu'une machine offenſive, une arme ingénieuſe, adaptée au caſque, ou tenant lieu de caſque, avec la forme d'un corbeau. On a mal-à-propos *imputé* à l'indocile inexpérience du Compagnon de Paul Emile, tout le ſuccès d'*Annibal*; c'eſt aſſez d'une partie de ce ſuccès.

On *attribue* la ruine des Empires aux Conquérans, à cauſe qu'ils la conſomment. Il faut l'*imputer* au mauvais gouvernement, car il la cauſe. On ne renverſe que les Empires ébranlés.

On *attribue* les revers, on ne ſçait à quoi, au ſort : on *impute* ſes fautes à autrui, à qui l'on peut.

Quintilien, ch. 10, demande s'il faut *imputer* à celui qui a excité la querelle, le meurtre qui s'en eſt *ſuivi* ? La ſolution dépend des circonſtances. Mais nous ne demanderons pas s'il faut *attribuer* le meurtre à celui qui a conduit & forcé la main armée du couteau.

Les anciens Légiſlateurs *attribuoient* leurs Loix à des Dieux avec qui ils étoient en commerce ; car on a toujours ſenti que la Loi devoit émaner du Ciel, puiſqu'elle eſt la puiſſance & la juſtice. La plupart des déſordres des enfans peuvent être juſtement *imputés* aux peres ; car on leur tranſmet la corruption du cœur comme celle du ſang : & combien l'exemple & l'inſtruction influent ſur l'homme !

Tous les Hiſtoriens *attribuent* à l'aſcendant de l'Amiral de Bonnivet ſur l'eſprit de François I, la funeſte réſolution que le Prince prit, malgré l'avis des Capitaines les plus expérimentés, de donner la bataille à Pavie. Le Connétable de Bourbon, à la vue du cadavre de ce Favori étendu ſur le champ de bataille, lui *impute*, au rapport de Brantôme, avec un cri d'horreur, la ruine de la France, & la ſienne.

Si la vérité ne peut pas être reconnue tant qu'elle n'eſt pas manifeſtée, il eſt évident que ſa découverte doit être *attribuée*, non à celui qui la haſarde, mais à celui qui la démontre. S'il n'eſt pas juſte

d *imputer* le mérite des actions des peres aux enfans, quand il s'agit de punir, comme dans pluſieurs Etats Orientaux; il ne l'eſt pas davantage, quand il s'agit de recompenſer, ſur-tout par des prérogatives onereuſes a la ſociété, & ſubſtituées a l'infini. Si les deſcendans d'un Citoyen infame ne doivent pas être flétris, les deſcendans d'un Citoyen généreux ne doivent pas être anoblis.

Les anciennes Hiſtoires *attribuent* aux premiers Rois des Nations les Arts, les Sciences, & de nombreuſes découvertes; comme on *attribue* encore aux Rois les événemens de leur regne. La police, chez les Chinois, *impute* a ſes Officiers les deſordres qu'ils ont dû & pu prévenir dans leurs diſtricts; comme leur ſyſtême religieux, politique, moral & phyſique tout à la fois, *impute* à leurs Souverains les grandes calamités de l'Empire.

L'action compliquée d'*imputer* eſt, à raiſon de la nature, de la multiplicité, & de la variété de ſes opérations, plus ſuſceptible que l'action ſimple d'*attribuer*, des modifications & des qualifications qui annoncent un jugement plus haſardé ou plus arbitraire, qui rendent l'acte plus ſuſpect ou plus critique, & qui font prendre la choſe en mauvaiſe part.

Si l'on *attribue* quelquefois légérement, on *impute* gratuitement.

On *attribue* ſur des vraiſemblances: pour *imputer*, il faudroit des preuves.

L'opinion *attribue*, la partialité *impute*.

On *attribue* à l'un plutôt qu'à l'autre: pour laver l'un, on *impute* à l'autre.

Il y aura incertitude & partage, lorſqu'il s'agit

d'*attribuer* : les uns *attribuent* à cet Auteur-là ce que les autres *attribuent* à celui-ci. Il y aura prévention & oppoſition, lorſqu'il s'agit d'*imputer* : les uns vous *imputent* à blâme, ce que les autres vous *imputent* à louange.

On vous *attribue* ce qui eſt réel ou qu'on croit l'être : on vous *impute* ce qui n'eſt pas dans vos actions, ou même une choſe qui n'eſt pas.

On vous *attribuera* un diſcours, un propos qui a été tenu : on détournera le ſens de vos paroles, pour vous *imputer* ce que vous n'avez jamais penſé.

Votre tyran vous *attribue* un crime dont l'auteur eſt inconnu ou méconnu : il vous *impute* à crime juſqu'à vos ſonges.

Celui qui *attribue*, croit ou fait ſemblant de croire : celui qui *impute*, veut croire, mais plutôt faire croire.

La malice eſt toujours diſpoſée à vous *attribuer* ce qu'elle peut mettre ſur vous : la méchanceté, quand elle ne peut pas calomnier vos actions, vous *impute* des intentions, des penſées, des vûes perverſes. L'une aime à vous trouver & à vous déclarer coupable ; l'autre s'applique & s'étudie à vous faire paroître & juger tel.

Le Loup, dans l'impuiſſance d'*attribuer* un tort à l'Agneau, lui *impute* un tort imaginaire de ſon pere, pour le déchirer juſtement.

On *attribue* un fait poſitif, articulé : on *impute* auſſi des choſes vagues, indéterminées.

❋ Il réſulte de ces obſervations, qu'*attribuer* ſe prend indifféremment en bonne & en mauvaiſe part ; & qu'*imputer* ſe prend plutôt en mauvaiſe part. On *attribue* une bonne comme une mauvaiſe

action, des vertus comme des vices : on *impute* une mauvaiſe action plutôt qu'une bonne, des vices plutôt que des vertus. Mais il eſt faux qu'on n'*impute* abſolument que *les choſes dignes de blâme*, puiſque les Dictionnaires mêmes, qui ſemblent établir cette regle, la démentent, en ajoutant qu'on *impute à bien*, *à gloire*, *à mérite*; & cette regle eſt contraire au ſens propre du mot comme à l'uſage, qui le conſacrent dans certains cas, par exemple, lorſqu'il s'agit de l'*imputation des mérites de* Jéſus-Chriſt. Les Latins emploient auſſi en bien *imputare*.

Attribuer s'applique également au phyſique & au moral; & l'on *attribue* un effet à des *cauſes quelconques*, comme une action aux perſonnes. Le flux & le reflux de la mer ſont *attribués* à l'action combinée de la Lune & du Soleil.

Imputer ne s'emploie guere qu'au moral, ſi ce n'eſt dans ſon ſens primitif & littéral en matiere de calcul; & l'on n'*impute* communément qu'aux perſonnes ou aux êtres perſonnifiés, aux cauſes animées : mais on ne peut pas faire de cette obſervation, relative à l'uſage actuel, une regle abſolue & excluſive. On dira fort bien que l'Aſtrologie judiciaire *imputoit* les agrémens de la figure, les qualités de l'eſprit, la bonté du caractere, la régularité des mœurs, l'ordre, la paix, le bonheur, à l'aſpect favorable des planetes de Jupiter & de Vénus; la violence, les vertus militaires, la tyrannie, les grandes cataſtrophes, à Saturne & à Mars; à Mercure, les tempéramens humides, la facilité du caractere, la molleſſe, les fréquentes variations, &c.

A l'aveugle,

A l'Aveugle, Aveuglément.

CETTE forme de phraſe proverbiale, *à l'aveugle*, compoſée d'une prépoſition & d'un adjectif féminin pris ſubſtantivement, eſt ſi commune dans notre Langue, qu'il eſt convenable d'en faire ſentir toute la force. On dit faire une choſe *à l'aveugle*, agir *à l'étourdie*, parler *à la légere*, une ſauce *à l'Italienne*, des ornemens *à la Grecque*, un habillement *à la Turque*, une robe *à la Polonoiſe*, &c. Dans ces locutions *elliptiques*, il y a un ſubſtantif ſous-entendu, & c'eſt celui de *maniere*. Un diſcours tenu *à la légere*, eſt un diſcours tenu d'une *maniere légere*, à la maniere des gens légers; un habillement *à la Turque*, eſt fait *à la maniere Turque* ou des Turcs. Pour abréger encore, au lieu d'une *robe à la Polonoiſe*, *à la maniere Polonoiſe*, on dit *une Polonoiſe*. Il faut donc dire auſſi *une Lévite*, pour déſigner une robe à la maniere des Lévites; & non pas *un Lévite*, comme l'ont voulu dire des femmes faites pour connoître le bon ton & pour embellir la Langue : mauvais & ridicule uſage, auquel on me pardonnera ſans doute de m'oppoſer... Mais il s'eſt paſſé.

Bouhours condamne la locution *à l'aveugle* : cependant; cette maniere de parler eſt établie, quoi qu'on en diſe dans des Dictionnaires d'où elle eſt exclue; & pourtant on y admet *à l'aveuglette*. Je conviens que ces ſortes de locutions ne ſont guere bonnes à employer que dans la converſation ou dans le ſtyle médiocre. Quoiqu'elles ne ſoient pas baſſes, comme on l'a prétendu, elles ne ſont pas nobles; elles ſont familieres.

» Ces deux expreſſions, également figurées, dit » M. Beauzée, marquent également une conduite » qui n'eſt pas dirigée par les lumieres naturelles : » mais la premiere indique un défaut d'intelli- » gence, & la ſeconde un abandon des lumieres » de la raiſon.

» Qui agit *à l'aveugle* n'eſt pas éclairé : qui » agit *aveuglément* ne ſuit pas la lumiere natu- » relle ; le premier ne voit pas, le ſecond ne veut » pas voir.

» La plupart des jeunes gens qui entrent dans » le monde, choiſiſſent leurs amis *à l'aveugle* : ſi » le haſard les ſert mal, c'eſt un premier pas vers » leur perte ; parce que livrés *aveuglément* à toutes » leurs impulſions, ils en viennent inſenſiblement » juſqu'à ſe faire un mérite & un point d'honneur » de ſacrifier l'honneur même plutôt que de les » abandonner.

» Soumettre *aveuglément* la raiſon aux déciſions » de la Foi, ce n'eſt pas croire *à l'aveugle*, puiſ- » que c'eſt la raiſon même qui nous éclaire ſur les » motifs de crédibilité «.

Je crois en effet que celui qui agit *à l'aveugle* ne voit pas ; & que celui qui agit *aveuglément* ne veut pas voir ; mais peut-être auſſi qu'il ne peut pas voir, parce qu'il eſt aveuglé par quelque cauſe. Celui-là ne voit pas faute d'intelligence, de connoiſſance, de lumiere, ou faute d'attention, d'examen, de réflexion : celui-ci, parce qu'il ſe refuſe à l'uſage de ſon eſprit, de ſa raiſon, de ſes lumieres naturelles ou acquiſes, des moyens qu'il a d'en acquérir, & qu'il eſt déterminé, mené, entraîné, emporté par une puiſſance impérieuſe.

Celui qui fait une choſe ſans y regarder, la

fait *à l'aveugle* ; mais faute d'attention ſeulement. Celui qui n'entend pas les affaires, ne peut ſe conduire par ſes lumieres propres ; mais il doit ſuivre la lumiere naturelle qui l'avertit de ne ſe pas livrer *aveuglément* au premier conſeiller. Quelqu'un qui, preſſé de s'en aller, reçoit, ſans examen, la marchandiſe qu'on lui préſente, la prend *à l'aveugle* : quelqu'un qui, libre de choiſir entre deux partis, aime mieux qu'on le détermine que de délibérer lui-même, ſe laiſſe *aveuglément* mener.

A l'aveugle détermine proprement & littéralement une maniere d'agir, telle qu'elle ſeroit ſi on étoit *aveugle* : il ſe dit plutôt en matiere légere & d'un acte ſimple. *Aveuglément* annonce rigoureuſement le défaut ou l'habitude d'être *aveuglé*, faſciné, ſubjugué, gouverné, &c. : il ſe dit plutôt en matiere grave & d'une ſuite d'actions. Dans le premier cas, vous vous comporterez comme ſi vous étiez *aveugle* ; dans le ſecond, vous ſeriez *aveugle*.

Sans raiſon, on agit *à l'aveugle*, on ne ſçait ce qu'on fait : avec des paſſions impérieuſes, on le fait *aveuglément* ; on veut ce qu'elles veulent. Celui qui n'eſt pas inſtruit des formes néceſſaires à la validité d'un acte, le ſigne *à l'aveugle* : celui qui n'eſt pas en état de juger s'il a raiſon ou tort dans une affaire, ſe laiſſe *aveuglément* conduire. Tous les hommes ſont ſouvent expoſés à la néceſſité d'agir *à l'aveugle* : mais les uns, parce qu'ils ne voyent rien ; les autres, parce qu'ils ne voyent pas le mieux. Tout homme eſt ſujet à ſuivre *aveuglément* ſon amour-propre : mais l'amour-propre de quelques-uns eſt clair-voyant, & celui des autres, *aveugle*.

Lorſqu'il n'eſt plus temps de délibérer, il faut bien agir *à l'aveugle* : dans ces occaſions, je gage que vous diſtinguerez le ſage du fou à l'inſtinct qui les entraînera. Il ſe forme en nous une habitude de raiſon & de conduite à laquelle nous ne faiſons à la fin que céder *aveuglément* dans le train ordinaire de la vie.

Vous n'avez qu'à voir comme les femmes vont *à l'aveugle*, pour expliquer comment elles tombent. Vous voyez comment ce terrible conducteur réduit tant de malheureux à le ſuivre *aveuglément* comme des bêtes; il leur creve les yeux.

Il ne faut pas croire *à l'aveugle* tout ce que vous dit un Docteur : il faut croire *aveuglément* tout ce que l'Egliſe enſeigne.

Ce n'eſt pas à dire qu'il faille agir *à l'aveugle*, s'il faut obéir *aveuglément* : il faut obéir *aveuglément* à Dieu, mais il n'y a qu'un Dieu.

Répandez les torrens d'une lumiere pure ſur les peuples aſſis dans l'ombre de l'ignorance, ils ne travailleront plus *à l'aveugle* & en vain. Pénétrez-les juſqu'au fond du cœur des douces influences de l'amour & de la juſtice; ils vous ſeront amoureuſement & *aveuglément* ſoumis.

L'Eſclave eſt l'être *aveuglément* ſoumis au droit du plus fort. L'homme n'eſt libre qu'autant qu'il eſt éclairé & guidé par les regles eſſentielles de la juſtice & de l'ordre : ſinon il n'agit que par caprice, par paſſion, par inſtinct, par préjugé, par imitation, & *à l'aveugle*.

Celui qui ne ſçait que ce que la routine apprend, fait la moitié de ſon ouvrage *à l'aveugle*. Celui qui ne penſe qu'à ſe conduire comme tout le monde, adopte *aveuglément* toutes les ſottiſes du monde.

Les perſonnes irréſolues finiſſent par agir *à l'aveugle*. Les petits eſprits-forts finiſſent par tout croire *aveuglément*.

La différence que nous venons d'établir entre *aveuglément* & *à l'aveugle*, les Lecteurs l'appliqueront aiſément aux adverbes & aux phraſes adverbiales ſynonymes de la même forme. Ainſi vous dites que l'un agit *étourdiment*, & l'autre *à l'étourdie*. Le premier agit en étourdi, comme un étourdi qu'il eſt ; le ſecond agit à la maniere des étourdis, comme s'il étoit un étourdi. L'adverbe tombe ſur le fond de l'action ; la phraſe adverbiale ſur la forme : voyez *Légérement* & *à la Légere*, &c.

Augure, Préſage.

Augure, lat. *augurium*, eſt formé du mot *avis*, *oiſeau*. L'*augure* ſe tiroit du chant, du vol & autres actions des oiſeaux. Voyez Plin. L. 18. On ſçait que les Ciliciens, les Pamphyliens, les Phrygiens, & autres Orientaux, s'adonnerent particuliérement à ce genre de divination ; & l'oriental *aur*, *ouph*, ſignifie *oiſeau*. *Augure* a été enſuite appliqué à toute ſorte de divinations & de conjectures ſur l'avenir.

Préſage, lat. *præſagium*, vient de l'oriental *ſagh*, vue, regard ; *eshigh*, appercevoir, découvrir ; *rac*, *ac*, *ag*, pointu, perçant : de là les mots latins *ſagire*, *ſagax*, *ſagacitas*, qui expriment la *ſagacité*, la pénétration, le diſcernement. *Sagire*, c'eſt, ſuivant Cicéron (*De Divinat.* 35), ſentir, diſcerner ſubtilement : *préſager*, c'eſt péné-

trer ou annoncer les choſes *avant* qu'elles ſoient ; l'avenir.

L'*augure* eſt ſimplement l'*idée* que nous nous formons de l'avenir d'après certaines données ; ou ſi nous diſons d'une *choſe* que c'eſt un bon ou mauvais *augure*, c'eſt pour dire qu'elle eſt d'un bon ou mauvais *augure*. Le *préſage* eſt également le *ſigne*, la choſe même qui annonce l'avenir ; & la conjecture, le pronoſtic que nous tirons des objets.

Nous *augurons*, mais les choſes n'*augurent* pas. Les choſes *préſagent*, & nous *préſageons*. On tire l'*augure*, on voit certains *préſages*. L'*augure* eſt dans notre imagination, & non dans l'objet ; le *préſage* eſt dans l'objet & dans notre eſprit. Ainſi le mot *préſage* a deux acceptions différentes, & celui d'*augure* n'en a qu'une.

Le peuple a, de tout temps, regardé les phénomenes extraordinaires du ciel comme des *préſages*, des ſignes, des avant-coureurs de grandes révolutions politiques ; & ſouvent en effet ces phénomenes ont été funeſtes par les *augures* malheureux que la frayeur en a tirés.

Dans les Gouvernemens dévoués aux ſuperſtitions augurales, les têtes devoient naturellement ſe tourner à l'*augure* : elles étoient même confirmées dans ces illuſions par les *préſages* naturels des révolutions phyſiques, recueillis & recommandés dans certains Ouvrages, tels que le Poëme d'Aratus, les Queſtions naturelles de Séneque, L. 2, l'Hiſt. de Pline, L. 18, &c.

Un homme fin, ſubtil, réſolu, ſçait adroitement inſpirer & diriger les *augures*, en ſurprenant l'opinion du peuple par une maniere impoſante de préſenter les événemens, comme Céſar,

lorſqu'en tombant ſur la côte d'Afrique, il prend *poſſeſſion de cette terre.* Un homme clair-voyant, ſage, prudent, ſçait habilement adapter à ſon autorité, & diriger à ſes fins la force *des préſages naturels*, en ſurprenant l'admiration d'un peuple ignorant par une apparence de merveilleux; comme Colomb, lorſqu'à la vue de certains ſignes, il promet, dans trois jours, la terre à ſes équipages mutinés. Quand le Grec ſuperſtitieux, à la vue d'une belette, s'arrête tout court, & n'oſe paſſer ſur le même chemin qu'il n'y ait jeté trois pierres, c'eſt ſon *augure* ſeul qui forme & diſſipe le *préſage.*

L'imagination, la ſuperſtition, le preſſentiment, le préjugé forment les *augures.* La ſagacité, la ſcience, l'expérience, le raiſonnement tirent les *préſages.*

Les Devins en forgeant, les Pythoniſſes en s'exaltant, *augurent.* Les Médecins en conſidérant les ſymptômes, les Météorologiſtes en obſervant les phénomenes, *préſagent.*

Les eſprits foibles, viſionnaires, ſont les plus féconds en *augures* : eſt-ce pour cela qu'Ariſtote douoit les mélancoliques, & que les Turcs douent les idiots du don de prophétie ? Les eſprits éclairés, attentifs, réfléchis, ſont les plus féconds en *préſages*; n'eſt-ce pas là le Démon qui avertiſſoit Socrate, & qui inſpire ſouvent à des ſages des prédictions vérifiées par l'événement ?

Par nos *augures*, on peut juger de nos craintes, de nos eſpérances, de nos paſſions, de notre humeur, de notre caractere. Par nos *préſages*, on peut juger de nos lumieres, de nos connoiſſances, de nos vûes, de notre application, de notre portée.

Selon la trempe & les diſpoſitions des eſprits,

le même objet fait naître des *augures* différens, & même contraires ; comme, ſelon le génie & les épreuves accidentelles des divers peuples, l'art augural avoit établi des regles différentes & même contraires d'interprétation ſur les mêmes points. Selon la juſteſſe & la profondeur des eſprits, le même événement ſuggere des *préſages* différens, comme, ſelon la maniere de voir & de raiſonner, deux ſectes déduiſent des mêmes principes, des conſéquences oppoſées.

L'*augure* eſt plutôt fondé ſur des rapports ou des motifs imaginaires, ſuppoſés, incertains, vagues, frivoles. Le *préſage* eſt fondé plutôt ſur des rapports ou des motifs réels, certains, connus, vraiſemblables, plauſibles. L'*augure* eſt une conjecture futile ou légere ; le *préſage*, une conjecture légitime ou raiſonnable.

Calchas fonde ſur le nombre des oiſeaux qu'il voit voler, ſon *augure* ſur la durée du ſiége de Troie. Savonarole fonde ſur les intérêts & les diſpoſitions actuelles des Puiſſances, des *préſages* ſur le ſort prochain de l'Italie.

Les Eoliens, éveillés par le chant des coqs, entraînés par la chûte de quelques inſtrumens militaires, *augurent* hardiment que les Thébains remporteront, dans les champs de Leuctres, l'empire de la Grece. Ariſtide condamné lorſqu'il a ſévérement adminiſtré les finances d'Athenes, exalté lorſqu'il les a laiſſées à la déprédation des Publicains ſubalternes, *préſage*, à coup ſûr, la ruine de la République par le fléau de la fiſcalité.

Le Negre tire du premier objet qu'il rencontre en ſortant le matin de ſon habitation, un *augure* ſur le bonheur ou le malheur de la journée. Le

Philoſophe tire de l'événement qu'il voit & qu'il approfondit, *un préſage* ſur l'événement qui doit en naître ou en réſulter.

Le peuple qui a vu de grandes calamités ſuivre des phénomenes extraordinaires, forme, au retour des mêmes phénomenes, l'*augure* des mêmes calamités. Le Politique qui a vu dans l'Hiſtoire le concours des mêmes cauſes produire conſtamment certaines révolutions, forme, à l'aſpect du même concours, le *préſage* d'une révolution ſemblable.

Que la bienveillance nous promette un heureux ſuccès, nous en acceptons l'*augure* : ſi la Juſtice nous la garantit, il en réſulte un *préſage* favorable.

Le *préſage* annonce un *événement*, de quelque nature qu'il ſoit ; l'*augure*, un événement *heureux* ou *malheureux* : le premier ſe rapporte au *fait* ; le ſecond, au *ſuccès*. L'*augure* roule ſur les *futurs contingens*, ou regardés comme tels, & quelque intérêt nous y attache : le *préſage* embraſſe toutes ſortes d'objets, de quelque ordre, de quelque nature qu'ils ſoient, phyſiques ou moraux, néceſſaires ou caſuels, indifférens ou intéreſſans en eux-mêmes ou pour nous. Le *préſage* eſt particuliérement *certain* ou *incertain* ; l'*augure*, *bon* ou *mauvais*. Un *préſage* eſt de bon ou de mauvais *augure*. On *augure* bien ou mal d'une entrepriſe : on *préſage* avec certitude ou avec vraiſemblance. En général, on conſidere plutôt, dans le *préſage*, la nature, la force, la réalité de ſes rapports avec l'événement, ou des raiſons qu'il en donne ; dans l'*augure*, ce qu'il a de riant ou de ſiniſtre, le bien ou le mal qu'on y attache, l'iſſue ou la fin agréable ou triſte qu'il promet.

Auſſi, c'eſt Pourquoi, Ainſi.

Il eſt des cas où vous dites, *auſſi, c'eſt pourquoi, ainſi*, dans le deſſein de lier une propoſition avec une autre. Par exemple, *ce parvenu s'étoit élevé bien haut*; auſſi *eſt-il tombé bien bas*; c'eſt pourquoi *il eſt tombé bien bas*; ainſi *il eſt tombé bien bas*: alors leur ſignification eſt à peu près ſemblable. Il n'eſt perſonne qui ne ſente d'abord, dans cet exemple, qu'*auſſi* a quelque choſe de plus énergique, *c'eſt pourquoi* quelque choſe de plus raiſonné, *ainſi* quelque choſe de plus modéré & de plus vague.

Selon l'Abbé Girard, *c'eſt pourquoi* renferme, dans ſa ſignification particuliere, un rapport de cauſe & d'effet: *ainſi* ne renferme qu'un rapport de prémiſſes & de conſéquence. Le premier eſt plus propre à marquer la ſuite d'un événement & d'un fait; le ſecond, à faire entendre la concluſion du raiſonnement.

Pourquoi ſignifie *par quelle raiſon*; & *c'eſt pourquoi*, c'eſt par cette raiſon: donc ſa propriété eſt de déſigner le *raiſonnement*, & point du tout l'événement. Je raiſonne & je conclus, lorſque je dis: *l'ame eſt immatérielle*, c'eſt pourquoi *elle eſt immortelle*. Si je dis *il fait beau*, ainſi *allons nous promener*, je ne prétends pas faire un argument avec prémiſſes & conſéquence; car en diſant qu'il fait beau, je ne prétends pas prouver logiquement qu'il faut aller ſe promener; je déſigne ſeulement un rapport d'un *fait* ou d'un événement avec un autre. C'eſt préciſément le contraire de ce que prétend l'A. G.

M. Diderot ajoute, dans l'Encyclopédie, à la remarque de l'Abbé Girard, l'obſervation ſuivante. » *C'eſt pourquoi* ſe rendroit par *cela eſt la raiſon* » *pour laquelle* ; *& ainſi* par *cela étant.* La der- » niere de ces expreſſions n'indique qu'une con- » dition. L'exemple ſuivant, où elles pourroient » être employées toutes deux, en fera bien ſentir » la différence. Je puis dire : *Nous avons quelque* » *affaire à la campagne ;* ainſi *nous partirons* » *demain, s'il fait beau,* ou c'eſt pourquoi *nous* » *partirons demain, s'il fait beau.* Dans cet exem- » ple, *ainſi* ſe rapporte à *s'il fait beau,* qui eſt la » condition du voyage ; & *c'eſt pourquoi* ſe rap- » porte à *nous avons quelque affaire,* qui eſt cauſe » du voyage «.

Ainſi ne ſe rapporte point à *s'il fait beau,* dans cet exemple ; il ſe rapporte, comme *c'eſt pourquoi,* à *nous avons quelque affaire* : il ſignifie *cela étant que nous avons des affaires.* Supprimez de la phraſe *s'il fait beau,* vous pouvez également dire : *Nous avons quelques affaires à la campagne,* ainſi *nous partirons demain.* Où eſt alors la condition ? Le mot *ainſi* doit exprimer la condition *par lui-même* & indépendamment des acceſſoires. Je dirai, *Mon ami eſt hors de danger,* ainſi *je n'ai point d'inquiétude* ; c'eſt-à-dire, *cela poſé, attendu que, dans la ſuppoſition que, à cauſe que, puiſqu'il eſt vrai que mon ami eſt hors de danger, je n'ai point d'inquiétude. La condition* de ma tranquillité, c'eſt le bon état de mon ami. Mais obſervons que cette condition eſt remplie, & que la propoſition n'eſt point conditionnelle : *ainſi* ne déſigne donc qu'un rapport de dépendance. Mais il eſt temps

d'expoſer nos propres idées : commençons par expliquer la valeur des termes.

La locution *c'eſt pourquoi*, eſt ſuffiſamment éclaircie : elle exprime la raiſon, le motif, le principe, ou la cauſe déterminante d'une choſe ; raiſon donnée dans le diſcours qui précede la phraſe que cette locution commence. *Dieu eſt bon*, c'eſt pourquoi *il nous envoie des maux qui nous rappellent à lui. Ce pere eſt trop indulgent*, c'eſt pourquoi *ſon fils eſt plus indocile. Je crois la choſe bonne & utile*, c'eſt pourquoi *je la fais ou je la dis. Vous m'aimez*, c'eſt pourquoi *vous me corrigez*. Dans tous ces exemples, *c'eſt pourquoi* indique que la premiere propoſition eſt la raiſon de l'autre : c'eſt toujours un raiſonnement très-facile à réduire en ſyllogiſme.

Auſſi & *ainſi* ſont formés de *ſi*, ſignifiant tant, tellement, &c., comme dans ces exemples : *Cet homme eſt ſi bon ! Cette femme eſt ſi modeſte, que*, &c. *Une perſonne* ſi *ou* auſſi *eſtimable*, &c.

Au-ſſi revient à *au-tant*, au même point, à tel degré, à la même proportion ou meſure ; & vous pouvez le réſoudre par *autant*. Il déſigne de même l'égalité, la parité entiere, la correſpondance parfaite. *Auſſi* modeſte que ſçavant, ou modeſte *autant* que ſçavant : *auſſi* bon que beau, ou bon *autant* que beau : *auſſi* brave, ou brave *autant* qu'un autre. Employé pour lier enſemble deux phraſes, il a le même ſens, la même valeur, le même effet, celui d'exprimer une telle égalité entre les choſes, que les deux propoſitions meſurent, pour ainſi dire, les objets l'un par l'autre ; que vous pourrez également conclure de l'une à

l'autre ; que vous établirez pareillement la grandeur ou de la cauſe par l'effet, ou de l'effet par la cauſe, de maniere que les choſes ſont en raiſon l'une de l'autre. *Cet homme a été bien récompenſé* ; auſſi *avoit-il bien mérité ; il avoit bien mérité*, auſſi *eſt-il bien récompenſé* : autant *qu'il avoit* mérité, *il a été récompenſé ;* autant *qu'il a été récompenſé, il avoit mérité. Cette perſonne eſt fort aimante*, auſſi *eſt-elle fort aimée : elle eſt fort aimée ;* auſſi *elle eſt fort aimante* : les deux ſentimens ſont en raiſon l'un de l'autre, & l'un eſt la raiſon de l'autre. *Votre penſée eſt grande*, auſſi *eſt-elle de génie : c'eſt une penſée de génie*, auſſi *eſt-elle grande* : vous jugez d'une grandeur par l'autre ; le génie eſt égal à la penſée, & la penſée au génie. *Vous avez trop mangé*, auſſi *vous digérez mal* ; *vous digérez mal*, auſſi *vous avez trop mangé.* Ce mot exprime donc, d'une maniere très-énergique, les rapports exacts de grandeur, que la cauſe & l'effet, le principe & la conſéquence, un événement & ſes ſuites, &c. ont entre eux.

Ain-ſi, autrefois *en-ſi*, vaut autant que *en-tant*, *en-tant que*, *tellement*, *en tel cas*, en ce cas, dans cet état ou le même état de choſes, & comme on l'explique, de cette maniere, de la même maniere ou ſorte. Beaucoup moins précis dans ſon idée qu'*auſſi* & *autant*, par conſéquent beaucoup plus foible d'expreſſion, il ne déſigne dans les choſes que la conformité, la reſſemblance, l'analogie, la convenance, des traits de comparaiſon. Vous le voyez ſervir à des comparaiſons ſimples entre des objets qui n'ont entre eux qu'une ſimple reſſemblance, comme dans les exemples

ſuivans. *Le hibou cherche l'obſcurité* ; ainſi *le méchant cherche les ténebres. La colombe amollit dans ſon ſein le grain dont elle veut nourrir ſes petits* ; ainſi *une mere tendre prépare & adoucit l'inſtruction qu'elle veut faire goûter à ſes enfans.* Quelquefois les rapports ſont plus marqués. Ainſi *que la vertu, le crime a ſes degrés. La guerre a ſes faveurs* ainſi *que ſes diſgraces.* Souvent ce mot déſigne l'exacte conformité de deux choſes, celle d'un fait avec un récit, celle des penſées & des volontés de deux perſonnes. *La choſe eſt* ainſi, *ou telle que vous la dites.* Ainſi *va le monde* ; c'eſt-à-dire, tel eſt le cours des choſes. *Vous croirez*, ainſi *que moi, que la vertu malheureuſe eſt encore plus heureuſe que le vice triomphant*, &c.

Il en eſt de même, lorſque ce mot établit une dépendance entre deux propoſitions. On dira : *Un pécheur* (le bon Larron) *s'eſt converti à l'heure de la mort*, ainſi *ne déſeſpérez pas : un ſeul l'a fait*, ainſi *ne préſumez pas* : voilà un motif, une raiſon tirée d'un exemple. *Le malheureux eſt une choſe ſacrée* ; ainſi *vous devez le reſpecter religieuſement* : voilà une conſéquence. *Le génie a le droit de créer des mots propres & les expreſſions néceſſaires à ſes penſées* ; ainſi *Montaigne, La Fontaine, Corneille, Boſſuet forcent quelquefois la Langue à ſuivre leur génie* : voilà une ſorte de juſtification. *Nous avons affaire dans le même quartier* ; ainſi *allons-y enſemble* : voilà une pure convenance. Après avoir donné une regle, je l'éclaircis, je la développe, je l'appuie par des exemples ; & je marque la liaiſon du diſcours par le mot *ainſi*, comme je pourrai en marquer la concluſion. Dans tous ces cas, *ainſi* déſigne une con-

formité, une analogie, un accord entre les objets énoncés dans les propoſitions qu'il lie enſemble, de maniere que l'une prouve ou juſtifie, appuie, développe, éclaircit l'autre ; il n'a donc pas cette valeur décidée qui donne aux mots une force particuliere.

Pour expliquer la raiſon de l'emploi commun de ces termes, j'ai tâché de remonter juſqu'à leur idée primitive qui doit ſe retrouver dans toutes leurs acceptions, & c'eſt pourquoi j'ai cité des exemples tirés de leurs différens emplois.

Il ne ſuffit pas de dire qu'un terme eſt tantôt un adverbe, tantôt une conjonction, ou qu'il ſignifie tantôt une choſe, tantôt une autre : vous n'en donnerez une définition ou une notion juſte ou ſuffiſante, qu'autant que les différentes manieres de l'employer ſe rapporteront toutes à une même idée, à l'idée-mere : il faut que toutes ſes acceptions & tous ſes emplois s'accordent en un point.

Autorité, Puiſſance, Pouvoir.

» Il ſe trouve dans l'*autorité*, dit l'A. Girard, » une énergie propre à faire ſentir un droit d'ad- » miniſtration civile & politique. Il y a dans le » mot *pouvoir*, un rapport particulier à l'exécu- » tion ſubalterne des ordres ſupérieurs. Le mot de » *puiſſance* renferme dans ſa valeur un droit & » une force de domination.

» Je remarque particuliérement dans l'idée » d'*autorité*, quelque choſe de juſte & de reſ- » pectable ; dans l'idée de *pouvoir*, quelque choſe

» de fort & d'agiſſant ; & dans l'idée de *puiſſance* ; » quelque choſe de grand & d'élevé, &c. «.

Ces ſuppoſitions ſont gratuites ; & les diſtinctions, ou inexactes, ou confuſes, ou vagues.

Autorité, *auctorité*, lat. *auctoritas*, vient du mot celte & primitif *auc*, *aug*, qui déſigne toute idée relative à la propriété d'*augmenter*, d'accroître, d'aggrandir, de ſurhauſſer, d'élever au deſſus ou plus haut. L'idée propre d'*autorité* eſt celle de ſupériorité, d'aſcendant, de domination, d'empire. La preuve en eſt qu'elle ſe retrouve dans toutes les manieres reçues d'employer ce mot, ſoit en matiere d'adminiſtration, ſoit ſous tout autre rapport. L'*autorité* n'appartient qu'au ſupérieur. Le mari eſt ſupérieur à la femme, comme le pere au fils : de là l'*autorité* de l'un & de l'autre. L'*autorité* de la raiſon, des preuves, des témoignages, des monumens, des Auteurs, &c. annonce l'aſcendant, la prépondérance, l'empire qu'ils ont ſur les eſprits, le droit d'être crus ; ils ſoumettent les eſprits. L'*Auteur* n'eſt lui-même qu'un homme qui enchérit, qui augmente les connoiſſances, qui garantit la vérité, &c. par la ſupériorité qu'il a. Le Particulier a auſſi ſon *autorité* privée ſur ce qui lui appartient, ſur ce qui eſt de ſon domaine ou ſous ſa domination.

Puiſſance & *pouvoir* (*a*) viennent de la racine

(*a*) Ces mots me fourniſſent l'occaſion d'examiner ici une queſtion déjà inutilement décidée, ſçavoir s'il faut dire *je puis* ou *je peux*. L'uſage eſt partagé : des Ecrivains diſtingués de ce ſiecle diſent *je peux* ; & les autres, après tous les bons Ecrivains du ſiecle de Louis XIV, diſent *je puis*. Quelques Grammairiens ſoutiennent *je*

féconde

ſéconde *po*, *pot*, *pod*, qui marque l'étendue, l'élévation, la groſſeur, la force, la faculté, &c. mais d'une maniere vague, qu'il faut déterminer par des modifications ou par les acceptions particulieres de l'uſage. *Puiſſance*, lat. *potentia*, déſigne, par ſa terminaiſon, l'exiſtence, la réalité de *pouvoir* une choſe. *Pouvoir* déſigne, par la ſienne,

---

peux, contre l'avis des anciens & du plus grand nombre: ils ſe fondent ſur l'analogie; & parce qu'on dit, *je veux* & *tu veux*, &c., ils voudroient nous obliger à dire *je peux* comme *tu peux*.

Si cette raiſon eſt ſuffiſante, il faut donc auſſi proſcrire, *je ſuis*, puiſqu'on dit *tu es*; *j'ai*, puiſqu'on dit *tu as*, &c. Elle n'eſt certainement pas ſuffiſante, ſi l'analogie même, l'étymologie & la Grammaire la détruiſent.

1°. *Pot*, *pod*, *pos*, ſe changent en *puy*, *puis*, dans notre Langue. Ainſi de *pod*, on a fait *puy*, montagne; *appui*, ſoutien; *puits*, profondeur, &c. Ainſi de *poſt* on a fait *puis*, *depuis*, *puiſque*. Ainſi de *pot*, *pod*, nous avons fait *puis*, *puiſſant*, *puiſſance*, *puiſſamment*: c'eſt *puis* qui a formé cette famille. Il faut donc dire *je puis* plutôt que *je peux*; car ce dernier mot n'a point de ſuite: raiſon d'analogie & d'étymologie.

2°. Le latin dit *poſ-ſum*, *pot-es*, *pot-eſt*, je ſuis, tu es, il eſt, *pot* ou *puiſſant*: donc nous devons plutôt dire *je puis*, puiſque nous diſons *je ſuis*, & que *je ſuis* eſt la terminaiſon réelle de l'autre verbe: autre raiſon d'analogie & d'étymologie.

3°. Décidons enfin la queſtion par une regle grammaticale. Il eſt reconnu de tous les Grammairiens, que le préſent du ſubjonctif ſe forme de la premiere perſonne du préſent de l'indicatif; *je ſuis*, que je ſois, que tu ſois, qu'il ſoit, &c. or on dit que je *puiſſe*, que tu *puiſſes*, qu'il *puiſſe*: donc il faut dire *je puis*; *je peux*, auroit fait, *que je peuve*: donc *je peux* eſt une eſpece de barbariſme.

Donc l'Académie a eu raiſon de le condamner, *même en Poéſie*, dans ſon Obſervation ſur la LXXVII Remarque de Vaugelas.

l'*avoir*, la poſſeſſion, la faculté de jouir d'une puiſſance, de la choſe : on le fait correſpondre au latin *poteſtas*, qui marque la qualité *ſtable*, le titre inconteſtable de pouvoir jouir, exercer. L'idée propre de *puiſſance* eſt celle de force & de faculté, & c'eſt auſſi ce ſens qu'il conſerve dans toutes ſes applications. La *puiſſance*, *potentia*, dit Cicéron, eſt la *faculté* capable de conſerver & d'acquérir. La *puiſſance*, dit-il encore, eſt dans la force & dans les armes. *Potentia*, diſent les Vocabuliſtes, la *puiſſance* eſt la force. Nous appellons *puiſſances* en Théologie, les Anges ou les Miniſtres exécuteurs des ordres de la Toute-Puiſſance Divine ; en Morale & en Métaphyſique, les facultés de l'ame ; en Méchanique, les forces mouvantes ; en Politique, la ſomme des forces de la ſociété. Nous qualifions de *Puiſſances Maritimes* les Nations qui mettent de grandes forces en mer, &c. Les Portes (*a*), c'eſt-à-dire, les *puiſſances* ; les *puiſſances*, c'eſt-à-dire, les forces de l'Enfer ne prévaudront jamais contre l'Egliſe. Dans tous ces divers emplois, la *puiſſance* a ſon idée parfaitement diſtincte ou plutôt tout-à-fait différente de celle d'*autorité*.

Pouvoir a, comme nous venons de le remarquer, deux ſens, tantôt réunis, tantôt ſéparés ; & ces idées ſont relatives, l'une à celle d'*autorité*, l'autre à celle de *puiſſance*. Nous allons bientôt juſtifier cette aſſertion par l'uſage. Avec l'*autorité*, le titre néceſſaire, vous avez un *pouvoir*, *le pou-*

(*a*) On ſçait que les Orientaux appellent *Porte* ce que nous appellons *Cour* : nous diſons la *ſublime Porte*, pour déſigner la Cour Ottomane.

voir juſte ou légitime, la voie de droit : avec la *puiſſance*, la force, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir phyſique ou exécutoire*, la voie de fait. Le premier de ces *pouvoirs* émane donc de l'*autorité*; le ſecond, de la *puiſſance* : l'un annonce l'*autorité* qui exerce ſon droit ; & l'autre la *puiſſance* qui exerce ſon action. Le *pouvoir* ordonne en vertu de l'*autorité* : le *pouvoir* exécute en vertu de la *puiſſance*. Vous aurez le premier de ces *pouvoirs* ſans *puiſſance*, ſi vous n'avez pas les moyens efficaces d'exécution : vous avez le ſecond ſans *autorité*, ſi vous n'avez pas les titres néceſſaires pour une exécution légitime. L'*autorité* délegue, diſtribue *des pouvoirs* ou le droit de faire : la *puiſſance* laiſſe un *pouvoir* ou le moyen & la liberté prochaine de faire. L'une a des mandataires ; l'autre, des exécuteurs. *La puiſſance* ne ſe partage pas ; *l'autorité* ne ſe diviſe pas : ſi elles ſe communiquent, c'eſt par des *pouvoirs particuliers*. Enfin, dans le ſens d'*autorité*, comme dans celui de *puiſſance*, le *pouvoir* a un rapport particulier à l'acte, une idée particuliere d'efficacité, & le ſoin de l'exécution.

Citons quelques phraſes qui établiſſent les diverſes acceptions du mot *pouvoir*. *Le* pouvoir *des peres ſur leurs enfans eſt de* droit *naturel* : voilà le ſens analogue à celui d'*autorité*. *Il n'eſt pas au* pouvoir *de l'eſprit humain de concevoir la profondeur des myſteres de la Foi* : voilà l'idée de *puiſſance*. La premiere choſe qu'on demande aux Ambaſſadeurs, c'eſt la communication de leurs *pouvoirs* : voilà le *pouvoir* délégué, & l'acte de délégation appelé *pouvoir*. Une procuration, une commiſſion eſt un *pouvoir*. *Un Miniſtre a un*

grand pouvoir *ſur l'eſprit du Prince* : voilà encore l'idée premiere de l'*autorité*, l'aſcendant, l'empire. *Un mineur n'a pas* le pouvoir *de faire* ſon teſtament : voilà l'idée d'une *puiſſance* liée, qui n'eſt pas libre, qui ne peut pas ſe réduire en acte. Avec des notions ſi claires, ſi diſtinctes, le Lecteur jugera facilement de l'emploi qu'il convient de faire de ces termes, à quelque objet qu'on les applique. De ces notions ſeules, nous déduirions peut-être tous les principes de l'ordre ſocial : bornons-nous à quelques exemples.

L'*autorité* gît dans la domination ; là *puiſſance*, dans les forces de tout genre ; le *pouvoir*, dans l'énergie de l'un & de l'autre.

L'*autorité* eſt le droit du plus grand ; la *puiſſance*, celui du plus fort ; le *pouvoir*, *l'agent* de l'un & de l'autre.

L'*autorité* commande, puiſqu'elle domine. La *puiſſance* la garantit ; ſans la force pour ſe faire obéir, que ſeroit le droit de commander ? Le *pouvoir* gouverne, en déployant l'*autorité* qui commande, & en pourſuivant l'obéiſſance avec l'appareil de la *puiſſance* qui fait obéir.

Le *pouvoir* ſuprême, dans toute ſon étendue, annonce l'*autorité* ſuprême, armée de la ſuprême *puiſſance*.

La *puiſſance* appelée *légiſlative* eſt donc proprement l'*autorité* qui déclare la Loi. La *puiſſance* appelée exécutrice eſt donc proprement le *pouvoir* qui ſouvent exécute ſans employer la *puiſſance* proprement dite, ou la force.

Le trône, par ſa majeſté, c'eſt-à-dire, par la ſupériorité de ſon élévation, eſt le ſymbole propre de l'*autorité* : les Loix en émanent. Le glaive ou

l'épée, inſtrument de violence, eſt le ſymbole propre de la *puiſſance* : il aſſure la ſanction des Loix. Le ſceptre, formé de la houlette qui gouverne le troupeau, eſt le ſymbole propre du *pouvoir* : il conduit & mene ſelon les Loix.

L'*autorité* perſonnelle eſt ſous la Loi ; car elle n'exiſte & ne ſubſiſte que par elle : où la Loi s'arrête, elle ceſſe ; elle meurt, ſi la Loi expire. La *puiſſance* eſt pour l'*autorité* ; elle ne doit que ſervir : ſi elle prétend commander, elle ſe révolte contre la Loi. Le *pouvoir* eſt à l'*autorité*, mais armé par la *puiſſance* : s'il trahit l'*autorité*, il eſt perfide ; ſi la *puiſſance* lui manque, il eſt vain : s'il ſe diviſe & qu'il combatte l'une par l'autre, il ſe détruit.

L'office propre de ce qui eſt élevé, c'eſt de couvrir, de préſerver, de protéger ce qui eſt au deſſous. Un corps n'écraſe ce qui eſt ſous lui que par ſa chûte : l'*autorité* eſt donc eſſentiellement tutélaire. La *puiſſance* eſt néceſſairement tutélaire à l'inſtar de l'*autorité* ; car elle n'eſt que l'inſtrument de l'*autorité*, uniquement armée pour la défenſe de la Loi. Le *pouvoir* eſt donc eſſentiellement ou néceſſairement tutélaire, puiſqu'il ne fait que donner, dans les cas particuliers, la vigueur & l'action à l'une & à l'autre.

L'*autorité* eſt une ; car ce qui eſt *ſupérieur*, comme l'*autorité*, n'a point d'égal ; & deux commandemens rendroient l'obéiſſance impoſſible. La *puiſſance* doit l'être ; ſans quoi il y auroit force contre force, puiſſance contre autorité, guerre. Les différens *pouvoirs* partagés & répandus, ſe réuniſſent dans l'unité d'*autorité* & de *puiſſance*.

Le deſpotiſme n'eſt point *une autorité*, puiſ-

qu'il eſt ſans Loi & contre les Loix eſſentielles de la ſociété. Il eſt une *puiſſance*, puiſqu'il a des forces. Il n'a qu'un *pouvoir* qui détruit l'autre ; & ſans la réunion des deux pouvoirs, il n'y a point, à proprement parler, de gouvernement.

Toute puiſſance vient de Dieu : il auroit plutôt fallu dire, *tout pouvoir ; omnis poteſtas eſt à Deo.* Mais, dans quelque ſens que ce mot ſoit pris, pour *autorité*, ou pour *puiſſance* ou *pouvoir*, la propoſition eſt évidemment & néceſſairement vraie. Toute *autorité*, c'eſt-à-dire, toute grandeur, tout droit, vient de Dieu. Toute *puiſſance*, c'eſt-à-dire, toute force, toute vertu phyſique ou efficace, vient de Dieu. Tout *pouvoir* ou moral & de droit, ou phyſique & de fait, vient également de Dieu. Mais comment donc ce texte ſacré a-t-il été livré à la diſpute & aux commentaires ? Parce qu'on n'a pas compris la valeur des termes, parce qu'on a confondu la *puiſſance* avec l'*autorité*, un *pouvoir* avec l'autre, & qu'on a impertinemment voulu conclure de l'un à l'autre, comme ſi l'Apôtre avoit pu dire que le droit eſt toujours là où la force ſe trouve.

Axiome, Maxime, Apophtegme, Aphoriſme.

Axiome, grec ἀξίωμα, ſignifie littéralement *dignité, majeſté, autorité* ; les Dialecticiens l'ont employé en différens ſens, pour exprimer un principe, une vérité générale, ou une propoſition pleine & parfaite, qui exprime néceſſairement une choſe ou vraie ou fauſſe. C'eſt une propoſition digne

d'être reçue par elle-même, ſans une autorité étrangere.

Maxime eſt le latin *maxima*, très-grande ; c'eſt une propoſition ſublime, digne d'être gravée profondément dans l'eſprit, *imo pectore.*

Sentence, lat. *ſententia*, de *ſenſus*, ſens ; grec *ſynio*, ſentir, penſer ; oriental *ʒem*, penſer, concevoir : c'eſt une propoſition d'un grand ſens, une choſe profondément penſée.

Apophtegme, αποφθεγμα, compoſé de φθεγμα, parole, mot, & απο, prépoſition qui ſert ordinairement à renforcer le ſens du mot : c'eſt une parole excellente, un bon mot, un mot remarquable.

Aphoriſme, ἀφορισμος, ſignifie diſtinction, ſéparation, définition. Galien définit l'*aphoriſme* une notion, un diſcours qui renferme en très-peu de mots toutes les propriétés d'une choſe. Les Grecs appeloient auſſi *aphoriſmes*, des préceptes, une doctrine ſentencieuſe.

L'*axiome* eſt donc une propoſition, une vérité capitale, principale, ſi évidente par elle-même, qu'elle captive par ſa propre force & avec une autorité irréfragable, l'entendement bien diſpoſé : c'eſt le flambeau de la ſcience.

La *maxime* eſt une propoſition, une inſtruction importante, majeure, faite pour éclaircir & guider les hommes dans la carriere de la vie : c'eſt une grande regle de conduite.

La *ſentence* eſt une propoſition, un enſeignement court & frappant, qui, déduit de l'obſervation ou puiſé dans le ſens intime ou la conſcience, nous apprend, comme le dit l'Auteur *ad Heren-*

nium, ce qu'il faut faire, ou ce qui ſe paſſe dans la vie : c'eſt une eſpece d'oracle.

L'*apophtegme* eſt un dit mémorable, un trait remarquable, qui, parti d'une ame ou d'une tête énergique, fait ſur nous une vive impreſſion : c'eſt un éclat d'eſprit, de raiſon, de ſentiment.

L'*aphoriſme* eſt une notion, un enſeignement doctrinal, qui expoſe ou réſume en peu de mots, en préceptes, en abrégé, ce qu'il s'agit d'apprendre : c'eſt la ſubſtance d'une doctrine.

L'*axiome* doit être clair, géométrique, d'une éternelle vérité. La *maxime* doit être certaine, lumineuſe, & d'une grande utilité. La *ſentence* doit être conciſe, & d'une tournure proverbiale. L'*apophtegme* doit être ſaillant, piquant, & dans l'apropos dramatique. L'*aphoriſme* doit être lucide, dogmatique, appuyé d'obſervations & de preuves développées.

L'*axiome* ſe préſente comme de lui-même à celui qui cherche la ſcience, & le ſubjugue. La *maxime* réſulte de l'obſervation, des effets conſtans, & des rapports généraux que l'on ramene à un principe. La *ſentence* ſemble ſe former d'une foule de vérités qui ſe confondent, ſe fondent en une ſeule, exprimée par un trait énergique. L'*apopthegme* eſt comme inſpiré par l'occaſion, qui, par le choc, fait jaillir l'étincelle. L'*aphoriſme* naît ſous la plume du ſçavant méthodique, qui, après avoir bien conſidéré, nettement conçu, heureuſement démêlé, réduit ſes recherches & ſes découvertes à des diviſions & à certains chefs ou points capitaux.

L'*axiome* eſt commun à toutes les ſciences exactes;

Les *Maximes* de M. de la Rochefoucault, les *Maximes* des Saints de M. de Fénélon, les *Maximes* Economiques de M. Queſnai, préſentent des regles pratiquées dans des ordres différens. Les Proverbes de Salomon, divers Oracles du Paganiſme, la plupart des Inſcriptions Orientales ſont des *ſentences* précieuſes. Plutarque, Eraſme, à l'exemple de Caton & de Céſar, ont recueilli des *apophtegmes* curieux : ceux de Caton étoient dans le genre plaiſant. Les *aphoriſmes* d'Hippocrate & de Boerrhaave ſont d'excellens réſultats : il y a des *aphoriſmes* de Droit.

Nous rappellerons, pour exemple, quelques *axiomes*. *Un corps eſt impénétrable à un autre corps*; ou bien *deux corps ne peuvent occuper à la fois le même eſpace... Deux choſes égales à une troiſieme ſont égales entre elles... La terre eſt la baſe politique, comme la baſe phyſique des Etats... Le droit d'autrui eſt la borne naturelle & immuable du droit de chacun... La puiſſance du Prince*, comme dit l'Auteur *de Legibus Angliæ, n'eſt que la puiſſance de la Loi.*

Nous citerons également quelques *maximes*. *Conſidérez la fin, enviſagez le but*, reſpice finem... *Connois toi toi-même* : inſcription du temple de Delphes... *Voulez-vous*, diſent les Perſans, *faire croître le mérite, ſemez les récompenſes.... De pluſieurs maux*; dit Ariſtote, *choiſiſſez le moindre*; *& de chacun prenez ce qu'il peut avoir de bon... Plus on peut, moins on doit ſe permettre*, dit Séneque le Tragique, *Troad. Act.* 2... *Délibérez avec pluſieurs ſur ce qu'il faut faire, avec quelques-uns ou plutôt avec vous ſeul, ſur ce que vous ferez*. Végét. 3, 26... *Il faut*, ſelon Locke,

abroger une Loi, ſi la ſociété eſt plus heureuſe ſans elle qu'avec elle.... Le Gouvernement doit proportionner la dépenſe à la recette, & non la recette à la dépenſe.

Les propoſitions ſuivantes peuvent être regardées comme des *ſentences... Le malheur eſt le grand maître de l'homme*, ou, comme dit l'adage grec, *ce qui vous nuit, vous inſtruit... La Juſtice*, diſoit Pythagore, *eſt le ſel de la vie* (elle préſerve de la corruption)... *Le ſage va toujours, non du même pas, mais par la même voie.* Séneq... *Si le Roi*, dit le proverbe Perſan, *cueille une pomme dans le jardin d'un Particulier, ſes Courtiſans arracheront l'arbre... Qui ne rougit point*, dit le Chou-king, *d'une faute involontaire, commet une autre faute... A qui s'éleve trop haut, la tête tourne... Pour parvenir, on s'efforce: parvenu, on s'abandonne... Sçavez-vous*, demande Séneq. *de Irâ*, 6, 30, *ce qui manque à celui qui a tout? quelqu'un qui lui diſe la vérité.... La baſſeſſe des uns, fait la grandeur des autres... Un boiſſeau de perles*, dit un proverbe Chinois, *ne vaut pas un boiſſeau de ris... Conſeiller un deſpote*, dit un autre proverbe Chinois, *c'eſt ſe laver les mains dans ſon propre ſang... En raiſon de la corruption des mœurs, la corruption des Loix.* Tacite.... *Bon, prudent, excellent, un Prince eſt encore vendu.* Vopiſc. *in Aurelian.* 43.

Les traits ſuivant ſont rapportés parmi les *apophtegmes.* Le Conſul Carbon menaçant le vieux Caſtricius, Magiſtrat de plaiſance, inflexible défenſeur des intérêts de ſa Patrie, lui dit, *J'ai beaucoup d'épées; & moi d'années*, répond l'intrépide Vieillard.... On demandoit à Léonidas pourquoi *les*

braves gens préferent l'honneur à la vie ? Parce qu'ils tiennent la vie de la fortune, l'honneur de la vertu... Le Sénat Romain, courroucé de la révolte des Privernates, demandoit à leur Chef quelle peine ils méritoient ? *Celle que méritent des hommes qui ſe croient dignes de la liberté*, répond le Captif. Le Conſul Portius pourſuit ; *& ſi on leur pardonne, comment conſerveront-ils la paix ? A jamais, ſi elle leur eſt propice; ſinon, peu de temps...* Cléomene diſoit, *qu'un bon Roi eſt celui qui fait du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis ;* & celui-là *n'eſt-il pas meilleur, qui, faiſant du bien à ſes ennemis, s'en fait des amis ?..* Memnius, Cenſeur avec Scipion Emilien, homme mou, négligent, diſſipé, haranguoit dans la tribune : *La cenſure ſera exercée comme il convient à la majeſté de la République, lorſque vous m'aurez donné un Collegue, ou que vous ne m'en aurez point donné...* Thalès interrogé, *Ce qu'il avoit vu de plus extraordinaire ? Un Tyran.*

Les propoſitions ſuivantes tiennent de l'*aphoriſme*. Les *maladies*, ſelon la doctrine d'Hippocrate, *ſont guéries par la Nature, & non par les remedes ; & la vertu des remedes conſiſte à ſeconder la Nature.... La puiſſance*, diſent les Dialecticiens, *tend à l'acte ; l'entendement au vrai ; la volonté au bien... Trois choſes* ; diſoit Ariſtides, conſtituent *la bonne milice ; vouloir, reſpecter, obéir.* Thucyd. 5, 2... Les définitions ſuivantes peuvent être priſes pour des *aphoriſmes* dans le ſens le plus reſtreint. *Le méchant*, dit Hobbes, *eſt un enfant robuſte. Les gens de bien*, dit Philon le Juif, *ſont les athletes de la vertu.*

B.

Babillard, Bavard.

LE mot primitif *ba*, déſigne la bouche, ſes mouvemens, la parole, ce qui lui eſt relatif. De là *bab*, enfant, en celte, en ſyriaque, &c. : de là *babil*, *bave*, &c. ; jargon de l'enfance, défaut de l'enfance. La terminaiſon *ard*, *art*, déſigne ce qui eſt haut, eſcarpé, ardent ; & ſert bien à marquer l'excès, l'ardeur, la rudeſſe d'une qualité. Ainſi le *babillard* & le *bavard* parlent trop ; ils ont la fureur de parler, ils choquent. Le premier mot exprime une abondance fatiguante de paroles ; le ſecond, un flux de bouche déſagréable : défauts propres des enfans.

Le *babillard* parle trop & dit des riens, comme un enfant : le *bavard* en dit trop, & parle ſans pudeur & ſans égards, comme un grand enfant. Il faut que le *babillard* parle : il faut que le *bavard* tienne le dé de la converſation. Celui-là dira tout ce qu'il ſçait : celui-ci, ce qu'il ſçait & ce qu'il ne ſçait pas. Le *babillard* eſt incommode ; le *bavard* eſt fâcheux.

Vous ne direz point votre ſecret à un *babillard* ; il eſt inconſidéré & indiſcret : vous ne ferez point votre ſociété d'un *bavard* ; il eſt indiſcret & impertinent.

Un enfant eſt *babillard* ; un vieillard eſt plutôt *bavard*. Il n'y a que de la légéreté, de la futilité,

de l'enfantillage dans le *babillard* : dans le *bavard* il y a de la prétention, de l'importance, de la tyrannie.

Les femmes ſont plutôt *babillardes*, & les hommes *bavards*.

Le *babillard* a quelque fois de l'eſprit ; il plaît, il amuſe quelque temps : c'eſt un gazouillement agréable. Le *bavard* n'eſt pas ſans ſottiſe ; il ne tarde pas à le prouver & à déplaire : c'eſt au moins un bourdonnement inſupportable. Il y a un *joli babil* ; mais il n'y a qu'un *ſot bavardage*.

Le *babillard* jouera fort bien ſon rôle dans un coin avec ſon pareil ; pourvu qu'il parle, il eſt content : le *bavard* veut toujours être en ſcene & ſans concurrent ; il veut qu'on l'écoute, & n'écoute pas.

Le *babillard* s'ennuie, s'il n'a rien à dire : le *bavard* a toujours quelque choſe à dire, & il ne ceſſe d'ennuyer.

On fera taire le *babillard* : quant au *bavard*, il ne ſe tait que pour parler.

Le *babillard* eſt un enfant mal élevé ; on ne lui a point appris à parler & à ſe taire à propos. Le *bavard* eſt un homme gâté ; on a trop écouté ſes ſottiſes ſans lui en rien dire.

Salluſte dit au *babillard* : *Beaucoup de babil, peu de ſageſſe* (*a*) ; & au *bavard*, *qui a tant de langue, n'a que cela* (*b*).

(*a*) *Loquentiæ multùm, ſapientiæ parùm.* CATIL. *c.* 5.
(*b*) *Omnis vis virtuſque in linguâ ſita.* ORAT. 2, AD CES.

Badaud, Benêt, Niais, Nigaud.

Ces mots tiennent les uns aux autres par une idée commune d'enfance ou de puérilité. *Ba*, *bé*, désignent en effet l'enfance ; *né*, *ni*, l'enfance, la petiteſſe, la nullité. La terminaiſon *aud* indique l'action de s'élever, l'audace, l'excès ; & dans la compoſition des adjectifs, elle revient aux mots *très*, *fort*, *bien*, comme dans *badaud*, *nigaud*. La terminaiſon *ais* ſignifie *qui fait*, comme dans *niais* : Moliere a dit encore *benais*. La terminaiſon de *benêt* veut dire *qui eſt*, comme dans *complet*, *diſcret*, &c. : elle ſert auſſi de diminutif, comme dans *doucet*, *mollet*, &c.

Badaud, qui fait ſans ceſſe *ba*, qui *bée*, *baye*, a la bouche béante, &, comme on diſoit autrefois, *bade*, du lat. *badare*, italien *badar*, langued. *bada*. Le *badaud* eſt toujours à admirer, à conſidérer, à *béer*, à *bayer*. M. Huet, en dérivant ce mot de *bideau*, *bedeau*, explique ce qui eſt clair par ce qui eſt obſcur.

Benêt, de *be*, *ben*, *benè*, *bien*, *bon* : c'eſt celui qui eſt ſi *bon*, ſi *benin*, qu'il trouve tout *bon*, tout *bien*, *benè eſt* ; il en eſt *bête*. Du Cange dérive ce mot de *bonifacius*, *boniface* : pourquoi pas de *benevolens*, & de tant d'autres compoſés qui naiſſent de la même racine, mais non pas l'un de l'autre ?

Niais, de *ni*, *né*, enfant, petit ; celte *nith* ; oriental *nin* : d'où *nain*. Ce mot imite parfaitement le langage *niais* (*nia*) ; d'où le latin *nænia*, chanſon à endormir les enfans. Ménage dit que ce mot vient de *nidenſis*, *pris au nid* ; car on

appelle oiſeau *niais*, celui qui n'eſt pas ſorti de ſon nid : mais *nid* vient lui-même de *ni*, petit ; car le *nid* eſt petit, & reçoit les petits. Le *niais* eſt neuf, naïf, novice comme un enfant.

Nigaud, c'eſt un grand *niais*, un grand innocent, qui ne ſçait rien que baguenauder, s'amuſer à des *bagatelles*, lat. *nugæ*, rac. *nug*, *nig*, *nie* ; d'où notre ancien mot *nice*, & le languedocien *néci*, ſimple, idiot, imbécille.

Réſumons. Le *badaud* eſt celui qui s'arrête de ſurpriſe, ou par curioſité, devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avoit jamais rien vu. Le *benêt* eſt celui qui, par une exceſſive bonhommie, ne fait rien de lui-même, & ſe prête à tout ce qu'on veut. Le *niais* eſt celui qui, faute d'expérience & de connoiſſances, ne ſçait ni ce qu'il faut penſer, ni ce qu'il faut dire, ni comment ſe tenir. Le *nigaud* eſt celui qui, par puérilité, par ineptie, reſte toujours enfant, & ne ſçait ni ſe mettre à ſa place, ni mettre les choſes à la leur.

Vous reconnoiſſez le *badaud* à la maniere preſque ſtupide dont il conſidère les objets, & à ſon ardeur empreſſée à voir tout ce qu'il n'a pas encore vu : c'eſt un petit eſprit. Vous reconnoiſſez le *benêt* à une facilité & à une docilité extrême, qui ſemble le rendre purement paſſif : c'eſt un pauvre homme. Vous reconnoiſſez le *niais* à l'air ſimple, aux propos naïfs, aux geſtes abandonnés, à la conduite franche de quelqu'un à qui tout eſt étranger, & qui va rondement devant lui : c'eſt un homme neuf. Vous reconnoiſſez le *nigaud* à un contraſte frappant entre ſon maintien, ſes goûts, ſes diſcours, ſes occupations qui tiennent à l'enfance, & les convenances de l'âge, les bienſéances de

l'état, les circonſtances de la poſition : c'eſt un grand enfant.

Le *badaud* eſt pris & ſéduit par des apparences. Le *benêt* eſt dupe & mené par le premier fripon. Le *niais* eſt ſurpris & ébahi par la nouveauté. Le *nigaud* eſt attiré & gagné par des hochets.

Le petit peuple, condamné à mener, dans un cercle fort étroit, une vie très-uniforme, eſt par-tout *badaud*. Un Prince auſſi benin qu'inepte, aſſis ſur le trône comme l'idole ſur l'autel, prononçant par la bouche de ſes favoris comme l'idole par celle de ſes Prêtres, eſt un grand *benêt* bien redoutable. Le franc campagnard, tranſporté avec toute la ſimplicité ruſtique & loyale au milieu de la politeſſe & des fourberies du monde citadin, ſera *niais* juſqu'à nouvel ordre. Un Particulier, un Peuple qui traitera ſans ceſſe gravement les objets frivoles, & légérement les grandes choſes, paroîtroit fort *nigaud*, ſans ſon eſprit & ſes graces.

Le *badaud* eſt un peu ſot ; on l'attrape & on rit, & il ſe retient. Le *benêt* fait pitié ; c'eſt un orphelin qui a beſoin de tuteur ; protégeons-le. Le *niais* eſt votre jouet : s'il n'eſt abſolument imbécille (ainſi qu'on entend ce mot dans pluſieurs Provinces), attendez qu'il ait acquis de l'uſage & de l'expérience, il pourra bien ſe *déniaiſer*. Le *nigaud* eſt ridicule : faites-le rougir, contenez-le, & occupez-le.

Balbutier,

Balbutier, Bégayer, Bredouiller.

Ba, be, bi, bo, bu, comme premiers mots de l'enfance, ont naturellement dû ſervir à déſigner les vices de prononciation naturels aux enfans qui s'apprennent à parler. Quoique ces trois mots, tirés des mêmes racines, expriment trois défauts différens, il faut convenir que leur valeur matérielle a été confondue dans des Langues différentes. Ainſi ce que nous appellons *begue*, d'où *bégayer*, s'appelle en lat. *balbus*, d'où *balbutier*; en Languedocien *bré*, d'où *bredouiller*. Cependant ces mots forment tous les trois des onomotapées très-diſtinctes.

Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des levres, laiſſe en quelque ſorte tomber ſes paroles, affoiblit diverſes articulations, ne fait entendre très-diſtinctement que *bb, ba, bu*, formés des levres, ainſi que la liquide *l* réſultant naturellement d'un mouvement vague de la langue, & le ſifflement exprimé par *tier, cier*, dans *balbutier*: telle eſt la valeur matérielle & idéale de ce verbe. Une langue trop longue ou trop reſſerrée par la contraction du frein, trop peſante par-devant, & qui ne fait, pour ainſi dire, que toucher les levres & les laiſſer agir, fait *balbutier*. C'eſt ſur-tout la lettre *r* que ce défaut empêche de faire réſonner.

Celui qui *bégaye* ne parle pas de ſuite, s'arrête ſur-tout aux articulations gutturales, coupe & remâche les mots ou les ſyllabes, dénature certaines lettres, & travaille à retrouver la parole qu'il avoit

perdue. Il répétera ſouvent les labiales *b*, *bé*, &c. il reſtera la bouche béante ; il luttera contre l'obſtacle que la lettre *g*, ou toute autre gutturale, lui préſente, & ſon héſitation ſera principalement marquée par *éé*, *aye*, comme dans la terminaiſon de *bégayer* : c'eſt ainſi que ce mot s'explique par ſa décompoſition. Une langue trop grande, trop libre, trop molle, &c. fait *bégayer* : elle échoue contre la lettre *v*, change le *k* en *t*, &c.

Celui qui *bredouille*, roule précipitamment ſes paroles les unes ſur les autres, les confond dans un bruit ſourd, ſemble parler dans la bouche ſans articuler, & ne fait entendre que *bre* ou *ouil*, ou autres ſemblables ſons, & un parler *bref* (en celte *bre*) & *roulant* : de là le mot *bredouiller*, bien propre à marquer la volubilité & la confuſion. L'extrême mobilité de la langue qui s'embrouille, celle des levres qui n'attendent pas, avec trop peu d'ouverture de la bouche & des émiſſions de voix trop foibles, doivent naturellement produire cet effet.

La vieilleſſe, en émouſſant les organes, fait *balbutier* ; la ſuffocation, en coupant la voix, fait *bégayer* ; l'ivreſſe, en brouillant & les idées & les organes, fait *bredouiller*.

Celui qui ſe méfie de ce qu'il dit, *balbutie* : celui qui cherche ce qu'il dit, *bégaye* : celui qui ne veut pas qu'on entende ce qu'il dit, *bredouille*.

La timidité *balbutie* : l'ignorance *bégaye* : la précipitation *bredouille*.

Le coupable confondu, ne peut que *balbutier* : l'innocent, étonné de l'accuſation, ne fait que *bégayer* : le diſputeur embarraſſé *bredouille*.

Que répondre à des louanges plates & directes?

on *balbutie* quelques formules d'humilité. Comment répondre à des queſtions indiſcrettes ? on *bégaye* en cherchant à ne rien dire. Que répondre à quelqu'un qui veut, malgré vous, votre ſuffrage? on *bredouille*, & on lui laiſſe le ſoin d'expliquer des ſons.

Balancer, Héſiter.

Balancer vient du lat. *bi-lanx*, littéralement *baſſin double*, deux plats, *balance*, inſtrument pour peſer. C'eſt mettre différentes choſes dans la *balance*, comparer leurs poids, leurs prix reſpectifs, délibérer ſur les choſes, être comme la balance dans un état de vacillation, tantôt vers un objet tantôt vers l'autre, incertain ſur le choix.

Héſiter eſt le latin *hæſitare*, fréquentatif du verbe *hærere*, grec ἑιδω, ſe fixer, s'attacher à, s'arrêter, demeurer dans le même état, reſter en ſuſpens, &c. C'eſt faire de vains efforts pour ſortir d'une ſituation, ne pouvoir ſe réſoudre à en ſortir, y revenir ſans ceſſe, n'oſer ou ne pouvoir aller en avant, &c. Les Latins, pour exprimer l'embarras inextricable, l'impuiſſance de s'en tirer, diſoient proverbialement *hæſitare in luto*, par alluſion à ceux qui, par leurs efforts pour ſe tirer d'un bourbier, s'y enfoncent davantage.

Lorſqu'il y a des objets à peſer, vous *balancez*, vous flottez, vous penchez tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Lorſqu'il y a des obſtacles à vaincre, vous *héſitez*, vous êtes ſuſpendu ; au moment d'aller en avant, vous regardez en arriere. Voilà les deux tableaux que ces mots nous préſentent. Dans le premier cas, vous ne ſçavez que faire ;

dans le ſecond, vous n'oſez pas faire. Tant que vous *balancez*, rien ne vous détermine : quand vous *héſitez*, quelque choſe vous arrête ; vous ne *balancez* plus ; votre réſolution, votre détermination eſt priſe : mais s'il faut l'exécuter, vous *héſitez*, vous manquez de réſolution, de courage.

Le doute, l'incertitude vous fait *balancer* ; vous ne voyez pas dans un objet une raiſon ſuffiſante qui détermine votre choix. La crainte, la foibleſſe, vous fait *héſiter* ; vous n'avez pas la force de rompre le lien qui vous retient.

Lorſqu'un parti vous paroît clairement l'emporter ſur un autre, vous ne *balancez* pas : lorſque le deſir de faire une choſe l'emporte ſur la peine de le ſatisfaire, vous n'*héſitez* pas.

Les perſonnes ſages, prudentes, circonſpectes, poſées, *balancent* ; les gens pareſſeux, mous, lâches, lents, défians, *héſitent*.

Les eſprits timides *balancent* long-temps ; les ames puſillanimes *héſitent* ſans fin.

La prudence fait auſſi *héſiter*, lorſque vous n'avez pas aſſez *balancé* ou pu *balancer* dans la délibération, les facilités & les difficultés, les avantages & les inconvéniens de la choſe. De loin, le riſque paroît léger, on ne *balance* pas : de près, c'eſt un danger grave, on *héſite*.

Souvent on *héſite*, pour n'avoir pas aſſez *balancé*.

L'ignorant ne *balance* guere ; il ne doute de rien. Le téméraire n'*héſite* pas ; il ne redoute rien.

Celui qui prend ſon parti ſans *balancer*, n'eſt pas toujours l'homme qui le ſuit ſans *héſiter*.

Quand on conſulte ſes eſpérances plutôt que les raiſons d'eſpérer, on *balance* peu. Quand on conſidere la fin plutôt que les moyens, on n'*héſite* guere.

Balancez, lorſqu'il s'agit de délibérer : lorſqu'il ne s'agit plus que d'exécuter, n'*héſitez* pas (*a*).

Céſar, en arrivant en Italie, *balance* ſur le parti qu'il doit prendre. Son choix fait, le ſort en eſt jeté, il paſſe, ſans *héſiter*, le Rubicon.

Dans le péril extrême, il n'y a point à *balancer* : on ſe ſauve par le péril (*b*). Dans l'occaſion d'agir, il n'y a point à *héſiter*, l'occaſion n'attend pas (*c*).

Dans les accès d'une paſſion violente, on ne *balance* pas, on eſt emporté. Suivez le conſeil qu'un Philoſophe donnoit à Auguſte, de réciter l'alphabet grec avant d'exécuter les réſolutions de la colere : vous différerez, la raiſon agira ; vous *héſiterez*, elle vaincra.

Un Sultan Gaznévide, averti, au milieu de la nuit, d'un attentat qu'oſoit commettre un homme puiſſant, ne *balance* point à punir, il va. Mais ſoupçonnant ſon fils d'être cet homme, il ſe couvre la tête d'un voile, pour ne pas être arrêté par l'aſpect de l'objet de ſa tendreſſe, & ſans *héſiter* il frappe le coupable. Pere ſévere & heureux ! ce n'étoit pas ſon fils.

S'il y a, dans une conjoncture, autant d'intérêt, d'avantage, d'utilité à faire le bien que le mal, quel homme *balancera* ? le méchant même fera le bien. Si la récompenſe de la bonne action eſt aſſurée, inaltérable, prochaine, & déjà dans le cœur, quel homme *héſitera* ? le bien que vous faites, vous paye.

(*a*) Ariſtote, c. 6, *Ethic.* 9.

(*b*) *Imminentium periculorum remedium ipſa pericula*, dit Tacite, Annal. 11, 26.

(*c*) Démoſthene, *Philip.* I.

Bas, Abject, Vil.

Bas, ce qui, dans une Echelle ou une Hiérarchie, occupe ou forme les places ou les degrés inférieurs : voyez *Abaiſſer*. *Abject*, lat. *abjectus*, jeté de haut en bas, fort bas, à terre. *Vil*, celte *Wael*, ce qui eſt ſans valeur.

Bas & *abject* ne different que par les degrés : ce qui eſt *abject*, eſt *très-bas*, dans une profonde *humiliation* ; car *abject* ne ſe dit qu'au figuré. L'idée de ces deux mots, relative à la hauteur ou à l'élévation, ne peut pas être confondue avec celle de *vil*, relative au prix des choſes, au cas qu'on en fait. On eſt *bas* par ſa place, *vil* ſelon l'opinion, ou par l'appréciation des qualités. Il faut donc dire *bas* & *abject* ; car celui-ci renchérit ſur l'autre. On peut donc dire *vil* & *abject* ; car les deux idées ſont différentes : mais on ne dira guere *vil* & *bas* ; parce que *bas*, s'appliquant également aux prix des choſes, dit moins que *vil*. Les denrées peuvent être à *bas prix*, ſans être à *vil prix*. Ces deux termes, comme ſynonymes d'*abject*, ne doivent être employés ici que dans le ſens figuré.

Ce qui eſt *bas* manque d'élévation ; ce qui eſt *abject*, eſt dans une grande baſſeſſe ; ce qui eſt *vil*, dans un grand décri. On ne conſidere pas ce qui eſt *bas* : on rejette ce qui eſt *abject* : on rebute ce qui eſt *vil*. L'homme *bas* eſt mépriſé ; l'homme *abject*, rejetté ; l'homme *vil*, dédaigné.

C'eſt mettre la coignée au pied de l'arbre, que de vexer le *bas peuple*. C'eſt ramaſſer les ſcories des métaux communs pour faire de l'or, que de

raſſembler une *abjecte populace* pour en former une Colonie. C'eſt follement ſe jeter dans un bourbier, que de ſe compromettre ſans néceſſité avec une *vile canaille*.

Plus un rang eſt élevé, plus celui qui l'occupe paroît *bas*, s'il n'en conſerve la dignité : tant il eſt vrai que l'homme ne peut être effectivement grand que par lui-même ! Un hommage *abject* humilie celui à qui on l'offre, plutôt que de le rehauſſer : tant il eſt vrai qu'il n'y a de commerce honorable qu'entre ceux qui ſe reſpectent eux-mêmes ! Les honneurs ſont *vils*, dès qu'ils ſont vendus ou proſtitués : tant il eſt vrai qu'ils tirent principalement leur prix du mérite qui les reçoit !

Un homme eſt *bas*, qui déroge à la dignité de ſon état. Un homme eſt *abject*, qui ſe ravale juſqu'à faire entiérement oublier ce qu'il eſt. Un homme eſt *vil*, qui renonce à ſa propre eſtime & à celle des autres.

Une profeſſion eſt *baſſe*, quand elle eſt abandonnée au pauvre petit peuple : telles ſont les profeſſions méchaniques qui ne demandent ni talent ni avances, & qui n'obtiennent ni faveur ni conſidération. Une profeſſion eſt *abjecte*, quand elle rabaiſſe l'homme au deſſous de lui-même, & le réduit à des humiliations dures pour l'homme de cœur : telle ſera, par exemple, la domeſticité. Une profeſſion eſt *vile*, lorſque l'opinion y attache une ſorte d'infamie, ou qu'elle n'eſt exercée que par des hommes regardés comme infames : ainſi celle de Scieur étoit *vile* chez les Juifs ; celle de Porcher, comme celle de Batelier, en Egypte ; celle de Marchand à Rome ; celle de Cordier chez les Bretons ; celle de Publicain chez divers

Peuples. Ainſi l'on regardoit comme *vils* les offices exercés & les ſervices rendus en divers pays par des Peuples, des Tribus, des Caſtes miſérables, vouées à l'opprobre par une ſorte d'excommunication religieuſe ou civile, tels que les Iſraélites en Egypte, les Gabaonites dans la Judée, les Hélotes à Sparte, les Poulichis & les Parias dans l'Inde, les Giezis dans la Baſſe-Navarre, les Capots ou Cagots dans la Gaſcogne, les Cacous ou Caquins dans la Bretagne.

Dans une condition *baſſe*, il faut paroître, par une modeſte réſerve, ſe ſouvenir toujours de ce qu'on eſt, & ſe montrer, par ſes ſentimens, digne d'un autre ſort : celui qui n'auroit pas abaiſſé ſur vous ſes regards, vous accordera de la conſidération. Dans un état *abject*, il faut être humble, mais debout & ferme ſur les ruines de ſa fortune : celui qui s'apprêtoit à vous fouler aux pieds, ſera porté à vous tendre la main. Dans un état *vil*, il faut montrer, par une généreuſe patience & par une inaltérable dignité, qu'il reſte toujours aſſez d'honneur à qui la vertu reſte : celui qui auroit dédaigneuſement ſouri à votre malheur, rougira d'être *vil* auprès de vous.

Un ſentiment *bas* eſt loin du grand homme ; un ſentiment *abject*, loin de l'homme de cœur ; un ſentiment *vil*, loin de l'homme d'honneur, comme la terre l'eſt du ciel.

Le Roi de Thrace, Cotys, croiroit faire une action *baſſe* pour un Roi, que d'agréer le droit du Citoyen que les Athéniens lui décernent : *Moi, je leur donne droit de ſujet dans mes Etats.* Socrate, en entendant le diſcours de Lyſias, qui, pour le ſauver, veut le faire tomber aux pieds des

Juges comme un criminel qui demande grace, s'écrie : *Si j'étois aſſez* abject *pour prononcer ce diſcours dans les déſerts les plus ſolitaires de la Scythie, alors je ſerois digne de mort.* Æmilius Scaurus, accuſé par Varius d'avoir, en homme *vil*, vendu les intérêts de Rome à Mithridate, au lieu de la poſture *abjecte* d'un ſuppliant, ſe leve & dit : *Varius accuſe Æmilius de corruption ; Æmilius dément Varius : qui des deux en croyez-vous ?* Il eſt jugé par l'admiration du Peuple.

Celui qui, par lâcheté, ſouffre les injures, eſt *bas* : celui qui les ſouffre par inſenſibilité, & ſans rougir, eſt *abject* : celui qui les ſouffre par intérêt, avec une ſorte de ſatisfaction, pour acheter la fortune à ce prix, eſt bien *vil*. Tel eſt ce vieux Courtiſan, qui, comme on lui demandoit par quel art il étoit parvenu à une ſi grande vieilleſſe, répond d'un air gai, *en recevant des outrages, & rendant des actions de graces* (*a*),

Le lâche flatteur, qui n'a pas ſeulement le courage de ſe taire, eſt *bas*. Le groſſier Courtiſan, qui ne ſçait que ramper, eſt *abject*. L'homme vénal, qui ne ſçait que vendre ſon honneur & ſa conſcience pour acquérir, eſt le plus *vil* des hommes.

Tout vice eſt *bas*, car tout vice dégrade : mais nous appellons plutôt ainſi ceux qui ne demandent aucune ſorte de vigueur & d'énergie, l'*avarice* par exemple : cependant Mahmoud le Gaznévide, un des plus grands Princes de l'Orient, fut avare juſqu'à vouloir, du bord de la tombe, jouir encore de la contemplation de ſes tréſors. Les

(*a*) Senec. *De Irâ.*

vices abjects ſont ceux qui nous forcent à nous humilier, à ramper, à nous traîner dans la fange; telle eſt l'ambition elle-même : cependant Marius, d'affronts en affronts, de baſſeſſes en baſſeſſes, & de chûtes en chûtes, parvient à la gloire. Les vices plus particuliérement *vils* ſont ceux qui flétriſſent, déshonorent, font de l'homme une bête ou méchante, ou féroce, ou même brute; je le dirois ſans balancer de l'ivrognerie : cependant Caton fut ivrogne.

Si le délateur eſt ſi *vil* qu'il en eſt indigne de foi, que penſer de la Loi qui croit à la délation & l'encourage ? Si les mœurs ſont telles que quiconque eſt riche eſt tout, il n'y aura donc rien de *bas* que la pauvreté ? Si l'homme *abject* eſt ou ſi mépriſable ou ſi malheureux, que penſer de l'*abjection* volontaire & religieuſe d'une ame grande ?

Bien, Beaucoup, Abondamment, Copieuſement, à Foiſon.

SIGNES d'une grande quantité, vague & indéfinie.

Bien, dit l'Abbé Girard, regarde ſinguliérement la quantité qui concerne les qualifications, & qui ſe diviſe par degrés : *bien vertueux*, *bien froid*, *bien ſage*, *bien fou*. *Beaucoup*, ajoute-t-il, eſt à ſa place, lorſqu'il s'agit d'une quantité qui réſulte du nombre, & qu'on peut calculer ou meſurer : *beaucoup de gens*, *beaucoup d'amis*, *beaucoup de vin*, *beaucoup de querelles*.

Ce célebre Synonymiſte n'a point obſervé que *bien*, devant des qualifications ou des adjectifs,

n'eſt point ſynonyme de *beaucoup*; il l'eſt alors de *très* ou *fort*. On ne dit pas *beaucoup fou*, *beaucoup ſage*, comme on eſt *bien fou*, *bien ſage*: ce ſeroit un barbariſme. Les Etrangers y tombent quelquefois, par la faute des Maîtres ou l'inſuffiſance de nos livres. *Beaucoup* ne s'emploie que devant le comparatif: *beaucoup plus grand*, *bien plus grand*.

Mais *bien* regarde, tout comme *beaucoup*, la quantité calculée ou meſurée: on dit, *bien des gens*, *des querelles*, comme *beaucoup de gens*, *de querelles*: quelle eſt, dans ces cas-là, leur différence? c'eſt ce qu'il falloit chercher.

Beaucoup exprime purement & ſimplement la grande quantité indéfinie, *bella copia*. *Bien* ajoute à cette expreſſion une affirmation énergique, un ſentiment, un mouvement d'admiration, de ſurpriſe, quelquefois une idée d'approbation ou d'improbation, ou quelque autre idée acceſſoire. Paſcal dit: *Il y a* bien *à profiter avec vos Docteurs*. L'ironie eſt plus ſenſible & plus marquée dans cette phraſe par le mot *bien*, qu'elle ne le ſeroit par le mot *beaucoup*. Si vous dites qu'*il y avoit beaucoup de monde à une fête*, votre phraſe ne fait qu'indiquer hiſtoriquement la quantité: mais ſi vous diſiez qu'*il y avoit bien du monde*, vous marqueriez de la ſurpriſe, vous dénoteriez une quantité qui vous a étonné, à laquelle vous ne vous étiez pas attendu, & par-là même une quantité ſinguliere ou très-grande. On dira gravement & ſans alluſion, qu'*un homme boit & mange beaucoup*; ſi l'on diſoit qu'*un homme boit & mange bien*, on releveroit cette phraſe par le ton & les geſtes ou de l'affirmation, ou de la ſurpriſe, ou de

la gaîté ; celui-ci vous aura plus frappé ou plus ſingulièrement affecté que l'autre. Le mot *bien* eſt très-propre à déſigner une *bonne* ou forte meſure, une meſure complette ou comble, &c. *Voy. Très, Fort, Bien.*

J'obſerverai encore entre ces mots une différence tirée de leur uſage grammatical. On dit, *bien de la peine, bien de l'argent*, avec l'article devant le nom ; & *beaucoup d'argent, beaucoup de peine* ſans article. *Bien* ſert là d'adverbe, & il n'a point de régime ; *beaucoup* eſt un nom, & il régit le mot ſuivant. *Bien* modifie le verbe, & déſigne *la quantité de la poſſeſſion*, une bonne ou forte *poſſeſſion* de la part du ſujet. *Beaucoup* modifie le régime, & déſigne *la quantité de la choſe poſſédée*, la meſure de l'objet en lui-même. Cette diſtinction, ſubtile ſans doute, mais réelle, rend raiſon de l'uſage.

Abondamment, continue le même Auteur, renferme une idée acceſſoire, qui le reſtreint à la quantité deſtinée au ſervice dans l'uſage qu'on doit faire des choſes. L'idée eſt juſte, elle n'eſt pas ſuffiſante. Ce mot vient de *bon, fon*, ſource féconde, fécondité. Outre la grande quantité qui ſurpaſſe une meſure donnée, qui eſt plus que ſuffiſante pour remplir la deſtination de la choſe, qui ajoute au néceſſaire une ſorte de ſuperflu, ou, pour mieux dire, un excédent, il indique un rapport particulier de la choſe qui *abonde*, avec la ſource, la cauſe, le principe, qui, par ſa vertu, ſon efficacité, ſon énergie, produit l'*abondance*. Auſſi ne s'applique-t-il proprement qu'aux *productions*, ſoit dans le phyſique, ſoit dans le moral ; comme dans les phraſes ſuivantes de l'Abbé Girard, & de divers autres

Auteurs. La *terre fournit* abondamment *aux laborieux ce qu'elle refuſe entiérement aux pareſſeux. Les oiſeaux, ſans rien ſemer, recueillent de tout* abondamment. *Une ſource donne de l'eau* abondamment. *Un champ donne* abondamment *de quoi vivre. Le Ciel verſe ſur nous* abondamment *ſes graces. Un pays a des richeſſes* abondamment. *Le paraſite, ſans ſemer & ſans moiſſonner, trouve de tout* abondamment. *On a des biens* abondamment, *&c.* Pourquoi ne dira-t-on pas qu'un homme a des affaires, des prétentions, des chagrins *abondamment*; qu'il y a des troupes *abondamment* dans un canton, ou des étoffes dans une boutique, ou des livres dans une bibliotheque? Parce qu'il ne s'agit-là ni de fécondité, ni d'efficacité, ni de production, de formation, de conſommation, &c. Cette explication rend encore raiſon de l'uſage, & nous donne la regle qui le détermine.

L'A. G. ajoute que *copieuſement* eſt un terme moins uſité, depuis qu'on évite les mots qui ſentent trop la latinité; & qu'il ne s'emploie avec grace que dans les occaſions où il eſt queſtion de fonctions animales. *Copieuſement* & *copieux* ſont uſités dans le ſtyle familier, comme tant d'autres mots purement latins. *Abondant* & *abondamment* ne ſentent pas moins la latinité, & ils n'en ſont pas moins d'un grand uſage. Je dis que *copieuſement* eſt du ſtyle familier, mais non pas, avec des Lexicographes qu'il n'eſt guere en uſage qu'en raillerie. On ne raille pas quand on dit *qu'un malade a* copieuſement *évacué*, & on le dit tous les jours. Enfin je ne vois aucune raiſon de borner l'application de ce mot aux *fonctions animales*; on n'y borne pas *copieux*.

Quelle eſt donc la valeur de ce mot, & quel doit en être l'uſage ? Le latin *copia* vient d'*ops*, *opes*, biens, moyens, facultés. Les Latins ont d'abord dit, *copes*, *copis*. La lettre *C* marque l'union, l'aſſemblage, la continence, la capacité, &c. *Cap* exprime, dans une foule de Langues, en latin, en françois, les actions analogues de ſaiſir, prendre; de contenir, renfermer dans ſa *capacité*; de diviſer, multiplier. Le mot *copia* ſert à déſigner la multiplication, l'amas, la multitude, la troupe, &c. *Copieuſement* déſigne, ce me ſemble, l'action de comprendre, de contenir, d'avoir ou de donner, de diſtribuer, de répandre une grande quantité des mêmes choſes, & ſur-tout de petits objets de conſommation ordinaire, ou d'un commerce, pour ainſi dire, manuel. La corne d'abondance, en latin *copia*, nous offre une juſte image de la choſe.

Je dis que ce mot regarde plutôt la *conſommation*, à la différence d'*abondamment*, qui a plus de rapport à la production. Une terre produit des ſubſiſtances *abondamment*, & non pas *copieuſement*. Une perſonne mange & boit *copieuſement*, & non *abondamment*. Ce dernier mot s'applique plutôt à de grands objets; tels, par exemple, que les récoltes, ou aux objets conſidérés en grand: mais l'autre ne roule guere que ſur de petits objets, ou, pour mieux dire, ſur des objets conſidérés en petit ou en détail; tels, par exemple, que les conſommations d'un repas. Ainſi votre vigne vous fournit du vin *abondamment*; & vous en verſez *copieuſement* à vos convives. On donne *abondamment* quand on répand de tous côtés ſans meſure ou à grande meſure: on donne *copieuſement* ce qu'on donne par poignées, à petites

meſures bien pleines. Un plat eſt *copieux* plutôt qu'*abondant*. Des proviſions que vous avez *abondamment*, vous en ſervirez *copieuſement* dans un feſtin. Peut-être eſt-ce parce que *copieuſement* ne convient qu'aux petites meſures, aux conſommations bornées, aux dons & aux communications d'un petit commerce familier, qu'il n'eſt en uſage que dans ce genre de ſtyle. Ce mot, expliqué, devient d'une utilité très-ſenſible. Voilà certes des mots bien communs, & dont aucun livre pourtant ne nous donne parfaitement l'intelligence: heureux même ſi on ne vous en donne pas de fauſſes notions!

A foiſon eſt encore du ſtyle familier. On dérive *foiſon* de *fœtus* ou de *fuſio* : l'idée ſera toujours à peu près la même. *Fé*, *fec*, expriment l'action de la fécondité ; *fund*, d'où *fus*, *fon*, l'action de répandre l'abondance. Le verbe *foiſonner* s'applique particuliérement aux animaux, aux inſectes qui multiplient ſinguliérement, aux herbes, aux plantes qui pullulent prodigieuſement. La locution *à foiſon* déſigne la grande multiplication, un fonds inépuiſable de productions qui forment, par touffes, par tas, par troupes, par monceaux, une abondance, une multitude telle qu'elles ſemblent pulluler, renaître, ſe multiplier ſans ceſſe. Il y a des fruits *à foiſon* dans un jardin, des denrées *à foiſon* au marché, des poiſſons *à foiſon* à la halle, de tout *à foiſon* dans une Ville, &c. Boileau dit, mais dans une deſcription plaiſante, qu'il pleut des tuiles *à foiſon*.

Réſumons. *Beaucoup* dénote purement & ſimplement une grande quantité vague & indéfinie de toute ſorte de choſes. *Bien* annonce, avec des par-

ticularités, une grande quantité ſurprenante ou très-remarquable. *Abondamment* déſigne une grande quantité de productions ou de certains objets pris en grand, ſupérieure à la quantité donnée ou reçue pour l'uſage néceſſaire ou ſuffiſant. *Copieuſement* indique une grande quantité de certaines choſes, & ſur-tout d'objets de conſommation, dans un cercle étroit, excédant la meſure ſuffiſante & ordinaire. *A foiſon* marque la très-grande quantité de productions ou de choſes accumulées qui forment la volumineuſe abondance, & ſemblent, en quelque ſorte, pulluler ou ne point s'épuiſer.

Bienfait, Grace, Service, bon Office, Plaiſir.

» Nous recevons, lit-on dans l'Encyclopédie, » un *bienfait* de celui qui pourroit nous négliger » ſans en être blâmé : nous recevons de *bons offices* de ceux qui auroient eu tort de nous les » refuſer, quoique nous ne puiſſions pas les obliger à nous les rendre. Mais tout ce qu'on fait » pour notre utilité ne ſeroit qu'un ſimple *ſervice*, » lorſqu'on eſt réduit à la néceſſité indiſpenſable » de s'en acquitter : on a pourtant raiſon de dire » que l'affection avec laquelle on s'acquitte de ce » qu'on doit, mérite d'être comptée pour quelque » choſe «.

M. Beauzée penſe que ces trois termes doivent être diſtingués d'une maniere différente & plus préciſe ; qu'ils expriment tous quelque acte relatif à l'utilité d'autrui ; & que le mot *office* n'a point d'autre ſignification ſous ce point de vue, mais qu'il

qu'il faut qu'une épithete indique s'il eſt pris en bonne ou mauvaiſe part.

Le bienfait, dit M. Duclos (*a*), *eſt un acte libre de la part de ſon auteur, quoique celui qui en eſt l'objet puiſſe en être digne.* Le propre du *bienfait* eſt de rendre meilleure la condition de celui à qui l'on *fait* ce *bien*, par un ſentiment naturel qui nous porte à contribuer au bonheur de nos ſemblables.

Une grace, continue cet Auteur, *eſt un bien auquel celui qui le reçoit n'avoit aucun droit, ou la rémiſſion qu'on lui fait d'une peine méritée.* Le propre de la *grace* eſt d'être purement *gratuite*, & d'opérer la *ſatisfaction d'autrui* par un avantage ou réel ou apparent.

Un ſervice, ajoute enfin cet Académicien, *eſt un ſecours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien.* Le propre du *ſervice* eſt d'être *utile* à celui à qui on le rend, ſoit par ſoi-même, ſoit par autrui, & avec le dévouement ou l'attachement d'un véritable *ſerviteur.*

Le *bon office* eſt l'emploi de notre crédit, de notre médiation, de notre entremiſe, ou de nos autres moyens, pour faire valoir, réuſſir, proſpérer quelqu'un. Le propre du *bon office* eſt de marquer, d'une maniere affectueuſe, & d'inſpirer, autant qu'on le peut, l'intérêt qu'on prend à autrui, comme ſi l'on rempliſſoit un *devoir* à ſon égard.

Le *plaiſir* eſt une de ces choſes *agréables* ou obligeantes que l'occaſion nous préſente à faire pour autrui, & que nous faiſons ſans ceſſe les uns pour les autres dans le commerce de la vie civile. Le propre du *plaiſir* eſt de procurer un agrément,

(*a*) Conſidér. ſur les Mœurs de ce Siecle, c. 16.

une commodité, un contentement, un *plaiſir* à quelqu'un, par l'envie que nous avons de lui *plaire* ou de lui *complaire*.

C'eſt un *bienfait* que de délivrer de l'oppreſſion le malheureux qui n'auroit pu s'en tirer, parce que les portes du Palais & ſur-tout le ſanctuaire de la Juſtice étoient fermés à ſa miſere : ſon ſort en eſt adouci. C'eſt une *grace* que d'admettre à une haute ſociété, comme à la Cour, un homme qui n'eſt pas fait pour y être : ſa vanité eſt ſatisfaite, mais pour combien de temps ? C'eſt un *ſervice* que d'ouvrir les yeux ſur un piége à un homme qui tourne tout autour ſans le ſoupçonner : ſans cet avis ſalutaire, il y ſeroit peut-être tombé. C'eſt un *plaiſir* que de donner avec empreſſement, à une mere tendre, des nouvelles d'un fils dont elle eſt inquiette : ſon cœur en eſt calmé.

La bienfaiſance ou la bonté généreuſe verſe des *bienfaits*. La faveur diſtribue des *graces*. Le zele rend des *ſervices*. La bienveillance inſpire de *bons offices*. La complaiſance ou l'honnêteté civile fait des *plaiſirs*.

Les *bienfaits* ſont principalement bien placés ſur ceux qui ne manquent d'un bien que pour l'avoir partagé avec un indigent ; les *graces*, s'il en faut, ſur ceux qui méritent des récompenſes ſans en demander ; les *ſervices*, quand il ne s'agit de dire que ce que la vérité diroit, & de faire que ce que feroit l'équité ; les *plaiſirs*, lorſqu'ils ne favoriſent ni les vices ni les défauts des autres.

La modération ne permet de réclamer des *bienfaits* qu'autant qu'ils devroient venir à nous. Le vrai mérite, tout à la fois fier & modeſte, ne va pas mendier des *graces*. La pudeur ne ſouffre pas

qu'on requiere des *ſervices*, ſi ce n'eſt d'un ami, ou d'un ami des hommes. La prudence ne veut pas qu'on recoure aux *bons offices*, ſi ce n'eſt de ceux qui les offriroient. La diſcrétion n'autoriſe à demander des *plaiſirs* que quand ils ne ſont pas trop onéreux.

Dans les *bienfaits*, c'eſt l'humanité qu'on oblige; dans les *graces*, c'eſt celui-ci ou celui-là; dans les *ſervices*, c'eſt une perſonne chere; dans les *bons offices*, un client ou le mérite; dans les *plaiſirs*, un homme en peine.

Réuniſſons ici, pour plus d'éclairciſſement, quelques penſées de la Bruyere. » *Donner*, c'eſt agir, » ce n'eſt pas ſouffrir de ſes *bienfaits*, ni céder à » l'importunité de ceux qui nous demandent. . . . » Si l'on a donné à ceux que l'on aimoit, quelque » choſe qu'il arrive, il n'y a plus d'occaſion où » l'on doive ſonger à ſes *bienfaits*.

» Tels ſont oubliés dans la diſtribution des » *graces*, & font dire d'eux, *pourquoi les ou-* » *blier*? qui, ſi l'on s'en étoit ſouvenu, auroient » fait dire *pourquoi s'en ſouvenir*? . . . Il y a des » hommes qui chargent une *grace* qu'on leur ar- » rache de conditions ſi déſagréables, qu'une plus » grande *grace* ſeroit d'obtenir d'eux d'être diſ- » penſé de rien recevoir.

» Combien d'eſprit, de bonté de cœur, d'at- » tachement, de *ſervices* & de complaiſance dans » les *amis*, pour faire, en pluſieurs années, bien » moins que ne fait quelquefois, en un moment, » un beau viſage ou une belle main?

» Perſonne à la Cour ne veut entamer, ou s'offre » d'appuyer; parce que, jugeant des autres par ſoi- » même, on eſpere que nul n'entamera, & qu'on

» ſera ainſi diſpenſé d'appuyer : c'eſt une manière » douce & polie de refuſer ſon *crédit*, ſes *offices* » & ſa médiation à qui en a beſoin. . . N'eſpérez » plus de candeur, de franchiſe, d'équité, de *bons* » *offices*, de *bienveillance*, &c. dans un homme » qui s'eſt, depuis quelque temps, livré à la Cour, » & qui ſecrétement veut ſa fortune.

» Les hommes ne s'attachent pas aſſez à ne » point manquer les occaſions de faire *plaiſir*. . . . » Dans tous les *plaiſirs* qu'on fait aux autres, il » y a faire bien & faire ſelon leur goût : le dernier » eſt préférable «.

Réſumons nos idées dans des définitions, ou plutôt des notions préciſes, que nous rendrons plus ſenſibles en marquant les différences propres des termes dans l'examen de leur ſens étymologique & reçu.

Le *bienfait* eſt un don ou un ſacrifice que celui *qui a*, fait à celui qui *manque*. La *grace* eſt une généroſité, une condeſcendance, une faveur de celui qui *peut* ce qu'il lui *plaît*, au *gré* de celui dont il lui plaît de faire *acception*. Le *ſervice* eſt un tribut ou une corvée *volontaire* que le *zele* impoſe, & dont il nous acquitte envers quelqu'un, dans les cas où il a beſoin d'*aide*, d'appui, d'aſſiſtance, de ſecours. Le *bon office* eſt l'acte ou la démarche *obligeante* d'un homme *officieux*, pour l'intérêt de l'homme qu'il en juge *digne*. Le *plaiſir* eſt un ſoin que l'on prend *volontiers* pour le *contentement* de celui qui ne ſçauroit ou ne voudroit pas le prendre.

Le *bienfait* eſt, ainſi que le mot le porte, un *bien* que l'on *fait* à quelqu'un. Celui qui fait ce *bien*, fait un *ſacrifice* : celui qui le reçoit s'en trouve

mieux. Le *bienfait* eſt donc une bonne & généreuſe action qui a un bon & heureux effet. C'eſt par ce double caractere que la *bienfaiſance* eſt une vertu, & une des premieres vertus ſociales. Le mot *be*, ſi facile & ſi doux, un des premiers de l'enfance, a ſervi à peindre toute idée de *bien* & de *bonté*.

Le mot *grace* préſente auſſi par lui-même une double idée; 1°. celle de *gratis*, *gratuit*, *gratifier*, &c. de la part de celui qui la fait; 2°. celle d'être au *gré* de celui qui la reçoit, de lui être *agréable*, de mériter ſa *gratitude*. La *grace* eſt eſſentiellement *gratuite*; le *bienfait* doit l'être, pour être méritoire. La grace n'eſt pas toujours un ſacrifice comme le *bienfait*; car ſouvent l'on en accorde ſans ſe dépouiller, comme quand on accorde à quelqu'un une place qu'il faut donner; & même ſans donner, comme quand on fait à quelqu'un la *grace* d'accepter ſes préſens. La *grace* ne fait pas toujours, comme le *bienfait*, un bien proprement dit; ſouvent *elle ne cauſe* qu'une ſatisfaction, même vaine. Si l'on *gratifie* quelqu'un, dit Cicéron, d'une choſe qui lui eſt nuiſible, au lieu de lui être utile, on n'eſt pas *bienfaiſant* (*a*). La *grace* n'a pas toujours tout le prix, ou toute l'importance du *bienfait*, car elle n'eſt ſouvent qu'un *plaiſir*: ainſi nous demandons à un ſupérieur, comme une *grace*, ce que nous demanderions comme un *plaiſir* à tout autre. *Grace* eſt le mot celtique & primitif, *car* ou *gar*, qui ſignifie *cher*, *beau*, préférable.

(*a*) *Qui* gratificantur *cuipiam quod obſit*, *ubi prodeſſe volunt*; *neque* benefici, *neque liberales*, &c. l. 1, de Offic.

Service vient du mot oriental, celtique, *ſar*, *ſer*, ſerrer, lier, attacher. Le *ſervice* n'offre donc d'abord que l'idée de dépendance, d'aſſujettiſſement, comme le mot *ſerf*, *ſerviteur*, &c. ou celle de zele, de dévouement, lorſqu'il eſt volontaire. En ſecond lieu, il participe à l'idée particuliere de *ſervir*, d'où il eſt immédiatement dérivé; c'eſt-à-dire, celle d'être *utile*, d'aider, de concourir, &c. Le *ſervice* paroît donc être en oppoſition avec la *grace*, puiſque celle-ci ſuppoſe une ſupériorité, une prééminence dans celui qui la fait. Le *ſervice* ne fait que *ſervir*, ou contribuer à procurer ou faire obtenir un avantage, au lieu que le *bienfait* eſt ſouvent, comme la *grace*, le *bien* même qui eſt reçu. Enfin le *ſervice* n'exprime ni un choix de préférence comme la *grace*, ni un ſentiment de *bienfaiſance* comme le *bienfait*.

Office eſt le mot latin *officium*. La plupart des Interprêtes tirent ce mot du verbe *efficere*, travailler, s'efforcer, &c., plutôt que d'*officere*, être contraire, nuire, &c. D'autres le tirent de ce même verbe *officere*, employé par antiphraſe, comme ſi l'on diſoit que ce qui fait du bien, ne nuit pas; ou plutôt parce que le même mot déſigne ſouvent les contraires. En effet, *officere* a pu exprimer deux idées oppoſées, celle de *faire pour*, & celle de *faire contre*; car ſi la prépoſition *ob*, changée en *of*, ſignifie ordinairement, dans les compoſés, *contre*; par elle-même, elle ſignifie *pour*, à *raiſon de*, à *cauſe de*. Ainſi *officere* a pu exprimer ordinairement le bon ou le mauvais *office*; & notre *office*, indifférent en lui-même, a beſoin d'une épithete pour être pris en bonne ou en mauvaiſe part. Le *bon office* eſt donc, à la lettre, une action utile,

une démarche favorable [illegible]
cette idée, on peut [illegible]
devoir qui eſt propre au mot [illegible]
indiqué dans ce que nous [illegible]
ge, &c. Ajoutons-y encore [illegible]
venant, obligeant, [illegible]
le même zele, la même [illegible]
tance, ou un effet auſſi marqué que [illegible]
ne fait, comme le ſervice, que [illegible]
obtenir une grace, [illegible]
peu près de même que le [illegible]
de la *grace*. Une partie de [illegible]
maniere, & il ſuppoſe [illegible]
d'*affection* qui nous [illegible]

Le *plaiſir* eſt ainſi [illegible]
de le voir, du *plaiſir* [illegible]
agréable qu'il excite. [illegible]
une *grace*, tantôt un *ſervice* [illegible]
fait, *ſervice*, [illegible]
ou n'eſt pas d'un [illegible]
qu'on offre volontiers, [illegible]
monde ; qui, placé [illegible]
des occaſions fréquentes, [illegible]
néceſſaire dans le commerce de la vie, & qui ne
demande enfin qu'un eſprit [illegible]
plaiſance, d'attention, de ſociabilité. Les mots
plaiſir, *plaire*, en latin *placitum*, *placere*, viennent de la racine *lac*, qui ſignifie [illegible]

Bois, Cornes.

CES mots ſe confondent quelquefois en Zoologie, lorſqu'il s'agit de déſigner les ornemens ou les défenſes élancées ſur la tête de certains genres d'animaux. En *Pharmacie*, on appelle *corne* le *bois* de cerf. Au figuré, on dit ſouvent indifféremment *bois* ou *cornes*.

Les *bois* & les *cornes* different dans leur ſubſtance, dans leur forme, dans leurs accidens. La ſubſtance de la *corne* a de l'analogie avec celle des ongles; & la ſubſtance du *bois*, avec celle du *bois* végétal. Des *bois* de certains animaux, tels que le cerf, la Chimie tire des ſels, & la Médecine divers remedes. Des *cornes* de divers quadrupedes, l'induſtrie a fait une multitude d'ouvrages connus, & autrefois juſqu'à des calices pour ſervir à la Meſſe.

La *corne* eſt un ſimple jet, droit ou courbe en divers ſens, liſſe ou ſtrié & cannelé, creux à ſa baſe, & placé ſur une proéminence de l'os frontal. Le *bois* eſt une tige rameuſe, revêtue d'une écorce dans le temps de ſon accroiſſement, ſolide dans toute ſon épaiſſeur, diviſée en rameaux, & en tout ſemblable à une production végétale. Les *cornes* de l'antilope, eſpece de gazelle, par une double flexion ſymétrique & très-remarquable, repréſentent aſſez bien la forme de la lyre antique. Les *bois* de l'élan, cylindriques à leur baſe, vont, en s'élargiſſant, former une table plate avec des prolongemens ſemblables à des doigts.

La *corne* eſt permanente, elle ne tombe que

par accident. Le *bois* tombe dans une ſaiſon réglée, & enſuite il repouſſe.

Le cerf, l'élan, le daim, le renne, &c. ont des *bois* : le bœuf, le bouc, le buffle, la chevre, &c. ont des *cornes*.

La *giraffe*, le plus bel animal de l'Afrique, a des *cornes*, mais pleines & ſolides comme les *bois* : elle ſemble former le nœud d'union entre les deux genres.

Boiter, Clocher.

LA différence de ces deux termes paroît être abſolument inconnue ; tant ils ſont généralement confondus au propre. Tâchons de la découvrir, & de la fixer d'une maniere préciſe par l'étymologie.

Des Sçavans ont cru trouver des rapports entre le mot *boiteux*, & divers mots ou hébreux ou arabes : mais ces rapports ſont ſi légers & ſi vagues, qu'en les adoptant par une grande facilité d'eſprit, nous n'en ſerions pas plus éclairés ſur ſon idée diſtinctive. Par exemple, Guichard dérive ce mot de l'hébreu *labat*, qui, ſelon lui, ſignifie *aller à rebours ou de travers, heurter, tomber, ſe hâter, clocher, claudicare, &c.* Or, quand, entre l'un & l'autre terme, il y auroit un air de reſſemblance beaucoup plus marqué, aucune de ces acceptions ne nous aideroit à diſtinguer *boiter* de *clocher*. M. de Gebelin penſe que *boiteux* tient à *boite* ; par la raiſon que le boiteux a une hanche *déboitée*. Je ne ſçais ſi ce mot ne tient pas au celte *bot*, qui ſignifie pied : nous diſons un pied *bot* ou contre-

fait ; nous aurions pu dire *boiter* pour déſigner une démarche contrefaite ou difforme.

Clocher ne vient pas du latin *claudicare* ; mais l'un & l'autre viennent de la racine *clo*, *col*, ſignifiant taillé, rogné, raccourci. Le *c* placé avant *l*, *c-l*, fait la fonction du *q*, dont la valeur propre eſt celle de couper, hacher, tailler. De *clo*, les Grecs firent κολος, tronqué, mutilé; κολυω, raccourcir, tronquer ; les Latins en firent *clauſus* ou *claudus*, *claudicare* ; nous en avons fait *clocher*, *cloper*. Auſſi *clocher* déſigne un pied raccourci, un côté trop court; & il exprime la démarche qui en réſulte.

Boiter eſt donc proprement marcher avec une ſorte de vacillation, en ſe jettant d'un côté, de maniere que le corps eſt ou paroît être déhanché, dégingandé, déboité dans quelqu'une de ſes parties inférieures ; & *clocher*, marcher avec un pied raccourci ou en ſe jettant ſur un côté trop court ; de maniere que le corps eſt ou paroît être tronqué, mutilé, inégal d'un ou d'autre côté dans ſa baſe.

Le vice de *boiter* vient de l'emboitement ou de l'enchâſſement imparfait & difficile de quelqu'un des membres qui exécutent concurremment l'opération de marcher, ou d'une foibleſſe, d'un relâchement des muſcles, qui ne peuvent ſoutenir aſſez le poids du corps ou en arrêter à propos le mouvement. Le vice de *clocher* vient d'une diſproportion entre les colonnes ou les côtés qui ſupportent le buſte, ou d'une ſorte de roideur, d'inflexibilité qui ne ſouffre pas d'une part la même extenſion que les membres prennent librement de l'autre côté.

Celui qui va ſautant à *cloche-pied*, ne *boite* pas, mais il *cloche*, ainſi que cette locution conſacrée

l'exprime. Il ne *boite* pas, car le corps reſte bien placé, il eſt droit : il *cloche*, car il va avec un pied raccourci, il ſemble mutilé. Cette maniere de parler prouve, & que la derniere idée eſt vraiment celle de *clocher*, & que *boiter* a une idée différente.

A proprement parler, *on boite de la hanche*, comme il eſt d'uſage de le dire, puiſque le boitement, rigoureuſement pris, eſt une marche déhanchée. A proprement parler, on ne *cloche* pas de la *hanche* ; car elle ne fait pas réellement un côté plus long que l'autre. On *boite* du pied, lorſqu'il s'y trouve de la foibleſſe, de la luxation, de la diſlocation : on *cloche* du pied, lorſque la colonne briſée eſt trop courte, trop fortement pliée, ou déjettée.

Celui qui jette alternativement le corps à droite, à gauche, ſur le pied qui porte & qui ſoutient, de façon qu'il tombe également des deux côtés, ne *cloche* réellement pas ; car les deux côtés & les deux mouvemens ſont égaux ; mais il *boite* ; car il y a, de l'un & de l'autre côté, un déplacement & une inclination déſordonnée.

Clocher n'eſt pas moins employé au figuré qu'au ſens propre, avantage qu'il a ſur *boiter*. Suivant l'idée que nous venons de donner du premier de ces mots, il indique alors également un défaut de juſteſſe, d'égalité, de parité, de meſure, &c. Nous diſons qu'un *vers cloche*, lorſqu'il n'a pas le rythme requis ; ou que toute *comparaiſon cloche*, parce que deux objets n'étant jamais parfaitement égaux ou pareils dans tous leurs rapports, la comparaiſon manque néceſſairement d'une certaine juſteſſe. Mais attendu que *clocher* n'a point produit de fa-

mille, on dit qu'un vers qui pêche par la meſure, *eſt boiteux*. On dit, avec Paſcal, qu'un eſprit eſt *boiteux*, lorſqu'il ne ſoutient pas ſa marche, ſon raiſonnement, ſes vues; qu'il va bientôt de travers, bronche, s'égare.

On a dit autrefois *clop* pour boiteux : vous liſez dans un ancien *Traité des Vertus & des Vices*, les *aveugles* & les *clops*. On dit encore quelquefois familiérement, *cloper*, *clopin*, *clopant*, *clopiner*, diminutif de *cloper*, *éclopé*. Ces mots expriment la démarche pénible, mal aſſurée, chancelante de quelqu'un qui traîne ſes pas, ſa jambe, ſon corps, comme un homme affoibli par quelque bleſſure, un accident, une maladie : on pourroit ſouvent dire des enfans, des vieillards, des infirmes, qu'ils *clopent* ou qu'ils *clopinent*. Avec cette idée particuliere, ou quelque autre ſemblable, ces mots mériteroient d'être conſervés, puiſqu'ils nous préſenteroient une nouvelle image. J'ai dit que de la racine *clo*, nous avions fait *clocher* & *cloper*, comme les Italiens ont fait d'une même racine, *chiocare* & *chioppare*, *claquer*, *frapper*.

Cloper a un rapport particulier à *clop*, *klop*, en celte, *clop*, *clap*, en theuton, *klaph*, *klapp*, en latin, *clap*, *colph*, *colp*, mots qui ſignifient *coup*, action de frapper, ce qui frappe, &c. Ainſi *cloper* déſigneroit particuliérement la démarche de celui qui a été ou ſemble avoir été bleſſé par quelque coup, ou plutôt de celui qui frappe, pour ainſi dire, ſes pas, qui les marque par des mouvemens ſinguliers, qui tombe avec bruit ſur ſon pied de tout ſon poids; & c'eſt en effet le propre du *boiteux*.

Clocher participeroit auſſi à cette idée, ſi l'on

s'attachoit au rapport particulier qu'il a matériellement à *cloc*, *clac*, eſpece de bruit, en celte *claq*, *cloc*, *cloch*, bruit ; ce qui déſigneroit le bruit que fait le *boiteux*, ou le coup qu'il frappe en marchant. Que de reſſources les Sçavans trouveroient dans l'analyſe des mots, pour éclaircir, enrichir, embellir notre Langue, s'ils y appliquoient leur ſcience, leur philoſophie, leur ſagacité ! Chaque mot eſt une image ; mais chaque image eſt ſi confuſe & ſi défigurée, que nous les prenons ſans ceſſe l'une pour l'autre : faites revivre les couleurs & les traits de chacune, & elles formeront, toutes, des tableaux particuliers parfaitement diſtincts les uns des autres, toujours diverſifiés, quoiqu'avec les mêmes couleurs, différens quoique reſſemblans, tous animés de leurs graces propres. C'eſt alors que la Langue ſeroit vraiment faite & fixée. Comment peut-on dire qu'une Langue eſt fixée, quand la ſignification propre de ſes mots ne l'eſt même pas ?

M. de Gebelin nous a donné le ſecret de cette revivification : j'en fais uſage, afin d'engager ceux qui, avec plus de talens & de lumieres, ont ſur les eſprits un crédit & une autorité que je ne ſçaurois avoir, à en faire un uſage meilleur & fructueux. Qu'on rie, tant qu'on voudra, des *cla*, *clo*, *clop*, *claq*, *cloq*, *cloph*, ſi ſérieuſement traités dans cet article (quoique pourtant ce ſoit avec cela qu'on parle) ; tant mieux, pourvu que nos rieurs apprennent gaîment combien ils ont beſoin d'apprendre ce qu'ils diſent, & comment ils pourront l'apprendre.

Avec les *boiteux*, on apprend à *clocher*. Je ris auſſi quand je vois des Docteurs tirer le mot *éclope*

du nom de *Clopinel*, Auteur du Roman de la Roſe. On n'a pas dit *clop* pour *boiteux* quelques ſiecles avant que ce *boiteux*-là fût, parce qu'il s'appella *Clopinel*; mais cet Auteur, appellé *Jean de Meun* ou *Mehun*, fut ſurnommé *Clopinel* parce qu'il étoit *boiteux*. Quand ce nom auroit été ſon nom patronymique, cette dénomination déſigneroit ſeulement qu'elle auroit été donnée, à cauſe de ce défaut, à quelqu'un de ſes ancêtres, qui l'auroit ſubſtituée à ſes deſcendans, comme le ſurnom d'*Appius Claudius* ou le *Boiteux*, devint propre à la famille *Claudienne* chez les Romains.

Bonté, Bénignité, Débonnaireté.

De *be*, ſigne d'approbation, de ſatisfaction, de plaiſir, viennent *ben*, *benè*, *bien*, *bon*, *bonté*, *bénignité*, *débonnaireté*, &c. La *bonté* eſt l'inclination à faire du bien : elle ſe diviſe en différentes ſortes, ou reçoit différentes modifications ſous divers noms. Bornée au deſir de vouloir du bien, elle eſt *bienveillance*. Elle eſt *bienfaiſance* dans l'exercice & la pratique. Douce, facile, indulgente, propice, généreuſe, elle eſt *bénignité*. Avec une grande facilité, la plus tendre clémence, la patience, la longanimité, la manſuétude qui part du cœur & donne à la douceur un nouveau charme, c'eſt la *débonnaireté*.

La *bienfaiſance* (mot inventé & certainement employé avant que l'Abbé de Saint-Pierre le mît en crédit), la *bienfaiſance* a peut-être fait tort, dans le langage, à la *bénignité*, quoique ce mot ne détermine que la nature de l'action; tandis que

bénignité fait qu'on pardonne avec facilité, on ne réſiſte pas. La *débonnaireté* fait qu'on pardonne avec joie ; on offre le pardon comme on demande une grace.

La *bonté* préfere le repentir des coupables à leur punition. La *bénignité* excite au repentir par l'indulgence (*a*). La *débonnaireté* attend avec patience, & mérite en quelque ſorte le repentir.

La *bonté* peut être réſervée, froide, ſeche, ſévere même. La *bénignité* ſera douce, ouverte, facile, empreſſée ; mais elle ne ſeroit pas toujours auſſi douce, auſſi tolérante, auſſi patiente, auſſi conſtante, auſſi généreuſe que la *débonnaireté*.

La *bonté* attire ; la *bénignité* charme ; la *débonnaireté* confond.

Le *bon* Titus croit *perdre le jour* qu'il paſſe ſans faire quelque bien. Le *benin* Marc-Aurele veut toujours traiter le peuple avec la plus douce indulgence, pourvu qu'*il parvienne à le rendre meilleur*. Le *débonnaire* Louis XII, tourmenté par l'humeur difficile de ſa femme, ne compte pour rien *de ſouffrir d'une femme qui aime ſon honneur & ſon mari*.

Il faut ſçavoir allier la juſtice avec la *bonté*, la fermeté avec la *bénignité*, la dignité avec la *débonnaireté*. Sans la juſtice, la *bonté* enhardiroit les méchans : ſans la fermeté, la *bénignité* obéiroit à l'importunité : ſans la force, la *débonnaireté* encourageroit les excès.

La plus grande perverſité de mœurs ne détruira pas l'idée d'une *bonté* louable. La *bénignité* percera toujours à travers les mœurs & les manieres les plus

(*a*) *Benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit.* S. Paul.

bienfaiſante dans ce qu'elle fait, que gracieuſe dans la maniere dont elle le fait. Donat, ſur l'Eunuque de Térence, remarque que la *benignité* conſiſte, ou dans la quantité qu'on donne, ou dans la facilité avec laquelle on donne. Horace regarde comme *bénignité* de donner aſſez.

Débonnaireté répond au latin *pietas*. Un Hiſtorien dit que les Italiens ont ſurnommé le *Pieux*, à cauſe de ſa dévotion, ce Louis que nous ſurnommons le *Débonnaire*, par des raiſons différentes. Mais le ſens primitif de *pius* eſt celui de *bon* & *débonnaire*, comme l'*épios* des Grecs, doux, bienfaiſant : il vient de *pi*, qui déſigne l'action de tirer du ſein. On a dit autrefois *Antonin le Débonnaire*, *Saint Sulpice le Débonnaire*, au lieu d'*Antonin le Pieux*, de *Saint Sulpice le Pieux*. *Débonnaireté* indique l'effuſion d'un cœur humain, doux, bienfaiſant, innocent, mais relevé par l'idée d'une patience, d'une conſtance, d'une perſévérance héroïque. La *débonnaireté* eſt une bonté magnanime & inépuiſable, qui, ſoutenue, affermie, rehauſſée par de pénibles épreuves, ſe répand, avec une admirable facilité, dans toute l'abondance du cœur.

Ainſi donc la *bonté* porte à faire du bien ; la *bénignité* à le faire noblement ; la *débonnaireté* à le faire généreuſement, en rendant même le bien pour le mal.

La maxime propre de la *bonté* eſt de ne faire que du bien ; celle de la *bénignité*, de le faire comme on aime à le recevoir ; celle de la *débonnaireté*, de ne ſe rebuter jamais de le faire, quelque dégoût qu'on en eſſuie.

La *bonté* fait qu'on pardonne, on ſe rend. La *bénignité*

bénignité fait qu'on pardonne avec facilité, on ne réſiſte pas. La *débonnaireté* fait qu'on pardonne avec joie ; on offre le pardon comme on demande une grace.

La *bonté* préfere le repentir des coupables à leur punition. La *bénignité* excite au repentir par l'indulgence (*a*). La *débonnaireté* attend avec patience, & mérite en quelque ſorte le repentir.

La *bonté* peut être réſervée, froide, ſeche, ſévere même. La *bénignité* ſera douce, ouverte, facile, empreſſée ; mais elle ne ſeroit pas toujours auſſi douce, auſſi tolérante, auſſi patiente, auſſi conſtante, auſſi généreuſe que la *débonnaireté*.

La *bonté* attire ; la *bénignité* charme ; la *débonnaireté* confond.

Le *bon* Titus croit *perdre le jour* qu'il paſſe ſans faire quelque bien. Le *benin* Marc-Aurele veut toujours traiter le peuple avec la plus douce indulgence, pourvu qu'*il parvienne à le rendre meilleur*. Le *débonnaire* Louis XII, tourmenté par l'humeur difficile de ſa femme, ne compte pour rien *de ſouffrir d'une femme qui aime ſon honneur & ſon mari*.

Il faut ſçavoir allier la juſtice avec la *bonté*, la fermeté avec la *bénignité*, la dignité avec la *débonnaireté*. Sans la juſtice, la *bonté* enhardiroit les méchans : ſans la fermeté, la *bénignité* obéiroit à l'importunité : ſans la force, la *débonnaireté* encourageroit les excès.

La plus grande perverſité de mœurs ne détruira pas l'idée d'une *bonté* louable. La *bénignité* percera toujours à travers les mœurs & les manieres les plus

(*a*) *Benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit.* S. Paul.

agreſtes. Des mœurs brutales, ſoldateſques, féroces, traiteront la *débonnaireté* de lâche foibleſſe.

Bord, Côte, Rive, Rivage.

Bord, du celte *Woard*, formé du primitif *hor*, grec ὅρος, *horos*, lat. *ora*, élévation, borne, ce qui borde la partie la plus éloignée du milieu d'une étendue.

Côte, du celte *cos*, élevé, ce qui eſt au deſſus, ce qui domine, comme la *côte*, le *côteau*, la *colline* dominent le vallon, la plaine.

Rive, *rivage*, du primitif *ru*, eau, celte *ru*, ruiſſeau, *rig*, *rhiv*, riviere, grec ῥυὰξ, lat. *rivus*, ruiſſeau, riviere : d'où *ripa*, rive, rivage, en eſpagnol *ribera*, en ital. *riva*, *rivera*, en languedoc. *ribe*, &c.

Ces deux derniers mots expriment l'idée particuliere de l'eau ; ils ſont tirés de ſon nom. Les deux premiers s'appliquent ſeulement à l'eau, & dans cette application ils appartiennent proprement à la terre. Le *bord* eſt à l'égard de l'eau, cette extrémité de la terre qui la touche, la borne, la borde. La *côte* eſt cette partie de la terre qui s'éleve au deſſus de l'eau, la commande, & y deſcend. La *rive* & le *rivage* ſont les limites de l'eau, les points entre leſquels l'eau ſe renferme. Le *rivage* eſt une rive étendue. On dit les *bords Indiens*, les *bords Africains* ; & les *côtes de France*, les *côtes d'Angleterre* : on dit au contraire, les *rives de la Seine*, du *Lignon* ; & les *rivages de la mer*, *des fleuves*.

Le *bord* & la *rive* n'ont point ou n'ont guere

d'étendue ; le *bord* moins que la *rive*. Les *côtes* & les *rivages* ont une étendue plus ou moins conſidérable ; les *côtes* beaucoup plus que les *rivages*. On envoie des armées, on conſtruit des villes ſur une *côte*. On eſt au *bord* de l'eau ; l'eau, en ſe *débordant*, couvre la *rive*, & s'étend ſur le *rivage*. La *côte* a un *bord*, & le *rivage* auſſi ; on n'en attribue point à la *rive*.

La mer ſeule a des *côtes*. La mer, les fleuves, les grandes rivieres ont ſeules des *rivages*, ſi ce n'eſt en Poéſie. Les fleuves, les rivieres, les ruiſſeaux, toutes les eaux courantes ont des *rives* ; on en donne quelquefois improprement à la mer. Toutes les eaux, depuis la mer juſqu'à la fontaine, les eaux ſtagnantes, celles d'un lac comme les eaux courantes, ont des *bords* : on dit *le bord de la mer*, & le *bord d'une fontaine*.

Les *bords* & les *côtes* s'élevent au deſſus des eaux : ils ſont abordables, acceſſibles, ou difficiles, eſcarpés. La *rive* & le *rivage* ſont plutôt plats. Le *rivage* deſcend juſqu'à fleur d'eau ; la pente eſt douce. Par cette idée, ces mots ſemblent appartenir au verbe latin *repo*, ramper, incliner, pencher doucement.

Le *bord* eſt comme une digue qui contient l'eau, comme la *bordure* contient le tableau qu'elle encadre & ſurmonte. La *côte* eſt une large & longue barriere qui l'arrête, la rejette, la repouſſe ; c'eſt la défenſe de la terre. La *rive* eſt le point de contact de l'eau & de la terre, ou un des bords du lit ſur lequel les eaux coulent & ſe renferment d'elles-mêmes ; une *rive* correſpond toujours à une autre. Le *rivage* eſt le paſſage de l'eau à la terre, ou le

pont de communication de l'un à l'autre élément ; on le quitte, quand on part.

Oh ! le puiſſant Royaume que celui où toutes les *côtes* ſeroient en ports de mer ; où l'induſtrie & les ſoins, maîtres des eaux, ne leur permettroient ni de quitter ni d'envahir leurs *rivages* ; où tous les *bords* & de ſes mers & de ſes fleuves ſeroient par-tout acceſſibles & libres à tous & à toutes les richeſſes ; où les *rives* mêmes des rivieres ſeroient toutes bordées & liées les unes aux autres par des canaux de navigation & d'arroſement !

Brouiller, Embrouiller.

Brouiller, c'eſt proprement mettre le trouble, le déſordre, la confuſion dans les choſes ; *embrouiller*, mettre les choſes dans un état de trouble, de déſordre, de confuſion. Je m'explique : c'eſt le *dérangement* même des choſes que vous voulez ou que vous exécutez quand vous *brouillez* : c'eſt au contraire l'*arrangement* même des choſes qu'il s'agiſſoit de faire, que vous prétendiez faire, quand vous les *embrouillez*. *Brouiller*, c'eſt quelquefois ce qu'il faut ; il faut *brouiller* des drogues, des œufs, &c. *Embrouiller*, c'eſt toujours le contraire de ce qu'il faut ; on n'*embrouille* que par ignorance ou par malice.

Mais il eſt une différence plus ſenſible & plus déciſive à remarquer entre ces termes. On *brouille* toute ſorte de choſes, tout ce qu'on mêle ou ce qu'on met pêle-mêle ſans ordre : on n'*embrouille* qu'un certain ordre de choſes, celles qui deman-

dent figurément de la clarté. On *brouille* des vins, des papiers, des perſonnes ; & on ne les *embrouille* pas. On *brouille*, & on *embrouille* des affaires, des idées, des queſtions, un diſcours, ce qu'il s'agit de comprendre & de ſçavoir : on les *brouille*, en y mettant le déſordre ; on les *embrouille*, en y jettant de l'obſcurité. Les affaires ſont *brouillées* par la méſintelligence & la diſcorde : elles ſont *embrouillées*, à cauſe de la difficulté de les entendre & de les expliquer. Ce qui eſt *brouillé*, n'eſt pas en ordre & d'accord ; ce qui eſt *embrouillé*, n'eſt pas net & clair. Dans les choſes *brouillées*, il y a des difficultés & des oppoſitions à lever : dans les choſes *embrouillées*, il y a des obſcurités & des difficultés à éclaircir. La confuſion des choſes *brouillées* eſt dans les rapports qu'elles ont entre elles : la confuſion des choſes *embrouillées* eſt dans la maniere dont elles ſe préſentent à notre eſprit comme dans un *brouillard*.

Un perſonnage mal intentionné ou mal aviſé *brouille* les affaires ; un Rapporteur mal habile ou mal inſtruit les *embrouille*. Un Procureur ne voudra pas *brouiller* les affaires, en abuſant de la confiance d'un client ; un Avocat ne voudroit pas les *embrouiller* pour obſcurcir la vérité aux yeux des Juges.

Je ne ſçais pas pourquoi les Puiſſances prendroient la peine d'*embrouiller* les Traités ; les choſes ſe *brouillent* bien ſans cela.

Il y a une eſpece d'officieux qui excellent dans le talent de *brouiller* ; & une eſpece d'interpretes qui excellent dans celui d'*embrouiller*.

Dans un Livre ſans méthode, tout eſt *brouillé*,

il eſt mal fait : avec un ſtyle énigmatique, tout y eſt *embrouillé*, il n'eſt pas fait.

Quand la tête eſt *brouillée*, tout paroît *embrouillé* ; voilà ſouvent pourquoi nous trouvons tant de choſes obſcures.

Celui qui n'a ni regle ni ordre dans l'eſprit, ne fait que *brouiller*, comme dit l'Académie. Celui qui veut expliquer ce qu'il ne conçoit pas nettement, s'*embrouille*.

Ménage tire le mot *brouiller* de l'italien *broglio* (bois) ; d'où *imbroglio*, *embrouillement*. On a dit dans le ſens de *broglio* (bois), *brugilus*, *bruillus*, &c. dans la baſſe latinité, & en françois, *brueil*, *broul*, *broil*, &c. Le celte *brous* ſignifie & a fait *brouſſailles*. Ces mots ſont propres à déſigner figurément une multitude confuſe, un embarras de choſes, l'*embrouillement*.

C.

Cabale, Complot, Conſpiration, Conjuration.

LA *cabale* eſt l'intrigue d'un parti ou d'une faction, formée pour travailler, par des pratiques ſecretes, à tourner à ſon gré les événemens ou le cours des choſes. Ce mot tient au primitif *cab*, *cap*, affecté à ce qui raſſemble, contient, renferme, enveloppe. L'idée naturelle & dominante de *cabale* eſt celle de prendre, acaparer, raſſembler les eſprits pour former un parti, & manœuvrer ſecrétement, avec adreſſe.

Le *complot* eſt le concert clandeſtin de quelques perſonnes unies ou liées pour abattre, détruire, par quelque coup auſſi efficace qu'inopiné, ce qui leur fait peine, envie, ombrage, obſtacle. Ce mot vient de *bal*, *pal*, *pel*, rond, roulé; d'où *pelote*, *peloton*, ainſi que *pli*, *impliqué*, *compliqué*, *complice*, &c. L'idée dominante du *complot* eſt celle d'une entrepriſe compliquée, enveloppée, ſourde, formée en cachette par deux ou pluſieurs perſonnes, ſelon la valeur du mot *cùm*, *com*.

La *conſpiration* eſt l'intelligence ſourde de gens unis de ſentimens pour ſe défaire ou ſe délivrer, par quelque grand coup, de certains perſonnages ou de certains corps importans, publics, puiſſans ou accrédités dans l'Etat, & changer la face des choſes; ou quelquefois auſſi pour nuire à des Par-

ticuliers, & même pour ſervir. Ce mot, dérivé de *ſpir*, ſouffle, haleine, reſpiration, déſigne un concours de gens qui *reſpirent* ou trament enſemble tout bas une même choſe. Son idée naturelle & dominante eſt donc celle d'un deſſein formé dans le ſilence & les ténebres, par quelques perſonnes, qui, animées d'une même paſſion, tendent enſemble au même but.

La *conjuration* eſt l'aſſociation ou plutôt la confédération liée & cimentée entre des Citoyens ou des Sujets puiſſans ou armés de force, pour opérer, par des entrepriſes éclatantes & violentes, une révolution mémorable dans la choſe publique. Ce mot vient de *juro*, jurer ou s'engager par un lien ſacré. L'idée naturelle & dominante de *conjuration*, eſt celle d'une liaiſon reſſerrée par les engagemens les plus forts, & par-là même pour une importante entrepriſe.

Ces définitions frappent, pour ainſi dire, chacune de ces choſes d'une empreinte ſi particuliere, qu'au lieu de les diſtinguer par des lignes de ſéparation, elles coupent, tranchent par des traits auſſi forts que multipliés, leur reſſemblance. Mais puiſque nos Maîtres n'ont pas ſaiſi ou expliqué le caractere diſtinctif de chaque mot; puiſqu'en tâchant de les expliquer, ils ſe trompent, ou s'embrouillent, ou doutent encore, fixons, pour plus grande clarté, divers points par leſquels ces mots s'éloignent les uns des autres. Nous tirerons donc leurs principales différences, 1°. des perſonnes qui entrent dans ces aſſociations; 2°. de l'objet ou des fins de ces aſſociations; 3°. des moyens & autres circonſtances de ces aſſociations.

1°. *Différence tirée des perſonnes.* La *cabale*

demande une certaine quantité de monde assez considérable pour former une troupe, un parti, une faction : elle se fortifie à mesure qu'elle devient plus nombreuse. Le *complot* se renferme entre quelques personnes, & même entre deux : plus il se communique, plus il se trahit. La *conspiration* veut, par la nature de ses entreprises, une ligue, & bien plus de gens que le *complot* ; mais en craignant aussi la foule tumultueuse de la *cabale*, qui ne serviroit qu'à l'affoiblir & à la détruire. La *conjuration*, d'abord contenue, comme une simple *conspiration*, dans un certain cercle de conjurateurs, est contrainte d'appeller à leur secret & à leur secours, une foule de conjurés nécessaires à de grandes & périlleuses entreprises ; de maniere que plus elle devient redoutable par le nombre, plus elle a elle-même à redouter : c'est pourquoi le sort ordinaire des *conjurations* est d'être découvertes.

Je n'imagine point sur quel fondement il est dit dans l'Encyclopédie que la *conjuration* est de quelques Particuliers, & la *conspiration* de tous les Ordres de l'Etat. Les termes indiquent plutôt tout le contraire. La *conspiration* tient beaucoup du *complot* : elle n'est même qu'un *complot* avec un plus grand concert, & de plus grandes vûes : si elle s'étend, en étendant ses vûes & ses moyens, elle deviendra *conjuration*. L'usage prouve complétement ce que les termes indiquent. Je vois quelques amis entrer dans la *conspiration* de Brutus & de Cassius contre César ; & une foule, une armée de Citoyens de tous les Ordres se jetter dans la *conjuration* de Catilina contre la République. Les Pazzis intéressent des gens de tous les états dans

leur *conjuration* contre les Médicis. Qui voit-on participer à la *conſpiration* du Comte d'Eſſex contre la Reine Eliſabeth ? » Le Comte, dit M. de » Voltaire, *conſpira* indignement contre ſa Bienfaitrice ; mais ſa *conſpiration* fut celle d'un » homme ſans jugement. Il crut que Jacques, Roi » d'Ecoſſe, héritier naturel d'Eliſabeth, pourroit » le ſecourir, & venir détrôner la Reine : il ſe » flatta d'avoir un parti dans Londres. On le vit » dans les rues, ſuivi de *quelques inſenſés attachés à ſa fortune*, tenter inutilement de ſoulever le peuple : on le ſaiſit (*a*) «.

J'ai déjà remarqué qu'on appelloit même *conſpiration* une trame relative à des Particuliers ; ce qui ſeroit trop oppoſé à la grande idée qu'on voudroit donner de ce mot. Mais le mot *conjuration* annonce toujours de grandes entrepriſes & de grands intérêts.

Les eſprits inquiets, brouillons, turbulens, jaloux, ambitieux, vains, forment des *cabales*. La malignité, la méchanceté, la ſcélérateſſe inſpirent les *complots*. Les gens mal intentionnés, mécontens, malfaiſans, mauvais Citoyens, ſujets indociles, forment des *conſpirations*. Les déſordres publics, l'amour effréné de la domination ou de l'indépendance, le fanatiſme de la liberté, & divers autres genres de fanatiſme, la crainte des Loix & de leurs abus, tout ce qui mene à la révolte, inſpire les *conjurations*.

La *cabale* eſt le triomphe des Courtiſans ; la *cabale des importans* tient ſa place dans l'Hiſtoire.

(*a*) Préf. de la Tragédie du *Comte d'Eſſex*, par Th. Corneille.

Les *complots* ſont les exploits des brigands : c'eſt l'Hiſtoire du Gouvernement & de la Cour ſous pluſieurs regnes. La *conſpiration* eſt le recours de l'ennemi lâche ou foible : elle frémit ſans ceſſe & ſans ceſſe s'évanouit devant le génie de Richelieu. Les *conjurations* ſont les conſeils des puiſſans audacieux & indomptables : c'eſt l'apprêt ou l'inſtrument de la révolte.

2°. *Différence tirée de l'objet de ces aſſociations.* La *cabale* a pour objet d'emporter la faveur, le crédit, l'aſcendant, l'empire ; de diſpoſer des graces, des emplois, des charges, des récompenſes, des réputations, des ſuccès, en un mot des événemens ; enfin d'abaiſſer les uns, d'élever les autres ; d'abaiſſer ou d'élever les uns aux dépens ou ſur la ruine des autres. A la Cour, elle fait & défait des Miniſtres, des Généraux, des Officiers. Dans la République des Lettres, elle étouffe la réputation des Auteurs, ou fait la fortune des Ouvrages. Dans les Compagnies & dans tous les genres de Corps, elle lutte contre la juſtice & le mérite. Dans le monde, que ne fait-elle pas ? Elle ſe trouve par-tout, elle ſe mêle de tout, elle trouble tout, Etats, Gouvernemens, ſociétés, familles, grands & petits.

Le *complot* a pour objet de nuire, & toujours ſes vûes ſont criminelles. Des malfaiteurs font le *complot* d'aſſaſſiner un paſſant pour le dépouiller ; des ſcélérats, celui de rejetter leurs vols ſur un domeſtique fidele pour ſe venger d'en être haï ; des délateurs, celui d'accuſer un homme de bien, pour obtenir les graces d'un Gouvernement ſoupçonneux & crédule ; des traîtres, celui d'ouvrir les portes de la Ville à l'ennemi pour obtenir le prix

de la trahiſon ; des ambitieux, celui de calomnier & de décrier un Miniſtre pour lui ſuccéder ; des favoris, celui d'en faire aſſaſſiner un autre pour s'emparer de ſa place & de ſa fortune ; des Tharès, celui d'égorger un Aſſuérus pour diſpoſer du trône ; des Aſtarbé, celui d'empoiſonner un Pygmalion pour ceindre du bandeau royal la tête de ſon amant. Par-tout où il y a deux méchans, il n'y a ni perſonne, ni droit, ni autorité, ni puiſſance à l'abri d'un *complot*, c'eſt-à-dire, d'*un attentat ſourdement concerté.*

La *conſpiration* a pour objet d'opérer un changement plutôt en mal qu'en bien ; plutôt dans les affaires publiques que dans les choſes privées ; plutôt à l'égard des perſonnes qu'à l'égard des choſes ; plutôt dans l'état actuel de la choſe publique que dans la choſe même ou dans ſa conſtitution. Par ces différentes modifications, je déploie le terme dans toute ſon étendue. Je dis donc qu'il ne ſe prend pas toujours, comme celui de *complot*, en mauvaiſe part, pour un mauvais deſſein, pour le deſſein de nuire ; mais que la *conſpiration* a quelquefois, comme la *cabale*, le deſſein de favoriſer & de ſervir. Ainſi nous diſons qu'il y a eu une *conſpiration* générale de tous les Ordres de l'Etat pour mettre une couronne élective ſur la tête du plus grand des Citoyens. Vous trouverez des *conſpirations* pour élever un homme à la plus haute fortune. Les Républicains béniſſoient la *conſpiration* de Brutus contre Céſar pour la liberté, entrepriſe autoriſée par les anciennes Loix. La *conſpiration* n'eſt alors qu'un concert, un concours, ou même une influence des différentes cauſes qui *conſpirent* au bonheur ou au malheur des perſonnes, à la

gloire ou à la ruine d'un Etat. Je dis, 2°. que la *conſpiration* regarde quelquefois les perſonnes privées, comme on vient de le voir, & comme on le trouve dans tous les Dictionnaires : ce qui la diſtingue eſſentiellement de la *conjuration*. Ainſi l'on cite communément des *conſpirations* pour ou contre un Auteur, un Plaideur, un Candidat ; la *conſpiration* entre les paſſions pour nous tromper, entre les hommes pour ſe diſſimuler ce qu'ils penſent les uns des autres, &c. : ce qui indique un concours ſecret, inſenſible, & quelquefois ſans aucun concert, tandis que la *cabale* eſt concertée, turbulente & factieuſe. Je dis, 3°. que la *conſpiration* n'a ordinairement en vue que les perſonnes, & un changement dans la face des choſes. Albéroni forme une *conſpiration* contre le Régent de France pour que l'autorité change de main. Les Courtiſans, les Princes, la Reine, le Roi lui-même en forment pluſieurs contre Richelieu pour ſe ſouſtraire à un empire dur & abſolu. La *conſpiration* des poudres, vraie ou ſuppoſée, ne menace que le Parlement actuel ou les Repréſentans actuels de la Nation, ſans toucher aux droits du peuple & à la forme même du Gouvernement. La *conſpiration* des Siciliens, dans leurs fameuſes *Vêpres*, eſt faite pour délivrer le Royaume de la licence des Etrangers. La *conſpiration* contre un Tyran, n'attaque que la perſonne du Tyran. La *conſpiration* d'un fils contre ſon pere tend à faire paſſer le trône de l'un à l'autre. Les Turcs, dans leurs fréquentes *conſpirations*, ne cherchent qu'à tranſporter le deſpotiſme d'un Sultan à l'autre, comme naturellement la mort l'auroit fait. Les exemples viennent en foule pour prouver que la *conſpiration*

n'attaque le plus ſouvent, dans les perſonnes, que la face actuelle des choſes, au lieu que la *conjuration* en attaque toujours l'ordre eſſentiel ou conſacré. On *conſpire* ordinairement pour changer ceux qui regnent, ceux qui commandent, ceux qui gouvernent, ceux qui participent à la choſe publique, ceux qui ſont craintifs, haïs, enviés, proſcrits, &c., & en prévenant ce que le temps auroit fait ſans la *conſpiration*. Au delà, vous trouverez plutôt une *conjuration* qu'une *conſpiration*, comme ſans une aſſez forte ligue & avec des crimes bas, vous n'aurez qu'un *complot*. Cependant il y a quelquefois des *conſpirations* qui, comme celle de divers Seigneurs contre Charles le Simple & ſa Race, tendent aux mêmes fins que les *conjurations*; mais c'eſt alors d'une autre maniere, par d'autres moyens, avec des différences, ſoit du côté des perſonnes, ſoit du côté des entrepriſes. Je dois remarquer que, dans le cours de cet article, nous rapprochons, autant qu'il eſt poſſible, la *conſpiration* de la *conjuration*.

La *conjuration* a pour objet d'opérer un grand changement, une révolution d'Etat ou dans l'Etat, ſoit à l'égard de la perſonne du Souverain légitime, ſoit à l'égard des droits inviolables de l'autorité, ſoit dans les formes propres & caractériſtiques du Gouvernement, ſoit dans les Loix fondamentales & conſtitutives, ſoit dans les droits & les intérêts néceſſaires de la Nation, ſoit dans de grandes inſtitutions tellement liées avec l'Etat que leur deſtruction l'ébranle, le renverſe ou le bouleverſe. Catilina ſe propoſe, dans ſa *conjuration*, de détruire les derniers des Romains & ſa Patrie, s'il ne parvient à l'aſſervir. La *conjuration* de Bédémar

prépare la ruine de la République de Veniſe. La vie des plus grands perſonnages, la Royauté, la Religion de l'Etat, tout eſt menacé dans la *conjuration* d'Amboiſe. Rienzi veut rétablir, par ſa *conjuration*, le Tribunal & l'ancienne liberté de Rome contre la conſtitution préſente de l'Empire. Dans les entrepriſes, conſtamment qualifiées de *conjurations*, je retrouve toujours les mêmes caracteres à peu près, ou de ſemblables rapports.

3°. *Différences tirées des moyens & des autres circonſtances de ces aſſociations.* La *cabale* va par des voies obliques & couvertes; le *complot*, par des voies ſourdes & ténébreuſes; la *conſpiration*, par des voies profondes & horribles; la *conjuration*, par des voies ignorées & exécrables.

Il faut donc, dans la *cabale*, de l'art; dans le *complot*, de l'intrépidité; dans la *conſpiration*, de la prudence; dans la *conjuration*, de la tête & de l'audace.

La *cabale* eſt une intrigue à mener; le *complot*, un coup à frapper; la *conſpiration*, un ſuccès à préparer; la *conjuration*, une grande entrepriſe à conduire à travers de grands obſtacles.

La *cabale* demande ainſi de l'activité, de la ſuite, de la ſoupleſſe, la dextérité à manier les reſſorts, le talent de profiter des circonſtances. Le *complot* exige l'art d'être impénétrable, le ſang-froid, le coup-d'œil, l'exécution ſoudaine. La *conſpiration* réunit le conſeil, l'unanimité, la prévoyance, la circonſpection la plus ſcrupuleuſe, la convenance & la ſageſſe des meſures, le don de ne s'étonner de rien & d'être prêt à tout, l'attention à ne laiſſer échapper aucun ſigne & ſubſiſter aucune trace, le coup-d'œil pour juger & le tour

de main pour ſaiſir l'occaſion, l'art d'être encore caché après être découvert. La *conjuration* veut, outre ces ſoins & ces talens, du génie, de hautes qualités, l'étendue des projets & le concert des opérations, des forces, & de grands moyens, de grandes reſſources pour être encore redoutable après le mauvais ſuccès.

L'Hiſtoire du Bas-Empire n'eſt, pendant long-temps, qu'un tiſſu de *cabales*, de *complots*, de *conſpirations* ; de *cabales* qui ne font qu'agiter un trône chancelant pour en renverſer les Céſars; de *complots* qui partagent le ſort de leurs victimes couronnées entre le fer & le poiſon ; de *conſpirations* précédées, ſuivies, punies ou vengées par d'autres *conſpirations*. On n'y voit point de *conjuration* proprement dite, parce que l'Empire ne tient pas à l'Empereur, & que l'Empereur ne tient qu'à la *cabale* ; que le droit n'a point la force, ou la force le droit ; qu'il ſuffit d'un *complot* pour la révolution, & que la *conſpiration* fait une dépoſition ou une élection légitime.

Les agens de la *cabale* ſont unis d'intention ; mais ſouvent ils font des manœuvres ſéparées : il faut à la *cabale* beaucoup de reſſorts. Les agens du *complot* non ſeulement ſont unis de deſſein, mais même ce n'eſt qu'une tête, ce n'eſt qu'un bras : il faut au *complot* unité d'action. Les agens de la *conſpiration* ſont unis de ſentimens & de penſées, il ne faut qu'un eſprit & qu'un cœur : il faut à la *conſpiration* le concert le plus parfait. Les agens de la *conjuration* ſont unis de vœux, d'intérêt & de projet ; & de plus ils ſont liés par des *ſermens* ou par les engagemens les plus forts, comme auſſi par la néceſſité de ſe maintenir les uns les autres dans

dans un danger commun, & pour le ſuccès de leurs opérations différentes, harmonieuſement dirigées au même but : il faudroit à la *conjuration* un concours admirable de talens, de *vertus*, de force & de fortune. Corneille réunit divers traits de la *conjuration* dans ce généreux avis de Cornélie.

Céſar, prends garde à toi :
Ta mort eſt réſolue : on la jure, on l'apprête.
. . . . . .
Mes eſclaves en ſont ; apprends de leurs indices
L'auteur de l'attentat, & l'ordre & les complices, &c.

La *cabale* imite de loin la *conjuration* : le *complot* imite la *conſpiration* de plus près. La *conſpiration* & le *complot* n'ont, pour ainſi dire, qu'une exploſion ; le ſecret eſt leur force : la *cabale* & la *conjuration* ont de la ſuite, elles ſe paſſent enfin du ſecret. Mais le *complot* eſt conſommé dès qu'il éclate, comme il eſt évanoui dès qu'il eſt connu ; au lieu que la *conſpiration*, plus compliquée & plus étendue, a plus à faire, & laiſſe plus à découvrir. Ainſi l'Empereur Léon, pendant qu'il néglige de tirer de Michel tout le ſecret de ſa *conſpiration*, eſt poignardé par les complices de ſon priſonnier, qui paſſe du pied du bûcher ſur le trône. La *cabale*, quoique connue, & ſouvent connue parce qu'elle eſt turbulente, ſubſiſte encore, agit, ſe replie, ſe retourne, ſi elle eſt déconcertée, mais elle cache toujours ſes manœuvres ; tandis que la *conjuration*, portée à un certain degré de conſiſtance & de force, ſi elle vient à être découverte, accélere l'exécution de ſes deſſeins, leve le maſque, agit au grand jour, & pourſuit le ſuccès. Il

ſuffiſoit à Caſtruccio Caſtracani, avec ſes grands talens militaires, d'avoir des armées, pour être dès-lors Souverain de ſa République.

La *cabale* mene au *complot* ; le *complot* à la *conſpiration* ; la *conſpiration* à la *conjuration* ; la *conjuration* à la révolte. La *conjuration* commence par la *conſpiration* : la *conſpiration* forme ou le plan ou le projet de la *conjuration*.

La *cabale* produit la *cabale* ; on oppoſe l'intrigue à l'intrigue. Le *complot* jette la méfiance ; chacun craint pour ſoi. La *conſpiration* excite l'eſpionage, l'inquiſition, la délation ; tout eſt ſuſpect. La *conjuration* attire l'oppreſſion & les rigueurs d'un ſceptre de fer, ſi ce n'eſt les attentats de la tyrannie : on ne croit jamais être en ſûreté.

Si vous accordez quelque choſe à la *cabale*, bientôt rien ne ſe fera que par *cabale*. Si vous n'arrêtez de bonne heure les *complots*, vous en ſerez le promoteur, le complice, & enfin la victime. Si les *conſpirations* vous font trembler, ployer, céder, vous deviendrez l'eſclave & le jouet de la *conſpiration*. Si vous pardonnez la *conjuration* par un eſprit de prudence & un ſentiment de bonté, que ce ſoit en déployant le plein pouvoir de punir ; que ce ſoit comme Louis XII pardonne aux Génois ſoumis, contrits, proſternés, dans l'attente de la peine, ſous le glaive vengeur.

Caducité, Décrépitude.

Caduc & *décrépit*, d'où *caducité* & *décrépitude*, ſont des mots latins formés le premier du verbe *cado*, cheoir, décheoir, tomber, tomber

en décadence, en ruine ; le ſecond du verbe *crepo*, faire *cric*, *crac*, craquer, rompre avec bruit, crever, jetter ſon dernier éclat ou ſon dernier ſoupir. La *caducité* déſigne donc la décadence, une ruine prochaine ; & la *décrépitude* annonce la deſtruction, les derniers effets d'une diſſolution graduelle.

Décrépitude ſe dit proprement de l'homme, & ne peut ſe dire que des êtres animés. *Caducité* ſe dit même de certaines choſes inanimées : on dit la *caducité* d'un bâtiment, d'une fortune, d'une ſucceſſion, &c. *Caduc* ſe prend pour fragile, frêle, qui n'a qu'un temps, qui tire à ſa fin, qui n'a point d'effet. Nous diſons une ſanté *caduque*, c'eſt-à-dire, frêle, chancelante ; & nous ne dirons pas une ſanté *décrépite*, car la *décrépitude* eſt une horrible maladie, manifeſtée dans toute l'habitude du corps *décrépit*.

L'uſage emploie proprement ces termes pour diſtinguer deux âges ou deux périodes de la vieilleſſe. On lit dans l'ancienne *Encyclopédie*, que la *caducité* eſt une extrême vieilleſſe : cette inexactitude a été relevée dans le Dictionnaire de Trévoux. L'Encyclopédiſte ſemble prétendre qu'on ne ſçauroit dire *caducité* dans certains cas où l'on ſe ſert à propos de *caduc* : par exemple, on dit qu'*un jeune homme eſt* caduc, & on ne dira pas qu'*il eſt dans la* caducité ; cela eſt vrai, parce que ce mot exprime ordinairement la *caducité de l'âge* : mais on dira très-bien qu'il eſt *dans un état de caducité* ; parce que cette maniere de parler énonce ſimplement un état pareil à celui du grand âge.

Il y a une vieilleſſe *verte*, une vieilleſſe *caduque*, une vieilleſſe *décrépite*. La *caducité* eſt une vieilleſſe avancée & infirme, qui mene à la *décrépi-*

tude : la *décrépitude* eſt une vieilleſſe extrême, &, pour ainſi dire, agoniſante, qui mene à la mort. Les Phyſiologiſtes diſtinguent les deux états par les caracteres ſuivans. Dans le vieillard *caduc*, le corps ſe courbe, l'eſtomac ſe délabre, les rides s'approfondiſſent par l'exténuation, la voix ſe caſſe, la vue baiſſe chaque jour de plus en plus, tous les ſens s'émouſſent, la mémoire devient fautive, toutes les fonctions ſont lentes & pénibles. Tout dépérit dans le vieillard *décrépit*, le corps s'affaiſſe, l'appétit manque abſolument comme la mémoire, la langue balbutie, tous les reſſorts ſont uſés, les ſens ſe perdent, la maigreur eſt effrayante, la circulation du ſang ſe ralentit à l'excès, ainſi que la reſpiration, tout ſe diſſout; le vieillard *caduc* acheve de vivre, & le vieillard *décrépit* acheve de mourir.

O vous qui conſumez vos années dans quelques jours de plaiſir ! voyez, conſidérez la *caducité* qui franchit déjà le vaſte intervalle mis par la Nature entre elle & la jeuneſſe ; bientôt vous ne vivrez que pour être puni d'avoir vécu. O vous qui déſirez avec tant d'ardeur de remplir la plus longue carriere de la vie ! jettez, arrêtez vos regards ſur la miſere épouvantable de la *décrépitude*, vous préférerez la mort.

On dit que les vieillards ſont plus attachés à la vie que les jeunes gens ; j'ai peine à le croire : non, ce n'eſt pas à la vie, c'eſt à la ſanté qu'ils tiennent davantage, ſi nous mettons à part pluſieurs conſidérations morales. Le vieillard *caduc*, ainſi qu'un malade, ne ſonge qu'à la ſanté qu'il perd, qu'il perd tous les jours, qu'il perd ſans eſpérance, & avec laquelle il perd tout. Quant au vieillard *décrépit*, s'il ſent, il ne ſent guere que la douleur ;

& s'attache-t-on à ſa douleur ? Quel eſt le malade qui, certain de ſa mort, conſentiroit à prolonger long-temps & ſans eſpoir, ſa vie par un continuel accroiſſement de ſouffrances ?

Heureuſement, dans la *caducité*, on ſe flatte encore : heureuſement, dans la *décrépitude*, on ne ſent pas tout ſon mal.

Le fameux Vénitien Cornaro, né avec un tempérament très-foible, éprouva les accidens de la *caducité* à l'âge de quarante ans ; mais, par un régime frugal, fixé à douze onces de nourriture ſolide & à quatre onces de boiſſon, non ſeulement il éloigna la *décrépitude*, mais il arrêta la *caducité*, mais il pouſſa loin la vieilleſſe, jouit juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans d'une ſanté inaltérable, & vécut plus de cent ans.

Calculer, Supputer, Compter.

CELTE *calx*, grec *khalix*, pierre très-dure ; lat. *calculus*, calcul, petite pierre. Les Grecs donnoient leurs ſuffrages, & les premiers Romains comptoient avec de petits cailloux : de là *calcul* & *calculer*.

Supputer & *compter* ou *computer* viennent du celte *pud*, *pod*, *pot*, eſtimer, nombrer, combiner. *Cum*, *com*, marque l'aſſemblage, l'accumulation, ce qui fait le *compte* : *ſub* ou *ſup* marque les baſes, les données, ce ſur quoi, d'après quoi, ou *compte* ; ce qui donne les élémens de la *ſupputation*.

Le *calcul* eſt proprement le moyen de procéder à un réſultat : la *ſupputation*, l'application du

moyen aux choſes dont on cherche le réſultat : le *compte*, l'état des articles à ſupputer, ou le réſultat même du calcul.

Calculer, c'eſt faire des opérations arithmétiques ou des applications particulieres de la ſcience des nombres pour parvenir à une connoiſſance, à une preuve, à une démonſtration. *Supputer*, c'eſt aſſembler, combiner, additionner des nombres donnés pour en connoître le réſultat ou le total. *Compter*, c'eſt faire des dénombremens, des énumérations, ou des ſupputations, des calculs, ou des états, des mémoires, &c. pour connoître une quantité ; terme vague & générique.

Vous *comptez* dès que vous nombrez ; un enfant *compte* d'abord ſur ſes doigts, *un*, *deux*, *trois* ; il ne *ſuppute* pas encore tant qu'il ne peut pas dire, *un & deux ſont trois*, *un & trois ſont quatre*, &c. ; à plus forte raiſon, il eſt loin de *calculer* par des diviſions, des multiplications, des ſouſtractions.

De ce que les Romains *comptoient* avec des cailloux, il n'eſt pas permis de conclure qu'ils n'avoient pas la connoiſſance du calcul proprement dit. Parce qu'à chaque nouveau conſulat, ils enfonçoient un clou dans un mur du Capitole, vous n'avez pas raiſon de prétendre qu'ils ont été, quatre ou cinq ſiecles, hors d'état de *ſupputer* les temps pour faire un calendrier : ils avoient dès-lors une foule d'inſtitutions ſociales *calculées*.

Quoi qu'en diſent des Voyageurs dignes de foi, mais qui ſans doute n'ont pas aſſez obſervé, je ne crois pas qu'il y ait, dans l'Amérique méridionale, des peuples qui ne ſçachent *compter* que juſqu'à trois ; car ils ont dix doigts comme les autres, & leurs relations néceſſaires de famille, d'aſſociation,

de trafic, exigent abſolument qu'ils diſtinguent cinq ou ſix enfans de trois ou deux, comme huit ou neuf pieces de gibier de deux ou trois. S'il eſt vrai qu'ils n'ayent que trois noms de nombre, comme nous n'avons que dix chiffres ou dix ſignes, ils peuvent évidemment recommencer à *compter* après trois, comme nous recommençons nos chiffres après dix. Ils peuvent *ſupputer* en diſant, *un* & *un*, qui font *deux*, *un* & *deux*, qui font *trois*; deux fois deux, trois fois trois ou trois unités de trois, deux ou trois fois deux, ou trois ternes de trois ou de deux; comme en doublant le 2, nous faiſons 22, le 3, 33, & ainſi juſqu'aux *calculs* les plus compliqués & les plus longs. L'Arithmétique binaire de Léibnitz n'emploie que deux ſignes, 1 & 0, pour marquer tous les nombres: ils calculeront de même, ces peuples, avec ces trois ſignes; car il ne leur ſera pas plus difficile de diviſer trois en unités que de le former avec des unités, ainſi que de ſouſtraire un de deux, comme d'y ajouter un. Les Hébreux entendoient quelquefois par une ſemaine ſept ans; ces peuples entendront ainſi par terne de jours trois lunes. Le nom de *trois* a ſervi, chez diverſes Nations, à déſigner la multitude, la grandeur, la hauteur: ainſi, dans notre Langue, *ter* ou *trois* converti en *très*, détermine le plus haut degré de comparaiſon, comme ſi nous ne voyions plus rien au deſſus de *trois*, & que nous ne comptaſſions pas au delà.

Le *calcul* eſt ſçavant, il y a des méthodes ſçavantes de *calcul*. Le *calcul* eſt une ſcience: l'Aſtronome *calcule* le retour des cometes; le Géometre *calcule* l'infini: on dit *calculs aſtronomiques*, *algébriques*, &c.; *calcul intégral*, *différenciel*, &c.

Le *compte* eſt ſur-tout économique, je veux dire relatif aux affaires d'intérêt, d'adminiſtration, de commerce, de finance : on *compte* la recette & la dépenſe ; le Seigneur *compte* ou ne *compte* pas avec ſon Intendant. On dit les *comptes* d'un Marchand, d'un Régiſſeur, d'un Caiſſier. La *ſupputation* entre dans les *calculs* & les *comptes* ; c'eſt une opération déterminée & bornée de *calcul*. C'eſt pourquoi un Chronologiſte *ſuppute* les temps, en partant des termes connus pour arriver à un terme incertain : de même l'Aſtronome *ſuppute* ſur des tables pour fixer le temps, le moment du retour d'un phénomene. On fait des *ſupputations* de temps, de dépenſes, pour en avoir le réſultat.

La vraie ſcience du Gouvernement *calcule* rigoureuſement l'impôt ſelon les loix phyſiques, évidentes & inviolables de la reproduction des richeſſes. A quoi ſert (ſi ce n'eſt à induire à des erreurs funeſtes) cette arithmétique politique qui ne *ſuppute* que ſur des données ou des regles précaires, vagues, fautives, dangereuſes, telle que celle de la proportion entre les naiſſances & la population des Etats ; proportion qui, ſelon des eſtimations différentes, varie à peu près depuis dix-huit juſqu'à quarante, & vous laiſſe le choix de peupler un pays de dix-huit à quarante millions d'habitans, avec un million de naiſſances ? Les Ordonnances anciennes, & notamment celle de 1557, ſur le fait des finances, prouvent que, dans un temps où le nombre des comptables étoit à ceux d'aujourd'hui comme 1 à 50, les Commis ſçavoient fort bien, malgré la rigueur des Réglemens, s'épargner le ſoin de *compter* de leurs recettes & de

leurs geſtions, & laiſſer leurs comptes à rendre à leur poſtérité.

Tout homme a néceſſairement à *compter* ; il faut donc que tout homme, juſqu'au dernier Plébéïen, ſçache *calculer* juſqu'à un certain point. Celui qui ſçait *calculer* en finance, ſe garde bien de *ſupputer* arithmétiquement le produit de l'impôt, ſelon la meſure de l'impoſition : il ſçait que deux & deux ne ſont pas quatre, pas trois, & peut-être pas un. Il ne ſuffit pas, dans la vie, de *calculer*, il faut *compter* avec ſoi.

M. de Buffon, dans ſon Arithmétique morale, a *calculé* des tables pour nous guider dans diverſes conjonctures où nous n'avons que le ſombre flambeau de la probabilité pour nous éclairer : ces tables ſont des *comptes* faits d'une utilité ſinguliere pour l'économie de la vie humaine. D'après elles, vous n'avez plus qu'à *ſupputer* combien vous coûte néceſſairement le jeu le plus égal, combien vous avez perdu d'avance à la loterie la plus favorable, combien vos eſpérances vous en impoſent, votre cupidité vous abuſe, vos coutumes vous nuiſent, &c. & cela ſans géométrie & ſans algebre.

Dans le *calcul*, la bonté du réſultat dépend de la bonté de la méthode, & de la juſteſſe de l'application. Dans les *ſupputations*, la bonté du réſultat dépend de la vérité ou de la certitude des données & de la juſteſſe du *calcul*. Dans les *comptes* économiques, la bonté du réſultat dépend de la juſteſſe du *calcul*, de la fidélité des articles, & ſouvent de l'obſervation de certaines formes.

Les Banians, Marchands de l'Inde, font en un inſtant, ſur l'ongle du pouce, des *calculs* prodigieux, ſans doute à la maniere de l'algebre, par

des ſignes que le Calculateur fait valoir ce qu'il veut, comme un Prince, pour me ſervir d'une comparaiſon de Polybe, fait valoir un Courtiſan ce qu'il veut, un talent ou une obole. La chronologie des Septante, ſuivie par l'Egliſe pendant ſept ou huit ſiecles, laiſſe encore aſſez d'incertitude dans ſes données, pour que les *ſupputations* de divers Sçavans conduiſent à vingt différens réſultats; & la chronologie du texte hébreu, d'abord abrégée par les Juifs pour reculer la venue du Meſſie, ſouffre plus de quarante *ſupputations* différentes, infiniment difficiles à concilier avec l'Hiſtoire profane, & ſur-tout avec celle de la Chine. Les *comptes*, le mieux *calculés* & juſtifiés, n'ont pourtant pas une validité légale, s'ils ne rempliſſent pas d'autres conditions preſcrites, comme, par exemple, d'être conçus en livres, ſous & deniers, uſage reçu depuis pluſieurs ſiecles, ſeul approuvé par Philippe VI, abrogé en 1557, rétabli en 1602 par Henri IV, & reſtreint en 1667 aux livres, ſous & deniers tournois.

✿ *Supputer* ne ſe dit guere qu'au propre. On dit quelquefois *calculer* pour combiner, raiſonner, réduire à la force du *calcul*, &c. *Compter* ſignifie encore, ſuivant la valeur de la racine *put*, faire état, croire, ſe propoſer, eſtimer, réputer, ainſi que faire fond.

Carnacier, Carnivore.

QUALIFICATIONS génériques des animaux qui ſe nourriſſent de *chair*. La double terminaiſon du

premier exprime, par la ſyllabe *er*, la capacité d'opérer, ou l'action même, & par *ac* la fixité, la ténacité, la conſtance, l'*acharnement*. La derniere partie du ſecond exprime l'acte ou l'action de manger, du celte ou plutôt du mot primitif *vor*, *bor*, manger.

Ainſi, par ſa valeur étymologique, *carnivore* ſignifie qui mange de la chair; & *carnacier* qui en fait ſa nourriture. Le premier énonce le fait, la coutume; & le ſecond indique l'appétit naturel, l'habitude conſtante.

Les Naturaliſtes, lorſqu'ils mettent ces deux mots en oppoſition, obſervent que *carnacier* ſe dit proprement de *l'animal que la néceſſité de nature force à ſe nourrir de chair, & qui ne peut vivre d'autre choſe*; tandis que *l'animal* carnivore *ſe nourrit bien de chair, mais il n'eſt pas réduit à cet unique aliment*; il vit auſſi des productions de la terre.

Le tigre, le lion, le loup ſont donc proprement des animaux *carnaciers*. L'homme, le chien, le chat ſont des animaux *carnivores*.

Le *carnage* eſt la deſtination naturelle de l'animal *carnacier*: la chaſſe eſt une occupation naturelle de l'animal *carnivore*.

Les animaux *carnaciers*, avec un naturel farouche & un inſtinct ſanguinaire, ſont armés de griffes aiguës & de dents tranchantes, inſtrumens de meurtre. Les animaux *carnivores*, avec des armes moins terribles & une âpreté moins ardente, participent & à la férocité des premiers, & à la bénignité des frugivores.

❋ Cependant les Naturaliſtes eux-mêmes ap-

pliquent ſouvent l'épithete de *carnaciers* aux animaux qui ne ſont rigoureuſement que *carnivores*, à l'homme ſur-tout. Auſſi dans leur ſtyle même, comme dans le ſtyle ordinaire, l'animal *carnacier* eſt celui que ſon naturel oblige à vivre de chair, qui en fait ſa nourriture du moins capitale, qui la recherche, la préfere, en mange habituellement & beaucoup : le *carnivore* l'aime, en mange, s'en nourrit même, mais non avec le même appétit, la même avidité, le même beſoin, la même férocité. La chair eſt une nourriture de *carnivore*, & la nourriture propre du *carnacier*. Ce que la Nature inſpire, permet, ſouffre dans l'un, elle le veut impérieuſement dans l'autre : où elle porte le premier, elle emporte le ſecond.

Dans les eſpeces *carnivores*, nous appellons *carnacier* l'individu qui aime beaucoup mieux la chair & en mange beaucoup plus que les autres. L'homme eſt de tous les animaux purement *carnivores* le plus *carnacier*.

La civette eſt naturellement *carnaciere*; mais le beſoin la rend frugivore : lorſque les petits animaux, oiſeaux, volailles, lui manquent, elle vit de fruits & de racines. Le cochon eſt naturellement frugivore; mais l'occaſion le rend quelquefois *carnivore* : il aime le ſang, la chair fraîche; il mange quelquefois des enfans, ſes petits même.

Eſt-il à craindre que ces hommes qui, par leur appétit immodéré pour la viande, ſe font appeller *carnaciers*, ceux ſur-tout qui aiment particuliérement la viande peu cuite, ſoient d'un caractere féroce ? Pythagore avoit-il raiſon de travailler à détruire, dans ſes diſciples, juſqu'au goût *carnivore*, en réduiſant leur nourriture à des légumes

& des fruits ? Voyez dans les animaux les rapports les plus marqués entre leur nourriture & leur caractere.

❋ *Carnacier* eſt le mot propre & vulgaire de la Langue : *carnivore* eſt un mot ſçavant, emprunté des Latins, pour diſtinguer les différentes claſſes d'animaux par leur nourriture. Vous dites *carnacier*, pour qualifier purement & ſimplement un tel animal ; vous dites un animal *carnivore*, pour l'oppoſer au *frugivore*.

J'ai écrit *carnacier* par *ac*, comme on l'a fait juſqu'à nous, au lieu de *carnacier* par *aſs*, comme on le fait aujourd'hui communément, pour me rapprocher de l'étymologie, faciliter l'intelligence du mot, & me conformer à l'analogie. Le mot *ac*, *ag*, en latin *ax*, propre à exprimer la ſtabilité, l'habitude, la conſtance, la paſſion, l'acharnement, la force, eſt ordinairement conſervé dans notre Langue. Ainſi nous diſons *tenace*, *contumace*, *efficace*, *vivace*, &c.

Au Cas, en Cas.

» Ces deux locutions, dit M. Beauzée, annoncent » également une ſéparation d'événemens. Elles diffèrent en ce que la premiere eſt d'uſage, lorſque » l'événement ſuppoſé s'exprime en une propoſition incidente amenée par un *que* ; & la ſeconde, » lorſque l'événement ſuppoſé s'exprime par un » nom avec la prépoſition *de*.

» *Au cas* qu'on objecte, contre le ſyſtême de » Copernic, le paſſage où Joſué commande au

» Soleil de s'arrêter, on doit répondre que l'Ecri-
» ture voulant faire des adorateurs & non des Phi-
» loſophes, & s'adreſſant aux ſimples autant & plus
» qu'aux Sçavans & aux Sages de la Terre, elle a
» dû employer le langage commun, & s'exprimer
» d'après les préjugés reçus, dès qu'ils ne contre-
» diſoient pas les vérités ſalutaires; & *en cas* de
» réplique, on peut ajouter qu'en ſuppoſant le prin-
» cipe du mouvement de tout le tourbillon ſolaire
» dans le Soleil même, Joſué a pu en rigueur com-
» mander au Soleil de s'arrêter; parce que cela
» devoit ſuffire pour ſuſpendre le mouvement cir-
» culaire de la Terre, de la Lune & de tout le
» reſte.

» On ſe permet quelquefois de dire *en cas que*;
» le P. Bouhours (*Rem. Nouv. t.* 1,) décide que
» l'on peut dire indifféremment *au cas qu'il meure*,
» & *en cas qu'il meure*; & le Dictionnaire de l'A-
» cadémie ſemble autoriſer cette déciſion. Cepen-
» dant elle contredit deux principes également cer-
» tains. Le premier, auquel cet Ouvrage-ci doit
» naiſſance, c'eſt qu'il n'y a point de ſynonymes
» parfaits, comme le ſeroient les deux locutions
» dont il s'agit. Le ſecond, c'eſt que tout *que*,
» qui exige un antécédent, le ſuppoſe déterminé
» individuellement. Selon ce principe, on doit dire
» *au cas que*, c'eſt-à-dire *au cas, auquel cas*;
» mais on ne doit point dire *en cas que*, parce
» qu'alors le mot *cas* eſt mis ſans article qui le dé-
» termine «.

Tâchons d'aſſigner, d'une maniere ſenſible & nette, la valeur propre de chacune de ces locutions.

Au cas, pour *à ce cas*, ſignifie *tel cas*, ce *cas-ci* arrivant: la condition eſt ſpécificative; & l'événe-

ment eſt plus poſitif. *En cas* ſignifie *en un cas*, *en certain cas* : la condition eſt purement indicative d'un genre de *cas*, & l'événement eſt moins particulariſé & plus incertain.

En cas ſuppoſe divers genres de *cas* poſſibles : *au cas* fait abſtraction de tout autre *cas* que le *cas* préſent. Ainſi, lorſqu'il peut arriver pluſieurs *cas* différens, lorſque vous avez diverſes alternatives à conſidérer, vous direz *en cas* : & tout au contraire, vous direz *au cas* lorſque vous n'aurez qu'un événement en vue.

Deux perſonnes ſe font une donation mutuelle *en cas de mort ; en cas* déſigne la mort de l'un ou de l'autre. Une perſonne fait une donation à une autre, *au cas* qu'elle décede avant celle-ci ; il ne s'agit là que d'un tel *cas*.

Vous dites en *cas de malheur*, *en cas d'accident* : il eſt clair que cette locution vague embraſſe toute ſorte d'accidens ou de malheurs. Mais s'il faut particulariſer tel malheur, tel accident, vous direz *au cas* que telle choſe arrive.

Au cas n'étant relatif qu'à un tel événement, l'incertitude eſt ſi la choſe ſera ou ne ſera pas dans les circonſtances données. *En cas* ſuppoſant la poſſibilité de divers genres d'événemens, l'incertitude eſt s'il arrivera une choſe ou une autre.

En cas déſignera plutôt un événement plus contingent ou plus éloigné ; *au cas* un événement plus prochain, & dans l'ordre préſent des choſes. Ainſi vous dites *au cas* qu'il vienne ou qu'il ſe porte bien ; & non qu'il vînt ou qu'il ſe portât bien ; car alors vous diriez *au cas*. Je veux une choſe *au cas* qu'on la veuille ; je la voudrois *en cas* qu'on la voulût.

En cas que ſe dit par ellipſe, au lieu de dire *en un cas, celui que.*

Caſſer, Rompre, Briſer.

METTRE de force un corps ſolide en divers morceaux ou pieces. L'action de *caſſer* détruit la continuité d'un corps, de maniere que deux ou pluſieurs de ſes parties ne ſont plus *adhérentes* les unes aux autres. L'action de *rompre* détruit la *connexion* de certaines parties, de maniere qu'elles ne ſont plus *liées* les unes aux autres. L'action de *briſer* détruit la *maſſe* & la forme du corps, de maniere que les différentes parties tombent toutes en pieces, en morceaux, en pouſſiere.

Ainſi, à la rigueur, on ne *caſſe* que les corps dont les parties, au lieu de s'entrelacer & de ſe maintenir les unes les autres, ne ſont qu'*adhérentes* ou comme collées les unes contre les autres par une ſorte de ciment, & ſont ſi roides & ſi dépourvues d'élaſticité, qu'elles ſe quittent ou ſe ſéparent les unes des autres plutôt que de ployer ou de ſe relâcher. On *caſſe* le verre, la glace, la porcelaine, la faïence, le marbre, & autres corps fragiles; mais on ne les *rompt* pas.

On *rompt* les corps dont les parties s'entrelacent, s'engrenent, s'enchaînent les unes les autres, ſi bien que, pour en ſéparer les parties ſuſceptibles de plus ou moins de tenſion & de relâchement, il faut, pour ainſi dire, les arracher les unes aux autres, en déchirant les liens qui les retiennent enſemble. On *rompt* le pain, l'hoſtie, un bâton, des nœuds, des fers, & autres corps plians; on ne

les

les *caſſe* point ; ou ſi l'on en *caſſe* quelques-uns, c'eſt dans des cas particuliers que nous expliquerons bientôt. En général, on *rompt* ce qui lie & ce qui plie.

On *briſe* toute ſorte de corps ſolides, dès qu'on les met en pieces par une action violente. Ainſi on *briſe* une glace, comme on *briſe* ſes liens : on *briſe* une glace qu'on *caſſe* en mille morceaux ; on *briſe* les liens que l'on *rompt* de maniere qu'il n'en reſte pas la moindre attache.

Mais, dans l'application de ces mots, on a ſurtout égard à la maniere d'opérer qu'ils déſignent. Le choc *caſſe* ; les efforts pour ployer *rompent* ; les coups violens ou redoublés *briſent*.

On *caſſe* en frappant, en choquant, en heurtant : le pot de fer *caſſe* le pot de terre qu'il rencontre : un peu de plomb, comme dit Voiture au Prince de Condé, *caſſe* la plus importante tête du monde. Vous *caſſez* une jatte que vous laiſſez tomber : en frappant fortement ſur une table, vous la *caſſez*. Un homme emporté *caſſe* ſa canne des coups qu'il donne à un pauvre patient.

On *rompt* en faiſant céder, fléchir, enfoncer, ployer ſous le poids, la charge, l'effort, plus que la choſe ne le comporte. En rapprochant à force les deux bouts d'un bâton, vous le *romprez* à la fin. Vous *romprez* de même le pain, lorſqu'en appuyant fortement d'un côté, vous le détacherez de l'autre. Si l'on abandonne ſon corps ſur un roſeau, il *rompra* : un fleuve *rompt* ſa digue en l'enfonçant : les arbres *rompent* de la ſurcharge des fruits qui font ployer leurs branches. On *rompt* une lance ſur une forte cuiraſſe. C'eſt ſur ce rapport qu'eſt fondé le proverbe, *Il vaut mieux ployer où plier que rompre.*

Un eſſieu *caſſe* & ſe *rompt* : il *caſſe*, lorſque trop rigide pour ployer, une ſecouſſe, un cahot violent le fait éclater & fendre comme un verre (le fer aigre eſt *caſſant*) : il ſe *rompt*, lorſqu'après avoir fléchi ſous la ſurcharge autant qu'il ſe pouvoit, il faut que ſes parties foibles & ſouffrantes ſe ſéparent. Un fil, une corde, un nœud, une ſoupente *caſſent* plutôt qu'elles ne *rompent*, quoique très-flexibles; par la raiſon que, loin de manquer parce qu'on les aura trop ployés, ils ſont devenus, à force d'être trop tendus, ſi foibles & ſi ſemblables à des corps fragiles, qu'ils *caſſent*, comme eux, au moindre choc, à la premiere ſecouſſe. On *rompt* un criminel à qui l'on *caſſe* les os ; on ne diroit pas *caſſer* un criminel, parce que ce mot appliqué aux perſonnes & au corps humain, ſe prend dans des acceptions très-éloignées de celle-là, & que l'action de *caſſer* ne tombe pas ſur toute l'habitude du corps, tandis que ce ſupplice *rompt* en effet l'enchaînement des parties. Enfin *rompre* n'a quelquefois d'autre idée que celle de *ployer* ou *plier* : ainſi l'on dit figurément *rompre* l'humeur, la volonté de quelqu'un ; un homme exercé, habitué, plié aux affaires, eſt *rompu* aux affaires ; on aſſouplit un cheval qu'on *rompt*.

On *briſe* en frappant de grands coups ou coup ſur coup, en écraſant, en diviſant d'une maniere violente juſqu'à la deſtruction. Un navire jetté ſur un rocher par un vent impétueux, ſe *briſe*. Un pilon *briſe* les émaux. La meule *briſe* le grain & le broye. On *briſe* du chanvre, de la paille, avec un *briſoir*.

L'action de *caſſer* a l'effet ultérieur de rendre la choſe *caſſée* vaine, inutile, impuiſſante, ou du

moins inſuffiſante pour le ſervice qu'on en tiroit ou l'effet qu'elle produiſoit. Un pot *caſſé* ne ſert plus ou ſert mal. Celui qui *caſſe* les verres les paye, parce qu'ils ne ſont plus d'aucun uſage. C'eſt cet effet particulier que l'on conſidere, lorſqu'on dit au figuré, *caſſer un Arrêt*, *caſſer un Officier*, acte ou coup d'autorité qui rend l'Arrêt nul & ſans effet, ou qui met l'Officier hors de ſervice & ſans emploi. De même un homme eſt *caſſé*, lorſque ſon corps ne peut plus bien remplir ſes anciennes fonctions. On ſe *caſſe la tête* à chercher inutilement une vérité, une explication, une penſée. On ſe *caſſe le nez*, lorſqu'on ne vient pas à bout de ſes projets. Un homme qui tombe dans un état d'impuiſſance, ſe *caſſe le cou*. Tel eſt le ſens du latin *quaſſus*. Plaute dit *quaſſa olla*, pot caſſé & inutile : on dit *incaſſum*, en vain : *quaſſus* tient à une famille très-nombreuſe, dérivée de l'oriental *quatz*, qui déſigne l'action d'ébranler, le choc qui *caſſe*, le bruit que fait la choſe en *caſſant*. Tous ces divers rapports ſe retrouvent parfaitement dans les objets *caſuels* & uſuels qui ne forment pas des maſſes conſidérables. On *caſſe* des meubles, des inſtrumens, des outils, des choſes de ſervice : nouvelle différence à remarquer.

Cette idée n'eſt point dans le mot *rompre*. On *rompt* un gâteau pour le manger ; on *rompt* ſes fers pour reprendre ſa liberté ; on *rompt* le fil de l'eau pour ne pas être entraîné ; on *rompt* un coup pour l'éviter : il eſt alors utile de *rompre*. L'action de *rompre* a pour effet ultérieur d'empêcher la ſuite, la continuation, l'enchaînement, la durée des choſes, ſoit en les faiſant tout-à-fait ceſſer, ſoit par une ſimple interruption. Au figuré, on *rompt* des

traités, des alliances, des engagemens, tout ce qui *lie*, de maniere qu'on ſe délie, & qu'on n'eſt plus ou qu'on ne veut plus être obligé : c'eſt une infraction coupable. Un mariage eſt *rompu*, lorſque les négociations n'aboutiſſent pas à l'exécution. On *rompt* une trame de maniere que le tiſſu ne peut plus ſe former. On *rompt* l'aſſemblée qu'on diſcontinue, l'armée que l'on congédie, le ſommeil qu'on coupe. On *rompt* des deſſeins dont on arrête la ſuite. On *rompt* la clôture. La priſon, le jeûne ſont *rompus*, lorſqu'on échappe aux liens, aux devoirs qui ſont impoſés juſqu'à un certain temps. Les chemins, les paſſages ſont *rompus*, lorſqu'ils ſont *interrompus*, impraticables d'un intervalle à l'autre. On *rompt* ſa table, ſon train, lorſqu'on ceſſe d'en tenir. Dans toutes ces manieres de parler uſitées, le mot *rompre* déſigne un enchaînement, une ſuite, une durée de choſes. Remarquez encore qu'on dira *rompre* & non *caſſer*, quand il s'agira d'une grande maſſe. On *rompt* un pont, & de quelque matiere qu'il puiſſe être, on ne le *caſſe* pas ; comme on *caſſe* un œuf, & on ne le *rompt* pas. *Rompre*, lat. *rumpere*, vient de la racine *rup*, *rop*, en celte *rog*, qui préſente ſeulement l'idée vague de faire d'un tout ou d'un tiſſu divers corps ou pieces.

Briſer s'arrête à l'idée phyſique de réduire en pieces, morceaux, *brins*, *débris*, ſans aucun autre rapport particulier ou phyſique ou moral. La colere fait *briſer* une choſe précieuſe : l'induſtrie *briſe* les grains, pour en tirer la farine & en faire du pain. Ce mot n'a donc pas de caractere moral ou d'effet ultérieur déſigné : auſſi n'a-t-il guere, au figuré, d'emploi décidé que dans quelques phraſes : *bri-*

ſons-là ; ce qui marque fort bien qu'on ne veut plus abſolument entendre parler d'une choſe. On eſt *briſé*, quand on eſt ſi fatigué qu'on eſt dans l'impuiſſance de ſe remuer, comme ſi l'on avoit le corps *briſé*. Le participe *briſé* s'applique à divers ouvrages de bois & de fer, à cauſe qu'ils ſont compoſés de diverſes parties, qui, au lieu d'être fixes & inflexibles, ſe plient, s'alongent, ſe raccourciſſent à volonté. C'eſt auſſi un mot de blaſon, qui ſert à déſigner une ſéparation formée par une nouvelle piece. Ce mot vient du celte *bru*, *brix*, tranſporté dans preſque toutes les Langues de l'Europe, & déſignant l'action de réduire en poudre, à rien, en petits brins. Il annonce donc la deſtruction, la ruine, l'extrême diviſion, l'anéantiſſement.

Il eſt bien difficile de démêler & de retracer fidélement les nuances diſtinctives de deux mots, lorſqu'elles ne ſont pas aſſez marquées dans l'expreſſion de leurs racines, & qu'elles ſont effacées ou très-obſcurcies par l'habitude commune de les employer indiſtinctement & de les confondre, ainſi qu'il arrive ſouvent à deux de ces verbes, *caſſer* & *rompre*. Nous citerions beaucoup de phraſes reçues où l'on dit également l'un & l'autre. L'uſage de telle Province eſt de dire *rompre* dans une foule de cas, où nous dirons toujours *caſſer*, & *vice verſâ*. Il faut alors s'attacher principalement aux locutions conſacrées, aux applications figurées, aux phraſes proverbiales où l'un de ces mots exclut l'autre, comme de ſon domaine propre où il exerce toute ſa force & déploie toute ſa puiſſance. Il faut, en analyſant ces locutions, en les traduiſant en d'autres termes, découvrir l'énergie particuliere que le mot préféré leur donne, & qui nous donne la raiſon de

la préférence ou de la poſſeſſion excluſive dont il jouit. Cette méthode pénible m'a bien ſervi dans le préſent article, comme dans pluſieurs autres. Si je n'ai rien dit que chacun n'eût pu ſaiſir de ſoi-même, j'aurois bien voulu que quelqu'un m'eût épargné la peine de le développer.

Caution, Garant, Répondant.

Les mots latins *cavere*, *cautus*, *cautio*, *cautela*, expriment l'idée de prendre garde, de ſe précautionner. *Cautela* eſt un terme de Droit. La *caution* eſt l'aſſurance, la ſûreté que l'homme aviſé, *cautus*, exige; & par métonymie, la perſonne même qui s'engage pour cette aſſurance. *Garant* eſt le celte ou tudeſque, *warren*, de *war*, *garder*; mot conſervé dans l'anglois, l'allemand & autres Langues du Nord. *Garant*, celui qui ſe charge de *garder*, de maintenir, d'aſſurer l'exécution d'un acte. *Répondant*, de *ſpondere*, promettre, en grec σπονδὴ, libation; parce qu'après les libations, on prenoit les Dieux à témoin de ſa promeſſe. L'initiale *re* marque le double engagement de celui qui s'oblige & de celui qui répond.

Le premier énonce l'effet de la prévoyance & de la prudence : le ſecond marque l'autorité, la force, l'obligation : le troiſieme a trait à la bonne volonté, à la promeſſe libre, à l'engagement volontaire, ſolennel dans ſon origine, & peut-être ſeulement verbal. Le premier oblige envers, avec & pour autrui; le ſecond envers & contre ; le troiſieme envers & pour.

La *caution* s'oblige envers celui à qui elle *cau-*

tionne, à ſatisfaire à un engagement, ou à indemniſer des malverſations de celui qu'elle cautionne, ſi celui-ci manque de foi ou de fidélité. Le *garant* s'oblige envers celui à qui il *garantit* la choſe vendue, cédée, tranſportée, à l'en faire, à ſes riſques & périls, jouir contre ceux qui le troubleroient dans ſa poſſeſſion, ou à l'indemniſer. Le *répondant* s'oblige envers celui à qui il *répond*, à réparer les torts, ou à l'indemniſer des pertes qu'il pourroit eſſuyer de la part de celui dont il *répond*.

Les Aſſociés d'une Compagnie ſont *cautions* les uns des autres. Les Rois ſont les *garans* néceſſaires des propriétés de leurs Sujets. Les peres & meres ſont les *répondans* naturels de leurs enfans mineurs & non émancipés.

L'époque où les *cautions* ſe ſont le plus multipliées, fixe celle où le commerce eſt devenu plus conſidérable, plus entreprenant, plus haſardeux, où la mauvaiſe foi a été plus commune, où les fortunes ont été moins aſſurées. Morel (ou Borel), Comte de Barcelone, menace Hugues Capet de jurer foi & hommage aux Saraſins, s'il ne remplit pas envers lui les devoirs de *garant*. Les Loix Chinoiſes ont ſuppoſé & maintenu l'eſprit de famille, en traitant & obligeant, dans mille cas, les perſonnes du même ſang comme *répondans* naturels les uns des autres, & comme ſi elles n'avoient qu'une volonté commune qui fît cauſe commune.

La *caution* s'engage pour des intérêts ou ſous des peines pécuniaires; le *garant* pour des poſſeſſions, le *répondant* pour des dommages. Le premier s'engage à payer, le ſecond à pourſuivre, le troiſieme à dédommager. Celui-là engage ſa for-

tune & ſa perſonne ; celui-ci, ſes ſoins & ſes facultés ; le dernier, ſa foi & ſes biens.

La *caution* donne un ſecond débiteur ; le *garant*, un défenſeur ; le *répondant*, un recours. Le premier prend la même charge que ſon *cautionné*, il le repréſente : le ſecond prend fait & cauſe pour l'acquéreur, il ſe fait fort contre tout oppoſant : le dernier prend ſur lui la peine ou le dommage pécuniaire de ſon client, il ſupplée à ſon impuiſſance.

On demande une *caution* à celui qui ne paroît pas ſolvable ou aſſez ſûr ; un *garant* ou la *garantie* à celui qui n'offre pas aſſez de ſûretés ; un *répondant* à celui qui par lui-même n'inſpire pas la confiance.

La confiance, à l'égard de la *caution*, eſt fondée ſur ſa richeſſe ; la confiance, à l'égard du *garant*, ſur ſa fidélité & ſes forces ; la confiance, à l'égard du *répondant*, ſur ſa probité & ſes moyens.

Budée remarque que, de ſon temps, le mot latin, *præs*, correſpondant à *caution*, étoit particuliérement affecté aux *cautions* opulentes qui s'engageoient envers l'Etat pour les Receveurs des deniers publics. Nous voyons, dans le moyen âge & les temps précédens, les Barons & les Chevaliers jurer, avec les Rois, l'obſervation des Traités comme parties *garantes*, quelquefois même s'obliger à prendre les armes contre leur propre Souverain, s'il manquoit à ſa parole, comme dans le Traité de Philippe Auguſte avec Jean, Roi d'Angleterre, en 1200. Il y a pluſieurs Ordonnances qui défendent aux Bourgeois de prendre des Domeſtiques qui n'auroient pas des *répondans par écrit* ; réglement fort inutile, & pour ceux qui veillent eux-

mêmes à leurs affaires, & pour ceux qui n'y veillent pas, & inexécutable ſur-tout dans les temps où l'on multiplie ſans meſure le nombre des valets, où on les prend à la toiſe, où on ne connoît pas ſon propre voiſin.

La *caution* eſt en matiere civile ; le *garant*, en matiere civile ou politique ; le *répondant*, en matiere de police.

La *caution* l'eſt gratuitement ou par intérêt : on *cautionne* gratuitement & généreuſement ſon ami ; on *cautionne* un Entrepreneur pour un intérêt commun. Le *garant* l'eſt forcément ou volontairement, de droit ou de fait : un Vendeur eſt de droit *garant* de ſes faits, de ſes promeſſes, du pouvoir & de la liberté qu'il prétend avoir de diſpoſer d'une choſe : une Puiſſance ſe rend volontairement, & de fait, *garante* des engagemens que d'autres Puiſſances prennent entre elles dans un Traité : les Traités dans leſquels la *garantie* des Etats d'un Tiers eſt expreſſément ſtipulée, n'ont commencé à être communs qu'au ſeizieme ſiecle. Le *répondant* l'eſt volontairement & ſans intérêt : un Patron *répond* pour ſon Client, dans la vûe de l'obliger, de lui aſſurer une place. On ne ſeroit pas proprement *répondant*, ſi l'on étoit obligé, par les Loix, de répondre ; on ſeroit *reſponſable*, comme le Maître l'eſt dans certaines choſes, pour ſes Domeſtiques, comme un Tréſorier l'eſt pour ſon Caiſſier, &c.

La *caution* bourgeoiſe eſt regardée comme la meilleure ; on dit même *caution bourgeoiſe* pour bonne *caution*, ſans doute à cauſe des priviléges & des reſſources que des conditions ſupérieures auront pour ne pas payer ou pour n'être pas contraintes de la même maniere que le Bourgeois de payer..

La *garantie* d'une Puiſſance a autant de valeur que cette Puiſſance a de bonne foi, de force, & d'intérêt à l'obſerver. Enfin les bons *répondans* que les domeſtiques propoſent, ne répondent effectivement de rien, ſinon qu'ils les connoiſſent pour des ſerviteurs fideles.

☞ Hors des matieres de Droit & de Juſtice, dans le diſcours ordinaire, & dans des ſens plus vagues, on ſe ſert des mots de *caution* & de *garant*, très-peu de celui de *répondant*. Leur emploi eſt plus ou moins convenable, ſelon qu'on a plus ou moins égard aux différences que nous venons de remarquer.

On eſt *caution* d'une perſonne; on eſt *garant* d'un fait; on *répond* d'un événement. Un homme accoutumé à mentir, à tromper, eſt ſujet à *caution*, il a beſoin d'une *caution*. Un fait extraordinaire, peu vraiſemblable, demande des *garans*, les *garans* les plus dignes de foi. Il faut avoir des motifs très-puiſſans pour *répondre* d'un événement futur, caſuel, incertain.

Nous ſommes *cautions* de la probité, de la fidélité, de la ſincérité, de l'exactitude de quelqu'un, à raiſon de notre propre probité, de notre fidélité, de notre ſincérité, &c., qui inſpire la confiance. Pour *garans* des choſes peu croyables, la prudence veut des témoins auſſi attentifs, auſſi éclairés que fideles, bons obſervateurs, ſupérieurs aux ſurpriſes de l'artifice ou de l'apparence. La croyance que nous donnons eſt en raiſon de la bonne foi, des lumieres, de l'attention & des recherches des *garans*. On ne peut *répondre* d'un ſuccès qu'autant qu'on connoît la nature, l'énergie, l'influence des

cauſes, des reſſorts, des moyens qui le déterminent : notre opinion prend la ſécurité de la confiance ſelon la certitude de ces connoiſſances & du déſintéreſſement de celui qui *répond*.

Certes, Certainement, avec Certitude.

Ils n'avoient *certainement* pas aſſez d'énergie pour ſentir celle du mot *certes*, ceux qui auroient voulu le bannir de la Langue ou du moins du beau langage : ils n'avoient donc pas été entraînés par le mouvement fort & rapide qu'il imprime au diſcours d'un Bourdaloue, lorſqu'avec l'aſſurance de l'homme qui ſçait *avec* la plus grande *certitude*, cet Orateur va, par cette tranſition vive & preſſante, achever le triomphe de ſes victorieux raiſonnemens.

La phraſe, *avec certitude*, déſigne principalement, par une ſimple aſſertion, que vous avez les motifs les plus puiſſans pour aſſurer, ou les plus fortes raiſons de croire & de dire une choſe comme *certaine* en ſoi, ou dont vous êtes *certain*. L'adverbe *certainement* eſt une affirmation qui déſigne votre conviction, la perſuaſion où vous êtes, & l'autorité que vous voulez donner à votre diſcours par votre témoignage, plutôt que les raiſons que vous pouvez avoir d'aſſurer ou d'affirmer. *Certes* eſt une affirmation tranchante & abſolue, qui annonce l'aſſurance fondée ſur la *certitude* & la conviction la plus profonde, certifie la choſe, emporte une ſorte de défi, & vous défend, pour ainſi dire, d'élever un doute ou un ſoupçon contraire. *Certes*

équivaut au latin *certò certiùs*, & il a plus de hardieſſe & de mouvement : il équivaut à l'affirmation répétée, *en vérité, en vérité, amen, amen* ; & il eſt plus décidé & plus impérieux : il équivaut à *ſans contredit* ; mais il dit non ſeulement qu'il n'y a point à cet égard de contradiction, mais qu'il ne peut y en avoir, qu'on ne la craint pas, qu'on la défie. Nous traduirions convenablement par *certes* ces eſpeces de juremens latins *herclè, ædepol*, &c. Voyez avec quelle aſſurance, quelle hauteur, quelle fermeté on vous répond, *oui certes, non certes*. Vous ſçavez une choſe *avec certitude*, de ſcience certaine, ſans aucun doute ; vous l'affirmez *certainement* ſans crainte, d'une main aſſurée ; & *certes*, vous la garantiſſez en homme qui certifie, qui doit être cru, qui répond de la choſe, qu'on n'auroit garde de contredire.

Avec certitude, certainement, certes ſuivent la même gradation qu'*avec vérité, vraiment, en vérité* : mais ils ajoutent à l'idée de *vérité* celle de preuve. Ici vous annoncez avec confiance une choſe *vraie* ou *comme vraie* ; là vous annoncez avec aſſurance une vérité *certaine* ou *comme certaine*. Cette différence ſuppoſée, *en vérité* répond à *certes*, & ſe place de même dans le diſcours, à la tête ſurtout, & comme conjonction : *vraiment* répond à *certainement*, & modifie comme lui le verbe ou l'action : *avec vérité* répond à *avec certitude*, & marque également une circonſtance de la choſe. Voy. l'article *Adverbes* & *Phraſes Adverbiales*.

Certes, notre ſiecle ſe diſtingue des autres ſiecles de lumiere par de grandes découvertes, mais ſurtout par ce génie ſage & bienfaiſant, qui, au lieu de diſſiper ſes forces en vaines ſpéculations, dirige

ſes recherches & applique ſes découvertes au bien général de l'humanité. Par quelle fatalité arrive-t-il donc que l'eſpece humaine & les mœurs, loin de ſe perfectionner, ſemblent au contraire ſe corrompre de plus en plus ? J'en juge ſur les apparences, & non *avec certitude* ; je ſuis *certainement* fort éloigné de penſer que les Sciences répandent la corruption avec la lumiere : une plus grande lumiere n'eſt qu'un plus beau jour. Diſons-le *avec* aſſez de *certitude*, la lumiere eſt faite ; mais les ténebres ne la comprennent pas ; mais elles la repouſſent avec effort, ou ſe mêlent avec elle pour raffiner davantage les vices ſéduiſans ; contraints d'abandonner les vices brutaux, barbares, féroces, exécrables. Je livre à la cenſure les mœurs domeſtiques ; le bon Gouvernement les réformera : la lumiere ne ſuffit *certainement* pas pour arrêter tout d'un coup le mal ; mais j'oſe dire, & *certes* je ne crains pas d'être démenti, qu'un eſprit d'humanité, de douceur, de modération & de paix, combat & contient de toutes parts les grands attentats de la puiſſance, les haines nationales, la férocité de la guerre, la fureur des conquêtes, les feux du fanatiſme, & les uſurpations les plus criantes ſur les droits de l'humanité.

Chanceler, Vaciller.

Ces mots expriment le défaut d'être mal *aſſuré*. *Chanceler*, c'eſt à la lettre courir la *chance*, de *cheoir*, pencher comme ſi on alloit tomber : *vaciller*, aller *de çà & de là*, comme va un *pau* ſur *meau*, une baguette, *baculum*, ou branle, mou-

diller, du mot *cil*, *cel*, mouvement, mouvement prompt, comme celui de la paupiere, *cilium*.

Ce qui *chancele* n'eſt pas ferme : ce qui *vacille* n'eſt pas fixe. Le corps *chancelant* auroit beſoin d'être aſſuré ſur ſa baſe : le corps *vacillant* auroit beſoin d'être aſſujetti dans ſa poſition. Celui-ci eſt trop mobile, & celui-là trop foible.

Le corps de l'ivrogne *chancele*, & ſa langue *vacille*.

Il faudroit ſoutenir le corps *chancelant* du vieillard avec des corps de baleine, ſi pernicieux dans un âge tendre. Il faudroit aſſujettir avec des gantelets la main *vacillante* de l'enfant qui apprend à écrire.

L'eſprit qui ne ſçait pas ſe tenir dans le parti qu'il a pris, *chancele* : celui qui flotte d'un parti à l'autre ſans ſe fixer, *vacille*. Le premier manque de fermeté pour réſoudre, & d'aſſiette ; le ſecond, de force pour prendre une réſolution, & de conſtance.

Reſtez quelque temps debout ſur une jambe, vous *vacillerez* ; & vous ne *vacillerez* pas long-temps ſans *chanceler*. Cependant divers Voyageurs ont vu, mais vu, des peuples entiers d'hommes à une jambe, tels que ceux dont parlent Ctéſias, Pline, St. Auguſtin, *courir* avec une vîteſſe & une ſûreté merveilleuſe ; il n'y a rien même d'impoſſible que quelqu'un n'ait vu.

Les Allemands ont craint que la Juriſprudence des Arrêts, *vacillante* & verſatile, ne fît *chanceler* la Juſtice & les Loix ; & ils n'ont pas voulu qu'on pût dire à leurs Tribunaux, comme à ceux de Veniſe : *Vos Excellences ont jugé de la ſorte le mois dernier ; le mois d'auparavant, elles avoient jugé le contraire, & toujours bien.*

Le témoin qui *chancele* dans ſa dépoſition, eſt ſuſpect : la bonne conſcience raſſure. Le témoin qui *vacille* dans ſes dépoſitions, eſt indigne de foi : la vérité ne varie point.

Nous trouvons dans l'Hiſtoire beaucoup de Trônes *chancelans* ; nous n'y trouvons que des Gouvernemens *vacillans*.

Lorſque le vaiſſeau vient à trop *vaciller*, le Pilote *chancele* : c'eſt ce qu'on a dit des Empires.

La faveur du Peuple, comme celle du Prince, eſt bien *vacillante* : l'idole de la faveur eſt bien *chancelante* ; & quelquefois ſemblable à celle de la fable, pour en tirer quelque avantage, il n'y a que de la briſer.

La ſanté *vacillante* nous apprend, par ſes viciſſitudes, ce que c'eſt que de vivre. La ſanté *chancelante*, en forçant la circonſpection, nous apprend à vivre.

Nos opinions ſont *vacillantes* comme des roſeaux expoſés à tous les vents ; les grandes fortunes ſont *chancelantes*, comme des bâtimens trop élevés.

La raiſon n'eſt qu'une lumiere *vacillante* ; & la vertu n'eſt qu'un pouvoir *chancelant*.

Charmoie, *Charmille*.

CES deux termes ont la propriété commune de déſigner une plantation ou une certaine quantité de charmes aſſemblés dans un même terrein : il y a donc entre eux une ſynonymie apparente. Mais quand la différence des mots eſt ſi grande & ſi connue qu'ils ne peuvent être & ne ſont jamais mis à la place l'un de l'autre, ils ne ſçauroient être alors

regardés comme ſynonymes, ſuivant l'explication donnée par M. d'Alembert dans ſes *Elémens de Philoſophie*. Le but de cet article eſt de prévenir, à cet égard, le Lecteur qui peut-être y a été trompé quelquefois. Pour en étendre l'utilité, nous développerons le ſens propre de la terminaiſon de chacun de ces mots.

La *charmoie* eſt un lieu planté de charmes; & la *charmille* eſt un plant de jeunes charmes, tels que ceux dont on forme des paliſſades.

La terminaiſon *oie*, *oye*, eſt ici la même que *aie* ou *aye* : nous appellons une plantation d'ormes *ormoie* & *ormaie*. La ſeconde terminaiſon eſt la plus commune. En matiere de plantations & de bois, *aye*, *aie* déſigne proprement le lieu, le terrein planté, couvert de telle eſpece d'arbres; *ſauſſaye*, lieu planté de ſaules; *ceriſaie*, terrein planté de ceriſiers; *houſſaie*, lieu couvert de houx; *oſeraie*, champ d'oſiers, &c. Le vieux françois *aice* ſignifie terroir; *ais* veut dire bois. Dans pluſieurs Langues, *aie*, *ach*, déſigne un lieu peuplé, habité, travaillé; *ac*, *ag*, a particuliérement le ſens de pouſſer, produire, &c. Le *c* & le *g* ſe changent ſouvent en *i* ou *y* dans les terminaiſons de notre Langue : ainſi de *bacca*, baye ou baie; de *plaga*, plaie; de *bracca*, brague ou braie; de *ruga*, raie, &c. On appelle encore dans quelques Provinces *hortolaye* ce que nous appellons *hortolage*. La terminaiſon *aie* eſt très-propre à déſigner le terrein qui porte des bois. *Futaye*, *futaie*, déſigne vaguement le terrein planté ou couvert de grands arbres. En ajoutant la terminaiſon au nom particulier d'un arbre, vous avez une eſpece particuliere de plantation. La connoiſſance de la valeur propre de ces terminaiſons génériques,

riques, nous aide à former les mots particuliers qui manquent à la Langue, & à les former convenablement ſur le modele qu'elle-même nous donne.

La terminaiſon *ille* indique la quantité de petites choſes d'une même eſpece : on dit *ormille*, pour déſigner de petits ormes, comme *charmille*, de petits charmes, &c. *Il*, *ille* déſignent la petiteſſe. *Hil*, *hilum*, chez les Latins, déſigne le point ou la marque noire qui eſt ſur la crête de la féve. De là *ni-hil*, *ni-hilum*, rien, pas un point, pas la plus petite marque. En aſpirant très-fortement *h*, on a *fil*, &c. Ainſi *bille* ſignifie une petite boule ; *faucille*, une petite faulx ; *béatilles*, de menus mets ; *roupille*, une petite goutte ; *broutilles*, petits brins de bois ; *roquille*, une petite meſure ; *guenille*, petit mauvais haillon ; *mantille*, petite mante ; *eſquille*, éclat d'os ; *vétille*, bagatelle ou niaiſerie ; *chenille*, le reptile, ou l'agrément de robe qui forme une petite chaîne, &c. Ainſi les verbes *fretiller*, *ſemiller*, *ſautiller*, *roupiller*, *fourmiller*, & tant d'autres, expriment une quantité ou une fréquence de petites choſes, de petits actes, geſtes, ſauts, manieres, &c.

Cheoir, *Faillir*, *Tomber*.

Cheoir, *choir*, ne ſe dit guere qu'à l'infinitif & au participe, *chu* : il ne ſe dit même guere que dans le ſtyle familier, quoique Corneille l'employe ſi ſouvent comme un mot noble & uſité, quoique nous n'ayons que *chûte* pour exprimer l'action de tomber, quoique les compoſés *écheoir*,

décheoir, ſoient très en uſage. J'écris *cheoir*, *décheoir*, *écheoir*, avec un *e*, par la raiſon qu'outre le rapport étymologique que cette lettre indique, elle eſt néceſſaire à la formation de divers temps des verbes compoſés, & de leurs dérivés. On dit il *échet*, il *échéra*, il *déchéra*, *échéant*, *échéance*, *déchet*, *déchéance*, &c. C'eſt donc une lettre néceſſaire. On diſoit autrefois *caer*, comme en eſpagnol, au lieu de *cheoir*; du latin *cadere*. La racine eſt *quat*, *cat*, *cad*, ébranler, renverſer, frapper contre, *choquer*. De là une multitude de mots qui portent l'idée de tomber, *cas*, *décadence*, *caſuel*, &c.

Faillir ne ſe dit qu'à certains temps & au figuré; c'eſt tomber dans une erreur, une faute, une mépriſe, une omiſſion, un manquement; faire un *faux* pas, riſquer de tomber, &c. Il vient de *fal*, oppoſé à *bal*, qui ſignifie élevé. Le latin *fallere*, l'allemand *fallen*, l'anglois *fall*, &c. ſignifient *tomber*. De là les mots *faux*, *faute*, *défaut*, &c. De *faillir*, vient *défaillir*, tomber doucement, inſenſiblement.

Tomber eſt le mot gothique *tumba*, onomatopée ou imitation du bruit qu'on fait en *tombant* lourdement. Ce verbe a pris la place des deux autres, parce qu'il eſt régulier & entier, ou qu'il a tous les temps grammaticaux.

Cheoir déſigne particuliérement un choc, un coup, une impulſion qui fait perdre l'équilibre, renverſe, porte de haut en bas: toutes ces idées ſont renfermées dans ce mot. *Faillir* déſigne proprement l'action de tomber, d'aller en bas, hors de ſens, par un faux pas, une faute, un défaut; & c'eſt en effet le ſens qu'il a dans toutes les ma-

nieres uſitées de l'employer. *Tomber* marque ſpécialement une chûte lourde, bruſque, bruyante, d'un lieu très-élevé, ſans exprimer l'idée du *renverſement* comme *cheoir*, ni celle de *faute* ou de manquement comme *faillir*; mais avec la propriété de recevoir toutes ſortes de modifications, puiſqu'il peut ſeul être employé dans une foule de cas, comme ayant ſeul tous les temps des verbes.

On *tombe* du ciel, des nues, de ſon haut; indication d'une grande chûte, ou d'une chûte à grandes diſtances. On ne fera pas *cheoir* la pluie & le tonnerre; ils *tombent* à cauſe de la hauteur & du bruit, ſans idée d'équilibre. Quand on *tombe* ſur ſes pieds, on n'eſt qu'*abaiſſé* & non *renverſé*. Vous direz figurément *faillir*, quand il ne s'agira que d'une légere faute, d'une légere mépriſe; & plutôt *tomber*, lorſqu'il s'agira d'une faute lourde, ou d'une erreur groſſiere.

Cheoir n'entraîne guere à ſa ſuite qu'un des termes de l'action, le lieu, l'état où l'on tombe: un homme eſt *chu* dans l'eau, dans la pauvreté. *Faillir* n'exprime que la chûte ou la faute ſans aucun autre rapport; on a *failli*, péché, manqué en ceci ou en cela, ſans addition, ſans indication que l'on ſoit tombé d'un lieu, d'un état, ni qu'on ſoit tombé dans un autre lieu, dans un autre état. Mais on dit également *tomber* ſans aucune ſuite; *tomber d'un lieu*, *tomber dans un autre*, termes de l'action; *tomber* de ſon propre poids; *tomber* d'inanition, cauſe de la chûte, &c. On *tombe* de fievre en chaud mal. Un enfant *tombe* en chartre. On laiſſe *tomber* un diſcours. Une choſe *tombe* ſous les ſens. Les bras vous *tombent*. Une maiſon *tombe* en quenouille. Le jour *tombe*. Ainſi

toutes les circonſtances d'une chûte, d'un abaiſſement, d'une décadence, d'une diminution, & tous leurs rapports, vous les exprimerez par le verbe ou avec le verbe *tomber*.

Choiſir, Préférer.

» ON ne *choiſit* pas toujours ce qu'on *préfere*; » mais on *préfere* tout ce qu'on *choiſit*, dit l'A. » Girard.

» *Choiſir*, c'eſt ſe déterminer en faveur de la » choſe par le mérite qu'elle a ou par l'eſtime qu'on » en fait. *Préférer*, c'eſt ſe déterminer en ſa fa- » veur par quelque motif que ce ſoit; mérite, af- » fection, complaiſance ou politique, n'importe.

» L'eſprit fait le *choix*. Le cœur donne la *préfé- » rence*. C'eſt par cette raiſon qu'on *choiſit* ordi- » nairement ce que l'on connoît, & que l'on *pré- » fere* ce qu'on aime.

» La ſageſſe nous défend quelquefois de *choiſir* » ce qui paroît le plus brillant à nos yeux; & ſou- » vent la juſtice ne nous permet pas de *préférer* » nos amis à d'autres.

» Lorſqu'il eſt queſtion de *choiſir* un état de vie, » je ne crois pas qu'on faſſe mal de *préférer* celui » où l'inclination porte; c'eſt le moyen de réuſſir » plus facilement, & de trouver ſa ſatisfaction dans » ſon devoir.

» On *choiſit* l'étoffe; on *préfere* le Marchand.

» Le *choix* eſt bon ou mauvais, ſelon le goût » & la connoiſſance qu'on a des choſes. La *pré- » férence* eſt juſte ou injuſte, ſelon qu'elle eſt dic-

» tée par la raiſon, ou qu'elle eſt inſpirée par la » paſſion.

» Les *préférences* de pure faveur ſont quelque- » fois permiſes aux Princes dans la diſtribution des » graces ; mais ils ne doivent jamais agir qu'avec » *choix* dans la diſtribution des charges & des em- » plois.

» L'amour *préfere* & ne *choiſit* pas : par con- » ſéquent il n'y a ni applaudiſſement à donner, ni » reproches à faire aux amans ſur le bon ou mau- » vais *choix*. Le mérite ne doit pas non plus ſe » flatter d'y obtenir la préférence, ni ſe piquer de » ce qu'on la lui refuſe : cette paſſion uniquement » produite & guidée par un goût ſenſitif, eſt toute » pour le plaiſir, & rien pour l'honneur «.

Choiſir, *choix*, angl. *chodſe*, allem. *kieſen*, bas-breton *choas*, tiennent du celte *choe*, cher, beau ; *préférer* eſt le latin *præferre*, *ferre præ*, placer devant, mettre au deſſus, faire plus de cas.

Nous *choiſiſſons* donc ce qui nous paroît plus agréable, ce qui nous plaît davantage : nous *préférons* ce qui nous paroît plus digne, ce que nous eſtimons davantage. Le goût nous détermine donc plutôt à *choiſir* un objet ; la bonne opinion, à le *préférer*. C'eſt donc plutôt le *cœur* qui fait le *choix*, & l'eſprit qui donne la *préférence*... Le ſentiment ne décide-t-il pas quelquefois les jeunes perſonnes dans le *choix* d'un époux ? N'eſt-ce pas la raiſon qui les détermine à *préférer* le plus ſage au plus aimable ? L'Abbé Girard ſe corrige lui-même, lorſqu'il dit que le *choix* eſt ſelon le *goût* que l'on a, & que la *préférence* doit être dictée par la *raiſon*.

Cependant, comme il eſt certain que l'eſprit, la raiſon & leurs motifs peuvent influer ſur le *choix*

que l'on fait, ainſi que le cœur, le goût & leurs caprices, ſur la *préférence* que l'on donne; définiſſons les termes pour déduire de leur ſens propre les différences eſſentielles.

Choiſir, c'eſt prendre une choſe au lieu d'une autre : *préférer*, c'eſt mettre une choſe au deſſus d'une autre. Qui *choiſit*, dit-on proverbialement, *prend* le pire : qui *préfere* la vie à l'honneur, *met* la brute au deſſus de l'homme.

Le *choix* a pour objet l'uſage ou l'emploi de la choſe. On *choiſit* un livre pour le lire, un logement pour l'occuper, une profeſſion pour l'exercer, un Maître pour prendre ſes leçons. La *préférence* n'a par elle-même d'autre objet que de marquer les rangs ou les degrés de mérite de la choſe. On *préfere* un livre à un autre qu'on juge moins bon, un logement à un autre qu'on trouve moins commode, une profeſſion à une autre qu'on eſtime moins convenable, un Maître à un autre qu'on croit moins habile. Le *choix* indique des vûes pratiques : la *préférence* n'annonce proprement qu'un jugement ſpéculatif.

Louis XIV *choiſit* le ſéjour de Verſailles. Boileau *préféroit* Racine à Corneille.

On *choiſit* une choſe, lorſqu'on veut la prendre : on la *préfere* à une autre, lorſqu'on ne fait que juger de ſes qualités.

Voilà pourquoi le *choix* eſt *bon* ou *mauvais*, & la *préférence juſte* ou *injuſte*. Le *choix* eſt bon ou mauvais, ſelon que l'objet eſt ou n'eſt pas propre à remplir ſa deſtination & vos vûes : la *préférence* eſt juſte ou injuſte, ſelon que l'objet a ou n'a pas plus de mérite ou de valeur qu'un autre.

Lorſque l'Abbé Girard dit que l'on ne *choiſit* pas toujours ce qu'on *préfere*, mais qu'on *préfere*

toujours ce qu'on *choiſit*, ou c'eſt une contradiction formelle, ou il veut dire que l'on ne *choiſit* pas toujours pour ſon uſage ce qu'on *préfere* dans la ſpéculation, ce qu'on juge meilleur en ſoi, mais que l'on *préfere* toujours *dans le fait*, ou qu'on traite comme meilleur ce qu'on *choiſit*.

Le *choix* ſuppoſe la *délibération* : on *choiſit* une choſe entre pluſieurs autres, parce qu'on lui trouve les qualités requiſes pour remplir un objet. La *préférence* annonce la *comparaiſon* formelle : on *préfere* une choſe *à* toutes les autres, parce qu'on lui trouve le mérite ſupérieur propre à la faire diſtinguer.

Vous dites qu'*on a choiſi* un tel Général, lorſque vous ne le conſidérez point au milieu de ſes concurrens : lorſque vous le repréſentez entouré de rivaux & triomphant, vous dites qu'on le *préfere*.

On *choiſit* Virgile ou Maſſillon pour modele : on les *préfere* à Homere & à Bourdaloue.

Vous *choiſiſſez* une retraite agréable & tranquille, un ami ſincere & ſûr, une compagne modeſte & laborieuſe. Vous *préférez* la vraie Monarchie à la République, le ſervice de la Patrie à celui de la Cour, l'obſcurité paiſible où l'on vit pour ſoi, à l'état de diſſipation où l'on ne vit ni pour ſoi ni pour les autres.

L'on *choiſit* des Conſeillers ſages & habiles ; & l'on *préfere* enſuite ſes propres avis à leurs conſeils.

Il n'y a point de *choix* entre des objets parfaitement ſemblables ; il n'y a pas à délibérer, on prend au haſard. Il n'y a pas lieu à la *préference* entre des objets tout-à-fait diſparates, on ne les compare pas ; vous les laiſſez à leur place.

Le plaiſant projet, dit Boileau, du Poëte qui

tant de héros va *choiſir* Childebrand ! N'es-tu pas honteux, dit Sophocle à un indigne concurrent couronné, d'avoir été *préféré* à Sophocle ?

Cette femme, dit la Bruyere, qui, par ſa beauté, ſa fierté, ſes biens, ſemble attendre un héros pour la charmer, a déjà fait ſon *choix* ; c'eſt un petit monſtre qui n'a point d'eſprit. Ce Spartiate, jaloux de ſervir ſa Patrie dans un poſte diſtingué, voit une foule de ſes émules emporter ſur lui la *préférence* ; c'eſt une grande joie pour lui que ſa Patrie ait trente Citoyens meilleurs que Démarate.

Voilà pourquoi l'*amour ne choiſit pas*, mais *préfére*. L'amour ne délibere pas, il ne balance pas, il n'eſt pas volontaire & libre ; il ne *choiſit* donc pas. Mais en comparant ſon objet avec tout autre, il le trouve incomparable, il le met au deſſus de tout, il lui ſacrifieroit tous les autres ; il *préfere*.

Le *choix* eſt un acte de la *volonté*, & un exercice de la *liberté* : la *préférence* eſt un vrai jugement entre des Parties, & l'uſage d'une faculté, d'une volonté quelconque. Il n'y a point de *choix* à faire, quand on n'eſt pas libre ; on n'en fait pas, quand on ne veut rien. Il n'y a point de *préférence* à donner où il n'y a point de concurrens qui ſe la diſputent ; on ne donne pas de *préférence*, ſi l'on n'a pas ou ſi l'on ne s'arroge pas le pouvoir de juger entre eux.

Nous diſons *faire* un *choix*, & donner la *préférence*. Le *choix* ſe réfléchit vers nous : la *préférence* s'arrête ſur l'objet. Par le *choix*, nous faiſons une emplette, une acquiſition, une choſe qui nous eſt favorable ; nous *faiſons notre propre affaire*. Par la *préférence*, nous attribuons, nous accordons un avantage à l'objet ; il obtient, il reçoit cet *avan-*

tage, cet honneur. Voilà pourquoi nous *faiſons un choix*, & nous *donnons* la *préférence*.

Choquer, Heurter.

LES Etrangers chercheront dans les Dictionnaires la différence de ces termes : là ils trouveront que *choquer* ſignifie *heurter avec violence*; ici, que le *heurt* eſt un *choc violent* : comment ſe tireront-ils de cette contradiction ? Epargnons-leur un travail trop pénible pour eux.

Chic & *choc* ſont comme *tic* & *toc* de vraies onomatopées : *chic* & *tic* marquent un coup plus foible : ainſi *chiquenaude* exprime un petit coup que l'on donne au nez avec le doigt. *Choc* & *toc* marquent un coup plus fort par un ſon plus élevé. *Choquer* eſt de la même famille que *chopper*, *cheoir*, *chûte*, *cahot*, *échec*, &c. Tous ces mots tiennent à la racine *quat*, *cad*, *cat*, *cut*, *cud* ou *coud*, *cout*, qui, dans les Langues dérivées de la celtique, ſignifient frapper, ébranler, couper, rompre, tomber, cas, chûte, coup : en italien *chioccare* ſignifie frapper, frapper contre. Le *choc* eſt un coup fort de deux corps oppoſés l'un à l'autre.

Heurt exprime par un mot rude un rude coup : c'eſt le celte *hurdo* conſervé par les Gallois, & le *hurten* des Allemands, des Flamands, &c. Les Anglois entendent par *hurt* bleſſer, faire du mal, bleſſure, contuſion, c'eſt-à-dire, l'effet propre du coup. Le celte *herodd* ſignifie également le *heurt* ou l'action de *heurter*, & *bélier*, animal qui *heurte* ou frappe de la corne. Ainſi, ſuivant la remarque de M. Huet, *heurter* eſt proprement le latin *arie-*

tare, formé d'*aries*, belier : mais il n'en vient pas : ce nom, au contraire, a été donné au belier, parce qu'il *heurte* de la corne. *Ar*, *art*, *urt*, *hirt* expriment ce qui eſt grand, rude, eſcarpé, hériſſé ; *arietare* ſignifie non ſeulement *heurter*, mais encore battre en ruine, renverſer en *heurtant*. Ces différentes obſervations établiſſent la grande force, la rudeſſe, les grands effets du *heurt*.

Choquer & *heurter* expriment le coup plus ou moins fort que ſe donnent deux corps en ſe rencontrant, de maniere qu'ils ſe pouſſent & repouſſent, ou que l'un pouſſe ou repouſſe l'autre. Mais *heurter*, c'eſt *choquer* rudement, lourdement, impétueuſement, violemment. Le *choc* peut être léger, il n'en eſt pas de même du *heurt* (mot moins uſité que le premier, mais dont je me ſers pour abréger). On *choque les verres* à table ; s'ils ſe *heurtoient*, ils ſe briſeroient. Un vaiſſeau s'entr'ouvre en *heurtant* contre un rocher ; il auroit ſouffert moins de dommage s'il n'eût fait que *choquer* contre. Un objet nous *choque* la vue, un ſon nous *choque* l'oreille ; nous ne dirons pas, pour déſigner cette impreſſion purement déſagréable, que le ſon ou l'objet nous *heurte* l'oreille ou la vue. Des troupes qui ſe *choquent*, préludent au combat ou le commencent : lorſqu'elles ſe *heurtent*, le combat eſt rude & violent au premier abord. Vous *choquez* par mégarde votre voiſin ; un Crocheteur qui va brutalement vous *heurte*. On ne *choque* pas à une porte, on y *heurte*, on y *heurte en maître* ; il faut frapper fort pour être entendu. Au figuré, un homme ſe *choque* de tout, la moindre choſe le *choque* ; on n'eſt pas *heurté* d'un rien, & on ne ſe *heurte* pas.

Le ſens figuré de ces termes conſerve toujours la même différence. Il n'y a qu'à déſobliger, à un certain point, une perſonne, la traiter de façon à lui déplaire fort, même ſans le ſçavoir, pour la *choquer* : ſi vous allez l'offenſer groſſiérement, la bleſſer griévement, la *choquer* rudement, vous la *heurtez*. On *choque*, on *heurte* la raiſon, le ſens commun, les préjugés, les bienſéances, l'honnêteté, &c. : on les *choque* par des actions ou des diſcours qui leur ſont ou ſemblent leur être fort contraires : on les *heurte* lorſqu'on les fronde, qu'on les brave, qu'on leur inſulte, qu'on les attaque de front, directement, durement, ſans ménagement, ſans égard. Avec de la fineſſe, des tournures, des adouciſſemens, vous *choquez* celui que vous ne voulez pas *heurter*.

Moliere dit dans l'*Ecole des Maris*, act. 1, ſc. 1.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut ſe faire regarder ;
L'un & l'autre excès *choque* ; & tout homme bien ſage
Doit faire des habits ainſi que du langage, &c.

Il dit dans le *Miſanthrope* :

Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre Siecle, & les communs uſages.
Elle veut aux mortels trop de perfection.
Il faut fléchir au temps, ſans obſtination.

L'homme ſingulier dans ſes habits ou dans ſon langage vous *choque*, parce qu'il s'écarte de l'uſage commun, & qu'il paroît extraordinaire ; mais il ne vous *heurte* pas, car il ne vous attaque pas perſonnellement, il ne s'adreſſe même proprement à per-

ſonne. Le Miſanthrope au contraire qui blâme, fronde, rompt en viſiere à tout le genre humain, *heurte* en effet ſon Siecle, le traite avec une grande dureté, le combat rudement. Mais s'il *choque* l'homme à Sonnet, il ne le *heurte* pas ; puiſque, contre ſon caractere, il biaiſe, au lieu de lui dire nettement & bruſquement ſon avis.

Dans les *Femmes ſçavantes*, Philaminte *choquée* du mauvais langage de Martine, veut la chaſſer pour le crime d'avoir *heurté* les fondemens de toutes les Sciences, la Grammaire qui régente juſqu'aux Rois.

Vous êtes *choqué* d'une cenſure détournée ; une apoſtrophe perſonnelle vous *heurte*. Le malin vous *choque* adroitement ; le brutal vous *heurte* groſſiérement. L'air impertinent vous *choque* ; une impertinence vous *heurte*.

Prenez garde de *heurter* d'abord celui que vous voulez mener : gardez-vous bien de *choquer* celui que vous voulez ramener. Si jamais il faut éviter avec le plus grand ſoin de *heurter* les gens, c'eſt lorſque vous avez à leur dire une vérité qui *choque*.

Tel homme qui *heurte* tout le monde, ne ſouffre pas qu'on le *choque*.

Toute affectation *choque* : toute perſonnalité *heurte*.

Lorſque dans la diſpute les Parties ſe *choquent*, elles finiſſent par ſe *heurter*.

L'amour-propre aſſez délicat pour ſe *choquer* ſans motifs, eſt le même amour-propre groſſier qui nous *heurte* ſans raiſon.

Combien de gens, ſemblables à Sganarelle, ſe battent les flancs pour vous *heurter*, qui n'oſeroient vous *choquer* de ſang-froid !

Les foibles *s'entre-choquent* ; les forts *s'entre-heurtent* : cela revient au même.

Il eſt poſſible de ne *heurter* perſonne ; mais pour ne *choquer* jamais perſonne, comment faire ?

Si vous *choquez* les préjugés, il faut les combattre ; ſans cela, ce n'eſt qu'une ridicule prétention. Si vous les *heurtez*, il faut les renverſer, ou c'eſt une folle préſomption.

Il faut combattre les opinions, ſans *choquer* les perſonnes : ſi vous prenez à tâche de combattre les opinions de quelqu'un, vous le *heurtez*.

Pour ne pas *choquer* les uſages, on *heurte* la décence & les bonnes mœurs.

Lorſque de prétendues Loix *heurtent* la raiſon, la juſtice, le bien public, l'intérêt de chacun, comment défendre la Patrie, ſelon le devoir du Citoyen, contre des ennemis ſi puiſſans, ſans *choquer* ou leurs protecteurs ou leurs protégés ?

Si on ſoumet tout à la raiſon, dit Paſcal, notre Religion n'aura rien de myſtérieux ni de ſurnaturel : ſi on *choque* les principes de la raiſon, notre Religion ſera abſurde & ridicule. Certainement, dit-il encore, rien ne nous *heurte* plus rudement que la doctrine du péché originel : & cependant, ſans ce myſtere, le plus incompréhenſible de tous, nous ſommes incompréhenſibles à nous-mêmes. Les myſteres du Chriſtianiſme ne *choquent* que l'orgueil de notre foible raiſon ; mais ſes maximes *heurtent* les paſſions d'une ame corrompue.

Au figuré, *choquer* indique la peine que la perſonne *choquée* éprouve par le choc : *heurter* n'exprime que l'action de celui qui *heurte*. Ainſi l'on dit qu'une perſonne ſe *choque*, & non qu'elle ſe *heurte*.

Ciel, *Paradis.*

Nous employons figurément ces deux termes dans le ſtyle religieux, pour déſigner le lieu où les Juſtes ſe réuniſſent à Dieu dans l'autre vie. L'élévation, la ſublimité, c'eſt tout ce que l'on conſidere dans le *Ciel*, quoique ce mot, comme le latin *cælum*, le grec κοιλος, déſigne proprement la forme *concave* de la choſe. Le mot *Paradis* ou l'oriental *Pardès* ſignifie un jardin planté d'arbres fruitiers. Le *Paradis terreſtre* a ſuggéré l'idée d'un *Paradis ſpirituel.*

Le *Ciel* eſt le ſéjour propre de la gloire : le *Paradis*, celui de la béatitude. Bourdaloue, à la tête des Prédicateurs, nous prêche la gloire du *Ciel*, & le bonheur des Elus ou le *Paradis.*

Le *Ciel* eſt le tabernacle, le temple, le trône de la Divinité : là les Saints voyent Dieu face à face, le contemplent, l'adorent, & le glorifient. Le *Paradis* eſt l'héritage, la patrie, la cité des Bienheureux : là Dieu verſe ſur ſes Elus des torrens intariſſables de biens, de plaiſirs, de voluptés, de délices ineffables. C'eſt Dieu qui fait le *Ciel*; c'eſt le bonheur céleſte qui fait le *Paradis.* Le *Paradis* eſt dans le *Ciel.*

Dans les tableaux de la Religion, le *Ciel* & ſa gloire ſont repréſentés ſous les ſymboles de royaume, de conquête, de palmes, de couronnes, &c.; le *Paradis* & ſes douceurs, ſous les emblêmes de ſources d'eau vive, d'arbres & fruits de vie, de torrens de volupté, d'ivreſſe délicieuſe. Il faut combattre pour gagner le *Ciel*; la couronne de gloire y

attend le vainqueur : il faut vivre ſaintement pour obtenir le *Paradis* ; la récompenſe des bonnes œuvres y eſt toute prête.

Mahomet, ſur le modele d'Odin & autres inſtituteurs humains de Religion, a fait un *Paradis* : mais l'idée du *Ciel* n'appartient qu'à Dieu. Les Indiens, lorſqu'ils nous annoncent l'union intime avec Dieu, la viſion même de Dieu, ſemblent avoir l'idée du *Ciel* ; mais leurs promeſſes n'aboutiſſent qu'à un *Paradis* ſenſuel. Voyez la premiere édition des *Lettres Edifiantes*, t. XI.

Le *Ciel* eſt plutôt oppoſé par les grands Prédicateurs à la *Terre*, même lorſqu'il eſt conſidéré comme récompenſe, & le *Paradis* à l'Enfer. Ils nous peignent la beauté, la magnificence, l'incorruptibilité, l'immutabilité, l'éternité du *Ciel*, en oppoſition avec l'obſcurité, la baſſeſſe, la fragilité, la corruption, l'inſtabilité de la Terre : ils mettent en contraſte la paix, l'harmonie, les joies, les délices pures du *Paradis*, & le trouble, la confuſion, les tourmens, le déſeſpoir de l'Enfer.

Cité, Ville.

SANS la connoiſſance de la ſignification primitive du mot *cité*, vous n'entendrez qu'avec peine beaucoup de traits de l'Hiſtoire Ancienne. Les Carthaginois ſe plaignirent amérement aux Romains de ce qu'on détruiſoit leur *Ville*, après leur avoir promis qu'elle ſeroit conſervée. Les Romains répondirent qu'ils ne leur avoient promis que la conſervation de leur *Cité*. Il y avoit chez les Germains

beaucoup de *Cités*, & point de *Villes*. Dans les Gaules, il y avoit preſque autant de *Cités* que de *Villes*, &c.

La *Ville* eſt l'enclave des murailles, ou la population renfermée dans cette enclave. La *Cité* eſt le peuple d'une contrée, ou la contrée même gouvernée par les mêmes Loix, les mêmes Coutumes, les mêmes Magiſtrats. La *Ville*, les maiſons, & les murs de Carthage raſés, la *Cité* ou le Corps civil reſtoit encore. Les Hébreux, comme les Grecs & les Latins, avoient auſſi deux mots différens pour exprimer ces deux idées différentes. St. Auguſtin a décrit la *Cité* & non la *Ville de Dieu*: cette *Cité* eſt l'Egliſe ou l'aſſemblée ſainte.

La *Cité* peut donc être diſperſée dans pluſieurs *Villes*, ou Villages, ou Provinces. Céſar dit que toute la *Cité* des Suiſſes conſiſtoit en quatre bourgs ou quatre cantons : la même idée eſt répétée pluſieurs fois dans ſes Commentaires.

La *Ville* eſt à la *Cité* ce que la maiſon eſt à la famille, dans le ſens propre & naturel. La *Cité* peut être répandue comme la famille : la *Ville* eſt renfermée comme la *maiſon*.

A Sparte, la *Cité* ſervoit de mur à la *Ville*, ſuivant le mot célebre d'un Lacédémonien. Lorſqu'à l'arrivée des Perſes, les Athéniens abandonnerent leur *Ville* pour monter ſur des vaiſſeaux, Thémiſtocles ſe flatta d'avoir ſauvé, avec ſes murailles de bois, la *Cité*, repréſentée par le Corps des Citoyens.

Auguſte, ayant placé d'un côté les Chevaliers Romains qui étoient mariés, & de l'autre ceux (en plus grand nombre) qui ne l'étoient pas, pour démontrer au Peuple la néceſſité de ſa Loi onéreuſe

aux

aux célibataires & favorable aux mariages, commença ſon diſcours par cette diſtinction : » Pen» dant que les maladies & les guerres nous en» levent tant de Citoyens, que ſera-ce de notre » *Ville*, s'il ne s'y fait plus de mariages ? *La Cité* » *ne conſiſte point dans les maiſons, les portiques,* » *les places ; ce ſont les hommes qui la font.* «. Dion. l. 54.

Les Romains qui, en détruiſant les Peuples, ſe détruiſoient eux-mêmes, donnoient à différentes *Villes le droit de Cité* pour réparer les Citoyens ; ils ne réparoient pas les hommes.

C'étoit une maxime de Droit, que celui qui tranſportoit hors de la *Ville* ce qu'il étoit défendu d'exporter de la *Cité*, ne violoit point la défenſe.

La *Cité* a des Citoyens ; la *Ville* des Bourgeois. Le *Citoyen* n'a que les droits communs à la *Cité*, aux Membres du Corps politique ou civil : le *Bourgeois* a des priviléges particuliers attachés au Corps Municipal, ou au domicile plus ou moins anciennement acquis dans la *Ville*. Le *Citoyen* de Geneve ne ſçauroit être Syndic ; c'eſt un privilége du *Bourgeois*. Les *Bourgeois* de Rome étoient à Rome : il y avoit des *Citoyens* répandus dans tout l'Empire. Voy. ſur ces matieres la *République* de Bodin, l. 1, c. VI.

Ainſi les *Villes* libres de l'Empire ſeroient proprement des *Cités*, parce qu'elles ſe gouvernent par leurs propres Loix & leurs Magiſtrats.

Henri l'Oiſeleur, qui monta ſur le trône impérial en 920, doit être regardé comme le grand fondateur des *Villes* en Allemagne ; & Henri V, qui commença ſon regne en 1106, comme le grand inſtituteur des *Cités*. A la premiere époque, les

Villes étoient privées de la Juriſdiction municipale & de la liberté : à la ſeconde, elles commencerent à acquérir les droits de *Cité* & même de ſouveraineté, ſous le nom de *Villes immédiates* ou ſujettes de l'Empire ſeul.

Ces diſtinctions juſtifiées par tant d'autorités, ſont primitivement tirées de la valeur étymologique des mots. *Cité*, *citoyen*, en latin *civis*, *civitas*, ſignifient *ceux qui vivent ici*, en ce lieu : de *ci*, ce lieu : d'où *ici*, le *kei* des Grecs, ce lieu-ci ; & de *vi*, *vit*, vie, qui vit : d'où M. de Gébelin conclut que *Cité* étoit le nom des peuplades & non des *Villes*. Or tandis que *Cité* déſigne les habitans de la contrée, le mot *Ville* ſignifie *habitation*, comme le celte *vil*, *wil*, *guil*, d'où il vient. Les Latins appelloient *villa* une maiſon des champs ou de campagne. Bodin rapporte que ce mot eſt dérivé du nom de la charrue ou de l'inſtrument avec lequel on traçoit, dit Varron, le circuit ou le pourpris des *Villes*. Le latin *urbs*, ville, eſt proprement le cercle, l'*enceinte* tracée pour bâtir.

Mais ces idées diſtinctives ont été négligées, & le nom de *Cité* a été particuliérement donné à la *Ville-capitale* ou au chef-lieu de la peuplade ; d'où les mots *Citadin*, *Citadelle*, &c. La *Ville* capitale du Peuple de Dieu eſt encore ſouvent appellée la *Cité Sainte*. Le quartier de Paris, appellé la *Cité*, eſt l'ancienne Ville de Lutece, chef-lieu de la Nation Pariſienne.

Enfin nos Poëtes, nos Orateurs, en général les Ecrivains d'un genre élevé, appellent hardiment *Cités* les *Villes* qui, par leur grandeur, leur opulence, leur population, leur célébrité, ſeroient placées au premier rang ou dans le rang le plus diſtingué entre les autres.

Cloître, Couvent, Monaſtere.

Cloître, lieu *clos*, de *clo*, *clau*, *clore*, fermer, ſerrer, enfermer. Ce mot déſigne certain lieu clos d'un couvent, ou un enclos de maiſons de Chanoines ; & il ſe prend d'une maniere générale pour maiſon religieuſe. *Couvent*, autrefois *convent*, aſſemblée, lieu d'aſſemblée religieuſe ; du latin *cum* ou *con*, & de *venire*, venir enſemble, s'aſſembler. *Monaſtere*, habitation de Moines, du grec μονος, ſeul, ſolitaire.

L'idée propre de *cloître* eſt donc celle de *clôture* : l'idée propre de *couvent*, celle de communauté : l'idée propre de *monaſtere*, celle de ſolitude. On s'enferme dans un *cloître* ; on ſe met dans un *couvent* ; on ſe retire dans un *monaſtere*. Celui qui fait avec le monde un divorce abſolu, s'enferme dans un *cloître* : celui qui renonce au commerce du monde, ſe met dans un *couvent* : celui qui fuit le monde, ſe retire dans un *monaſtere*.

Le *cloître* éleve, entre le monde & vous, un mur de ſéparation, pour vous garantir de ſes attaques & vous défendre de votre propre foibleſſe. Le *couvent* vous réunit à une ſociété contraire à celle du monde, pour vous délivrer, par la force des exemples & des exercices de piété, des goûts & des influences du monde. Le *monaſtere* vous tient loin du monde, enſeveli dans le déſert, pour vous faire mourir entiérement au monde, & vivre tout en Dieu.

Dans le *cloître*, vous avez ſacrifié votre liberté, & vous portez le joug de la regle. Dans le *couvent*,

vous avez renoncé à vos anciennes habitudes, & vous contractez celle d'une ſociété réguliere. Dans le *monaſtere*, vous êtes voué à une ſorte d'exil, & vous ne vivez que pour votre ſalut.

Pour vous jetter dans un *cloître*, vous êtes-vous déjà long-temps efficacement exercé aux ſacrifices héroïques d'une continuelle abnégation de ſoi-même ? Pour vous habituer au *couvent*, qui vous impoſera pour loix les conſeils de la perfection ? êtes-vous parvenu à ce goût des devoirs, à cette facilité de les remplir, qui rend légers tous les fardeaux, & qui cherche des difficultés à vaincre ? En vous confinant dans un *monaſtere* où vous devez vivre ſeul même au milieu de vos compagnons, avez-vous prévu ou prévenu les ennuis, les ſéchereſſes, les dégoûts d'une ame en quelque ſorte abandonnée à elle-même & aux reſſources d'une héroïque piété ?

Dans les anciens & vrais *monaſteres*, les Religieux partageoient leur vie entre la contemplation & le travail : ils ont défriché la France. Lorſque les Villes fondées ou agrandies par les défrichemens ont envahi & enclos les *monaſteres*, ils n'ont plus, à proprement parler, formé que des *couvens* où le commerce du monde a fait tomber le travail des mains. Enfin à peine eſt-il reſté de *cloître* rigoureux pour quelques Ordres religieux d'hommes, & chez les Religieuſes *cloîtrées*, par les diſpoſitions du Concile de Trente.

✿ Dans l'uſage ordinaire, *cloître* ſe dit d'une maniere abſolue & indéfinie : on dit le *cloître*, pour déſigner l'état monaſtique ; on entre dans le *cloître* ; on ſe jette dans un *cloître* : la mortifica-

tion ſe pratique dans le *cloître*. On ne dit pas dans la même acception le *cloître* des Bénédictins, comme on dit leur *monaſtere* ; ou le *cloître* des Capucins, comme on dit leur *couvent*. Nous appellons ſeulement *monaſteres* les maiſons des Moines anciens, tels que ceux qui font profeſſion de la Regle de St. Benoît, ou de grandes maiſons de Religieuſes, de fondation moins ancienne. Toutes les autres maiſons moins conſidérables de Moines plus modernes, telles que ceux des Ordres Mendians, s'appellent *couvens*.

Clorre, Fermer.

Le celte *clo*, *clau*, ſignifie ſerrer, lier, joindre étroitement ; il vient de *cel*, *c-l*, céler, cacher, renfermer. *Firm*, *ferm*, ſignifie ce qui eſt ſolide, aſſuré, tenant bien : il tient au celte *ferh*, *berh*, fortifié.

L'idée propre de *clorre* eſt de joindre & de ſerrer enſemble les choſes ou leurs parties de maniere à ne laiſſer entre elles aucun vuide, aucun interſtice pour bien cacher, couvrir, envelopper. Celle de *fermer* eſt de former une barriere, une défenſe, une garde à un paſſage, à une ouverture, de maniere que la choſe ſoit fortifiée & aſſurée, pour préſerver des atteintes qu'on pourroit craindre, ou leur oppoſer une réſiſtance.

En général la *clôture* eſt plus vaſte, plus rigoureuſe, plus ſtable que la *fermeture*.

La *clôture* eſt en général plus vaſte. Une Ville eſt *cloſe* de murailles ; un jardin eſt *clos* de murs ;

un champ l'eſt de haies. Un paſſage eſt *fermé*, des portes ſont *fermées*, une trappe l'eſt auſſi. Un *clos* eſt un grand eſpace de terre *fermé* dans ſon circuit.

Le théatre d'eſcrime de la chevalerie, *fermé* ou plutôt enfermé par trois *barrieres*, s'appelloit *champ-clos* : ce dernier mot indique l'étendue de la *clôture*, & celui de *fermé* ſa force. On *ferme* ce qui étoit ouvert ou creux ; on *clôt* ce qui étoit tout découvert, & ſans enceinte.

La *clôture* eſt plus rigoureuſe. Une fenêtre eſt *fermée*, & pourtant elle peut n'être pas bien *cloſe*. Il n'y a point de jour, d'iſſue, de paſſage dans ce qui eſt *clos* ; s'il s'y trouve des paſſages, des iſſues, des ouvertures, on les *ferme*. Le Propriétaire de la maiſon eſt obligé de tenir le Locataire *clos & couvert*, c'eſt-à-dire, *bien fermé* de toutes parts. Votre bourſe eſt *fermée* ; le tréſor de l'avare eſt vraiment *clos*. La nuit *cloſe* eſt tout-à-fait *fermée* (car on *ferme* plus ou moins rigoureuſement). Quand on a dit *nuit fermante*, il faut bien dire *nuit fermée*. Un livre eſt *fermé*, il n'eſt pas *clos*. On *ferme* le chemin, le paſſage à quelqu'un en ſe mettant à la traverſe, ſans que le paſſage ſoit *clos*. Quand on *ferme* la bouche à quelqu'un, il ne dit plus rien ; quand on la lui *clôt*, il n'a plus rien à dire, il ne peut plus rien dire. On ſe ſert au figuré de *clorre* plus ſouvent que de *fermer*, pour dire conclure, achever, terminer, finir, &c : *clorre* une aſſemblée, un compte, un inventaire, une corbeille, &c. Les différentes manieres d'employer les deux termes, ſoit au propre, ſoit au figuré, prouvent aſſez que *clorre* dit quelque choſe de plus ſévere & de plus ſtrict que *fermer*.

Enfin la *clôture* eſt plus ſtable. Ce qui eſt *clos*,

eſt *fermé* à demeure : ce qui ſe *ferme*, s'ouvre. On *ouvre* & on *ferme* les portes, les fenêtres, un coffre, les boutiques, les ſpectacles, des portes, &c. Mais les places *cloſes*, & les choſes employées pour la *clôture*, les murs, les paliſſades, les haies, les cloiſons, &c. ne s'ouvrent point ou ne ſont pas faites pour s'ouvrir & ſe *fermer* alternativement. Vous *fermez* votre lettre qui doit être ouverte ; mais ce qui ne doit pas être ſçu, c'eſt *lettre cloſe*. La main qui ſe *ferme* & s'ouvre, ne ſe *clôt* pas ; il en eſt de même des yeux, des oreilles, dans le diſcours ordinaire. Cependant vous dites, *je n'ai pas* fermé *ou* clos *l'œil de toute la nuit* ; mais vous ne l'avez pas *fermé*, s'il eſt toujours reſté ouvert ; vous ne l'avez pas *clos*, ſi vous ne l'avez pas tenu *fermé* un certain temps : la premiere maniere de parler annonce une plus grande inſomnie. Dans cet exemple, on ſe ſert de *clorre*, parce qu'il s'agit d'avoir les yeux *fermés* par le ſommeil, pendant la durée de la nuit ou une aſſez longue durée. On dit *fermer* ou *clorre* les yeux, pour déſigner figurément la mort. *Clorre* eſt ſans doute le mot propre, puiſqu'il s'agit de *fermer* les yeux pour jamais : auſſi Boſſuet n'a pas balancé à s'en ſervir dans l'Oraiſon Funebre.

Clorre eſt un verbe *défectif*, uſité ſeulement au préſent & au ſingulier de l'indicatif, au futur de l'indicatif, & du ſubjonctif : il ſuit de là que, dans les autres temps, on eſt contraint d'employer à ſa place les mots dont la ſignification approche le plus de la ſienne. Or des ſynonymes, dès qu'ils font l'office du mot propre, empruntent ſon idée, & ſe l'approprient ; & la différence diſparoît. Le verbe qui eſt entier, beaucoup plus familier & plus

commode, parvient ſouvent ainſi à faire négliger & oublier le verbe mutilé. Les exemples n'en ſont pas rares. Nous n'en citerons qu'un ſeul, c'eſt celui des verbes *quérir* & *chercher*. A peine *quérir* ſe dit-il quelquefois dans la converſation ; on ne l'écrit preſque plus. Cependant ouvrez tous les bons Ecrivains du Siecle de Louis XIV, & vous le trouverez. Il paroît même par les Lettres de Madame de Sévigné, par les Ouvrages de Madame de la Fayette, &c. que la bonne compagnie de ce temps-là n'avoit eu garde de lui ſubſtituer le verbe *chercher* comme un mot de la même valeur. Cette délicateſſe étoit bien fondée ; ou plutôt elle n'étoit qu'un goût éclairé pour la juſteſſe & la pureté du langage. En effet, l'idée propre de *quérir* eſt celle d'aller prendre ou appeller pour apporter ou amener ; au lieu que celle de *chercher* eſt de ſe donner du mouvement, des ſoins, pour trouver, découvrir.

Colere, Colérique.

Colere, adjectif, qui eſt ſujet à la colere : *colérique*, qui eſt enclin à la colere, ou qui porte à la colere. Le premier déſigne proprement l'habitude, la fréquence des accès ; le ſecond la diſpoſition, la propenſion, la pente naturelle à cette paſſion. Un homme eſt *colere*, & il a l'humeur *colérique*. L'humeur *colérique* rend *colere* ; comme l'humeur hypocondriaque rend hypocondre. Un homme peut être *colérique* ſans être *colere*, s'il parvient à ſe vaincre ; il met un frein à ſon humeur. *Colérique* ne ſe dit que didactiquement : cependant cette derniere ob-

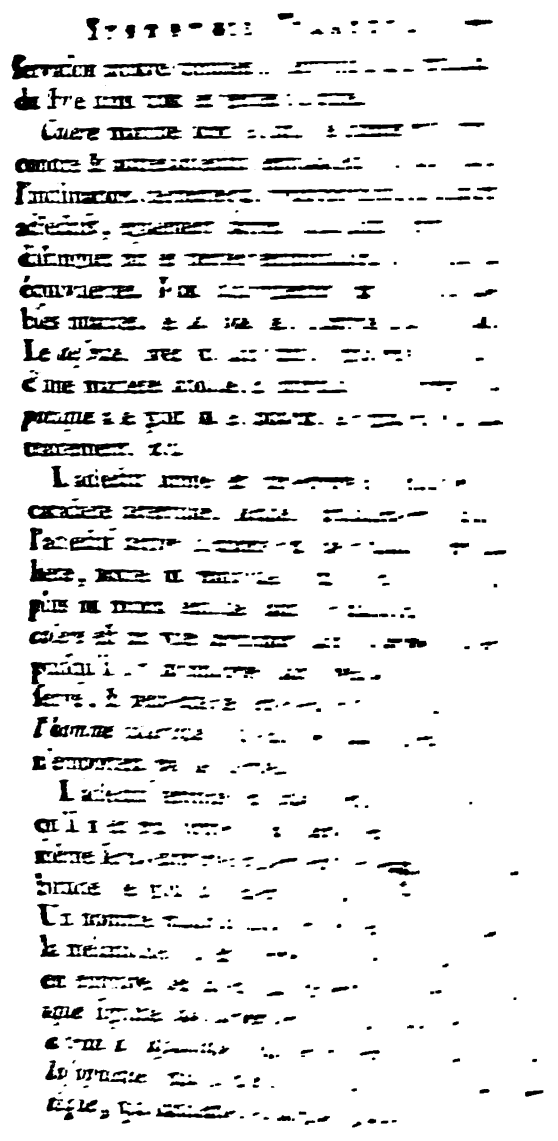

Commerce, Négoce, Trafic.

» LE *négoce* regarde les affaires de banque & de » marchandiſes. Le *commerce* & le *trafic* ne re- » gardent que les affaires de marchandiſes : avec » cette différence, ce me ſemble, que le *com-* » *merce* ſe fait plus par vente & par achat ; & le » *trafic* par échange «. Ces notions données par l'Abbé Girard, ſont bien légérement haſardées.

Commerce, lat. *commercium*, ſignifie à la lettre échange de marchandiſes, *commutatio mercium* : il eſt formé de *com*, avec, enſemble, & de *merx*, *merces*, marchandiſe, qui vient de *mar*, *marc*, marque : car les marchandiſes porterent d'abord une *marque*, la marque du *Marchand* ou d'une choſe à vendre. Le *commerce* ne ſe fit d'abord que par échange immédiat : pour en généraliſer l'idée, on en fait un échange de valeurs. Dans tous les ſens, ce mot exprime un échange, une communication réciproque.

Négoce, lat. *negotium*, eſt ordinairement compoſé par les Etymologiſtes de *nec* & *otium*, privation de loiſir, occupation. Ils ne ſe trompent pas quant au ſens : mais, avant les Latins, les Celtes diſoient *neg*, *nech*, travail, peine, affaire, *négoce* ; mot & ſens conſervés dans le gallois, le baſque, &c. Avec la négation *n*, *ne*, *neg*, & l'oriental *ot*, temps, loiſir, il ſignifie encore travail, affaire, occupation. Le *négoce* eſt une eſpece particuliere de travail, d'affaire, d'occupation ; l'occupation, l'exercice, la profeſſion du *commerce*.

Trafic eſt tiré par Ménage de l'italien *traffico* :

nous l'avons bien plutôt pris, comme les Italiens, de *trafficium*, mot de la baſſe latinité, compoſé de *tra*, par-delà, au delà, au dehors, loin; & de *fac*, faire, agir, travailler. Le *trafic* eſt le *commerce* ou plutôt le tranſport fait d'un endroit à l'autre ; il a particuliérement déſigné le *commerce* éloigné, lointain : on diſoit le *trafic des Indes*, &c. : mais on s'eſt plutôt arrêté à l'idée d'*entremiſe*, aſſez analogue au mot, & très-propre à déſigner l'action du revendeur qui ſe met entre le premier vendeur & le conſommateur pour tranſporter de l'un à l'autre une marchandiſe, un objet de jouiſſance. C'eſt, par exemple, ce que fait le Banquier ; & la *banque* eſt définie par les Vocabuliſtes *trafic d'argent*. On *trafique* auſſi des papiers, &c. On appelle un billet *trafiqué*, celui qui a paſſé par pluſieurs mains, &c. Cette obſervation acheve de détruire toutes les notions rappellées au commencement de cet article.

Le commerce eſt l'échange de valeurs pour valeurs égales, ou d'objets équivalens, & qui ſe payent l'un l'autre ; & non l'*échange du ſuperflu contre le néceſſaire* ; car celui qui vendroit le néceſſaire pour acheter le ſuperflu, ne feroit-il pas un échange de choſes vénales ? Le *négoce* eſt le travail exercé au ſervice du *commerce*, ou cette partie du *commerce* exercée par des gens voués aux entrepriſes, aux ſoins, aux travaux de cette profeſſion : c'eſt donc à tort qu'on dit le *commerce* pour déſigner le corps de ces agens qui ne font pas en effet *tout le commerce*, mais qui ſervent le *commerce* : ce ſeroit plutôt le *négoce*. Le *trafic* eſt ce *négoce* qui fait paſſer de lieux en lieux ou de mains en mains, ou qui fait circuler tel ou tel objet particu-

lier de *commerce* par des agens intermédiaires placés entre le premier vendeur & le dernier acheteur. Ainſi ce mot n'exprime qu'un ſervice particulier du *négoce* borné à un certain genre d'induſtrie & de *commerce*, comme le *commerce* des ſoies, des lainages.

Le *commerce* eſt cette communication complette qui embraſſe tous les échanges & toutes les ſortes d'échanges qui ſe font dans toute l'étendue de la circulation, depuis la production juſqu'à la conſommation, depuis le cultivateur ou le propriétaire qui vend la denrée de ſon cru, & qui eſt le premier *commerçant* ſans être *négociant*, juſqu'au conſommateur qui termine les échanges en faiſant le dernier achat de la choſe pour ſon uſage. Le *négoce* n'eſt qu'un ſervice particulier que rendent au *commerce* des agens, des perſonnes intelligentes, éclairées & laborieuſes, en épargnant aux producteurs ou aux fabricans & aux conſommateurs la peine de ſe rapprocher les uns des autres pour leurs ventes & leurs achats, en calculant & bâlançant les moyens des uns & les beſoins des autres pour les accorder enſemble ; en combinant & multipliant même les échanges en divers lieux, en divers pays, pour rendre plus favorable le débit de la denrée ; en formant enfin les ſpéculations & exécutant les opérations néceſſaires pour conduire les objets d'un terme à l'autre, avec le plus d'économie & d'avantage poſſible. Le *trafic*, infiniment plus borné dans ſon induſtrie, dans ſes lumieres, dans ſes entrepriſes, dans ſes ſpéculations, dans ſes opérations, conſiſte proprement à acheter là une marchandiſe pour revendre ici cette même marchandiſe avec profit ; tandis que le *négoce* aura

ſouvent fait, par un long circuit, & avec beaucoup de travail, pluſieurs échanges différens pour arriver à la marchandiſe que vous attendez.

Une Nation, un Pays fait le *commerce* de ſes productions & de ſes fabrications : cette Nation fait ſon *commerce* lors même que l'Etranger vient chez elle lui apporter des marchandiſes étrangeres & prendre les ſiennes ; car elle échange, elle achete & vend tout comme l'Etranger. On ne diroit pas le *négoce de France, du Nord, des Indes*, &c. Une Maiſon, une Compagnie attachée à des entrepriſes combinées, fait un *négoce* : elle *négocie*, achete de toute ſorte de mains, échange, voiture, tranſporte, & vend de maniere à gagner le plus qu'elle peut ſur ceux de qui elle achete & ſur ceux à qui elle vend : elle ne fait qu'une partie du *commerce* total & complet ; car c'eſt le producteur qui fait la premiere vente, & le conſommateur qui fait le dernier achat ; & ſouvent même elle n'entre point dans le *commerce*, qui peut ſe faire directement entre les producteurs & les conſommateurs. Un ſimple revendeur fait le *trafic* ; & les Hollandois, s'ils ne recueilloient point les épiceries dans leurs poſſeſſions orientales, & qu'ils ſe bornaſſent à contraindre les Indiens à ne les vendre qu'à eux ſeuls pour être ſeuls à les vendre, ne feroient qu'un *trafic* monopolaire.

Le producteur eſt donc l'auteur du *commerce* & le vrai *commerçant*. Le *négociant* eſt un agent très-utile du *commerce*, interpoſé entre le producteur & le conſommateur. Le *trafiquant* eſt un agent du *négoce*, attaché à telle eſpece de *commerce*.

Il n'y a guere de politique plus fauſſe & plus déſaſtreuſe que celle qui confond l'intérêt du *né-*

goce avec celui du *commerce*, l'intérêt du marchand régnicole avec celui de la Nation. L'intérêt du *négoce* ou du *négociant* eſt de gagner le plus qu'il peut ſur la Nation, en achetant d'elle à bas prix, & en lui vendant cher (ce qu'il obtient ſur-tout par des priviléges excluſifs); & celui du *commerce* national eſt de vendre à bon prix & d'acheter à bon marché (ce qui ne s'obtient que par la concurrence la plus libre, la plus générale & la plus forte des acheteurs & des vendeurs). Avec ce principe erroné, dès qu'on regarde le profit du revendeur comme un profit national, il n'y a pas juſqu'au plus petit *trafic* qu'il ne fallût rendre excluſif & tortionnaire.

Le *commerce* ſe prête à une infinité de diviſions; *commerce* intérieur, *commerce* extérieur, *commerce* maritime, *commerce* en gros, *commerce* en détail, grand *commerce*, petit *commerce*, &c.; *commerce* des denrées, *commerce* des marchandiſes, &c. Le *négoce* ſe prend ordinairement d'une maniere générique; mais il ſe prête auſſi à des diviſions; *négoce* en gros ou en détail, &c., mais ſur-tout à des diviſions relatives ou à l'intérêt ou à l'art: *bon négoce*, *négoce lucratif*, *négoce inconnu*, &c. Le *trafic* ſe fait auſſi en gros ou en détail, &c.; mais avec ſpécification de telle ou telle marchandiſe, *trafic* d'argent, de papiers, de ſoieries, de bonneteries, &c.

Je ne m'attache qu'à des explications toutes fondées ſur la valeur eſſentielle des mots, ainſi que ſur des manieres de les employer inconteſtablement reçues, toutes propres à établir des notions claires & préciſes ſur une matiere fort importante & fort embrouillée dans la plupart des têtes, &

même dans des têtes pleines de l'objet, enfin toutes utiles pour fixer le langage & prévenir des mépriſes dangereuſes.

Je pourrois encore confirmer ces applications & mes définitions par les diverſes acceptions ou les emplois figurés de ces termes ou des mots de leurs familles.

Ainſi le mot *commerce* ſert toujours à déſigner une communication réciproque ou de penſées, ou de lettres, de ſentimens, d'intelligence, de ſervices, de ſecours, où chacun donne, reçoit, rend, &c. On dit le *commerce* du monde, de la vie; le *commerce* des Sçavans, de deux amis, des époux, &c. Ce mot ſe prend en bien & en mal: un *commerce* eſt licite ou illicite, bon ou mauvais, innocent ou criminel, &c.

Les mots *négocier*, *négociation*, *négociateur*, déſignent l'action de traiter, de manier, de conduire avec art, avec travail, des affaires publiques ou privées. On *négocie* un traité, une alliance, un mariage, un accommodement. Le *négociateur* eſt entre les parties intéreſſées; il travaille pour elles. Un Ambaſſadeur *négocie* pour ſon Prince. Le mot *négoce*, détourné de ſon acception propre, ſe prend odieuſement, comme ſi l'intérêt du négociant étoit toujours en débat avec l'intérêt des perſonnes qui traitent avec lui: ainſi l'on dit qu'un uſurier fait un vilain *négoce*: en parlant des gens cachés & ſuſpects, on ſe demande de quel *négoce* ſont ces gens-là?

Trafic eſt très-ſouvent employé pour déſigner des pratiques mauvaiſes & intéreſſées, comme ſi l'on ne voyoit dans le *trafic* que la vénalité ou une petite induſtrie, uniquement inſpirée par l'intérêt,

& tendante au profit. On fait des *trafics* d'amitié, de bienfaits, de louanges, de complaiſances, de vertu, d'amour, &c.: tout cela ſignifie *vendre*. On *trafique* de la vertu, de l'amour, dit la Bruyere; *tout eſt à vendre parmi les hommes.*

Complaiſance, Déférence, Condeſcendance.

LA *complaiſance* ou le deſir, le ſoin de *complaire*, eſt de ſe *plaire* à faire ce qui *plaît* aux autres. La *déférence* ou l'attention à *déférer*, eſt de ſe *porter* (*ferre*) volontiers à préférer à ſes propres ſentimens, l'acquieſcement aux ſentimens des autres. La *condeſcendance* ou l'action de *condeſcendre*, eſt de *deſcendre* de ſa hauteur pour ſe *prêter* à la ſatisfaction des autres, au lieu d'exercer rigoureuſement ſes droits.

Les néceſſités, les bienſéances, les convenances, les offices, les agrémens de la ſociété, de la familiarité, de l'intimité, obligent à la *complaiſance*: elle fait toute ſorte de ſacrifices de nos volontés, de nos goûts, de nos commodités, de nos jouiſſances, de nos vûes perſonnelles. L'âge, le rang, la dignité, le mérite des perſonnes, nous impoſent la *déférence*: elle ſubordonne ou ſoumet à ces titres notre avis, nos opinions, nos jugemens, nos prétentions, nos deſſeins. Les foibleſſes, les beſoins, les goûts, les défauts d'autrui, demandent de la *condeſcendance*: elle fait que nous nous relâchons de notre ſévérité ou des droits rigoureux de notre autorité, de notre ſupériorité, de notre liberté, de notre volonté.

Un mari a de la *complaiſance* & de la *condeſcendance*

condance pour ſa femme : la femme a de la *déférence* pour ſon mari ; ils ont l'un & l'autre de la *condeſcendance* pour leurs enfans. Nous nous devons tous de la *complaiſance* les uns aux autres ; nous devons de la *déférence* à nos ſupérieurs ; nous avons pour nos inférieurs de la *condeſcendance*. Le fort a de la *condeſcendance* pour le foible ; les petits ont de la *déférence* pour les grands ; on a de la *complaiſance* pour tous ceux avec qui l'on vit.

Ces qualités annoncent de la bonté, de la douceur, de la facilité dans le caractere, dans l'humeur, dans l'eſprit ; mais la *complaiſance* marque particuliérement une bonté affectueuſe ; la *déférence*, une douceur reſpectueuſe ; la *condeſcendance*, une facilité indulgente.

La *complaiſance* eſt inſpirée par le deſir de plaire ; & c'eſt le moyen de plaire. La *déférence* marque une docilité réglée par la ſcience des égards ; elle rend les autres contens d'eux & de nous. La *condeſcendance* tient à cette ſorte d'aménité qui ſe prête volontiers à des tempéramens ; elle ſe plie pour vous embraſſer.

Avec de la *complaiſance*, on eſt d'un commerce bien doux ; avec de la *déférence*, on eſt d'un commerce honnête ; avec de la *condeſcendance*, on eſt d'un commerce commode.

La *complaiſance* eſt une monnoie avec laquelle tout le monde peut, au défaut de moyens eſſentiels, payer ſon écot dans la ſociété ; on vous en tient bon compte. La *déférence* eſt un hommage que l'on rend à quelqu'un pour lui faire les honneurs de la ſociété ; on le prend pour la preuve du mérite. La *condeſcendance* eſt une eſpece de généroſité que l'on fait de ſa maniere de penſer, à la ſa-

tisfaction d'autrui ; on l'aime comme un bienfait.

Attentive & active, la *complaiſance* lit dans votre penſée & prévient votre demande. Modeſte & noble, la *déférence* prévient le conflit, & vous offre l'honneur du triomphe. Facile & gracieuſe, la *condeſcendance* prévient l'importunité, & donne ce qu'elle cede.

La *condeſcendance* a pour regle de ne ſe faire ni acheter ni dépriſer. La *déférence* a pour maxime de rendre tout ce qu'elle peut, de maniere qu'on vous rende tout ce qu'on vous doit. *Fais à autrui ce que tu voudrois qui te fût fait* : telle eſt la grande regle que le Lord Cheſterfield donne au deſir de plaire, ſource de la *complaiſance*.

Tenez pour certain qu'on abuſera de votre *complaiſance*, ſi vous négligez les occaſions convenables de montrer une honnête liberté ; de votre *déférence*, ſi vous négligez celles de montrer une courageuſe fermeté ; de votre *condeſcendance*, ſi vous négligez celles de montrer une juſte inflexibilité.

Les femmes gâtées par nos empreſſemens, exigent beaucoup de *complaiſance* ; combien elles auront à perdre un jour ! Les hommes gâtés par les applaudiſſemens, exigent beaucoup de *déférence* ; combien ils eſſuieront de contradictions ! Les enfans gâtés par les connivences, exigent beaucoup de *condeſcendance* ; combien ils dévoreront de peines !

Laiſſez libre ce qui doit l'être ; laiſſez à ce qui doit être libre, le mérite d'être abſolument volontaire. Laiſſez la *complaiſance* libre, ſi vous voulez ſçavoir juſqu'à quel point l'on ſe plaît avec vous & l'on cherche à vous plaire. Laiſſez la *déférence* libre, ſi vous voulez ſçavoir quel cas on fait de

vous & de votre eſtime. Laiſſez la *condeſcendance* libre, ſi vous voulez ſçavoir quel foible on a pour vous, & quelle confiance vous pouvez avoir.

Il y a une *complaiſance* ſervile qui fait ce qu'on appelle un *complaiſant*; une aveugle *déférence*, qui fait ce qu'on appelle *un ſot*; une molle *condeſcendance*, qui fait ce qu'on appelle quelquefois un *pauvre homme*.

N'abuſez pas de la *complaiſance* d'un homme ſans caractere, qui eſt dans vos mains comme un inſtrument dans la main d'un ouvrier; de la *déférence* d'un homme ſans lumieres, qui ſe confie à vous comme l'aveugle à ſon conducteur; de la *condeſcendance* d'un homme ſans énergie, qui ne peut réſiſter que comme on réſiſte à un ſommeil accablant.

Gardez-vous de la *complaiſance* de ces bas valets qui proſtituent leurs ſervices; de la *déférence* de ces ſerviteurs perfides qui jonchent devant vous de fleurs le chemin du précipice où vous courez; de la *condeſcendance* de ces iniques Directeurs qui achetent à ce prix le crédit & la fortune.

✿ Ces termes ſont tous expliqués & même définis les uns par les autres dans les Dictionnaires; il eſt donc quelquefois dangereux de les conſulter. Les Auteurs n'ont pas toujours beſoin de leur idée rigoureuſe; leur exemple ne ſuffit donc pas pour nous diriger.

Vous trouverez dans les Ecrits de Port-Royal les propoſitions ſuivantes. *Les perſonnes qui hantent la Cour, reconnoiſſant combien les humeurs contrediſantes ſont incommodes, prennent une route qui eſt de ne contredire rien, & de louer tout indiſ-*

féremment ; c'eſt ce qu'on appelle complaiſance. Juſque-là cette *complaiſance*, bornée ou au ſilence ou aux éloges, n'eſt qu'une lâche *déférence.*

Il faut condeſcendre aux volontés de ſes ſupérieurs. Ce mot ſignifie manifeſtement *deſcendre, s'abaiſſer avec quelqu'un juſqu'à lui, devant lui* : or l'inférieur ne s'*abaiſſe* pas juſqu'à ſon ſupérieur, & par un généreux ſacrifice. Nous diſons *condeſcendre*, comme les Grecs ont dit συγκαταβαίνω, & les Latins *obſequi*, s'abaiſſer, ſe mettre au deſſous, obéir, faire ce qu'on veut de nous, ſe plier aux volontés des autres, conniver. *Obſequium amicos, veritas odium parit* : la *condeſcendance*, la connivence fait des amis ; la vérité, la franchiſe, des ennemis.

L'Auteur du Livre des *Mœurs* dit que la *complaiſance* eſt une *condeſcendance* honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres ; & qu'elle conſiſte à ne contrarier le goût de qui que ce ſoit dans tout ce qui eſt indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorſqu'on l'a ſçu deviner.

La *complaiſance* cherche à prévoir, à ſaiſir, à prévenir les goûts & les deſirs des perſonnes, ſans doute : mais il n'en eſt pas de même de la *condeſcendance* ; elle attend, réſiſte, mais ſe rend. La *complaiſance* fait qu'on n'a de volonté que celle des autres ; la *condeſcendance* fait qu'on ne tient pas à ſa volonté, quand elle eſt oppoſée à celle des autres. La *complaiſance* a beaucoup plus d'influence, d'affection & de généroſité que la *condeſcendance* : ſi on la réduit à une pure *condeſcendance*, on la dénature au lieu de la définir.

On nous dit que ſi nous voulons une définition

un peu exacte de cette *affection de plaire aux autres*, c'eſt-à-dire, de la *complaiſance*, il faut dire avec la Bruyere, que c'eſt une maniere de vivre, où l'on cherche beaucoup moins ce qui eſt vertueux & honnête, que ce qui eſt agréable. La Bruyere n'auroit certes pas donné cette penſée pour une définition. On a bien mieux réuſſi à la décrire, cette qualité, qu'à la définir. La véritable *complaiſance*, dit un autre Ecrivain, eſt celle qui compatit avec liberté, cede ſans foibleſſe, loue ſans flatterie, & rend, ſans affectation & ſans baſſeſſe, la ſociété agréable, & la vie plus commode. Quelqu'un a dit qu'elle ſacrifie tout aux autres, & ſemble être la deſtruction de l'amour-propre.

La *déférence* a été mieux connue ou mieux ſentie. L'uſage eſt aſſez général d'y attacher l'idée d'une ſorte d'hommage rendu au mérite & aux bienſéances. D'Ablancourt nous dit qu'on en a pour les perſonnes de mérite & de qualité ; Port-Royal, qu'il faut nous prévenir les uns les autres par des témoignages d'honneur & de *déférence* ; Saint-Evremont, que le reſpect & la *déférence* naiſſent de l'eſtime mutuelle que doivent avoir des amis, &c.

Faut-il le répéter ? La *complaiſance* ſe diſtingue par l'envie de plaire, & par une attention continuelle à *complaire* aux autres juſque dans les plus petites choſes ; la *déférence*, par une obſervation particuliere des bienſéances, & par une attention modeſte à ne pas ſe compromettre avec les titres, les prétentions & l'amour-propre des autres ; la *condeſcendance*, par une ſorte d'indulgence & par une attention convenable à céder de ſes droits & de ſes réſolutions plutôt que de les faire valoir à la rigueur. La *complaiſance* trouve toujours à s'exercer, &

s'exerce toujours avec empreſſement dans tous les cas où il eſt poſſible de faire quelque choſe d'agréable aux autres & pour eux-mêmes. La *déférence*, moins étendue, n'a lieu que dans les cas où l'on craindroit de bleſſer, par l'oppoſition, la dignité, la délicateſſe, la vanité des perſonnes. La *condeſcendance*, tournée vers un autre but, ne ſe montre que dans le cas où la réſiſtance, une forte ou longue réſiſtance, nous feroit paroître durs, difficiles, inflexibles, opiniâtres, entiers. Mais j'ai déjà tout dit.

Il eſt bien étrange que la morale, ſcience d'un ſi grand uſage & d'une ſi grande importance, n'ait qu'une langue ſi vague & ſi verſatile, qu'au lieu de notions claires, préciſes, invariables, elle vous laiſſe la liberté de faire ſignifier arbitrairement aux termes les plus capitaux & les plus familiers, non ſeulement des qualités diverſes quoiqu'analogues, mais encore une vertu ou un vice.

Conjoncture, Circonſtance.

Circonſtance, dit M. Diderot dans l'Encyclopédie, eſt relatif à l'action ; *conjoncture* eſt relatif au moment. » La *circonſtance* eſt une des particu» larités de la choſe ; la *conjoncture* lui eſt étran» gere ; elle n'a de commun avec l'action que la » contemporanéité. Les *conjonctures* ſeroient, s'il » étoit permis de parler ainſi, les *circonſtances* du » temps ; & les *circonſtances* ſeroient les *conjonc*» *tures* de la choſe «.

La *circonſtance*, conſidérée comme une partie, une particularité de l'action, n'a rien de commun avec la *conjoncture étrangere à l'action*, & ſeule-

ment *contemporaine*. Ces deux mots ne ſont point alors ſynonymes : mais ſans ceſſe nous diſons *les circonſtances des temps, des lieux, des perſonnes, des choſes* relatives à un objet particulier ; c'eſt ce que nous appellons auſſi *conjonctures*. Or ces *circonſtances* ſont hors de la choſe, comme les *conjonctures* ; & les *conjonctures* ne lui ſont pas abſolument étrangeres : l'un & l'autre de ces mots annoncent la diſpoſition, l'état particulier des choſes qui doivent influer ſur l'événement, le ſuccès. *Circonſtance* ſignifie, à la lettre, l'*état d'être autour*, de *circum* & *ſtare* ; & *conjoncture*, *la diſpoſition à ſe joindre*, avec une choſe, de *cum* & *jungere*. La *circonſtance* eſt donc ce qui environne ou accompagne la choſe : la *conjoncture*, ce qui a du rapport avec elle ou de l'influence ſur elle. Quand nous diſons que les *circonſtances* changent, qu'un homme ſe trouve dans une fâcheuſe *circonſtance*, qu'une *circonſtance* empêche d'agir, nous ne prétendons pas déſigner un changement dans la choſe même, ou la perſonne, l'action ; ce changement eſt hors de la choſe, mais il produit ſur elle un effet particulier.

La *conjoncture* & la *circonſtance* ſont à la choſe comme deux cercles concentriques à un point donné : la *circonſtance* eſt le cercle renfermé dans la *conjoncture*. La *conjoncture* influe de loin ſur l'événement : la *circonſtance* touche, pour ainſi dire, à l'action. La *conjoncture* eſt un ordre de choſes, une diſpoſition de circonſtances générales les moins prochaines, favorables ou contraires à la choſe : la *circonſtance*, diſtinguée de la *conjoncture*, eſt une diſpoſition particuliere d'une choſe qui favoriſe ou contrarie actuellement le ſuccès. Les *conjonctures*

ſont diſpoſées avant l'action & indépendamment de l'action : les *circonſtances* ſont avec l'action, & naiſſent quelquefois dans le cours de l'action même. Il eſt difficile que le ſyſtême ou l'enſemble des *conjonctures* change ; mais il arrive ſans ceſſe des changemens dans les *circonſtances*. La *circonſtance* eſt une particularité de la *conjoncture*.

Le Dictionnaire de Trévoux, après avoir adopté la diſtinction de l'Encyclopédie, définit la *conjoncture*, un amas ou aſſemblage de *circonſtances* qui fait trouver de la facilité ou de la difficulté dans le ſuccès des affaires. L'Abbé Girard dit que *conjoncture* ſert à marquer la ſituation qui provient d'un concours d'événemens, d'affaires, ou d'intérêts.

La juſtice ſévere & l'active bienfaiſance du Prince, le concours de Miniſtres habiles, integres & courageux, les lumieres répandues parmi le peuple, la tranquillité de l'Etat, ſont des *conjonctures* favorables pour les réformes. La bonne diſpoſition préſente des eſprits en eſt la *circonſtance* la plus favorable.

Les bouleverſemens opérés par les Croiſades, furent des *conjonctures* favorables pour l'autorité royale : elle ſçut habilement profiter des *circonſtances* particulieres dans leſquelles le ſoulagement des peuples pouvoit juſtifier & ſeconder l'abaiſſement des Seigneurs.

Les *conjonctures* préparent & préſagent le ſuccès d'une guerre. Une *circonſtance* imprévue fait perdre ou gagner une bataille.

Un bon eſprit tire avantage des *conjonctures* : un eſprit délié tire parti des *circonſtances*. La prudence a toujours conſulté les *conjonctures* : la ſa-

geſſe ne néglige pas les *circonſtances*. Le plan général eſt formé ſur les *conjonctures*; l'exécution eſt ſubordonnée aux *circonſtances*. Les *conjonctures* doivent avoir été peſées; & les *circonſtances* prévues. Nous nous ſommes accommodés aux *conjonctures*; une *circonſtance* ſurvient qui renverſe notre ouvrage & nos eſpérances.

Connexion, Connexité.

Du celte *neeh*, *nes*, *necs*, nœud, lien, liaiſon, ſe ſont formés en latin, *nexus*, *connexio*, *connexus*; en françois, *nœud*, *connexion*, *connexité*.

La plupart des Auteurs confondent la ſignification de ces deux termes; quelques-uns les diſtinguent, comme on peut le voir dans Richelet, l'Encyclopédie, Trévoux, &c.

Ces mots expriment le rapport, la liaiſon, la dépendance qui ſe trouve entre certaines choſes. La terminaiſon du premier, *ion*, marque l'*action* de lier ces choſes enſemble: la terminaiſon du ſecond, *ité*, marque la *qualité* des choſes faites pour être liées enſemble. Cette remarque donne l'explication d'une foule de mots uniquement diſtingués par l'une ou l'autre de ces terminaiſons.

Il ſemble d'abord que cette remarque s'accorde aſſez avec l'obſervation ſuivante de l'Encyclopédie. Le mot *connexion*, dit l'Auteur de l'article, déſigne la liaiſon intellectuelle des objets de notre méditation; celui de *connexité*, la liaiſon que les qualités exiſtantes dans les objets, indépendamment de nos réflexions, conſtituent entre ces objets. Ainſi il y aura *connexion* entre les abſtraits,

font dispo
de l'action
naissent o
Il est dif
conjoncti
changem
est une p

Le Do
la distinc
jonâture
qui fait
dans le
conjonc
d'un co
térêts.

La
Prince,
& com
peuple,
sures fa
position
la plus

Les
furent
royale
nacer p
des peu
ment d

Les
d'une
dre ou

Un
un esp
donne

DEC 2 - 1942

& *connexité* entre les concrets ; & les qualités & les rapports qui font la *connexité* ſeront les fondemens de la *connexion* ; ſans quoi notre entendement mettroit dans les choſes ce qui n'y eſt pas.

Il y a donc *connexité* entre les abſtraits comme entre les concrets, puiſque la *connexité* fonde la *connexion*. Il peut y avoir *connexion* entre les concrets comme entre les abſtraits, puiſque la *connexion* eſt en quelque ſorte ſuggérée par la *connexité*. Il ſeroit trop ſubtil de dire que la *connexion* des abſtraits eſt fondée ſur la *connexité* des concrets : car alors il faudroit, pour s'entendre, ſauter ſans ceſſe d'un genre à l'autre, & ſans aucune raiſon, puiſqu'il n'y en a aucune d'affecter un de ces mots à un genre d'objets excluſivement à l'autre. Ainſi, cette diſtinction ne ſerviroit qu'à embrouiller le diſcours. Entre les objets de nos méditations, il faut une *connexité* métaphyſique, pour former une *connexion* ou liaiſon *intellectuelle*, & elle y eſt néceſſairement ; comme pour former une *connexion* ou une *liaiſon* réelle entre les objets matériels, il faut qu'il y ait une *connexité* réelle ou des qualités réelles propres pour leur liaiſon. La *connexion* ſuppoſe toujours la *connexité*, & la *connexité* prête toujours à la *connexion*. Dans une réciprocité du même ordre, quels que ſoient les objets, abſtraits ou concrets, phyſiques ou métaphyſiques, idéaux ou réels, mais ſuivant la nature de chaque objet, vous établiſſez une *connexion intellectuelle* entre deux idées en vertu de leur *connexité* intellectuelle, comme vous établiriez une *connexion phyſique* entre deux choſes qui ont entre elles leur *connexité* propre ou des rapports phyſiques.

Richelet dit que *connexion* ſignifie le rapport

d'une choſe avec une autre ; & *connexité*, ce par quoi une choſe a rapport à une autre : il s'explique mal.

Il y auroit donc *connexion* toutes les fois qu'il y auroit *connexité* ; puiſque le rapport eſt le réſultat néceſſaire des qualités relatives. La *connexion* ou la liaiſon exiſteroit donc entre deux idées, qui, malgré leur *connexité*, ſe préſenteroient non ſeulement déſunies, mais encore oppoſées l'une à l'autre. Deux affaires ſéparées, quoiqu'elles ayent une grande *connexité*, ſeront donc en *connexion* comme ſi elles étoient jointes. Il y avoit donc une *connexion* ou une liaiſon établie entre la bouſſole & la navigation, avant que la *connexité* de l'aimant avec cet art fût même connue. L'application d'une ſcience à une autre n'ajouteroit donc pas à leur *connexité* leur *connexion* ; & vous diriez qu'elles étoient en effet liées parce qu'elles pouvoient l'être ? Il faut convenir que *connexion*, pris dans ce ſens, jetteroit ſouvent de l'embarras, de la confuſion, de la ſingularité dans le diſcours ; & qu'il ſeroit preſque toujours indifférent de ſe ſervir de ce mot ou de celui de *connexité*.

Quelques gens prétendent, dit le Dictionnaire de Trévoux, qu'il y a quelque ſorte de différence entre *connexité* & *connexion*. Ils veulent que *connexité* ſignifie une liaiſon & une dépendance naturelle, qui ſe trouve entre les choſes, ſans que nous y contribuions en rien de notre part ; telle qu'elle eſt entre la Phyſique & la Médecine : au lieu que *connexion* ne ſignifie, ſelon eux, qu'une liaiſon qui eſt à faire, & à laquelle nous devons contribuer par notre art ; comme ſi on diſoit, par la

connexion de ces deux propoſitions, vous verrez que l'une ſert d'éclairciſſement à l'autre.

Il n'y auroit donc pas une *connexion* naturelle & néceſſaire, indépendante de toute opération de l'eſprit, entre les idées de pere & d'enfant, d'époux & d'épouſe, de Souverain & de Sujet, de débiteur & de créancier, & ainſi de tant d'autres idées corrélatives. Il n'y auroit donc entre elles qu'une *connexité*, comme entre des idées dont les rapports ne ſont ni connus ni ſentis. Vous pourriez donc concevoir un homme qui doit ſans qu'il doive à quelqu'un, quelqu'un qui commande ſans qu'un autre obéiſſe, un être qui engendre ſans un autre engendré. Je demande ſi, entre des idées inſéparables & même inconcevables l'une ſans l'autre, il n'y a pas *connexion*, & la *connexion* la plus indépendante des opérations de l'eſprit. Cette opinion, directement oppoſée à celle de Richelet, rentre dans la premiere que nous avons d'abord diſcutée.

Pour moi, je penſe 1°. que *connexion* & *connexité* s'appliquent également à toute eſpece d'objets entre leſquels il y a des rapports particuliers, de quelque nature que ſoient ces objets & ces rapports. 2°. Que la *connexion* ne conſiſte pas dans ces ſimples rapports, & que la *connexité* peut exiſter ſans elle. 3°. Que la *connexion*, qui ſouvent dépend de nos opérations, en eſt auſſi quelquefois indépendante, & qu'elle vient alors d'une ſorte d'intimité naturelle entre les choſes, ou de leur état naturel. La *connexité* eſt la qualité ou la propriété naturelle en vertu de laquelle la *connexion* a lieu ou peut avoir lieu.

Il eſt inutile de remarquer que tout le monde

s'accorde ſur la ſignification de *connexité*; & que c'eſt une qualité, une propriété, une diſpoſition des choſes à ſe lier enſemble. La diviſion eſt ſur le ſens de *connexion*, qui, comme nous l'avons dit, exprime l'action de lier des choſes faites par leurs qualités & leurs propriétés pour être liées enſemble, ou par conſéquent la liaiſon, la jonction, l'union produite par l'application d'une choſe à l'autre, ou par celle d'un moyen qui les aſſemble ſelon leurs rapports, de quelque cauſe qu'elle provienne; car il n'y en a aucune de déterminée, ni par la valeur propre du mot, ni par les inductions qu'on en peut tirer.

Ainſi *connexité* ne dénote qu'un ſimple rapport qui eſt dans les choſes & dans la nature même des choſes: la *connexion* énonce une liaiſon effective qui eſt établie entre les choſes, & fondée ſur ce rapport. Par la *connexité*, les choſes ſont faites pour être enſemble: par la *connexion*, elles le ſont. La *connexité* eſt, pour ainſi dire, en puiſſance; la *connexion* eſt de fait. La *connexité* préſente des liens pour enchaîner les choſes les unes aux autres; & la *connexion* les noue.

Deux idées ont de la *connexité*; leur *connexion* forme un jugement. Par le raiſonnement, vous établiſſez la *connexion* entre des propoſitions qui n'avoient qu'une *connexité*. Un principe a de la *connexité* avec un autre; l'antécédent a une *connexion* avec le conſéquent, ou le corollaire avec la propoſition démontrée. Entre deux vérités qui ſe rapportent par leur *connexité* l'une à l'autre, la vérité intermédiaire fera la *connexion*. La *connexité* d'un certain ordre de vérités demande que leur *connexion* forme la chaîne qu'on appelle la ſcience.

Il y a de la *connexité* entre la Géométrie & la Phyſique ; leur *connexion* eſt dans les Mathématiques mixtes. La *connexité* de l'Aſtronomie avec la navigation eſt démontrée par la *connexion* établie, par exemple, entre la connoiſſance des ſatellites de Jupiter & la détermination des longitudes. La *connexion* de la Phyſique & de la Théologie eſt ſenſible : leur *connexion* eſt développée par les Sçavans.

Deux affaires qui ont de la *connexité* ſont, par leur *connexion*, jointes, examinées, diſcutées, jugées enſemble. Quoiqu'il exiſte une *connexité* entre les différentes parties de l'adminiſtration, il y a quelquefois ſi peu de *connexion* entre elles, qu'elles ſe heurtent, ſe traverſent, ſe combattent les unes les autres. Il y a ſouvent entre des profeſſions différentes beaucoup de *connexité* ; attendons-en la *connexion*.

Malgré la *connexité* du ſçavoir & de la capacité d'enſeigner, leur *connexion* eſt aſſez rare ; il faut le talent pour l'établir. Il y a une telle *connexité* entre toutes les vertus, qu'une ſeule vertu parfaite, par la *connexion* & la *cohéſion* de toutes les autres, n'en feroit qu'une ſeule. La *connexion* de choſes utiles n'eſt jamais en raiſon de leur *connexité*.

Je ne cherche d'abord que la *connexité* du bon & du beau, du vrai & de l'aimable ; & après en avoir faiſi tous les rapports, j'établis leur *connexion* par les propoſitions ſuivantes : *Rien n'eſt beau que le bon ; le vrai ſeul eſt aimable.* Le jugement établit la *connexion* ; le verbe *être* forme la *connexion* entre les mots & les choſes qui autoriſent l'affirmation par leur *connexité*. Ainſi, quand je dis que l'*orgueil eſt un vice*, je forme la *connexion* d'après

la *connexité*. Mais je n'ai pas beſoin d'établir la *connexion* entre les choſes & les idées qui l'annoncent par elles-mêmes ou par leur *connexité immédiate* : qui dit *ſecond*, dit *premier*.

Il eſt à remarquer que ces mots appartiennent proprement à la Métaphyſique, & qu'ils s'appliquent proprement à des objets intellectuels.

Contrevenir, Enfreindre, Tranſgreſſer, Violer.

Contrevenir, venir, aller *contre*, faire une choſe contraire à ce qui eſt preſcrit, ordonné.

Enfreindre, lat. *infringere*, compoſé de *frangere*, formé du ſon rude & déchirant *fr* (d'où *fraction*, *fracture*), rompre, briſer, rompre un *frein*, briſer des liens.

Tranſgreſſer, lat. *trans*, *gradi*, aller à travers, au delà, paſſer outre, franchir les bornes, les limites.

Violer, lat. *violare*, de *vis*, *vi*, force, violence, faire violence, faire outrage, commettre un grand excès.

Ainſi, à proprement parler, on *contrevient*, quand on va contre la voie tracée : on *enfreint*, quand on rompt ce qui lie : on *tranſgreſſe*, quand on ſort des juſtes limites : on *viole*, quand on perd tout égard pour les choſes reſpectables.

Vous *contrevenez* à l'ordre, à l'ordonnance que vous n'obſervez pas. Vous *enfreignez* les loix, les engagemens auxquels vous étiez ſoumis ou aſſujetti. Vous *tranſgreſſez* les loix, les préceptes, les

commandemens faits pour vous arrêter & vous contenir dans vos voies. Vous *violez* les loix, les droits, les choſes que vous deviez le plus reſpecter & honorer.

La *contravention* regarde ſpécialement l'ordre poſitif, la diſcipline, la police, l'adminiſtration. Les Contrebandiers, les Faux-ſauniers, les Soldats maraudeurs *contreviennent* aux Ordonnances, aux Réglemens. On *contrevient* aux ordres particuliers d'un Supérieur. C'eſt *contrevenir* à une Sentence, à un Arrêt, à un Canon, à un engagement, que de ne pas les exécuter, ou même de ne pas en remplir toutes les conditions.

L'*infraction* concerne proprement l'ordre public ou privé auquel notre foi eſt ſpécialement engagée, les traités entre les Souverains, les conventions entre les Particuliers, les engagemens réciproques entre le Prince & les Sujets, les liens de la ſujettion à l'égard de Dieu, les vœux, les promeſſes, la parole. Le Prince qui donne du ſecours aux ennemis de ſon allié, *enfreint* le traité d'alliance. Un ſujet *enfreint* les Loix du Royaume ; un Roi les priviléges des Sujets. Un Religieux *enfreint* la regle à laquelle il s'eſt ſoumis. Un Particulier *enfreint* les obligations qu'il a contractées. La mere qui ferme ſon ſein à ſon enfant, *enfreint* le vœu de la Nature & les engagemens de la maternité. Celui qui rompt le jeûne, *enfreint* la loi qui l'impoſe.

La *tranſgreſſion* s'exerce dans l'ordre moral, & particuliérement dans l'ordre religieux, à l'égard des loix naturelles, des loix naturelles ſociales, des loix ou des préceptes eccléſiaſtiques, des loix ou des commandemens de Dieu. Il s'agit ici des cas où l'autorité légitime, juſte, irréfragable, nous oblige, avec

avec pouvoir de
Toute la puiſſance
tranſgreſſer le commandement
il en a point de
eſt compoſée, il
cience. L'humilité
ſociété. Mille
qui *tranſgreſſent*
dit ainſi de la
de ſon Maître.

La
dre
ciété,
plus
La
aſyles
de
gale.
pour
la
profane
en
le maſque.

Quiconque
Peut
O
infâme
de
La
eſt
bâtarde.

Contrition, Repentir, Remords.

Contrition, lat. *contritio*, de *conterere*, composé de *terere*, dérivé de la racine commune aux Langues celtiques, *ter*, *tra*, percer, déchirer, briſer, broyer, pulvériſer. *Contrition* ſignifie déchirement, briſement de cœur : terme de Théologie.

Repentir, de la racine *pen*, piquant, poignant ; d'où le grec ποινὴ, le latin *pœna* & *pœnitere* (*pœnâ teneri*), peine, reſſentir la peine. Le *repentir* eſt la peine, le chagrin d'avoir fait une choſe.

Remords, du latin *mordeo*, *morſus*, racine *mors*, piquant, mordant, rongeant. *Re-mords*, morſure redoublée, reſſentiment déchirant.

La *contrition* eſt la douleur profonde & volontaire qu'un cœur ſenſible reſſent d'avoir commis le péché ou le mal, conſidéré comme une offenſe faite à Dieu. Le *repentir* eſt le regret amer & réfléchi d'une ame timorée qui a commis une faute ou une action répréhenſible, & qui voudroit la réparer. Le *remords* eſt le reproche déſolant & vengeur que la conſcience vous fait d'avoir commis un crime ou une grave tranſgreſſion des loix imprimées dans le cœur humain.

Ainſi la *contrition* regarde le *péché* ; elle eſt dans le cœur ; & les motifs les plus ſublimes de la Religion l'inſpirent. Le *repentir* regarde *toute eſpece de mal* ou d'action regardée comme mal ; il eſt dans l'ame ; la réflexion & l'expérience le ſuggerent. Le *remords* regarde le *crime* ; il eſt dans la *conſcience* ; il naît en nous, pour ainſi dire, ſans nous, du crime même.

La *contrition* nous remet dans la bonne voie; le *repentir* nous retourne vers la bonne voie ; le *remords* nous montre la bonne voie avec une ſorte de déſeſpoir.

Le *remords* porte le coupable au *repentir* : le *repentir* porte le Chrétien à la *contrition*.

La *contrition* fait que Dieu nous pardonne. Le *repentir* vif & ſincere mérite qu'on nous pardonne. Le *remords* punit ſans permettre que nous nous pardonnions à nous-mêmes.

La *contrition* eſt l'effort heureux qui nous ramene au port. Le *repentir* eſt la planche qui nous reſte après le naufrage. Le *remords* eſt la tempête qui nous pourſuit après le naufrage.

Ils ſont plus malheureux que leurs victimes, ceux que ronge le *remords*. Ils ſont moins affligés de leur faute que du tort qu'elle leur fait, ceux que le *repentir* n'engage point à la réparer. Ils n'ont pas eu la véritable *contrition*, ceux qu'elle n'a point changés.

La *contrition* eſt l'acte le plus touchant & le plus héroïque du cœur humain ; il change, il détruit l'homme ; auſſi eſt-il l'effet d'une grande grace. Le *repentir* eſt l'aveu forcé de nos torts, de notre foibleſſe ou de notre ignorance : il faut qu'il paroiſſe, qu'il éclate ; ſinon, il eſt ſans mérite. Le *remords* eſt un des plus grands malheurs & la plus terrible épreuve de la vie ; il n'eſt rien de plus ſalutaire ou de plus mortel ; le reſte de la vie en dépend.

Malheur au pécheur que les conditions difficiles de la *contrition* effrayent ! il ſe familiariſera bientôt avec ſon état. Malheur à l'homme qui ne ſe repentira pas des petites fautes ! il encourt la peine du *repentir* de quelque crime. Malheur au méchant

endurci qui ne ſent pas l'aiguillon du *remords* ! la raiſon l'abandonne avec la conſcience.

Ce qui ravit le Ciel, dans le double ſens de l'Evangile, doit être un grand bien ſur la terre : c'eſt ce qu'opere la *contrition* d'un pécheur, ou le retour d'un ſeul homme à la vertu, ſuivant les Paraboles de l'Enfant prodigue & de la Brebis égarée. La meilleure maniere de punir les hommes eſt de les ramener à leur devoir ; laiſſez-leur donc le temps de ſe *repentir*, ſuivant le conſeil de Tacite ; c'eſt ce retour que facilite le *repentir*. L'imprécation la plus terrible que vous puiſſiez faire contre quelqu'un, c'eſt, dit Séneque, qu'il devienne ennemi de lui-même ; & c'eſt ce que produit le *remords*.

Le *repentir* a ſouvent des motifs humains ; la *contrition* n'a que des motifs ſurnaturels : telle eſt la grandeur de la foi. On a quelquefois du *repentir* d'avoir bien fait, jamais de *remords* : telle eſt la nature du bien.

Démoſthene refuſoit des jouiſſances qui lui auroient fait acheter trop cher un *repentir* : eſt-il quelque choſe que nous achetions plus cher que des *repentirs* ? quel avantage, quel plaiſir, quel bien payeroit-il jamais un *remords* ? quelle peine, quel ſacrifice peut balancer les douceurs de la *contrition* ?

Voyez dans l'Evangile, les hiſtoires du Publicain, de la Samaritaine, de la Magdeleine, vous aurez une juſte idée de la *contrition*. Voyez dans Strabon la deſcription des Furies, vous y reconnoîtrez le *remords*. Voyez dans Lucien cette Dame, vêtue de deuil, qui tourne la tête du côté de la vérité, en pleurant de douleur & de honte ; elle vous repréſente le *repentir*.

Les Théologiens ſe ſervent du mot *attrition* pour déſigner une *contrition* imparfaite, inſpirée par la difformité même du péché, ou par la crainte des peines, avec ou ſans commencement d'amour de Dieu ; ce qui la fait diviſer en *crainte ſervile*, & *en crainte ſervilement ſervile* : mais le mot d'*attrition* ne ſe dit que dans le langage dogmatique.

Repentance, mot autrefois très-uſité, ſe dit à peine dans le ſtyle de la dévotion, quoique tous les Moraliſtes du dernier ſiecle, & même les Ecrivains profanes, l'ayent ſouvent employé. C'eſt à tort qu'on a confondu ce mot, & qu'on le confond encore avec celui de *repentir*.

La *repentance* eſt au *repentir* ce que la pénitence eſt à la peine. Le *repentir* & la peine peuvent être bornés à un acte, à un mouvement, à un ſentiment, à un reſſentiment paſſager : mais la *repentance* & la pénitence annoncent une durée, une ſucceſſion, une habitude, un exercice ou une ſouffrance continue ou habituelle de *repentir* & de peine. La terminaiſon *ence*, *ance*, lat. *antia*, *entia*, déſigne l'exiſtence, la durée, la poſſeſſion d'être, l'état de ſubſiſter ; du mot *ens*, être, qui eſt. Ainſi la *ſouvenance* (mot également diſgracié) n'eſt pas un ſimple *ſouvenir*, quelquefois momentané, accidentel, fugitif ; c'eſt un *ſouvenir* durable, conſtant, fidele, toujours plus ou moins préſent en quelque ſorte. Ainſi l'*eſpérance* déſigne une habitude, une diſpoſition de l'ame, une maniere d'être : l'*eſpérance* fait des actes, elle habite, pour ainſi dire, en nous, tandis que nous n'aurons ſouvent qu'un *eſpoir* léger, inſtantané, qui paſſe, s'éclipſe comme une lueur, un éclair. Ainſi la *concurrence* déſigne

un état libre & habituel de *concours*, & le *concours* n'eſt qu'un acte de *concurrence* : on met un prix au *concours*, & les perſonnes ſont en *concurrence*. La même différence eſt très-ſenſible dans *déplaiſir* & *déplaiſance*, & mille autres mots ſemblables auxquels le Lecteur appliquera facilement notre diſtinction. Peut-être cette obſervation préviendra-t-elle les proſcriptions que l'ignorance, jointe à une ſorte de délicateſſe, pourroit encore faire en ce genre dans notre Langue.

Convier, *Inviter.*

Convier, formé comme *convive*, du latin *vivere*, vivre, & de *cùm*, enſemble, indique l'action de vivre, de manger enſemble, & exprime celle d'y engager. *Inviter*, lat. *invitare*, formé de *in*, en, dans, & de *via*, voie, indique l'action d'aller dans la même voie, & exprime celle d'y appeller. On diſoit autrefois plutôt *convoyer*.

Convier ſignifie donc littéralement engager à un repas : mais, par extenſion, on l'applique à d'autres objets. *Inviter* ſignifie vaguement engager à une choſe quelconque : mais, par une application très-uſitée, il ſe dit ſpécialement, quelquefois même ſans addition, à l'égard d'un repas.

Dans la force de la particule *con*, *convier* déſigne le concours dont le mot *inviter* fait abſtraction. Le concours peut être des perſonnes qui ſont *conviées*, ou des perſonnes, des objets qui *invitent* tous *enſemble* ou à la fois.

Convier exprimant, dans ſa vraie ſignification, l'action amicale, familiere, intime de vivre & de manger enſemble, il doit particuliérement déſi-

gner, dans ſon extenſion, quelque choſe d'intime, de familier, d'affectueux, de preſſant, de puiſſant. Il ajoute donc cette circonſtance au ſens du mot *inviter*. L'action de *convier* eſt une invitation affectueuſe, amicale, preſſante, engageante. Employons ces mots ſelon leurs différens points de vue.

On *convie* à un banquet, à un feſtin, à des nôces où il y a nombre de *convives*. On *invitera* plutôt une perſonne à déjeûner, à dîner, à ſouper.

Les Compagnies, les Corps ſont *conviés* à une cérémonie, à une fête. Un Sçavant, un Phyſicien eſt *invité* à une recherche, à une expérience.

Tous les hommes ſont *conviés* au banquet de la Nature : le génie eſt *invité* à la gloire.

La beauté *invite* à aimer. Tout nous *convie* à nous aimer, comme dit le Poëte Lyrique.

Le beau temps *invite* à la promenade, le beau temps & la bonne compagnie nous y *convient*.

Dans ces exemples, le nombre ſeul fait la différence des termes. Un intérêt particulier attaché au mot *convier*, les diſtingue dans les exemples ſuivans.

C'eſt avec raiſon, dit Cicéron *de Senect.*, que nos peres ont appellé *convivium*, un banquet entre amis, puiſqu'ils paſſent leur vie enſemble dans une étroite union. *Convier* ſuppoſe ou propoſe donc une union plus étroite qu'*inviter*.

On *convie* ſes amis : on *invite* des gens de connoiſſance. L'affection engage à *convier* ; la politeſſe détermine à *inviter*.

Vous *conviez* à une partie de plaiſir ; le plaiſir unit. Vous *invitez* à un ſpectacle ; le ſpectacle ne fait que raſſembler.

Les conjonctures nous *invitent* à une tentative ; des intérêts communs nous y *convient*.

La fortune *invite*, en montrant de loin des récompenſes ; la vertu *convie*, en plaçant la récompenſe dans l'action même. Les motifs de la vertu ſont en eux-mêmes bien plus puiſſans & plus preſſans que ceux de la fortune.

La bonté nous *convie* à l'indulgence : ſouvent la juſtice elle-même nous y *invite*.

On ſe diſpenſe de louer ceux qui ſe vantent, par la raiſon qu'on ſe diſpenſe d'*inviter* ceux qui ſe *convient*.

Inviter à faire le bien, en le faiſant ſoi-même, c'eſt y *convier*. L'exemple ajoute une grande force au diſcours.

Invitez ſeulement, mais ne *conviez* point avec promeſſe de bien divertir : le plaiſir eſt une ſurpriſe.

Soyons amis, Cinna, c'eſt moi qui t'en convie. Subſtituez à ce dernier mot celui d'*inviter*, comme vous refroidirez ce ſentiment ! comme vous gâterez ce beau vers !

Cependant le mot *convier*, autrefois ſi juſtement préféré, pour ſon énergie particuliere, au mot vague d'*inviter*, lui a preſque par-tout cédé la place, même quand il s'agit d'exprimer ſon idée propre & naturelle. Seroit-ce donc parce que c'eſt l'affection qui *convie*, & la politeſſe qui *invite* ?

Créance, Croyance.

L'ACADÉMIE, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, détermine ainſi la valeur de ces termes. » *Croyance* ſignifie ce qu'on croit, opinion, ſen» timent, la confiance que l'on a en quelqu'un. » *J'ai cette* croyance ; *ce n'eſt pas là ma* croyance ;

» *la* croyance *des Chrétiens; les Peuples avoient* » croyance *en lui. Créance* eſt ce que l'on confie à » quelqu'un, pour être dit ſecrétement à un autre. » *Il lui envoya ſa* créance; & *la lettre de créance* » eſt la lettre par laquelle on fait connoître qu'on » peut ajouter *créance* à celui qui eſt chargé de la » rendre «.

Cependant la *créance* ſe prend auſſi comme *croyance*, pour l'aſſentiment ou l'adhéſion de l'eſprit à une opinion. On dit dans ce ſens, la *créance* des Juifs, des Chrétiens, des Bramines. Nos peres l'entendoient preſque toujours ainſi; & c'eſt ainſi qu'on l'entend encore très-ſouvent, quoi qu'en diſent des gens mal inſtruits. M. de Voltaire, dans ſes remarques ſur *Olympie*, parle de la *créance* de l'immortalité de l'ame, & de ſon influence ſur les cérémonies religieuſes des divers Peuples; & il continue à dire *créance* en parlant de cette même *croyance*, inconnue à un autre Peuple. Berruyer, Préface du Nouveau Teſtament, dit qu'il y a un ſyſtême hypocrite de Religion, qui devient contradictoire dès qu'on y fait entrer, non pas le langage, mais la *créance* des Chrétiens, &c. Il ſeroit ſuperflu de multiplier les citations.

La *croyance* eſt une opinion pure & ſimple; la *créance* eſt une *croyance* ferme, conſtante, entiere. Les Vocabuliſtes conviennent que la *créance* eſt une *croyance* qu'on a pour des raiſons ſolides ou apparentes. Vous donnez *croyance* à un fait qu'on vous rapporte ſans autorité: vous n'accordez votre *créance*, une pleine *croyance*, qu'à des faits appuyés par des autorités puiſſantes. L'Evangile a votre *créance*; vous n'avez qu'une ſimple *croyance* à l'égard de pluſieurs points de l'Hiſtoire. Dans la

plupart des Chrétiens, dit un Auteur moderne; l'envie de croire tient lieu de *croyance* : mais la *créance* a toujours ſes motifs ou ſes raiſons.

Une *croyance* ſans ceſſe diſcutée, dit Berruyer, peut faire du même homme, un eſprit aujourd'hui crédule juſqu'à l'imbécillité, & demain un eſprit incrédule juſqu'à l'opiniâtreté ; il en eſt de la *croyance* comme de la probité purement humaine. Aujourd'hui un homme ſera régulier ſur certains points juſqu'au ſcrupule, & demain licencieux ſur d'autres juſqu'au ſcandale. Qu'il y ait de faux miracles, dit le même Ecrivain, qu'eſt-ce que cela fait aux miracles de Jéſus-Chriſt, & à la *créance* que *méritent* ſes Hiſtoriens ? Tout le monde a vu ces grands événemens ſur quoi ſe *fonde* la *créance* des Chrétiens.

La *croyance* n'annonce pas ou la conviction ou la perſuaſion qu'annonce la *créance*. Par la *croyance*, vous croyez peut-être ſans ſçavoir pour quoi vous croyez : par la *créance*, vous croyez parce que vous croyez avoir raiſon de croire. Le Peuple donne ſa *croyance* à des choſes indignes de *créance*. On a de la *croyance* ou de la *créance* chez le Peuple ; de la *croyance*, lorſqu'il vous croit ; de la *créance*, lorſqu'il croit en vous.

La *créance* a trait au *crédit* ; la *croyance* en fait abſtraction. Sur votre parole, vous trouverez de la *croyance* : avec une lettre de *créance*, vous devez être cru. La *créance* porte donc ſur des titres & des motifs dont la *croyance* peut ſe paſſer.

La confiance n'eſt pas la même dans la *croyance* que dans la *créance* : dans la *créance*, c'eſt une vraie confiance, une confiance raiſonnable, entiere ou ferme : dans la *croyance*, ce n'eſt, à bien

parler, qu'une ſimple *fiance*, comme on diſoit autrefois, & il faut bien emprunter le langage le plus propre à ſe faire entendre. Pour reconnoître les traits diſtinctifs de la *fiance* & de la *confiance*, il n'y a qu'à ſe rappeller combien different entre eux ſe *fier* & ſe *confier*. On ſe *fie* à quelqu'un qu'on connoît ou qu'on ne ſuſpecte pas : on ſe *confie* à quelqu'un qu'on connoît bien & dont on ſe croit très-sûr. On ſe *fie* à quelqu'un pour de légers intérêts; on ſe *confie* à un ami dans les choſes importantes.

Nous diſons plutôt *croyance* dans le cours ordinaire des choſes, & *créance* en matiere grave, comme la Religion, parce que la Religion eſt ce qu'on croit le plus fermement.

La *croyance*, dit M. de Voltaire ſur *Polyeucte*, eſt dans celui qui croit, & non pas dans la choſe qu'on croit. Lorſqu'il s'agit de la choſe qu'on croit, nous dirons plutôt *créance*, ſur-tout à l'égard d'un corps, d'un ſyſtême entier de doctrine, de Religion. La *croyance* naît de notre eſprit ; la *créance* naît, en quelque ſorte, de la choſe, de ſa crédibilité. Là, l'eſprit donne ſon aſſentiment ; ici, il lui eſt enlevé. Un point particulier de doctrine peut être appellé notre *croyance*, parce qu'on le conſidere en ſoi & indépendamment des motifs de *crédibilité* : il vaut mieux appeller *créance*, la doctrine entiere que nous conſidérons comme l'objet de notre Foi. Ainſi parloient les Anciens.

» Notre *créance*, diſoit Montaigne, l. 2, c. 31, a » aſſez d'autres *fondemens*, ſans l'autoriſer par les » événemens : car le Peuple accoutumé à ces argu- » mens plauſibles & proprement de ſon goût, il eſt » danger quand les événemens viennent à leur tour

» contraires & déſavantageux, qu'il en ébranle ſa
» Foi. Pourtant, dit-il encore, l. 12, c. 24, eut raiſon
» notre bon S. Louis, quand ce Roi Tartare, qui
» s'étoit fait Chrétien, deſſeignoit de venir à Lyon
» baiſer les pieds du Pape, & y reconnoître la ſanc-
» timonie qu'il eſpéroit trouver en nos mœurs,
» de l'en détourner inſtamment, de peur au con-
» traire que notre débordée façon de vivre ne le
» dégoûtât d'une ſi ſainte *créance* «.

Crédit, Faveur.

» L'UN & l'autre de ces mots, dit Duclos, ex-
» priment l'uſage que l'on fait de la puiſſance d'au-
» trui, & marquent par conſéquent une ſorte d'in-
» fériorité, du moins relativement à la puiſſance
» qu'on emploie.

» Ce qui diſtingue ces deux termes, c'eſt la fin
» qu'on ſe propoſe en réclamant la puiſſance : ob-
» tenir un ſuccès pour autrui, c'eſt *crédit*; l'obtenir
» pour ſoi-même, c'eſt *faveur. Conſid. ſur les*
» *Mœurs*, &c. c. VII. «.

Ne nous y trompons pas ; ce n'eſt là ni le *crédit*, ni la *faveur*. Le *crédit* eſt la facilité de déterminer la volonté de quelqu'un ſuivant vos deſirs, en vertu de l'aſcendant que vous avez ſur ſon *eſprit*, ou de la confiance qu'il a priſe en vous. La *faveur* eſt la facilité que nous trouvons dans une perſonne diſpoſée à faire tout ce qui nous eſt agréable, en vertu du foible qu'elle a pour nous, ou d'une bienveillance qu'elle nous prodigue. Le *crédit* eſt une faculté, une force, une puiſſance que nous exerçons ſur autrui ; il eſt dans nos mains : la *faveur* eſt un

ſentiment, un penchant, une foibleſſe de celui qui ſe livre à vous ; elle eſt dans ſon cœur. On dit la *faveur du Prince*, la *faveur du Peuple*, & non le *crédit du Prince*, le *crédit du Peuple* ; parce que la *faveur* eſt la bienveillance même du Prince, du Peuple, qui ſe porte vers vous ; & que le *crédit* eſt l'aſcendant que vous avez vous-même, & dont vous uſez ſur le Prince, ſur le Peuple.

Crédit vient du latin *credere*, & il marque l'avantage que vous avez d'être *cru*, de diſpoſer de la créance, de la confiance de quelqu'un. Les Juſtes du monde, dit Maſſillon (*a*), ſont amateurs de la vérité, je l'avoue ; mais ce n'eſt pas elle qu'ils cherchent, c'eſt le *crédit* & la *confiance* qu'elle leur acquiert parmi les hommes. *Faveur*, vient de la racine *fav*, ce qui eſt doux au goût, bon, propice, favorable. Un Auteur moderne dit d'un Courtiſan : Dès que le Roi fit tomber ſur lui les rayons de ſa *faveur*, il acquit les vices de la domination. Si, au lieu des *rayons de lumiere*, il avoit eu en vue des *rayons de miel*, ſa métaphore auroit été parfaitement juſte ; car *faveur* vient de *favus*, rayon de miel, ou de la même ſource. La *faveur* eſt l'abondance d'un ſentiment doux, agréable, propice, favorable pour ſon objet.

Le *crédit* s'acquiert ; la *faveur* ſe gagne. Le *crédit* ſe gagne quelquefois ; & la *faveur* ſe donne.

Les lumieres, les talens, les ſervices, les vertus acquierent le *crédit* par la bonne opinion, l'eſtime, la conſidération, la confiance qu'ils inſpirent. Les complaiſances, les flatteries, les adulations, le dé-

(*a*) *Serm. ſur la gloire humaine.* Pet. Carême.

voûment ſervile gagnent la *faveur* par une ſorte de gratitude, par le retour, l'affection, l'attachement, le beſoin de nous, & tel autre ſentiment qu'ils excitent.

Un bon Miniſtre acquiert du *crédit* ſur un Roi ſage : un Courtiſan, habile à ſatisfaire les goûts du Prince, gagne ſa *faveur*. On gagne la *faveur* du Peuple qui aime ſans raiſon : on acquiert du *crédit* dans une compagnie où la Juſtice eſt conſultée.

Le *crédit* appartient de droit au mérite ; la *faveur* n'exclut pas le mérite.

On n'a point de *crédit* ſur la fortune, elle eſt aveugle & folle ; mais on a ſa *faveur*, car elle eſt aveugle & folle.

Le *crédit* ſe gagne quelquefois ; un eſprit fort n'a qu'à complaire un moment à l'eſprit foible pour le ſubjuguer. La *faveur* ſe donne ; le cœur n'a pas même beſoin d'être ſollicité pour aimer.

Qui peut dire, demande la Bruyere, pourquoi quelques-uns ont le gros lot, & quelques autres la *faveur* des grands ? Si perſonne ne peut vous dire la cauſe du *crédit* dont certaines gens jouiſſent, tout le monde vous dira que c'eſt la *faveur*.

Le *crédit* ne donne pas la *faveur* : mais la *faveur* donne toujours du *crédit*.

Richelieu, avec tout *crédit* ou plutôt toute puiſſance ſur l'eſprit de ſon Maître, étoit bien loin de la *faveur*. Luynes, Cinqmars, & autres favoris, avoient, par la *faveur*, beaucoup de *crédit*.

Il eſt vrai que quelquefois le *crédit* l'emporte ſur la *faveur*.

Le *crédit* de Sully triompha ſouvent de la *faveur* des maîtreſſes : mais ſon Maître étoit Henri IV.

Le *crédit* eſt une épreuve pour la vertu ; il enfle

& ébranle. La *faveur* eſt la plus fatale des épreuves; elle enivre & corrompt.

Vous trouverez dans l'Hiſtoire trois ſortes de regnes, ceux du *crédit*, ceux de la *faveur*, ceux du *crédit* & de la *faveur* en concurrence. Dans ces derniers, c'eſt le triomphe de la cabale; dans les ſeconds, celui de la corruption; dans les premiers, celui de l'intrigue. Il y a une quatrieme ſorte de regnes, & c'eſt la meilleure, celle des Rois.

Le *crédit* eſt naturellement plus ſolide & plus durable que la *faveur*; parce que la raiſon eſt en général plus conſtante que le caprice. Il y a un *crédit* uſurpé, plus chancelant encore que la *faveur*.

Il ne faut pourtant pas que le long *crédit* d'un Suger, d'un Amboiſe, d'un Richelieu, d'un Fleury, &c. vous engage à vous en promettre un pareil. Il n'eſt pas néceſſaire de conſidérer le ſort d'un Aman, d'un Séjan, d'un Plautien, d'un Alvarès de Luna, &c., pour dégoûter de la *faveur*.

Le Public ſouffre le *crédit*; mais il ne pardonne pas la *faveur*. Le *crédit* fait des envieux, la *faveur* ne fait que des ennemis; car le Courtiſan même de la *faveur* eſt l'ennemi des *favoris*.

Il y a un moyen de conſerver ſon *crédit*, mais qu'on n'a guere le courage d'employer, c'eſt de ne pas uſer de ſon *crédit*, ſi ce n'eſt quand le devoir l'ordonne. Il y a un moyen de conſerver plus longtemps la *faveur*, mais dont on ne s'aviſe guere, c'eſt de ne pas abuſer de la *faveur*, même quand votre Maître veut s'abuſer lui-même.

Ne faites pas ſentir votre *crédit* à ces hommes qui veulent toujours croire qu'ils ſe gouvernent eux-mêmes. Pimentel s'étant apperçu qu'il s'étoit mis trop à découvert devant ſon Roi, dit à ſa

femme : *Partons, nous n'avons plus que faire ici; Philipre s'eſt apperçu que j'avois plus d'eſprit que lui.* Quant à la *faveur*, ſi vous avez à faire à des gens qui veulent abſolument être gouvernés, tout manége eſt bon, dit la Bruyere, vous ne faites point de fautes, tous les chemins menent au but : voyez comme Cinqmars traite Louis XIII.

Le pere de Thémiſtocle, pour ôter à ſon fils l'envie de rechercher le *crédit* dans ſa République, lui montroit les vaiſſeaux du Pyrée : *Voyez ceux-là dont on n'attend plus de ſervice, on les écarte, on les condamne* (*a*) : tel eſt le terme du *crédit*. Sydonius, pour donner une idée de la *faveur* & de la familiarité des grands, les comparoit au feu. A une certaine diſtance, diſoit-il, il répand ſur vous de l'éclat ; trop près, il brûle (*b*) : voilà la fin de la *faveur*.

On ſe trompe quand on dit, qu'obtenir pour les autres, c'eſt *crédit* ; & pour ſoi, *faveur*. Vous employerez votre *crédit* pour vous, comme votre *faveur* pour les autres. Par votre *crédit*, vous écartez un concurrent, vous accablez un ennemi : par votre *faveur*, vous éleverez votre famille ; de vos valets, vous ferez des hommes importans. Il y a des gens qui gardent tout leur *crédit* pour eux, dans la crainte de l'uſer, en l'employant pour leurs amis ; il y en a eu qui ſembloient s'oublier eux-mêmes en répandant les graces ſur leurs créatures, plutôt que de ſe les réſerver.

Il vaudroit mieux dire que le *crédit* s'emploie pour les récompenſes, & la *faveur* pour les graces.

(*a*) Plutarque, Vie de Thémiſtocle.
(*b*) L. 3, Ep. 3.

On

On tombe du *crédit* dans le diſcrédit ; de la *faveur* dans la diſgrace.

La *faveur*, puiſqu'elle eſt grace, ſuppoſe en effet une infériorité dans celui qui eſt *favoriſé* : celui qui donne, eſt en ce point ſupérieur à celui qui reçoit. Mais il eſt faux que le *crédit* indique néceſſairement une dépendance dans celui qui l'a, comme le dit Trévoux ; il s'acquiert ſur toute ſorte de perſonnes, & il donne ſur elles une ſorte d'autorité. On remarque qu'un Roi n'a pas de *crédit* ſur l'eſprit de ſon Miniſtre : oui, ſans doute, comme Roi ; car alors il commande au Miniſtre : mais il peut avoir du *crédit* ſur l'eſprit de l'homme qui eſt ſon Miniſtre, à l'égard des choſes que cet homme eſt parfaitement libre & maître de faire ou de ne pas faire, & lorſqu'il ne peut pas commander. Les grands n'auront que du *crédit* ſur l'eſprit du Citoyen ordinaire qui ne doit pas leur obéir ; un pere vous dira malheureuſement qu'il n'a point de *crédit* ſur l'eſprit de ſon fils émancipé. Vous avez du *crédit* ſur votre ami. On a du *crédit* ſur ſoi-même.

Quoi ! l'homme ſur ſoi-même a ſi peu de *crédit*,
Qu'il devient ſcélérat quand Delphes l'a prédit ! CORN.

Faire Croire, faire Accroire.

Au jugement de Vaugelas, *accroire* eſt un excellent mot ; & *faire accroire* eſt, ſelon l'Académie, une fort bonne maniere de parler. » Il y a, » dit l'Auteur des Remarques, cette différence » entre *faire croire* & *faire accroire*, que *faire* » *croire* ſe dit toujours pour des choſes vraies, &

» *faire accroire* pour des choſes fauſſes. Par exem-
» ple, ſi je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne jouoit*
» *point*, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit
» la vérité ; mais ſi je dis, *il m'a fait croire une*
» *telle choſe*, je donne à entendre qu'il m'a fait
» croire une choſe véritable «.

Il eſt certain que *faire accroire* ne ſe dit que des choſes fauſſes : il eſt faux que *faire croire* ne ſe diſe que des choſes vraies. *Croire* ſignifie ajouter foi, donner croyance, prendre pour véritable, tenir pour vrai. Or vous pouvez ajouter foi à une choſe fauſſe ; on peut vous la faire *croire* ou vous la perſuader. Vous direz fort bien, *il m'avoit fait croire qu'il parleroit pour moi, & il n'en a rien fait.*

Vaugelas continue ainſi ſa remarque. » D'autres
» diſent que la différence qu'il y a entre *faire croire*
» & *faire accroire* n'eſt pas tant que l'un ſoit pour
» le vrai, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire*
» *accroire* emporte toujours que celui de qui on le
» dit, a eu deſſein en cela de tromper «. C'eſt le ſentiment de l'Académie.

Cette diſtinction paroît plus vraiſemblable, mais je ne la crois pas plus juſte, & je m'en rapporte à l'exemple cité par l'Académie. » C'eſt dans ce ſens,
» ajoute-t-elle, qu'on dit qu'un *homme s'en fait*
» *accroire*, pour faire entendre qu'il prend de lui
» des ſentimens trop avantageux, qu'il s'attribue
» un mérite qu'il n'a pas «. Cet homme-là croit à la vérité une choſe qui n'eſt pas, il ſe trompe ou plutôt il s'abuſe ; mais certes il n'a pas le deſſein, il n'a pas formé le projet de ſe perſuader une choſe qu'il croit fauſſe, de ſe tromper, de s'abuſer ; car alors il ne s'abuſeroit pas, il ne s'en *feroit* pas *accroire* ; il ſçauroit bien qu'il ſe ment à lui-même.

Il me ſemble que la ſignification du mot *accroire* n'a point été développée dans toute ſon étendue. *Accroire* ſignifie *croire à ; croire à quelqu'un, à ſa parole, à ſon témoignage, à ſon rapport ; croire* aux ſonges, aux ſorts, aux ſorciers, aux fables, aux influences morales des aſtres, c'eſt-à-dire, *croire ſans motif*, ſans raiſon, *croire ſur parole*, légérement, *croire* par crédulité. *Faire accroire*, c'eſt faire *croire* à quelqu'un tout ce qu'on lui conte, lui perſuader par ſa propre autorité ce qu'on veut, lui faire ajouter foi à des choſes qu'il ne doit pas naturellement *croire*, ſoit à cauſe du caractère de la perſonne qui les dit, ſoit à raiſon des choſes mêmes qu'il dit. L'Académie obſerve fort bien dans ſon Dictionnaire, *qu'en donner bien à garder, c'eſt en faire accroire.* Or *on en donne à garder*, quand on débite des contes, des balivernes, des fariboles, des choſes ridicules, puériles, extravagantes, imaginaires. On en *conte* de même à quelqu'un, quand on veut lui en *faire accroire*, ou lui *faire croire* des choſes indignes de foi. On fait *accroire que des veſſies ſont des lanternes.* On s'en *fait accroire*, lorſqu'on s'abuſe ſottement ou follement ſur ſon propre mérite. Ainſi, *faire croire* ſignifie ſimplement perſuader une choſe, obtenir la croyance de quelqu'un, lui inſpirer de la confiance dans vos diſcours. *Faire accroire* veut dire perſuader des choſes non croyables, ou bien abuſer du crédit que l'on a ſur l'eſprit d'une perſonne, de ſa crédulité, de ſa ſimplicité, de ſa confiance, de ſa bonne foi, &c.

On *fait croire* à un homme ſage ce qu'il croit vraiſemblable : on *fait accroire* au peuple tout ce qu'on veut.

Je ſuis aſſez confiant pour qu'on me *faſſe croire* une fable : mais je ne ſuis pas aſſez crédule pour qu'on me *faſſe accroire* de folles imaginations.

Un menteur reconnu, qui nous en aura ſouvent *fait accroire*, ne nous *fera* plus *croire* ce qu'il y aura même de plus vraiſemblable & de plus vrai dans ſes diſcours.

Un calomniateur eſt sûr de ſe *faire croire* plus ou moins, quand il trouve des gens que la vertu des autres importune. Un impoſteur, quand une fois il a faſciné les eſprits par des preſtiges éblouiſſans, *leur fait accroire* tout ce qu'il imagine, ſans employer l'artifice pour les abuſer.

Fontenelle dit que, ſi on lui donnoit douze hommes perſuadés que le Soleil ne fait pas le jour, il le perſuaderoit à l'Univers. Qu'il trouve douze hommes à qui l'on *faſſe accroire* qu'ils ne voyent pas ce qu'ils voyent tous les jours depuis le matin juſqu'au ſoir avec tout le genre humain, je ne m'y oppoſe pas : il y en a tant de ſemblables aux Petites-Maiſons, & il y a tant d'idiots ! mais qu'avec ces douze fous, il perſuade leur folie à tout l'Univers, c'eſt ce qu'il ne *fera jamais croire* à quelqu'un qui entendra ſa propoſition.

Celui qui s'en *fait accroire* parce qu'il porte un beau nom, ne me *fera pas croire* que je doive honorer ſa perſonne, parce qu'il porte le nom de ſon pere.

On me *fera* cent fois plutôt *croire* qu'il y a dans un pays des places honnêtes & rentées de fripons, qu'on ne me *feroit accroire* qu'il y a dans ces places, même par pauvreté, d'honnêtes gens.

Un Prédicateur, quoiqu'habile, ne *fait* pas *croire* ce qu'il dit, s'il ne le *croit* lui-même. Le plus ha-

bile flatteur ne vous en *feroit* pas tant *accroire*, s'il n'étoit pas bien ſervi par les flatteries de votre amour-propre.

Qu'eſt-ce que la préoccupation ne vous *fait* pas *croire* ? Voyez ces gens entêtés d'un Auteur ou d'un ſyſtême, qui croyent de la foi la plus ferme tout ce qu'ils entendent dire, & tout ce qu'ils font dire à leur oracle. Qu'eſt-ce que l'imagination ne nous *fait* pas *accroire* ? Voyez ces pauvres Sorciers qui vous jurent de bonne foi qu'ils le ſont & qu'ils ont paſſé maîtres au ſabbat.

La ſcience de la plupart des hommes eſt une ſcience de mémoire, qui ſe réduit à ce qu'on leur a *fait croire* & à ce qu'on leur a *fait accroire* : ils vivent ſur leurs préjugés & leurs chimeres.

❋ M. Beauzée a très-bien remarqué, dans la nouvelle Encyclopédie, que ces deux expreſſions ſignifient *déterminer la croyance* : mais que *faire accroire*, c'eſt la déterminer ſans fondement pour une choſe qui n'eſt pas vraie ; & *faire croire*, c'eſt ſimplement déterminer la croyance, avec abſtraction de toute idée de fondement & de vérité. Ainſi on ne peut *faire accroire* que le faux ou ce qu'on croit faux ; on peut *faire croire* également le faux & le vrai.

Il ajoute que c'eſt toujours avec intention de tromper qu'on *fait accroire* à un autre ce qui eſt ou que l'on croit faux ; au lieu qu'on peut être de bonne foi en lui *faiſant croire* le faux, même volontairement, parce qu'il ſuffit alors d'en être perſuadé. Mais s'il eſt vrai qu'on a l'intention de tromper quand on *fait accroire* une choſe à *un autre*, je répete encore que cette intention n'eſt

nullement indiquée par l'expreſſion *faire accroire*, puiſqu'on ne s'en *fait* pas *accroire* avec l'intention de ſe tromper, ainſi que je l'ai remarqué. Le propre de cette expreſſion eſt de déſigner la *crédulité* de celui à qui on *en fait accroire*, plutôt que la fourberie de celui qui en *fait accroire*, quoique cette fourberie ſe ſuppoſe naturellement quand on abuſe un autre : au lieu que l'expreſſion *faire croire* n'indique que la *confiance* de celui qui croit, quelle que ſoit l'opinion de celui qui *fait croire*. Ne pourroit-on pas dire qu'un impoſteur enthouſiaſte, à force de s'échauffer pour *faire croire* aux autres ſes chimeres, parvient enfin à ſe les *faire accroire* à lui-même de bonne foi ?

Le même Auteur fait encore l'obſervation ſuivante. » *Faire accroire* ne peut s'attribuer qu'aux » perſonnes, parce qu'il n'y a que les perſonnes » qui puiſſent agir de propos délibéré & avec intention : *faire croire* peut s'attribuer aux perſonnes » & aux choſes, parce que les perſonnes & les choſes peuvent également déterminer la *croyance*; » & que cette phraſe fait abſtraction de toute intention. Les perſonnes *font accroire* le faux ; les » choſes le *font croire* fauſſement «. Il eſt certain que la premiere de ces expreſſions ne s'emploie qu'à l'égard des perſonnes, & qu'elle indique du moins l'art ou le talent de perſuader.

Croyez-vous qu'il le fera ? qu'il le faſſe ?

M. Beauzée a inſéré, dans ſon Recueil de Synonymes, le jugement qu'a porté de ces deux phraſes M. Andri de Boiſregard, *Réflexions ſur*

l'uſage préſent de la Langue Françoiſe, tom. I. Il me ſera donc permis d'examiner ici cette déciſion, & dans le cas où l'Auteur n'auroit pas ſaiſi les différences réelles qui diſtinguent ces deux manieres de parler, de ſubſtituer à ſes conjectures des conjectures au moins plus vraiſemblables.

» Ces deux expreſſions, ſelon l'exactitude de » notre Langue, dit ce Grammairien, ſont très- » différentes, quoique le peuple ait coutume de » les confondre.

» Quand je dis, *croyez-vous qu'il le fera* ? je » témoigne par-là que je ſuis perſuadé qu'il ne le » fera pas ; c'eſt comme ſi je diſois : Eſt-il poſſible » que vous ſoyez aſſez bon pour croire qu'*il le* » *fera* ? Etes-vous aſſez ſimple pour vous perſuader » qu'*il le fera ?*

» Quand je dis, au contraire, *croyez-vous qu'il* » *le faſſe*? je marque par là que je doute véritable- » ment s'*il le fera* ; & c'eſt comme ſi je diſois, je » ne ſçais s'*il le fera*, qu'en penſez-vous ? dites- » moi là-deſſus ce que vous en croyez.

» Voilà en quoi conſiſte la différence de ces » deux expreſſions. Il eſt inutile d'avertir que ce » que j'ai dit du verbe *faire*, ſe doit entendre de » tous les autres «.

M. Andri a grand tort de reprocher au Peuple de confondre ces deux phraſes ; & l'on ſeroit peut-être bien trompé ſi on l'en croyoit. La premiere de ces phraſes ne prend le ſens qu'il lui attribue que quand la maniere de la prononcer le lui donne. Hauſſez le ton ſur le mot *vous*, hochez la tête, ajoutez un ſouris ironique, & vous direz en effet ce que M. Andri prétend. Mais avec le même ton & les mêmes geſtes, la ſeconde phraſe aura

le même ſens : & en prononçant la premiere d'une maniere monotone & ſans aucun autre ſigne expreſſif, la premiere n'aura pas plus cette ſignification-là que la ſeconde. Ainſi, en premier lieu, le ſens de ces propoſitions dépend de la maniere dont elles ſont ou doivent être prononcées.

En ſecond lieu, il exiſte entre elles une différence grammaticale. *Croyez-vous qu'il le fera?* marque déterminément & excluſivement une choſe future, ou d'un futur contingent. *Croyez-vous qu'il le faſſe?* peut annoncer ou une choſe future, ou une choſe préſente; car le ſubjonctif *qu'il faſſe* répond également au futur & au préſent de l'indicatif d'où il ſe forme. Ainſi, vous venez d'ordonner à quelqu'un d'aller faire ſur le champ telle ou telle choſe; & vous me demandez, quelque temps après, *croyez-vous qu'il la faſſe?* c'eſt-à-dire qu'*il la fait*, qu'il eſt actuellement à la faire, qu'il eſt après : voilà le préſent de l'indicatif indiqué par celui du ſubjonctif.

En troiſieme lieu, ces deux phraſes different par les ſentimens particuliers qu'elles indiquent dans celui qui queſtionne. Dans l'une & dans l'autre, il y a un doute ſuppoſé; mais ce doute n'eſt pas le même dans les deux cas. Quand vous me demandez ſi je crois qu'*il le fera*, vous doutez s'*il le fera*; c'eſt-à-dire que vous n'oſez croire qu'*il le fera*, que vous craignez qu'il ne le faſſe pas : vous n'en avez qu'*un augure incertain*. Quand vous me demandez ſi je crois qu'*il le faſſe*, vous doutez qu'il le faſſe; c'eſt-à-dire que vous ne croyez pas ou ne pouvez pas croire qu'*il le faſſe*, que vous êtes plutôt dans l'opinion contraire, vous en avez *mauvais augure*. *Je doute s'il le fera*, c'eſt comme ſi vous

diſiez, *je ne ſçais pas s'il le fera. Je doute qu'il le faſſe*, c'eſt comme ſi vous diſiez, *je ne crois pas qu'il le faſſe*. Dans le premier cas, vous me demandez, *ſi je crois qu'il le fera*, pour vous former une opinion ſur la mienne : dans le ſecond, vous me demandez ſi je crois qu'*il la fiſſe*, pour comparer mon opinion avec la vôtre. Cette différence me paroît très-ſenſible & très-bien fondée.

Enfin le ſens de ces propoſitions dépend des circonſtances du diſcours. Ainſi, par exemple, je vous dis, *ſi je demande à un tel telle choſe, croyez-vous qu'il la faſſe* ? ou je vous dis, *il m'a promis telle choſe, croyez-vous qu'il la fera* ? Il eſt clair que, dans la premiere queſtion, il y a de ma part non ſeulement plus d'incertitude & de crainte que dans la ſeconde, mais même qu'il y a dans celle-là un double doute, & une double inquiétude ; ſçavoir, 1°. s'il voudra bien faire la choſe ; 2°. ſi, après y avoir conſenti, il la fera en effet ; tandis que l'autre ne renferme qu'un doute & une inquiétude ſur l'exécution. Autre exemple : Vous demandez à l'un, *croyez-vous qu'il le faſſe* ? il vous répond, *je crois qu'il le fera* : vous demandez alors à l'autre, *croyez-vous qu'il le fera* ? il eſt clair que la premiere queſtion eſt poſée de maniere qu'elle ne ſuppoſe aucune opinion conçue ; & que la ſeconde l'eſt ainſi en conſéquence d'une opinion établie. Ces exemples peuvent être multipliés à l'infini.

Croître, Augmenter.

» Les choſes *croiſſent*, dit M. l'Abbé Girard, » par la nourriture qu'elles prennent : elles *aug-* » *mentent* par l'addition qui s'y fait des choſes de

» la même eſpece. Les blés *croiſſent* ; la récolte » *augmente.*

» Mieux on cultive un terrein, plus les arbres y » *croiſſent*, & plus les revenus *augmentent.*

» Le mot de *croître* ne ſignifie préciſément que » l'agrandiſſement de la choſe, indépendamment » de ce qui le produit. Le mot d'*augmenter* fait » ſentir que cet agrandiſſement eſt cauſé par une » nouvelle quantité qui y ſurvient. Ainſi dire que » la riviere *croît*, c'eſt dire uniquement qu'elle » devient plus haute, ſans exprimer qu'elle le de- » vient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau : » mais dire que la riviere *augmente*, c'eſt dire qu'il » y arrive une nouvelle quantité d'eau, qui la fait » hauſſer. Cette différence eſt extrêmement déli- » cate ; c'eſt pourquoi l'on ſe ſert aſſez indiffé- » remment de *croître* ou d'*augmenter* en beaucoup » d'occaſions où cette délicateſſe de choix n'eſt de » nulle importance, comme dans l'exemple que je » viens de citer, où on dit également bien que la » riviere *croît* & que la riviere *augmente*, quoique » chacun de ces mots ait même là ſon idée parti- » culiere. Mais il y a d'autres occaſions où il eſt à » propos, & quelquefois même néceſſaire, d'avoir » égard à l'idée particuliere, & de faire un choix » entre ces deux termes, ſelon la force du ſens » qu'on veut donner à ſon diſcours. Par exemple, » lorſqu'on veut faire entendre, en parlant des paſ- » ſions, qu'elles ſont dans notre nature, que ce » qui nous ſert d'aliment, leur ſert auſſi de nour- » riture & leur donne des forces, on ſe ſert alors » élégamment du mot *croître.* Ailleurs on emploie » celui d'*augmenter*, ſoit pour les paſſions, ſoit » pour les talens de l'eſprit.

» Toutes les paſſions naiſſent & *croiſſent* avec » l'homme ; mais il y en a quelques-unes qui n'ont » qu'un temps, & qui, après avoir *augmenté* juſ- » qu'à un certain âge, diminuent enſuite & diſ- » paroiſſent avec les forces de la nature : il y en a » d'autres qui durent toute la vie & qui *augmen-* » *tant* toujours, ſont encore plus fortes dans la » vieilleſſe que dans la jeuneſſe.

» L'amour qui ſe forme dans l'enfance *croît* avec » l'âge. Le vrai courage n'eſt jamais fanfaron ; il » *augmente* à la vue du péril. L'ambition *croît* à » meſure que les biens *augmentent*.

» Il eſt aiſé de voir par tous ces exemples, que » l'un de ces mots a des places qui ne conviennent » point à l'autre : car quelle eſt la perſonne aſſez » peu délicate en fait d'expreſſions, pour ne pas » ſentir, par goût naturel du moins, ſi ce n'eſt » par réflexion, qu'il eſt mieux de dire, l'ambition » *croît* à meſure que les biens *augmentent*, que de » dire, l'ambition *augmente* à meſure que les biens » *croiſſent* ? S'il n'eſt pas difficile de ſentir cette » délicateſſe, il l'eſt d'en expliquer la raiſon : il » faut pour cela un peu de métaphyſique, & avoir » recours à l'idée propre que je viens d'expoſer du » mieux qu'il m'a été poſſible. Car enfin les biens » conſiſtant dans pluſieurs différentes choſes qui » ſe réuniſſent dans la poſſeſſion d'une ſeule per- » ſonne, le mot d'*augmenter*, qui, comme on l'a » dit, marque l'addition d'une nouvelle quantité, » leur convient mieux que celui de *croître*, qui ne » marque préciſément que l'agrandiſſement d'une » choſe unique, fait par la nourriture. Cette même » force de ſignification eſt la raiſon pourquoi le » mot *croître* figure parfaitement bien en cet en-

» droit avec l'ambition, puiſqu'elle eſt une ſeule » paſſion, à qui les biens de la fortune ſemblent » ſervir d'alimens, pour la ſoutenir & la faire agir » avec plus de force & plus d'ardeur (*a*).

» Les choſes matérielles *croiſſent* par une addi- » tion intérieure & méchanique, qui fait l'eſſence » de la nourriture propre & réelle; elles *augmen-* » *tent* par la ſimple addition extérieure d'une nou- » velle quantité de même matiere. Les choſes ſpi- » rituelles *croiſſent* par une eſpece de nourriture » priſe dans un ſens figuré; elles *augmentent* par l'ad- » dition des degrés juſqu'où elles ſont portées (*b*).

» L'œuf ne commence à *croître* dans l'ovaire » que lorſque la fécondité l'a rendu propre à pren- » dre de la nourriture; & il n'en ſort que lorſque » ſon volume eſt aſſez *augmenté* pour cauſer de » l'altération dans la membrane qui l'y renferme.

» Notre orgueil *croît* à meſure que nous nous » élevons; & il *augmente* quelquefois juſqu'à nous » rendre haïſſables à tout le monde «.

M. l'Abbé Girard craint de paroître trop ſubtil

(*a*) » L'Auteur dit toutefois à la fin de l'article 15: » *Notre ambition augmente avec notre fortune.* C'eſt que » *croître* & *augmenter* marquent un agrandiſſement; que » le choix eſt indifférent, quand on n'enviſage que cette » idée comme dans l'article 15; mais qu'il ne l'eſt plus, » dès que l'on compare, comme ici, des choſes qui s'a- » grandiſſent de différentes manieres «. Remarque de M. Beauzée.

(*b*) » Cette remarque prouve de nouveau que l'on » peut dire également que l'ambition *croît* ou *augmente*, » & qu'on peut le dire pareillement des biens. Mais ſi » cela eſt, il eſt difficile en effet de juſtifier la phraſe de » l'Auteur, même avec l'explication très-ſubtile qu'il en » en a donnée. «. Remarq. de M. Beauzée.

dans cet article ; & M. Beauzée n'en eſt pas entiérement ſatisfait. Tâchons donc d'éclaircir, de développer, & de confirmer ou de rectifier ſes idées.

Croître vient du mot primitif *crah*, *creh*, qui déſigne tout ce qui eſt haut, élevé, gros, & qui hauſſe, s'éleve, groſſit. Cette racine ſubſiſte encore dans les dialectes celtiques : en breton *crach* ſignifie éminence, montée ; *creh*, haut, le haut, colline ; nous avons *crête*, hauteur, ſommet, &c. Le mot *croître*, commun à une multitude de Langues, ſignifie par-tout grandir, s'élever, s'alonger, ſe fortifier : l'élévation eſt ſon idée propre.

Augmenter vient de la racine *aug*, ou *auc*, qu'on retrouve auſſi dans pluſieurs Langues ; lat. *augere*, &c. grec αὐξω, &c. ; d'où peut-être le mot *avec*, jadis *adveck*, *auek*, qui marque comme *augmenter*, la conjonction, l'addition, la confuſion ; & auſſi *avantage*, *davantage*, mots qui préſentent l'idée propre d'*augmenter*. Quoi qu'il en ſoit, ce verbe, dans toutes les Langues où il ſe trouve, ainſi que tous les mots qui viennent de la même ſource, marquent l'addition ou plutôt le *plus* dans quelque ſens que ce ſoit, en hauteur, en largeur, en volume, en profondeur, en nombre, en quantité, &c. ; tandis que *croître* n'énonce que certaines dimenſions déterminées.

Ainſi *croître*, c'eſt proprement grandir ou s'élever, pouſſer ou acquérir plus de hauteur ou de longueur avec la conſiſtance proportionnée, par la nourriture ou la converſion de ſubſtance, ou la génération, la production d'une nouvelle ſubſtance dans la choſe même : *augmenter*, c'eſt s'agrandir dans quelque ſens que ce ſoit, devenir plus conſidérable, gagner ou acquérir en quantité quelconque,

par l'addition, le mêlange, l'incorporation d'une matiere ou quantité nouvelle dans la premiere.

1°. *Croître* a par lui-même un ſens déterminé & complet, ſans avoir beſoin d'aucune addition quelconque pour être parfaitement entendu. *Augmenter* n'a qu'un ſens incomplet & indéterminé, qu'il faut fixer par une addition expreſſe ou indiquée par le contexte. Il faut expliquer dans quel ſens ou ſous quel rapport la choſe *augmente* : on ſçait que la choſe qui *croît*, *augmente* en hauteur, en ſolidité, en groſſeur.

Les plantes, les petits des animaux *croiſſent* ; vous les voyez, dans ce mot ſeul, devenir plus *grands*. Les denrées *augmentent*, c'eſt-à-dire, de prix : le mal *augmente*, c'eſt-à-dire, de *force* : il faut donc une idée acceſſoire pour en donner le ſens.

On voit dans ces exemples & dans les ſuivans, que c'eſt la choſe même qui *croît*, & que c'eſt ſa qualité qui *augmente*.

La riviere *croît*, c'eſt-à-dire, qu'elle hauſſe : la riviere *augmente*, c'eſt-à-dire, qu'elle s'éleve, groſſit ou s'étend.

Un enfant *croît* ; une famille *augmente*.

L'incendie *croît* lorſqu'il *s'éleve* vers le ciel de plus gros tourbillons de flamme & de fumée : il *augmente*, lorſqu'il s'*étend*, qu'il gagne, qu'il attaque de nouveaux objets.

Le peuplier d'Italie *croît* plus vîte qu'aucune autre eſpece d'arbre de nos climats. L'eau, en ſe congelant, *augmente* de volume.

Le cytiſe ou ébénier des Alpes *croît* très-vîte & s'éleve très-haut. Les métaux, en ſe calcinant, *augmentent* de *poids* par l'introduction du fluide aériforme ou de l'air pur.

Les marées *croiſſent* dans les équinoxes (on dit *hautes*, *baſſes marées*). L'atmoſphere igné *augmente* (en *étendue*) dans le vuide par ſa force *expanſive*.

On inférera de là que, dans un ſens étendu, analogue, dans le ſens figuré, le mot *croître* conviendra particuliérement aux objets auxquels l'idée d'*élévation* & de hauteur s'applique naturellement; par exemple, à certaines paſſions, à l'ambition, à l'orgueil, à la fierté, &c.; & que le mot *augmenter* ſera plus propre pour les objets qui réveilleroient plutôt l'idée contraire; à la baſſeſſe, par exemple, à l'humilité, à la ſimplicité, &c.

La généroſité ne fait que *croître* dans une grande ame. La lâcheté ne fait qu'*augmenter* dans une ame baſſe.

A meſure que le luxe *croît*, la miſere *augmente*.

La force *croît* avec l'adoleſcence : la foibleſſe *augmente* avec la vieilleſſe.

Il eſt ſenſible que le mot *augmenter*, avec la propriété qu'il a d'exprimer auſſi l'augmentation en hauteur, peut être ſouvent ſubſtitué à celui de *croître*; mais que *croître*, reſtreint à certaines dimenſions, ne peut pas l'être également au verbe *augmenter*. La même remarque a lieu à l'égard des différences ſuivantes. Le premier de ces mots ſe préſente ſous ſes divers aſpects, comme s'il avoit la qualité de genre, & le ſecond celui d'une eſpece particuliere.

M. l'Abbé Girard n'a point connu cette premiere différence, quoiqu'il paroiſſe dans quelques applications l'avoir ſentie.

1°. *Les choſes croiſſent*, dit-il, par *la nourriture qu'elles prennent : elles augmentent par l'ad-*

dition qui s'y fait des choſes de la même eſpece. Sa diſtinction eſt juſte : mais il ne paroît pas s'accorder avec lui-même, lorſqu'il ajoute que *croître* ne ſignifie que l'agrandiſſement, & qu'*augmenter* déſigne l'acceſſion d'une nouvelle matiere. L'un & l'autre ſuppoſent & indiquent une nouvelle matiere ou une nouvelle quantité ; mais la différence eſt dans la maniere de *croître* & d'*augmenter* ; comme l'Auteur l'explique encore lui-même en diſant que l'*accroiſſement* s'opere par une *addition intérieure* & méchanique, & l'*augmentation* par une *addition extérieure.*

Ainſi, dans le ſens propre & rigoureux, les choſes *croiſſent* par la nourriture, par la converſion que la Nature opere des alimens en la ſubſtance même des choſes ; &, dans un ſens plus étendu, on emploie fort bien ce mot, lorſque les choſes paroiſſent *croître* comme d'elles-mêmes, par leurs propres forces, par une vertu intérieure, par une opération comparable à celle de la converſion des alimens. Les choſes *augmentent* toutes les fois qu'il ſurvient une nouvelle quantité de matiere ou un nouveau degré de qualité, de quelque maniere que s'opere l'augmentation, pourvu que cette nouvelle matiere faſſe corps avec l'autre.

La choſe qui *croît*, s'*accroît* : celle qui *augmente*, eſt *augmentée.* La premiere ſemble produire le changement ; la ſeconde, le ſouffrir.

Les Phyſiciens ſe ſont partagés ſur la maniere dont ſe forment & groſſiſſent les pierres & autres ſubſtances ; ſçavoir, ſi elles *croiſſent* par *intus ſuſception*, ou ſi elles *augmentent* par *juxta-poſition.*

La riviere *croît* dans les jours ſereins, & ſans aucune

aucune cauſe apparente ; elle *augmente* dans les temps de pluie, ou à la fonte des neiges.

La ſédition *croît*, lorſque les ſéditieux deviennent plus ardens ; elle *augmente*, lorſque de nouveaux ſéditieux ſe joignent aux premiers.

La population des campagnes *croît* d'elle-même dans l'ordre naturel des choſes ; celle des grandes Villes *augmente* ordinairement par la ſpoliation des campagnes.

Le bruit *croît*, quand de lui-même, & ſans nouveau concours, il devient plus haut & plus fort ; il *augmente*, quand de nouveaux ſons ou accens s'élevent & ſe confondent avec les premiers.

3°. Le mot *croître* annonce un développement ſucceſſif, une crue progreſſive, un accroiſſement gradué. Le mot *augmenter*, ſans exclure cette gradation & cette progreſſion, ne l'exige pas & ne la ſuppoſe pas. Ainſi, le premier eſt très-bien employé lorſqu'il s'agit de divers *accroiſſemens*, d'*accroiſſemens* déterminés, réguliers, périodiques, &c. ; le ſecond, lorſqu'il s'agit d'une *augmentation* ſimple, ou de diverſes augmentations vagues, irrégulieres, accidentelles, &c.

La lune, les jours *croiſſent* & *décroiſſent*. Le froid, les vents *augmentent* & *diminuent*.

La riviere a *crû* de dix pouces ; & elle *augmente* encore.

Votre richeſſe *croît* ſucceſſivement par l'économie ; elle *augmente* tout d'un coup par un héritage.

Ainſi que la vertu, le crime a ſes degrés ; ils *croiſſent* l'un & l'autre à meſure qu'ils s'exercent. Le danger eſt comme le mal ; ils *augmentent* réellement, l'un & l'autre, par la crainte que l'on en a.

L'impôt ou le revenu public, lorſqu'il n'eſt qu'une

portion équitable & déterminée du revenu territorial, *croît* ſans que l'impoſition *augmente*, ſelon les progrès de la culture.

L'amour de l'argent *croît* autant que *croît* l'argent, dit *Juvénal* : l'ambition *croît* à meſure que les biens *augmentent*, dit l'Abbé Girard. Juvénal a pu dire que l'argent *croît*, pour annoncer divers degrés d'*augmentation ſucceſſive* : l'Abbé Girard dit que les biens *augmentent*, parce qu'il ſuffit d'indiquer *vaguement* leur *augmentation*, & que cette *augmentation* n'offre pas les autres idées du mot *croître*. L'un & l'autre ont très à propos employé ce mot, pour marquer expreſſément les progrès gradués de l'avarice & de l'ambition, d'autant plus que leur accroiſſement remplit parfaitement les autres conditions ou les autres idées du mot, celle de s'élever & ſe fortifier par l'effet des alimens. Le mot *augmenter*, plus vague, ſeroit par conſéquent moins propre à caractériſer leur maniere de *croître*.

D.

Danger, Péril, Riſque.

» *Danger*, dit l'Abbé Girard, regarde le mal » qui peut arriver. *Péril* & *riſque* regardent le bien » qu'on peut perdre ; avec cette différence que » *péril* dit quelque choſe de plus prochain, & que » *riſque* indique, d'une façon plus éloignée, la » poſſibilité de l'événement. De là ces expreſſions, » en *danger* de mort, au *péril* de la vie, ſauf à » en courre les *riſques*. Le Soldat qui a l'honneur » en recommandation, ne craint point le *danger*, » s'expoſe au *péril*, & court tranquillement tous » les *riſques* du métier.

» Ces trois mots, dit M. d'Alembert, déſignent » la ſituation de quelqu'un qui eſt menacé de quel- » que malheur ; avec cette différence, que *péril* » s'applique principalement aux cas où la vie eſt » intéreſſée, & *riſque* aux cas où l'on a lieu de » craindre un mal comme d'eſpérer un bien. Un » Général court *riſque* d'une bataille pour ſe tirer » d'un mauvais pas ; & il eſt en *danger* de la per- » dre, ſi les Soldats l'abandonnent dans le *péril* «.

Danger vient de *dam* (dommage), dont les Latins & les François ont fait *damn*, *damnum*, *damner* (prononcez *dâner*). Or le *damn* ou dommage exprime plutôt la perte, l'altération d'un bien, que l'épreuve, le reſſentiment d'un mal : il eſt donc faux que *danger* ſe diſtingue par cette derniere idée.

Les Théologiens entendent par la peine du *dam*, la privation de la viſion béatifique. *Danger* a été originairement employé pour déſigner une terre ſujette à confiſcation, des droits impoſés ſur une choſe, des amendes, un homme qui n'eſt pas libre, &c. Or toutes ces applications roulent ſur la perte de quelque bien. Quand on tireroit ce mot d'*ang*, *anger*, il ſignifieroit détreſſe ; & c'eſt auſſi ce que produit la perte d'un bien. Si l'on dit en *danger de mort*, on dit auſſi que la vie d'un homme eſt en *danger*, ou qu'il eſt en *danger* de perdre la vie. Ainſi l'on dit *ſous peine de mort* ou *de la vie*. Enfin l'Académie a défini le *danger*, ce qui expoſe à un malheur, à une perte, à un dommage.

Péril vient de *per-eo*, περω, paſſer à travers, périr, s'évanouir, éprouver une grande peine. Le *péril*, lat. *periculum*, grec πειρα, eſt, à la lettre, ce à travers quoi il faut paſſer : ce qui déſigne une ſituation préſente, une rude épreuve que l'on fait ; car *periculum* & πειρα ſignifient également *épreuve*, expérience ; & cette expérience eſt telle que la choſe peut périr, ſe perdre, s'évanouir, ſe diſſiper. Le celte *pirill* déſigne un très-mauvais état.

Riſque vient du celte *ricq*, gliſſer, bas-breton *ricgla* & *riſca*, languedocien *rèſquia*, dans le même ſens. Il déſigne donc une ſituation *gliſſante* dans laquelle on peut tomber. Le *riſque* eſt un hazard : le hazard a deux chances, une favorable, l'autre contraire ; auſſi l'on dit qu'un jeune homme court *riſque* d'avoir cent mille livres de rente. M. d'Alembert a juſtement obſervé que ce mot ſe prend auſſi en bonne part ; & l'Abbé Girard, qu'il n'indique que la poſſibilité de l'événement : j'aurois plutôt dit la *probabilité*. Voy. *Hazarder*, *Riſquer*.

Ainſi donc le *danger* eſt littéralement une diſpoſition des choſes telle qu'elle nous menace de quelque dommage; le *péril*, une rude *épreuve* par laquelle on paſſe avec un grand *danger*; le *riſque*, une ſituation gliſſante dans laquelle on court des hazards.

Le *danger* menace ou de près ou de loin : le *péril* eſt préſent, preſſant, imminent & terrible : le *riſque* expoſe plus ou moins. On craint le *danger*, & on le fuit; on redoute le *péril*, & on ſe ſauve; on court le *riſque*, & on ſe promet un bon ſuccès.

Dans le *danger*, il y a plus ou moins à perdre ou à eſſuyer. Dans le *péril*, c'eſt à ſe perdre ou à beaucoup perdre. Dans le *riſque*, il y a à perdre, mais peut-être à gagner; c'eſt ainſi qu'on *riſque* le tout pour le tout.

Le *péril* éloigné n'eſt qu'un *danger*: un *danger* grave, à meſure qu'il s'approche, devient *péril*: le *riſque* peut être *danger* ou *péril*; car on court *riſque* de périr, comme de ſe bleſſer.

Nous demandons ſi un malade eſt en *danger*; & alors il peut mourir de ſa maladie. Dans le *péril* ou l'extrême *danger*, vous allez *périr*, s'il n'arrive auſſi-tôt une révolution favorable. Il y a dans ces deux cas plus ou moins de *riſque*.

Toutes ſortes de cauſes produiſent le *danger*; & le *danger* peut être ſi léger, qu'il ſe prenne pour un ſimple *inconvénient*: ainſi on dit, *il n'y a point de danger ou d'inconvénient à ſe mettre en marche*. Une cauſe violente, une force majeure, un accident funeſte fait le *péril*; le *péril* eſt toujours en matiere grave : ainſi l'on *périt* dans une tempête, par un déſaſtre. Toute ſorte de hazards & de cir-

conſtances défavorables ou contraires amenent le *riſque*. Le *riſque* embraſſe toute ſorte d'objets : ainſi on *riſque* peu de choſe, un peu d'argent, une démarche, &c. comme on *riſque* ſa fortune, ſon bonheur, ſa vie, ſon honneur, ſa vertu.

J'évitois un *danger*, je *trouvois* un *péril*, dit une femme digne de mémoire, dans une piece manuſcrite : c'eſt-à-dire, que le perſonnage paſſoit d'un *riſque* plus léger ou plus éloigné, à un *riſque* plus prochain ou plus funeſte.

Darius diſoit, ſelon d'Ablancourt, que le *danger* le rendoit ſage ; il fut lâche dans le *péril*. Il faut, dans le *péril*, de l'intrépidité ; *& à vaincre ſans* péril, *on triomphe ſans gloire*. Il y a des hommes, dit la Bruyere, qui mettent une ſorte de bravoure & d'intrépidité à courir le *riſque* de l'avenir : mais c'eſt à la raiſon à calculer ce *riſque* ; & il faut, dit un autre Ecrivain, des démonſtrations pour *riſquer* l'éternité.

Dans une entrepriſe on calcule les *riſques*, & on balance perte & gain ; on prévoit les *dangers*, & on tâche de les éviter ; on s'arme contre les *périls*, & on s'efforce de les vaincre.

✿ Dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, il eſt dit, article *Riſque*, *ce mot n'eſt point ſynonyme à danger ni à péril* : & à l'article *Péril ; péril*, *riſque*, *danger*, *ſynonymes* : on confond ordinairement ces mots, & on les emploie indifféremment l'un pour l'autre.

Décadence, Déclin, Décours.

Décadence, du lat. *cadere*, celte *catt*, cheoir, tomber; d'où *décheoir*, commencer à tomber, aller à ſa chûte. *Déclin*, du celte *clin*, pente; d'où *incliner*, *pencher*, *décliner*, aller en pente, en deſcendant. *Décours*, du lat. *curro*, *curſus*, courir; d'où *cours*, & *décours*, *cours* ou révolution tirant à ſa fin.

La *décadence* eſt l'état de ce qui va, *tombant*: le *déclin*, l'état de ce qui va, *baiſſant*: le *décours*, l'état de ce qui va, *décroiſſant*.

On dit la *décadence* d'un édifice, des fortunes, des Lettres, des Empires, des choſes ſujettes à des *viciſſitudes*, expoſées à leur ruine: ces choſes ſe dégradent & tombent. On dit le *déclin* du jour, de l'âge, de la maladie, des choſes qui n'ont qu'une certaine durée, & qui s'affoibliſſent vers leur fin: ces choſes baiſſent & paſſent. On dit le *décours* de la lune, de la maladie, des choſes aſſujetties à des périodes d'*accroiſſement* & de *décroiſſement*, & bornées à une révolution: ces choſes décroiſſent & diſparoiſſent.

Par la *décadence*, la choſe perd de ſa hauteur, de ſa grandeur, de ſa conſiſtance. Par le *déclin*, la choſe perd de ſa force, de ſa vigueur, de ſon éclat. Par le *décours*, la choſe perd de ſon apparence, de ſon influence, de ſon énergie.

La *décadence* amene la chûte & la ruine. Le *déclin* mene à l'expiration & à la fin. Le *décours* acheve le cours & la révolution.

La *décadence* eſt plus ou moins rapide, comme l'élévation; le *déclin*, plus ou moins ſenſible,

comme la pente ; le *décours*, plus ou moins avancé, comme le progrès.

Arrêtez la *décadence* d'un Empire dans ſes commencemens, ſinon elle s'accélere avec une vîteſſe irréſiſtible. Retardez le *déclin* de la vie par cette tempérance qui ſeule ſoutient long-temps l'homme debout & droit malgré le poids des années. Suivez-le dans le *décours* de la maladie & les progrès de la ſanté, pour ne lui donner que les ſecours propres ſeulement à empêcher que le mal ne revienne, pour ainſi dire, ſur ſes pas, & ne reprenne un nouveau cours.

On a ſouvent cherché les cauſes de la *décadence* des Lettres : elle tient à tant de cauſes ! elle tient ſur-tout à la *décadence* des Etats, à la *décadence* des mœurs, à ces mœurs lâches, corrompues, efféminées, qui font que notre étoile eſt à ſon *décours* avant que d'avoir acquis tout ſon éclat, & que la vie eſt ſur ſon *déclin* à l'âge où la Nature en avoit mis la fleur.

Des Sçavans, avec des ſupputations ſur la durée des anciens Empires, avoient hardiment fixé la vie des Corps Politiques à quatorze ou quinze ſiecles : ils ignoroient que la Nature, loin d'avoir porté contre ces Etats un arrêt de *décadence* & de ruine, comme elle a porté contre l'homme un arrêt de vieilleſſe & de mort, leur donne au contraire des loix de proſpérité, de ſtabilité, de perpétuité qu'elle garantit de toute ſa puiſſance : il n'y a qu'à les recevoir & à les ſuivre, ces loix.

Les ignorans mêmes ont ceſſé de dire que la vie humaine s'eſt accourcie progreſſivement depuis le déluge, du moins après une certaine révolution de ſiecles ; mais il faut convenir que, comparé, je ne

dis pas aux héros de l'antiquité, mais à nos peres, à nos Chevaliers juſqu'au ſeizieme ſiecle, l'homme du jour, dans toute la force de l'âge, ne vaut pas l'homme de ce temps-là dans ſon *déclin*, je dirois même dans ſa vieilleſſe.

Les demi-Sçavans ſe mocquent volontiers du Laboureur ſcrupuleuſement attentif à ne ſemer, à ne planter, à ne tailler les arbres que dans la pleine lune, & plutôt encore dans le *décours*, & en général à conſulter les phaſes de cette planete pour ſes divers travaux. Sans doute il y a de la ſuperſtition dans cette claſſe d'hommes reſpectables; mais il faut être bien hardi pour décider que la lune, qui a tant d'influence ſur la terre, n'en a point ſur ſes productions. Recueillons de bonnes & nombreuſes expériences avant que de prononcer.

✻ *Décadence* ne ſe dit guere qu'au figuré; *décours*, au propre; *déclin* ſeul au moral comme au phyſique : Neuville dit le *déclin* de l'honnêteté, des mœurs, de la décence, &c.

Décence, Bienſéance, Convenance.

Décence, état ou façon de paroître qui *duit*, décore; *rac. dek*, montrer, grec δεικνυω, lat. *decet*, qui eſt en état de paroître. *Bienſéance*, état, maniere qui eſt *ſéante*, ſied bien, eſt à ſa place : rac. *hedd*, *hed*, orient. & celte, repos, aſſiette, grec εδος, lat. *ſedes*, ſiége. *Convenance*, état qui *convient*, quadre, va bien avec : de *venire* & *cum*, venir, aller avec, s'aſſembler, s'aſſortir.

La *décence* eſt, à la lettre, la maniere dont on doit ſe montrer pour être conſidéré, approuvé,

honoré. La *bienſéance* eſt la maniere dont on doit être dans la ſociété pour y être bien, à ſa place, comme il faut. La *convenance* eſt la maniere dont on doit diſpoſer, arranger, aſſortir ce qu'on fait, pour s'accorder avec les perſonnes, les choſes, les circonſtances.

La *décence* regarde l'honnêteté morale : elle regle l'extérieur ſelon les bonnes mœurs. La *bienſéance* concerne l'honnêteté civile : elle regle nos actions ſelon les mœurs & les uſages de la ſociété. La *convenance* pure s'attache aux choſes moralement indifférentes en elles-mêmes : elle regle des arrangemens particuliers ſelon les bienſéances & les conjonctures.

Une femme eſt habillée avec *décence*, lorſqu'elle l'eſt ſans immodeſtie ; avec *bienſéance*, lorſqu'elle l'eſt ſuivant ſon état ; avec *convenance*, lorſqu'elle l'eſt ſelon la ſaiſon & les circonſtances.

La *décence* eſt, en général, une & la même pour tous ; car il n'y a pas deux ſortes de pudeur & de modeſtie. La *bienſéance* varie ſelon le ſexe, l'âge, la condition, l'état des perſonnes ; car ce qui ſied à un homme, à un jeune homme, à un Militaire, n'eſt quelquefois pas ſéant pour une femme, pour un vieillard, pour un Magiſtrat. La *convenance* s'accommode aux conjonctures ; car ce qui convient dans un temps, dans une occaſion, à telles perſonnes, ne convient pas toujours, & à tous. Il n'y a qu'une *décence*, on ne dit pas les *décences*. Il y a la *bienſéance* en général & des *bienſéances* différentes ; on en diſtingue de pluſieurs ſortes. On dira plutôt les *convenances* que la *convenance* ; la *convenance* même ſuppoſe un concours de choſes qui ſe conviennent les unes aux autres.

La *décence* vous pare, & vous fait généralement reſpecter. La *bienſéance* ſoigneuſement ſuivie vous recommande dans le monde, & vous y fait deſirer. La *convenance* vous aſſortit avec certaines perſonnes, & vous en fait rechercher.

On garde la *décence*; on défere à la *bienſéance*; on conſulte la *convenance.*

L'obſervation de la *décence* annonce l'homme pur ou modeſte; celle des *bienſéances*, l'homme honnête & poli; celle des *convenances*, l'homme ſoigneux & ſage.

L'homme qui ſe reſpecte, gardera infailliblement la *décence.* Celui qui reſpecte les autres, déférera toujours à la *bienſéance.* Celui qui reſpecte l'opinion & l'ordre, conſultera dans l'occaſion la *convenance.*

La *décence* demande une grande attention ſur ſoi: la *bienſéance*, beaucoup d'attention aux autres: la *convenance*, beaucoup d'attention aux alentours.

La *décence* a ſes loix, elle ordonne. La *bienſéance* a ſes regles, elle dirige. La *convenance* a ſes raiſons, elle détermine.

La Nature nous donne, avec la pudeur, les loix de la *décence.* Le monde nous apprend, par l'uſage, les regles de la *bienſéance.* La prudence nous découvre, par la combinaiſon des rapports, les raiſons de la *convenance.*

La *décence* ne ſouffre ni exception ni diſpenſe. La *bienſéance*, plus ou moins arbitraire, comporte des reſtrictions & des relâchemens. La *convenance*, qui ne donne que des conſeils, nous laiſſe toute notre liberté.

L'habitude change ſouvent les idées de *décence* que la Nature nous inſpire: comme la robe flot-

tante des filles Lacédémoniennes ne paroiſſoit pas immodeſte à Sparte, tel habit de Cour ne le paroîtra pas en Europe. Les idées de *bienſéance* changent ſuivant les climats & les peuples : à l'Occident on ſe découvre, on ſe couvre à l'Orient devant la perſonne qu'on veut honorer. Les idées de *convenance* changent ſuivant la maniere de voir, de ſentir, de juger des perſonnes : Parménion auroit accepté les offres de Darius, s'il eût été Alexandre; Alexandre les rejette, parce qu'il n'eſt point Parménion.

Les mariages ſe font par *convenance*; mais ce n'eſt point la convenance d'éducation, de caractere & de ſentimens, c'eſt celle de naiſſance & de fortune. Auſſi le mariage n'impoſe-t-il plus que quelques petits devoirs de *bienſéance*. Quelque bien aſſortis que ſoient deux époux, ſi la *décence* manque à leur intimité conjugale, l'intimité ſera bientôt rompue.

La *décence* eſt la premiere des *bienſéances*, mais elle n'eſt pas la plus reſpectée. La *bienſéance* eſt la derniere des regles, mais la plus ſuivie. La *convenance* n'eſt pas, à proprement parler, une regle; mais ſouvent on s'en fait un droit.

Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifeſter, Divulguer, Publier.

APPRENDRE à autrui, de différentes manieres, différentes choſes qui ne ſont pas connues.

A la lettre, *découvrir* ſignifie ôter ce qui couvre; *déceler*, indiquer ce qu'on *celoit*; *dévoiler*, enlever le voile; *révéler*, retirer de deſſous le voile; *déclarer*, mettre au *clair*, au jour; *manifeſter*, mettre ſous la *main*, en évidence; *divulguer*, rendre *vulgaire*, commun; *publier*, rendre *public*, faire connoître à tout le monde.

Ce qui étoit caché aux autres, on le *découvre*, on le leur communique. Ce qui étoit diſſimulé, on le *décele* en le rapportant, ou en le faiſant remarquer. Ce qui n'étoit pas apparent & nu, on le *dévoile* en levant ou écartant les obſtacles. Ce qui étoit ſecret, on le *révele* en le dénonçant ou l'annonçant. Ce qui étoit inconnu ou incertain, on le *déclare*, en l'expoſant, & en l'appuyant d'une maniere poſitive. Ce qui étoit ignoré ou obſcur, on le *manifeſte*, en le développant ouvertement ou l'étalant au grand jour. Ce qui n'étoit pas ſçu, du moins de la multitude, on le *divulgue* en le répandant de côté & d'autre. Ce qui n'étoit pas public ou notoire, on le *publie*, en lui donnant l'éclat ou l'authenticité qui parvient à la connoiſſance de tout le monde.

On *découvre* des choſes nouvelles; & l'envie d'en inſtruire quelqu'un fait qu'on les lui *découvre*.

ſecondaire & inſuffiſante : la déclaration annonce une démonſtration claire, une action impoſante, une volonté décidée. *Découvrir*, continue l'Auteur, c'eſt montrer, ſoit de deſſein, ſoit par inadvertence : cela eſt encore vrai ; mais l'idée propre de *découvrir* n'eſt pas celle de *montrer* ; car quand on *montre* à quelqu'un ce qu'il ne voyoit pas, ce qu'il ne ſçavoit pas, quoique la choſe ne fût pas cachée, ce n'eſt pas la *découvrir*. On ajoute que *manifeſter*, c'eſt produire au dehors ſes ſentimens intérieurs : mais c'eſt auſſi les *découvrir*, les *déclarer*, &c. ; & ſi je diſſimule une partie de mes ſentimens, je ne les *manifeſte* pas ; & quand Dieu *manifeſtera* toute ſa gloire, ou ſe *manifeſtera* dans toute ſa gloire, il ne s'agira pas de *ſentimens intérieurs*. *Révéler*, c'eſt, ſelon le même Ecrivain, rendre public ce qui a été confié ſous le ſecret ; mais celui qui va *révéler* au Prince une conſpiration, ne la rend pas *publique* : celui qui *révele* de grandes vérités qu'il a découvertes, ne *révele* pas le ſecret d'autrui. Enfin l'Abbé Girard dit que *décéler*, c'eſt nommer celui qui ne veut pas être cru l'auteur d'une choſe : cela n'eſt pas exact : le bout d'oreille qui *décele* l'âne, ne le *nomme* pas, encore moins le nomme-t-il comme auteur de quelque action : un geſte, un regard qui *décele* vos ſentimens préſens, ne nomme pas & n'indique que des ſentimens. Un homme qui ſe *cele*, ne cache pas pour cela ſon nom ; il ne s'agit pas de nommer l'auteur d'une choſe, lorſque Boileau veut reprocher à ſon eſprit des défauts qu'il ne peut *céler*.

☼ Peut-être m'objectera-t-on que quelques-uns de

de ces mots, tels que *découvrir* & *publier*, ne ſont pas ſynonymes. Je réponds, 1°. qu'ils tiennent tous à une idée principale qui leur eſt commune ; 2°. que ſi le titre les rapproche, l'explication ne permet pas de les confondre ; 3°. que tous ces mots entrent l'un dans l'autre, de maniere à former une chaîne que je n'ai pas voulu rompre pour multiplier inutilement les articles. Si ce n'eſt pas là une raiſon, c'eſt du moins une excuſe.

Découvrir, Trouver.

» Ces mots, dit M. d'Alembert, ſignifient en » général acquérir par ſoi-même la connoiſſance » de ce qui eſt inconnu aux autres.

» Voici les nuances qui les diſtinguent. En cher- » chant à *découvrir*, en matiere de ſciences, ce » qu'on cherche, on *trouve* ſouvent ce qu'on ne » cherchoit pas. Vous *découvrirez* ce qui eſt hors » de nous ; nous *trouvons* ce qui n'eſt proprement » que dans notre entendement, & qui dépend uni- » quement de lui : ainſi on *découvre* un phénomene » de Phyſique, on *trouve* la ſolution d'une diffi- » culté.

» *Trouver* ſe dit auſſi de ce que pluſieurs per- » ſonnes cherchent ; & *découvrir*, de celles qui » ne ſont cherchées que par un ſeul. C'eſt pour » cela qu'on dit, *trouver* la pierre philoſophale, » les longitudes, le mouvement perpétuel, & » non pas les *découvrir*. On peut dire en ce ſens » que Newton a *trouvé* le ſyſtême du Monde, » & *découvert* la gravitation univerſelle ; parce que » le ſyſtême du Monde a été cherché par tous les

» Philoſophes, & que la gravitation eſt le moyen » particulier dont Newton s'eſt ſervi pour y par- » venir.

» *Découvrir* ſe dit auſſi, lorſque ce que l'on cher- » che a beaucoup d'importance; & *trouver*, lorſque » l'importance eſt moindre. Ainſi, en Mathéma- » tiques & dans les autres ſciences, on doit ſe ſer- » vir du mot *découvrir*, lorſqu'il eſt queſtion de » propoſitions & de méthodes générales; & du mot » *trouver*, lorſqu'il eſt queſtion de propoſitions & » de méthodes particulieres dont l'uſage eſt moins » étendu. On dit auſſi, tel Navigateur a *découvert* » tel pays, & il y a *trouvé* des habitans.

Il ne faut pas dire que les choſes doivent être inconnues *aux autres*, pour les *découvrir* & pour les *trouver*. Je *découvre* mon chapeau que mes amis ont *caché*; je le *trouve*, ſi un domeſtique l'a ôté de la place où je l'avois mis : or mes amis ou le domeſtique ſçavoient où il étoit; moi ſeul je l'ignorois. Le mot *découvrir* n'a ce ſens que quand il eſt queſtion de *découvrir* à quelqu'un; & ce ſens eſt étranger à *trouver*, car on ne *trouve* pas *à* quelqu'un.

Découvrir ſignifie à la lettre, comme on l'a vu dans l'article précédent, ôter de deſſus une choſe ce qui la couvre; & *trouver*, c'eſt porter ſes regards, mettre la main ſur une choſe qu'on ne voyoit pas. Ce mot vient du celte *trou*, demeure, habitation, & il marque l'action de parvenir au lieu, à la choſe. Il revient au latin *invenire*, venir dans, parvenir à; comme *découvrir*, au latin *detegere*, ôter le couvercle, la couverture, le *toit*.

On *découvre* ce qui eſt caché ou ſecret, ſoit au moral, ſoit au phyſique : on *trouve* ce qui ne tombe

pas de ſoi-même ſous les ſens, ou dans l'eſprit. Ce que vous *découvrez* n'étoit pas viſible ou apparent: ce que vous *trouvez* étoit viſible ou apparent, mais hors de votre portée actuelle ou de vos regards. Une choſe ſimplement égarée, vous la *trouvez*, quand vous arrivez à la place où elle eſt; mais vous ne la *découvrez* pas, car elle eſt manifeſte & ſans enveloppe.

La terre a, dans ſon ſein, des mines & des ſources, on les *découvre*; ſur ſa ſurface, des plantes & des animaux, on les *trouve*. On *découvre* un voleur qui ſe cachoit; on *trouve* un voleur qui fuyoit. Colomb & Cooke ont *découvert* de nouveaux Mondes enſevelis, pour le reſte de l'Univers, dans un immenſe Océan: ils ont *trouvé*, dans ces contrées, un nouveau regne végétal, un nouveau regne animal, mais la même eſpece d'hommes.

Dans les contrées orientales que nous avons *découvertes*, je *trouve* par-tout des traces manifeſtes de la Religion Chrétienne, conſervées ſur-tout par l'Hiſtoire des Religions de Sommonacodom, La, Fo, & Buds ou Xaca. A la premiere lecture d'un excellent ouvrage, vous y *trouvez* de grandes beautés; reliſez-le avec ſoin, vous en *découvrirez* de nouvelles: il y a des beautés frappantes & des beautés cachées.

On *découvre* des conſpirations, des conjurations, des trames ſecretes; & on ne les *trouve* point, parce qu'elles ne ſont pas apparentes.

On *trouve* une perſonne chez elle, un ami à la promenade, des denrées au marché; & on ne les *découvre* pas, car ils y ſont *à découvert*.

Les ruines curieuſes d'Herculanum ont été *découvertes*; & on y *trouve* des monumens précieux

des Arts & de l'Hiſtoire ancienne de l'Italie. En *découvrant*, on *trouve*: on *trouve*, ſans *découvrir*.

On *trouve* quelquefois ſans chercher, car les choſes apparentes peuvent ſe préſenter d'elles-mêmes; on ne *découvre* guere qu'en cherchant, car les choſes cachées ne ſe *découvrent* pas toutes ſeules.

Ainſi, en fait de ſciences, on *découvre* ce qu'il y a de plus caché, de plus profond, de plus abſtrait, de plus difficile, de plus impénétrable; & on *trouve* ce qui eſt plus apparent, plus ſimple, plus facile, plus ſenſible, plus obvie. Voilà ſans doute ce qui a fait dire qu'on *découvre* ce qui a plus d'importance, & qu'on *trouve* ce qui en a moins. Les vérités capitales, profondes ou ſublimes, ſont les plus importantes; car elles répandent une grande lumiere; on les *découvre*. Des vérités particulieres, ſimples ou ſecondaires, n'ont pas la même utilité, car elles n'ont pas la même portée; on les *trouve*.

Le génie, l'obſervation, la méditation, la ſagacité, la perſpicacité, *découvrent*. L'eſprit, la recherche, la réflexion, le raiſonnement, l'imagination, *trouvent*.

Le phénomene le plus commun ſera peut-être *découvrir* au génie les myſteres les plus impénétrables de la Nature; ainſi un fruit ſe détache de l'arbre ſous les yeux de Newton, & le ſyſtême du Monde eſt *découvert*. Un jeu du haſard a ſouvent fait *trouver* des inventions utiles: Métius, en chauffant des verres, regarde par haſard à travers, & les lunettes ſont *trouvées*.

Une grande vérité, ſelon la comparaiſon de Monteſquieu, reſſemble à une haute montagne de

laquelle on *découvre* d'autres montagnes, & derriere elles d'autres montagnes encore. *Cherchez, & vous trouverez* : cela s'entend ſur-tout des vérités morales qu'il eſt néceſſaire de connoître & de ſuivre dans la pratique.

La navigation aérienne (dont la gloire eſt due à MM. de Montgolfier) eſt une des plus étonnantes merveilles que l'homme ait opérées d'un coup de génie : elle promet de grandes *découvertes*. Mais il reſte à *trouver* les moyens de diriger les aéroſtats (*a*) & d'en rendre l'uſage facile : que de choſes !

On *découvre* des principes, des loix, des myſteres de la Nature ; on *trouve* des moyens, des expédiens, des reſſources.

Les grands principes du gouvernement ſocial

(*a*) Je dis *aéroſtat*, au maſculin, avec MM. les Commiſſaires de l'Académie des Sciences, & non *aéroſtate*, au féminin. Les Latins auroient dit *aeroſtatum*, choſe, machine, ce qui ſe tient en l'air, s'y met en équilibre : mot compoſé d'*aer*, air, & du participe paſſif & neutre *ſtatum*, arrêté, fixé, ſoutenu. Or cette terminaiſon neutre devient maſculine en françois : ainſi de *dictum* nous avons fait *dit*, un *dit* ; de *factum*, *fait*, un *fait* ; de *ſtatutum*, *ſtatut*, &c. Nous dirons donc *aéroſtat* pour déſigner la choſe, la machine qui s'éleve & vole dans les airs. La terminaiſon maſculine *at*, pour les ſubſtantifs, eſt auſſi commune dans notre Langue que la terminaiſon féminine *ate* y eſt rare. La premiere ſert à indiquer trois objets différens ; 1°. un office, 2°. une perſonne pourvue d'un office, 3°. une eſpece particuliere d'action ou ſon réſultat, comme on le voit dans *Conſulat*, *Prélat*, *attentat*, &c. En ſuivant le génie de la Langue, nous dirons *aéroſtation* pour déſigner l'art, comme nous diſons *navigation* : la *ſtatique* particuliere à cet objet s'appellera *aéroſtatique* : la machine volante eſt un *aéroſtat*.

ſont tracés ſur toute la ſurface de la terre ; mais nos yeux s'étoient couverts d'épaiſſes ténebres, & il a fallu *découvrir* le ſecret de la proſpérité univerſelle que l'aveuglement nous déroboit. L'eſprit fiſcal avoit, depuis long-temps, *trouvé* & employé tant de moyens de nous éloigner des voies de la Nature, qu'il faut des prodiges pour y revenir.

☞ L'uſage, fondé ſur le ſens étymologique de ces mots, obſerve particuliérement la diſtinction ſuivante. *Découvrir* ſe dit proprement des choſes qui exiſtent toutes formées ; & *trouver* ſe dit particuliérement des choſes dont il n'exiſte, à proprement parler, que des élémens ou des matériaux à combiner. Le mérite de *découvrir* eſt de lever les obſtacles qui empêchent de voir ou de connoître la choſe telle qu'elle eſt dans la Nature ou en elle-même. Le mérite de *trouver* eſt ſur-tout d'employer des moyens particuliers pour former la choſe qui n'exiſtoit pas, ou qui n'exiſtoit, s'il faut ainſi parler, qu'en puiſſance. Il faut de la ſubtilité, de la pénétration, de la profondeur pour *découvrir* : il faut de l'invention, de l'imagination, de l'induſtrie pour *trouver*. Les exemples rendront cette diſtinction plus ſenſible.

Hervé *découvre* la circulation du ſang ; Toricelli, la peſanteur de l'air ; Huyghens, l'anneau de Saturne ; Newton, la gravitation univerſelle : l'Allemand Herſchel vient de *découvrir* une nouvelle planete ; toutes ces choſes exiſtoient, mais cachées, & la *découverte* n'a fait que les mettre au grand jour. Mais la poudre à canon, l'Imprimerie, la bouſſole, le moyen de reſſuſciter les aſphixiques, le ſecret de s'emparer de la foudre

ou plutôt de la matiere fulminante & de la diſſiper ; l'art de réſoudre des vapeurs en pluie, en neige, en grêle, en givre ; les arts bienfaiſans de ſuppléer à l'ouïe, à la parole, à la vue ; le don de la parole tranſmis à des automates, toutes ces curieuſes créations de l'intelligence humaine ont été *trouvées* & non *découvertes* : elles n'exiſtoient pas dans la Nature ; il a fallu *trouver* ces choſes ou les moyens de les exécuter.

Ainſi l'on dit & l'on doit dire, *trouver* les longitudes, la pierre philoſophale, le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, parce qu'il eſt là queſtion de choſes qui ne ſont pas ; & c'eſt à l'eſprit à les créer en quelque ſorte : mais on dit & on dira *découvrir* de nouvelles terres, de nouvelles conſtellations, de nouvelles loix phyſiques, de nouveaux phénomenes, parce que tous ces objets exiſtent indépendamment d'aucune opération de l'eſprit.

La Géométrie a *découvert* les propriétés des différentes figures ; la Chimie *découvre* différentes propriétés des corps : ces propriétés ſont dans les objets mêmes. Mais le Géometre *trouve*, par le raiſonnement, la ſolution du problême ; le Chimiſte *trouve*, par des combinaiſons nouvelles, de nouveaux remedes : la démonſtration & le remede ſont le fruit de leur travail.

Archimede *découvre* qu'il y a de l'alliage dans la couronne d'or faite pour Hiéron. Au moment où il acquiert la preuve de la fraude, il s'écrie, en s'élançant hors du bain, *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé* ; il a trouvé la ſolution du problême.

L'Argonaute Lyncée avoit, dit-on, *trouvé* le ſecret de *découvrir* les mines le plus profondé-

ment cachées dans les entrailles de la terre. On *trouve* un ſecret, c'eſt-à-dire, un moyen inconnu, comme, par exemple, les *lunettes* d'approche, & avec ce moyen, on *découvre*, on fait, &c.

Le Docteur Prieſtlei paroît avoir *découvert*, après les plus curieuſes recherches, la compoſition élémentaire de l'eau, & la poſſibilité de ſa tranſmutation en air : le procédé de la tranſmutation de l'eau en air & de l'air en eau, par le moyen de l'électricité, a été *trouvé* & exécuté en France.

M. Price ſemble avoir *découvert* un grand ſecret de la Nature, lorſqu'il a *trouvé* celui de faire de l'or, heureuſement trop cher pour de l'or.

C'eſt beaucoup que de *découvrir* des choſes utiles : ce n'eſt rien ſi l'on ne *trouve* pas le ſecret de les rendre communes & uſuelles. Le précieux livre que celui qui rappelleroit & conſerveroit la mémoire des *découvertes* dont on n'a pas recueilli les avantages, & les choſes *trouvées* qu'on eſt, tous les jours, obligé de chercher !

Nous *trouvons* les raiſons d'un fait ; & nous *découvrons* les cauſes d'un effet ; ces cauſes ſont réelles, ces raiſons ſont idéales. En deux mots, pour *découvrir*, il faut que la choſe ſoit ; elle eſt, puiſqu'elle eſt cachée. Mais il peut y avoir de l'*invention* à *trouver*, mot correſpondant au latin *invenire* : ce mot ſignifie proprement *parvenir à un but* ou *à un lieu* ; & l'on *parvient à ſon but*, lorſqu'on vient à bout de la choſe qu'on vouloit faire. On dit *découverte* ou *invention* d'une choſe *trouvée*, parce que *trouver* n'a point formé de ſubſtantif. S'il en avoit un, ce ſubſtantif déſigneroit, en matiere de ſciences, une ſorte d'invention ou de création, une production de notre eſprit. Obſer-

vez que le mot *invention* ne ſe dit qu'en matiere d'art.

Je ſuppoſe que M. d'Alembert a voulu indiquer cette diſtinction, lorſqu'il a dit que nous *découvrons* ce qui eſt hors de nous ; & que nous *trouvons* ce qui eſt dans notre entendement : car cette idée, priſe dans ſa généralité, ſeroit évidemment fauſſe; parce qu'il eſt clair que nous *trouvons* hors de nous une infinité de choſes, & que nous *découvrons* en nous des penchans, des mouvemens, des reſſentimens cachés. Mais il eſt vrai, en fait de ſciences, que ce que nous *découvrons* eſt une choſe étrangere à nous, l'ouvrage d'autrui, une vérité de fait indépendante de nous ; & que ce que nous *trouvons* eſt notre propre idée, la production de notre eſprit, l'effet de notre travail.

❋ Enfin, il me paroît très-indifférent, ſoit pour *trouver*, ſoit pour *découvrir*, qu'une choſe ſoit cherchée par une perſonne ou par pluſieurs. Le Navigateur qui ouvrira le paſſage de la mer du nord, le *découvrira*, tout comme Magellan a *découvert* le paſſage du ſud, quoiqu'on cherche le premier depuis deux ſiecles ; & l'on dit très-bien que Newton a *decouvert* le ſyſtême du Monde, après que tant de Philoſophes l'ont eu vainement cherché. Un Artiſte qui parviendroit à rendre le verre malléable, *trouveroit* certainement un beau ſecret, que d'autres le cherchent ou non : & l'on dit fort bien que Léibnitz & Newton ont *trouvé* de belles méthodes de calcul, ſans égard à aucune ſorte de concours. Je ne ſçais ſur quoi cette diſtinction peut être fondée.

Défenſe, Prohibition, Inhibition.

» CES deux mots, *défendu, prohibé* «, dit-on dans l'Encyclopédie, » déſignent en général une » choſe qu'il n'eſt pas permis de faire, en conſé» quence d'un ordre ou d'une loi poſitive ; ils dif» ferent en ce que *prohibé* ne ſe dit guere que des » choſes *défendues* par une loi humaine & de po» lice. La fornication eſt *défendue* ; & la contre» bande *prohibée*, «. Obſervons qu'on dit, *un mariage fait à un degré prohibé* : cette *prohibition* eſt de diſcipline eccléſiaſtique.

La racine du mot *défendre* eſt *fend, phen, pen*, face, rencontre. La *défenſe* eſt l'action d'éloigner, de repouſſer ce qu'on rencontre, ce qui vient nous heurter, ce qui *offenſe* ; auſſi *défendre* ſignifie-t-il protéger, garantir.

Prohiber & *prohibition*, *inhiber* & *inhibition*, ſont des compoſés du verbe latin *habere*, avoir, tenir. *Prohiber* ſignifie tenir en avant, au loin, & oppoſer une barriere, mettre un empêchement, défendre. *Inhiber* ſignifie avoir en, tenir en dedans, & retenir, arrêter, *défendre* avec menaces. Valla & pluſieurs Sçavans mettent entre les verbes latins *prohibere* & *inhibere*, cette différence, que le premier annonce une *défenſe* générale de faire, ſoit de commencer, ſoit de continuer ; & le ſecond, la *défenſe* particuliere de continuer, de récidiver, de perſévérer.

La *défenſe* empêche donc de faire ce qui nuit ou offenſe ; la *prohibition*, ce qu'on pourroit faire ; l'*inhibition*, ce qui ſe fait irréguliérement. La *dé-*

ſenſe a donc un motif déterminé par la valeur propre du mot, celui d'empêcher de nuire, d'offenſer, de bleſſer : la *prohibition* n'indique, par la valeur du mot, aucun motif ; elle ne fait qu'éloigner, repouſſer, rejetter la choſe : quant à l'*inhibition*, elle ne fait que déployer l'autorité pour retenir, & pour arrêter le cours d'une choſe, contraire à un ordre établi.

On *défend* ce qui ne doit pas ſe faire, ce qui eſt mauvais. On *prohibe* ce qu'on pourroit laiſſer faire, ce qui étoit légitime. On *inhibe* ce qui ne peut pas ſe faire, ce qui n'eſt plus libre. Ce qui n'eſt pas *défendu* eſt permis ou du moins toléré : ce qui n'eſt pas *prohibé* eſt approuvé ou autoriſé : ce qui n'eſt pas *inhibé* eſt reçu ou établi.

Dans l'uſage, *défenſe* eſt le terme générique ; il embraſſe toute ſorte d'objets ; il appartient à tous les genres de ſtyle. *Prohibition* eſt du ſtyle réglémentaire ; il s'applique aux objets d'adminiſtration, de police, de diſcipline. *Inhibition* eſt du ſtyle de Chancellerie ; il s'emploie proprement dans le reſſort de la Juſtice ; on le joint à *défenſe*, & avec raiſon, puiſque la Juſtice n'eſt cenſée empêcher que ce qui eſt mal & déjà *défendu*.

Les Loix, les ordres quelconques, font des *défenſes* : les Ordonnances, les Réglemens, font des *défenſes* & des *prohibitions* : les Ordonnances, les Arrêts, font des *défenſes* & des *inhibitions*.

L'autorité *défend*, comme elle ordonne : elle ne *défend* pas ce qui eſt bon & juſte en ſoi, comme elle ne commande pas ce qui eſt injuſte & inique. La Police *prohibe*, comme elle autoriſe : elle ne *prohibe* pas l'exercice d'un droit légitime, comme elle n'autoriſe pas la licence. La Juſtice *inhibe*,

comme elle maintient : elle n'*inhibe* point ce qui eſt conforme aux Loix & à l'ordre, comme elle ne maintient pas ce qui eſt contraire à l'ordre & aux Loix.

Le péculat, la concuſſion, les libelles, les duels ſont *défendus* ; & de droit, ils doivent l'être : on ne dira pas qu'ils ſont *prohibés*. La culture du tabac, le commerce du ſel, la fabrication privée de la poudre à canon, l'introduction de certaines marchandiſes, ſont *prohibés*, & en conſéquence *défendus* ; ils ne ſont pas toujours *prohibés*, & ils pourroient avec juſtice ne pas l'être. Il eſt fait des *inhibitions* à celui qui a frappé un Citoyen, pâturé dans ſon champ, attenté à ſon honneur, bâti ſur ſon terrein, de continuer, de récidiver, en vertu d'un droit établi, d'une Loi exiſtante : on ne dira pas dans ces cas-là *prohibition* ; parce qu'il s'agit d'arrêter le cours d'une choſe déjà défendue, & que l'*inhibition* ne ſe fait qu'en conſéquence d'une *défenſe* précédente : ainſi, par exemple, l'*inhibition* eſt la conſéquence d'un privilége excluſif.

Déguiſer, Traveſtir.

L'ABBÉ GIRARD diſtingue de la maniere ſuivante les participes *maſqué*, *déguiſé*, *traveſti*.

» Il faut, pour être *maſqué*, ſe couvrir d'un » faux viſage. Il ſuffit, pour être *déguiſé*, de changer ſes parures ordinaires. On ne ſe ſert du mot » *traveſti* qu'en cas d'affaires ſérieuſes, lorſqu'il » s'agit de paſſer en inconnu ; & c'eſt alors prendre » un habit connu & ordinaire dans la ſociété, mais » très-éloigné & très-différent de celui de ſon état.

» On ſe *maſque* pour aller au bal. On ſe *déguiſe* » pour venir à bout d'une intrigue. On ſe *traveſtit* » pour n'être pas reconnu de ſes ennemis «.

Deguiſement & *traveſtiſſement* ſont ainſi traités dans l'Encyclopédie.

» Tous les deux déſignent un habillement ex- » traordinaire, différent de celui qu'on a coutume » de porter. Mais il ſemble que *déguiſement* ſup- » poſe une difficulté d'être reconnu, & que *tra-* » *veſtiſſement* ſuppoſe ſeulement l'intention de ne » l'être pas, ou même ſeulement l'intention de » s'habiller autrement que de coutume.

» On dit d'une perſonne qui eſt au bal, qu'elle » eſt *déguiſée*; & d'un Magiſtrat habillé en homme » d'épée, qu'il eſt *traveſti*.

» D'ailleurs *déguiſement* s'emploie quelquefois » au figuré, & jamais *traveſtiſſement* «.

M. Beauzée fait la note ſuivante ſur cette der- niere aſſertion.

» Il me ſemble toutefois que c'eſt par un tour » pareil de langage que l'on dit, *déguiſer* ſes pen- » ſées, ſes vûes, ſes démarches, la vérité; & *tra-* » *veſtir* un ouvrage comme Virgile, la Henriade, » Télémaque; ainſi *traveſtir* s'emploie au figuré » comme *déguiſer* «.

Déguiſer eſt formé de *guiſe*, mode, façon, maniere, allure; & celui-ci eſt le theuton *weiſe*, qui a le même ſens. *Traveſtir* eſt compoſé de *veſ- tir*, *vêtir*, & du celte *tra*, qui ſignifie travers, de travers, d'une maniere oppoſée, en ſens contraire.

Ainſi, *traveſtir* annonce rigoureuſement & uni- quement un changement dans les habits ou un *vê- tement contraire au coſtume*; tandis que *déguiſer* ſouffre toute ſorte de changemens, ou toute forme

contraire aux formes naturelles ou habituelles.

Il eſt donc faux que ces mots déſignent également un habillement extraordinaire, comme on le dit dans l'Encyclopédie, ou un changement dans les *parures* ou les habits, comme le dit l'Abbé Girard. Avec un ſimple changement d'habits caractériſtiques, vous n'êtes que *traveſti*: avec tout changement qui altere à un certain point vos formes ou vos traits diſtinctifs, vous êtes *déguiſé*. Vous *déguiſez* votre voix, votre démarche, vos traits, & vous ne les *traveſtiſſez* pas.

Déguiſer, c'eſt donc ſubſtituer aux apparences ordinaires & vraies des apparences trompeuſes, de maniere que l'objet ne ſoit pas, du moins facilement, *reconnu*. *Traveſtir*, c'eſt ſubſtituer au vêtement propre un vêtement étranger, de maniere que l'objet ne ſoit pas reconnu *pour ce qu'il eſt*.

L'Abbé & le Magiſtrat en épée ſont *traveſtis*; & on ne les reconnoît plus *pour ce qu'ils ſont*, *pour Magiſtrat*, *pour Abbé*: mais ils ne ſont pas, à proprement parler, *déguiſés*; à leurs traits, on reconnoît également *qui* ils ſont, leur perſonne.

Dans le *déguiſement*, on a pour but de ne pas paroître qui l'on eſt, ou tel que l'on eſt; on veut paroître *une autre perſonne*: dans le *traveſtiſſement*, on a pour but de ne pas paroître ce que l'on eſt; on veut paroître un autre perſonnage.

L'Eſpion ſe *déguiſe*; le Comédien ſe *traveſtit*.

Le fard eſt un *déguiſement*: on ne connoît, ou on ne reconnoît pas le vrai viſage de la femme fardée. La mode eſt un continuel *traveſtiſſement*: on ne reconnoît pas, dans le coſtume de la femme du jour, la femme de la veille.

Le Peintre qui n'exprime pas le caractere de ſes

perſonnages, les *déguiſe* : celui qui ne les revêt pas ſelon le coſtume, les *traveſtit*.

Le *traveſtiſſement*, lorſqu'il vous rend méconnoiſſable, devient *déguiſement*. Vous vous *traveſtiſſez* pour paſſer au milieu des ennemis ou de gens qui ne connoiſſent pas votre figure ; il ſuffit que vous quittiez l'habillement ou le ſignalement de votre pays, de votre état, de votre condition : en vous *traveſtiſſant*, vous vous *déguiſez*.

Pour n'avoir enviſagé que l'application ordinaire du mot *traveſtir* dans le cas précédent, l'Abbé Girard a cru qu'elle donnoit la différence du mot, & qu'il ne s'employoit qu'en cas d'*affaires ſérieuſes*. On ſe *traveſtit* & on ſe *déguiſe* également pour ſon plaiſir, ſon amuſement, ſa commodité, & pour des deſſeins importans ou graves. L'Acteur, qui, dans la même Comédie, joue pluſieurs rôles, eſt ſouvent obligé de ſe *traveſtir* ; &, ſous ſes différens habillemens, le perſonnage qu'il repréſente eſt *déguiſé* pour les autres perſonnages à qui il a affaire.

Quoi qu'on en diſe dans l'Encyclopédie, *traveſtir* peut être auſſi bien employé au figuré que *déguiſer* ; mais il ne peut l'être auſſi fréquemment, parce qu'il a un ſens beaucoup plus reſtreint. *Déguiſer* s'applique à tout ce qui cache, altere la vérité, la réalité : *traveſtir* ne peut être appliqué convenablement qu'à ce qui peut être repréſenté ſous l'image de vêtement, comme à l'expreſſion qui eſt le vêtement de la penſée, à l'emblême ou à l'allégorie qui eſt une draperie jetée ſur la choſe.

Vous *déguiſez*, en cachant la choſe ſous des apparences *trompeuſes* : vous *traveſtiſſez*, en préſentant la choſe ſous des apparences *ſingulieres*. Le

déguiſement enveloppe l'objet d'un *voile épais* pour qu'il ne ſoit pas apperçu : le *traveſtiſſement* le montre ſous un autre jour pour qu'il ſoit vu d'un autre œil.

Les anciennes Mythologies ne ſont toutes que des *traveſtiſſemens* de la même Hiſtoire, celle de la ſociété naiſſante : mais peu à peu la ſuperſtition des Peuples & l'artifice des Pontifes couvrirent la vérité de tant de voiles & de myſteres, qu'elle devint impénétrable ſous ces *déguiſemens*.

Un bouffon *traveſtit* l'Iliade ou l'Enéide, en habillant & repréſentant leurs héros en Soudars ou en Faquins, ſans leur ôter le fond de leur caractere, leurs noms, leurs traits diſtinctifs, & pour faire plaiſamment jaillir leurs défauts & leurs fautes. Un hypocrite *déguiſe* ſi adroitement ſes vûes & ſa corruption, que même en s'avouant coupable, en s'accuſant, en ſe condamnant, en allant au devant de la peine, il en paroît plus vertueux aux yeux de ſes dupes.

L'Auteur qui s'approprie adroitement les penſées d'autrui, *déguiſe* ſes larcins. Le Traducteur qui ne conſerve ni la pureté, ni l'élégance, ni les mouvemens, ni les formes propres de l'original, *traveſtit* ſon Auteur.

Le Panégyriſte qui ne ſçait que louer, *déguiſe* vos défauts & vos torts : le Cenſeur qui ſe plaît à blâmer, *traveſtit* vos actions & vos diſcours.

L'incrédulité artificieuſe *déguiſe* la doctrine & les preuves de la Religion, en *traveſtiſſant* le culte divin en ridicules momeries.

Le Flatteur eſt un ennemi *déguiſé*. Le Parvenu eſt un Criſpin *traveſti*.

Au demeurant, Au ſurplus, Au reſte, Du reſte.

» J'AI toujours regret «, dit Vaugelas à l'occaſion de la premiere de ces façons de parler, » j'ai » toujours regret aux mots & aux termes retranchés en notre Langue, que l'on appauvrit d'autant ; mais ſur-tout je regrette ceux qui ſervent » aux liaiſons des périodes, comme celui-ci (*au* » *demeurant*), parce que nous en avons grand » beſoin, & qu'il les faut varier «. Il n'y a pas un Ecrivain qui ne partage ce ſentiment.

Ces différentes manieres de parler ſervent de tranſitions, pour paſſer d'une maniere marquée, à quelque trait remarquable qui forme ou amene la concluſion ou la fin d'un diſcours.

Au demeurant eſt propre à déſigner deux ſortes de rapports ; celui que les parties du diſcours ont entre elles, & celui qui ſe trouve entre les choſes mêmes. Son idée eſt certainement celle de *demeure*, d'arrêt, de ſtabilité. Ainſi, employée comme conjonction, cette façon de parler déſigne le réſultat, la concluſion, la fin, quelque choſe de définitif, ce ſur quoi l'eſprit, le diſcours s'arrête, ſe repoſe, demeure : comme liaiſon des choſes, elle déſigne ce que l'objet eſt en ſoi, dans le fond, à demeure, en ſomme, d'après, avec, ou malgré ce qu'on en a dit.

Marot donne de cette maniere le dernier coup de pinceau au portrait de ſon Valet.

Sentant la hart d'une lieue à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

L'un & l'autre rapports de cette façon de parler ſont très-ſenſibles dans cet exemple. Si vous dites, après avoir donné des conſeils à votre ami, *voilà mon avis* ; au demeurant, *c'eſt à vous à prendre une réſolution* ; c'eſt la concluſion finale de votre diſcours, comme ſi vous diſiez, *après tout, après tout cela.* Quand vous direz, *cet homme eſt ruſtique, emporté, bourru*, au demeurant *bon homme*, vous nous ferez entendre, qu'*au fond*, il eſt bon, qu'il a l'*ame* bonne, ou plutôt que, malgré ces défauts ou avec tous ces défauts, il n'en eſt pas moins bon.

Si le ſens de cette maniere de parler avoit été bien connue, ou ſa valeur mieux ſentie, elle n'auroit pas éprouvé, après la plus grande vogue, un décri abſolu, comme pluſieurs Obſervateurs l'atteſtent ; non pas ſi abſolu pourtant qu'elle ne ſoit encore reſtée dans le ſtyle familier : elle n'auroit pas été confondue avec *au reſte*, qui annonce proprement le *reſte* d'un diſcours, ou des circonſtances particulieres qui tendent à compléter le récit ou la deſcription de la choſe, plutôt que la concluſion préciſe ou le dernier trait du tableau.

Au ſurplus ſuppoſe une ſérie, une gradation, une cumulation de choſes au deſſus deſquelles on en ajoute quelque autre, en outre, par réflexion, par complément, par ſurcroît. Ainſi, après avoir rapporté les nouvelles qui ſe débitent, & les raiſons qu'il peut y avoir d'y croire, vous ajoutez qu'*au ſurplus*, vous ne les garantiſſez pas ; & que, ſur le premier bruit qui ſe répand, il y a un immenſe avantage à parier contre. De même, lorſque vous avez bien examiné la juſtice d'une cauſe, &, ce qui eſt différent, les raiſons d'attendre un jugement

favorable, vous conclurez qu'*au ſurplus* le plus mauvais accommodement vaut mieux que le meilleur procès.

D. Diegue, après qu'il a ſondé le cœur de ſon fils, expoſe l'affront qu'il a reçu, commande la vengeance, & pourſuit :

Au ſurplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter.

M. de Voltaire a épargné ce paſſage que Vaugelas indique dans ſa cenſure de la phraſe adverbiale, avec tous les égards dûs à un homme tel que Corneille. Les Grammairiens ont remarqué qu'*au ſurplus* ne valoit pas mieux qu'*au demeurant* ; qu'il n'avoit jamais été du bel uſage, mais qu'il pouvoit être encore quelquefois employé.

Au reſte déſigne d'une maniere vague, ou ſans idée acceſſoire, ce qui *reſte* à dire, un point, une obſervation qu'il importe d'ajouter ou de rappeller, comme on le voit dans les exemples ſuivans.

Cet homme me donne des preuves fréquentes de ſa mauvaiſe volonté, quoiqu'il n'ait jamais eu qu'à ſe louer de moi : *au reſte*, que m'importe l'opinion d'un perſonnage que je mépriſe ?

Boileau, après avoir vanté, au nom de Longin, le merveilleux talent d'Hypéride à manier l'ironie, dit : *au reſte* il aſſaiſonne toutes ces choſes avec un tour & une grace inimitables. Madame de Sévigné, en rapportant ſa réponſe à des offres très-obligeantes de Madame de la Fayette, termine de la ſorte ſon récit : *au reſte* je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, & qu'elle m'aime toujours malgré ſa menace.

Du reſte differe d'*au reſte*, ſelon Bouhours, en ce que ce qu'il annonce n'eſt pas du même genre que ce qui précede, & qu'il n'y a pas une relation eſſentielle ; au lieu qu'on ſe ſert d'*au reſte* quand, après avoir expoſé un fait & traité une matiere, on ajoute quelque choſe dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit. *Du reſte* fait le même office que d'*un autre côté*, d'*une autre part*, avec l'idée particuliere de *reſte* ; & il emporte une ſorte d'exception, de modification, de contraſte, d'oppoſition, entre ce qu'on dit, & ce qu'on veut dire. Je ne dirois pas avec cet Ecrivain, *cet homme eſt bizarre & emporté*, du reſte *brave & intrépide*, parce que ces qualités ne contraſtent pas : je dirois plutôt, *cet homme eſt inſupportable par ſon humeur & ſes prétentions* ; du reſte *il a d'excellentes qualités. Je ne vous dis que ce que je ferois en pareil cas* ; du reſte, *je ne vous donne pas le conſeil de le faire. Alexandre étoit terrible, cruel, barbare dans la colere* ; du reſte *doux & bon.*

Dénouement, Cataſtrophe.

Nous conſidérons ces mots dans leur rapport commun avec la concluſion d'une action dramatique. Le *dénouement* défait le *nœud*, comme le mot le porte : la *cataſtrophe* fait la *révolution*, ſuivant le ſens du grec κατα-στροφον, *ſubverſion*, *iſſue*, &c.

Le *dénouement* eſt la derniere partie de la piece ; la *cataſtrophe* eſt le dernier *événement* de la fable. Le *dénouement* démêle l'intrigue ; la *cataſtrophe* termine l'action. Le *dénouement*, par des déve-

loppemens ſucceſſifs, amene la *cataſtrophe*; la *cataſtrophe* complette le *dénouement*. Le *dénouement* fixe le *cours* des choſes; la *cataſtrophe* en change la face.

L'art eſt dans le *dénouement*; l'effet, dans la *cataſtrophe*. Le *dénouement* doit être rapide, ſans que la *cataſtrophe* ſoit bruſque. Le *dénouement* doit naître de l'intrigue même: la *cataſtrophe* doit ſortir, comme d'elle-même, des mœurs & de la ſituation des perſonnages.

Si la *cataſtrophe* eſt néceſſaire & par conſéquent attendue, il faut cacher avec ſoin les moyens du *dénouement*. Le moyen employé dans *Héraclius* eſt adroitement enveloppé dans le caractere équivoque d'Exupere; & ce ſeroit en effet, comme on l'a dit, un chef-d'œuvre de l'art en ce genre, ſi juſqu'alors Léontine n'avoit tenu, ſeule & ſans la participation d'Exupere, tout le fil de l'intrigue, pour l'abandonner au *dénouement*.

Le plus parfait *dénouement* paroît être celui où l'action ſe décide par une *cataſtrophe* qui, avec la plus forte vraiſemblance, excite la plus vive ſurpriſe. Quoi de plus ſurprenant & quoi de plus vraiſemblable, ſuivant la remarque de M. Marmontel, que de voir Cléopâtre ſe réſoudre à boire la premiere dans la coupe empoiſonnée, pour y engager, par ſon exemple, Antiochus & Rodogune? C'eſt-là vraiment un coup de génie.

On reproche à Moliere d'avoir trop négligé ſes *dénouemens*. On pourroit reprocher à Racine d'avoir, dans pluſieurs de ſes Pieces, affoibli l'effet de la *cataſtrophe* en la tranſportant hors du théatre pour ne pas l'enſanglanter, ſelon le précepte d'Horace.

❁ Le mot *cataſtrophe* exprime proprement une funeſte iſſue, une fin déplorable, un événement tragique, un *dénouement* malheureux.

Dénué, Dépourvu.

L'HOMME *dénué* eſt comme *nu*, laiſſé *nu*, mis à *nu*. L'homme *dépourvu* eſt non *pourvu*, mal *pourvu*, manquant de *proviſions*. Le premier de ces termes marque donc à la rigueur la *nudité*, un dépouillement, ou plutôt une privation entiere & abſolue : le ſecond n'exprime, à la lettre, qu'un manque, ou une diſette plus ou moins grande, par le défaut de *proviſion* ou de moyen. *Dénué* ne ſe dit qu'au figuré : *dépourvu* a les deux ſens.

L'homme *dénué* de biens eſt dans la miſere : l'homme *dépourvu* eſt dans le beſoin.

La Bruyere nous préſente ſouvent des perſonnes entiérement *dénuées* d'eſprit ; c'eſt la ſottiſe pure. Il eſt moins rare de voir des gens *dépourvus* de ſens commun ; ce ſens eſt peut-être moins commun que la déraiſon.

Un homme totalement *dénué* de mémoire ne lieroit pas enſemble deux idées : un homme *dépourvu* d'imagination n'obtiendra ni l'abondance ni la vive circulation des penſées.

Celui qui n'aime que ſoi, eſt juſtement *dénué* d'amis ; Narciſſe s'aime ſans rival. Celui qui n'en croit qu'à lui-même, ſera *dépourvu* de conſeils ; ſes conſeillers n'auront que ſon avis.

Le pauvre, *dénué* de reſſources, ſera malheureuſement bientôt *dénué* de pudeur. Le Sauvage, *dépourvu* de prévoyance, ſe trouvera demain *dépourvu* même de hamac.

Tant que vous ne vous abandonnerez pas vous-même, vous ne ſerez pas *dénué* de ſecours : tant que vous n'aurez aucun reproche à vous faire, vous ne ſerez pas *dépourvu* de conſolations.

Le Sage des Stoïciens, quand il paroîtroit *dénué* de tout, ne ſeroit *dépourvu* de rien : ce Sage ſeroit la vertu elle-même, la vertu heureuſe par elle-même, qui ne ſe fait ni maux ni beſoins, & qui, en ſupportant les beſoins & les maux inévitables, s'affermit, s'agrandit, & ſe récompenſe. La Religion va plus loin.

Il faudroit voir un homme *dépourvu* de tout ce qui n'eſt pas à lui : il faudroit le voir *dénué* de tout ce qui n'eſt pas de lui.

❋ *Dénué* s'applique fort à propos à ce qui eſt propre, naturel, ordinaire à l'objet, comme le vêtement au corps. *Dépourvu* ſe rapporte particuliérement à tout ce dont on a beſoin ou coutume d'être *pourvu* ou de ſe pourvoir, de ſe prémunir, de ſe précautionner.

Un Poëme eſt *dénué* de coloris ; un diſcours eſt *dénué* de chaleur. Un Peuple eſt *dépourvu* de Loix ; une Place eſt *dépourvue* de munitions.

Vénus, dépouillée de ſa ceinture, eſt la beauté *dénuée* de graces. Les Dieux, ou les Vertus en perſonne, ne ſont jamais *dépourvus* de nectar & d'ambroiſie.

L'homme *dénué* de ſageſſe, eſt, ſelon la comparaiſon d'un Auteur Chinois, comme une armée *dépourvue* de Chef.

Combien de gens paroiſſent *dénués* de raiſon & de ſenſibilité, qui ne ſont que *dépourvus* de lumiere & de véritable inſtruction ? Quels crimes n'a pas

commis le fanatiſme, qui n'eſt qu'erreur ? & par quelles mains ?

Au milieu de tant de Religions *dénuées* de toute vraiſemblance, ſi elles ſont priſes à la lettre, & *dépourvues* de tout motif de créance, de quel œil le Philoſophe contemplera-t-il celle qui, ſans parler de ſa ſainteté & de ſes autres titres, eſt appuyée d'un corps de preuves ſi convaincant, ſi harmonieux, ſi impoſant, qu'il ſeroit le plus grand effort de l'eſprit humain, ſi Dieu lui-même n'en avoit pas fourni la matiere ?

⁂ *Dénué* demande néceſſairement après lui un régime ; car il n'eſt figurément affecté à aucun ſujet qui indique néceſſairement un genre de privation. Mais *dépourvu*, au propre, laiſſe quelquefois ſon régime ſous-entendu, à cauſe qu'il eſt aſſez annoncé par le ſujet & par le reſte de la phraſe. Ainſi l'on dit fort bien, *un marché dépourvu*, *une maiſon dépourvue*, *une place dépourvue* ; parce qu'on reconnoît, ſans autre explication, de quelles choſes la place, la maiſon, le marché ſont dégarnis. Ainſi la Fontaine dit :

La Cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort *dépourvue*
Quand la biſe fut venue.

Je ne ſçais pourquoi, avec des participes ſi uſités, les verbes *dépourvoir* & *dénuer* ne ſont pas dans la Langue ? Ont-ils moins de valeur ? auroient-ils moins d'utilité ? Le ſubſtantif *dénuement* n'eſt guere employé qu'en matiere de dévotion, pour exprimer le *renoncement* : pourquoi encore cette bizar-

[redacted] 2 - 1942

ſens moral de ces mots ſuit leur ſens phyſique.

La *dépravation* annonce proprement un défaut de régularité, de rectitude, d'ordre : les Latins, & en particulier Cicéron (*Acad.* 1) mettent en oppoſition directe, *rectum* & *pravum*. La *corruption* annonce un défaut de pureté & de *ſaineté* (*a*) : les Latins diſoient, *nihil ſanum*, & les Grecs ὑδὲν ὑγιὲς, pour exprimer l'extrême *corruption* des mœurs.

Ainſi, par la *dépravation*, vous marquez formellement l'oppoſition directe de la choſe avec la regle, l'ordre, le modele donné : par la *corruption*, vous *déſignez* la viciation, la détérioration de la choſe, & une fermentation tendante à ſa diſſolution. La *dépravation* donne à la choſe une direction toute contraire à celle qu'elle doit avoir : la *corruption* travaille à détruire les qualités eſſentielles qu'elle doit avoir. La *dépravation* eſt l'effet d'un vice, qui, par ſa force maligne, dérange, détourne, pervertit, détruit les rapports néceſſaires des choſes : la *corruption* eſt l'effet du vice, qui, par ſon impur venin, ſouille, gâte, infecte, diſſout les principes vivifians de la choſe. Ce qui ſe *déprave*, perd ſa maniere propre d'être & d'agir : ce qui ſe *corrompt*, perd ſa vertu & ſa ſubſtance. L'idée de *dépravation* eſt plutôt contraire à celle du beau, & l'idée de *corruption* à celle du bon. Comparez enſemble une perſonne très-contrefaite & une perſonne fort mal-ſaine, vous avez, dans

(*a*) Je hazarde ce mot, parce qu'il nous manque, & qu'il eſt en même temps néceſſaire & propre pour exprimer la qualité de *ſain*. Celui de *ſanté*, également formé du latin *ſanitas*, a un ſens particulier borné.

ces deux images, les différences diſtinctives de la *dépravation* & de la *corruption*.

Un jugement qui n'eſt pas droit, eſt *dépravé*: un jugement qui n'eſt pas pur, eſt *corrompu*. La force des inclinations déréglées & des penchans déſordonnés, produit la *dépravation* des mœurs; la fermentation immodérée des erreurs & des paſſions en produira la *corruption*. Il faut redreſſer ce qui eſt *dépravé*; il faut purifier ce qui eſt *corrompu*. La *dépravation* exprime plutôt les déréglemens apparens & exceſſifs; & la *corruption*, les vices internes & diſſolus.

Les mœurs, dit Cicéron (*L. de Offic.*), ſont *corrompues* & *dépravées* par l'amour des richeſſes. Port-Royal dit que Dieu a livré les Infideles à l'égarement d'un eſprit *dépravé* & *corrompu*. Ces mots ſe lient enſemble ſans pléonaſme: ils ſe placent indifféremment l'un devant l'autre, parce qu'ils préſentent deux images différentes; l'une indique l'état d'une choſe très-altérée dans ſa ſubſtance, & l'autre, l'état d'une choſe très-oppoſée à la régularité.

Maſſillon dit (*a*): » Grand Dieu! que le compte » des riches & des puiſſans ſera un jour terrible, » puiſqu'outre leurs paſſions infinies, ils ſe trouve- » ront encore coupables, devant vous, des *déſor-* » *dres* publics, de la *dépravation* des mœurs, de » la *corruption* du ſiecle, & que les péchés du Peuple » deviendront leurs crimes propres «! Les déſordres publics amenent naturellement la *dépravation* des mœurs; & les *péchés*, ou les actions vicieuſes, naiſſent de la *corruption*.

(*a*) Serm. *ſur les vices & les vertus des Grands.*

Cet Orateur dit la *corruption* du ſiecle : Boſſuet dit la *dépravation* du temps (*a*). La *corruption* annonce la profondeur des vices, & la *dépravation*, la grandeur des déſordres.

C'eſt votre volonté *dépravée* qui autoriſe tout ce *déréglement* : à qui vous en prenez-vous, qu'à la *dépravation* de votre volonté ? . . . Lorſque notre *nature corrompue* avoit contracté des *ordures* infinies ; lorſqu'enfin notre *corruption* & nos maux étoient *incurables*, l'on nous a donné un Libérateur. *Godeau*, de l'Amour de Dieu.

Paſcal, dans ſes *Penſées*, oppoſe fort bien la *corruption* à l'innocence, en diſant que ces deux états d'*innocence* & de *corruption* étant ouverts, il eſt impoſſible que nous ne les reconnoiſſions pas. Bourdaloue, prem. Jeudi du Carême, rapproche fort à propos les *déſordres* privés de la *dépravation générale*, en diſant que des perſonnes engagées autrefois, & peut-être encore à préſent, dans des *déſordres* honteux, deviennent, par la plus dangereuſe hypocriſie, les plus éloquentes contre la *dépravation* des mœurs.

Fléchier dit que la *corruption* de la Cour s'établit enfin comme une politeſſe dans les Provinces : j'aimerois mieux dire la *dépravation de la Cour*, parce que ce mot eſt plus propre à déſigner les formes ſenſibles, & que la politeſſe conſiſte dans des formes.

La *dépravation* eſt plus ou moins manifeſte & révoltante ; la *corruption*, plus ou moins profonde & mortelle. Il reſte quelquefois de la honte à la

(*a*) La poſtérité de Seth fut fidele à Dieu, malgré la *dépravation* du temps. *Diſc. ſur l'Hiſt. Univ.*

corruption ; mais la *dépravation* n'aura guere de pudeur. L'hypocrite ne paroît pas auſſi *dépravé* qu'il eſt *corrompu* ; car il donne les formes de la vertu au vice.

Lorſque la *dépravation* eſt générale, une conduite *réguliere* paroît auſſi étrange & auſſi choquante, qu'une figure réguliere l'eſt aux yeux de ces Peuples qui s'écraſent le viſage. Lorſque la *corruption* eſt générale, il eſt auſſi difficile de ſe conſerver *pur* au milieu du monde, que d'échapper à la contagion en vivant avec des peſtiférés.

Selon la remarque de Paſcal, quand tout ſe remue également, rien ne ſe remue en apparence, comme en un vaiſſeau. Quand tous vont vers la *dépravation*, nul ne ſemble y aller : qui s'arrête, fait remarquer l'emportement des autres, comme un point fixe. Quand vous reſpireriez au milieu de la ſociété la plus pure, l'air le plus pur, lorſque tout ſemble reſpirer la vertu & l'inſpirer, vous n'êtes pas à l'abri de la *corruption*, quelquefois ſi ſubtile qu'elle eſt inſenſible : ainſi la beauté, toute innocente qu'elle eſt, ſuivant la remarque de Fléchier, vous *corrompt*, ſans même que vous vous en apperceviez.

Il réſulte de ces obſervations une regle générale pour appliquer à propos l'un ou l'autre de ces termes juſqu'à préſent peu entendus. *Dépravation* s'applique naturellement aux objets auxquels l'uſage ordinaire joint les épithetes ou les qualifications de *droit*, *réglé*, *régulier*, *bien fait*, *bien ordonné*, *beau*, *parfait*, & autres idées analogues ; & *corruption*, à ceux auxquels il joint les qualifications de *ſain*, *pur*, *innocent*, *integre*, *bon*, *ſaint*, & autres idées ſemblables.

Ainſi vous direz plutôt *dépravation d'eſprit* & *corruption de cœur*, parce que nous diſons plutôt, un eſprit droit, bien fait, & un cœur pur, innocent. La *corruption* du cœur, dit Abadie, eſt la ſource de l'incrédulité : l'incrédulité eſt proprement une *dépravation d'eſprit*. La *corruption des ſentimens* produit la *dépravation des principes* ; &, à ſon tour, la *dépravation* des principes produit la *corruption* des ſentimens. Nous dirons la *corruption de la chair & du ſang*, parce que nous diſons une *chair ſaine*, un *ſang pur* ; & nous ne dirons pas la *dépravation de la chair & du ſang* ; car nous ne pouvons pas dire, une *chair droite*, un *ſang juſte*, puiſqu'il ne s'agit point de leur conformation & de leur régularité. Nous dirons une *doctrine corrompue* par oppoſition à une *doctrine ſaine*. Godeau dit fort bien : Quel emportement, ſi ma volonté perdoit, par une nouvelle *dépravation*, la *droiture* dans laquelle vous l'avez rétablie ? puiſque la *droiture* eſt l'oppoſé de la *dépravation*. On dit, en matiere d'Arts & de Belles-Lettres, la *dépravation* & la *corruption* du goût, parce que le goût a ſes regles, qu'il eſt ou n'eſt pas conforme à l'ordre naturel, qu'il eſt réglé ou déréglé, & parce qu'on dit en même temps un *goût ſain*, *bon*, *pur* : ainſi du reſte.

Peut-être me ſuis-je trop appeſanti ſur cet article : mais ſçavoit-on (je parle même d'une foule d'Ecrivains), ſçavoit-on tout le travail qu'exige l'art d'écrire, dans l'état actuel de la Langue ?

Dépriſer, Déprimer, Dégrader.

Dépriſer, priſer moins ou peu, mettre une choſe au deſſous du prix qu'elle a. De *prix*, nous avons fait *priſer*, mettre un prix à la choſe. *Dépriſer* & *mépriſer* ſont les compoſés de ce verbe : *mépriſer*, ne faire aucun cas ; *dépriſer*, faire peu de cas, eſtimer la choſe fort au deſſous de ce qu'elle eſt eſtimée.

Déprimer, preſſer pour abaiſſer, pouſſer de haut en bas : ce verbe n'eſt point un compoſé de *primer*, car il ſignifie ôter, conteſter, refuſer non pas ſeulement la *primauté*, la ſupériorité, l'excellence ; mais en général tout avantage dont on jouit dans l'opinion des autres. C'eſt le latin *deprimere*, compoſé de *premere*, preſſer, comme *opprimere*, *exprimere*, *imprimere*, &c. opprimer, exprimer, imprimer, &c. Il ne s'emploie que dans le ſens figuré.

Dégrader, ôter un *grade*, rejetter dans un *degré* bas, un rang inférieur. *Grad* ſignifie marcher, avancer, du celte *vad*, *rad*, courſe, route. Le ſens propre de *dégrader* eſt de deſtituer, de dépoſer une perſonne conſtituée en dignité. On dit *dégrader de nobleſſe*, *des armes*, &c. Il ſignifie auſſi *détériorer*, laiſſer dépérir, &c.

On *dépriſe* une choſe par un jugement défavorable, une offre déſavantageuſe, une eſtimation au rabais, qui la met fort au deſſous de ſon taux, lui ôte beaucoup de ſon prix réel ou d'opinion, lui ſuppoſe une valeur inférieure. On *déprime* une choſe par un jugement contraire à celui que les autres en portent, par des cenſures ou des ſatyres,

avec un deſſein formé, une intention marquée de lui faire perdre la conſidération, la réputation, le crédit dont elle jouit, de rabaiſſer le mérite qu'elle a, de détruire la bonne opinion qu'on en a conçue. On *dégrade* une choſe par un jugement flétriſſant, avec une force, une puiſſance, une autorité qui la dépoſſede du rang qu'elle occupoit, la dépouille des titres ou des qualités qui l'élevoient à un ordre ſupérieur, lui ravit les diſtinctions qui la faiſoient honorer.

Ainſi ces trois termes different, 1°. par la maniere dont le ſujet agit, & le moyen qu'il emploie; 2°. par l'objet particulier qu'il attaque ou l'avantage qu'il conteſte; 3°. par l'effet qu'il opere ou qu'il ſe propoſe de produire. Sous chacun de ces rapports, le dernier enchérit ſur le ſecond, & le ſecond ſur le premier. *Dépriſer* indique une ſimple opinion dans la perſonne, le prix ou le taux de la choſe, le rabais de ce prix : *déprimer*, une forte envie de nuire dans la perſonne, la bonne opinion établie de la choſe, la deſtruction de cette bonne opinion : *dégrader*, une ſorte d'arrêt ou une force majeure de la part de la perſonne, une diſtinction honorable dans la choſe, la privation flétriſſante de cet honneur. Dans ces explications, je dis *perſonne*, pour l'agent, le ſujet agiſſant; & par le mot *choſe*, j'entends également la perſonne.

Le Marchand qui *ſurfait* ſa marchandiſe, ſe plaint que vous la *dépriſez* par une offre inférieure. L'homme gâté par la *louange*, ſe plaint que vous le *déprimez* quand vous parlez de lui ſur un autre ton. Le héros *couronné* par la cabale, ſe plaint que vous le *dégradez* quand vous touchez à ſa gloire.

Le bon homme qui ne ſe connoît pas, ſe *dépriſe*.

L'homme

L'homme ſimple qui ſe voit exalté, ſe *déprime*. L'homme bas & vil qui n'a pas les ſentimens, les mœurs, l'eſprit de ſa dignité, ſe *dégrade*.

Le ſot orgueilleux *dépriſe* ce qu'il ne connoît pas. Les Barbares qui mirent en pieces l'Empire Romain, *déprimoient* les ſciences & les arts, par ces mêmes raiſons que des Philoſophes modernes ont employées à les calomnier (*a*). Le nom Romain étoit alors ſi *dégradé*, ſi avili, que, dans la bouche de ces Barbares, c'étoit le nom collectif de toutes les injures & le reproche de tous les vices (*b*).

L'on croit ſouvent, ou l'on veut faire croire, dit Duclos, qu'on mépriſe certaines perſonnes, parce qu'on s'attache à les *dépriſer* : je remarque, au contraire, qu'on ne *dépriſe* avec affectation que par le chagrin de ne pouvoir mépriſer. La réputation n'eſt d'abord qu'un bruit mêlé des cent voix de la Renommée, qui *dépriment* ou exaltent, ſelon les goûts & les intérêts particuliers, juſqu'à ce que le Public, infaillible ſeulement à la troiſieme génération, comme le diſoit un fameux Critique, prononce, d'une voix unanime, ſon arrêt définitif. Si les uſurpateurs, diſoit Bouhours, étoient punis dans l'Empire des Lettres, il y auroit bien des gens *dégradés* du bel eſprit.

Les Peuples mous & efféminés *dépriſent* la force du corps : auſſi, après un mouvement impétueux ſemblable à celui d'un enfant en colere, leurs Hercules vont filer aux pieds d'Omphale. Les Princes ne ſont jamais autant *déprimés* par les ſatyres,

(*a*) Voyez Procop. *de Bell. Goth.* l. 1.
(*b*) *Hoc ſolo . . . quidquid vitiorum eſt comprehendentes.*

que par les inſolentes louanges qu'ils ſouffrent. Le Peuple Romain éclata de rire, lorſqu'il entendit Néron louer, quoiqu'avec tout l'eſprit de Séneque, la prudence de Claude. Les Nobles ne ſeroient-ils pas *dégradés*, ſi l'on venoit à tirer au ſort la Nobleſſe ? Que faites-vous donc, diſoit un Chinois, en la tranſmettant des peres aux enfans ? Répondez-moi de faire couler la vertu dans les veines de votre poſtérité.

L'ingrat *dépriſe* les bienfaits ; le méchant *déprime* la vertu ; l'impie *dégrade* la Divinité.

Le vainqueur qui *dépriſe* les vaincus, *dépriſe* ſon triomphe. Le Sophiſte qui *déprime* la Nature humaine, ne fait, ſans le ſçavoir, que *déprimer* les Gouvernemens. Le Prince qui *dégrade* ſes Sujets, *dégrade* ſon Trône (*a*).

Annibal ne *dépriſe* pas Scipion, lorſqu'il ſe nomme parmi les premiers Capitaines, ſans parler de ſon vainqueur ; mais quel prix il met à la vertu de l'illuſtre Romain, lorſqu'il ajoute qu'il ſe ſeroit placé au deſſus de Pyrrhus & d'Alexandre, s'il avoit triomphé de Scipion ! *Cicéron*, glorieux peut-être de ſes ſervices patriotiques, mais non certes des productions de ſon génie, ne *déprime* pas Démoſthene : quelle gloire il lui rend au contraire, lorſqu'il lui emprunte le titre des harangues qui lui ſont le plus cheres ; & qu'il répond que la meilleure des harangues de Démoſthene, c'eſt la plus longue ! Céſar ne *dégrade* pas Pompée ; mais plutôt, comme il l'honore, en relevant les ſtatues renverſées de ce grand homme ! & c'eſt par-là, ſui-

(*a*) *La grandeur des Sujets fait la hauteur du Trône.*

vant la réflexion de Plutarque, qu'il affermit les ſiennes.

Il faut bien que ceux qui n'ont que des richeſſes ou des aïeux, *dépriſent*, pour leur conſolation, ceux qui n'ont que de l'eſprit & du mérite. Il faut bien que celui qui m'offenſe, me *déprime* & me calomnie, pour ſa juſtification. Il faut bien, pour ſa punition, que le Prince, qui eſt envieux de ſon Miniſtre, le *dégrade*.

Nous ſommes-nous bien aſſurés, lorſque nous *dépriſons* une choſe, que nous ſommes en état de l'apprécier? Vantez-vous, tant qu'il vous plaira, ſi vous avez grande envie qu'on vous *déprime*. Qu'un Pair, dit un Obſervateur Anglois, ſe tranſforme tous les jours en Jockey ou en Cocher, je crois que, s'il *dégrade* la Pairie, il ne *dégrade* pas ſa perſonne; mais qu'il ne fait que reprendre ſa forme, ſon rang, ſa place naturelle.

Qu'on vous priſe, qu'on vous *dépriſe*, fermez l'oreille, regardez à vos œuvres, & faites par elles votre prix. Lorſqu'une injure vous *déprime*, qu'eſt-ce qu'elle *déprime*? votre nom: vous ôte-t-elle votre vertu? êtes-vous vil, parce qu'un autre eſt méchant, ſot, ou fou? Mais un ſimple menſonge que vous proférez vous *dégrade*, *dégrade* votre caractere, en vous ſouillant de mauvaiſe foi ou d'infidélité: oui & non (*eſt*, *non eſt*), voilà la premiere qualité de l'homme, comme ſa premiere loi.

Je fais grand cas des talens que je ne vois *dépriſer* que pour de petits défauts. J'applaudis de tout mon cœur aux actions que j'entends *déprimer* ſur des intentions devinées. J'honore ſur-tout le Citoyen que je vois *dégrader*, parce qu'il ne s'eſt point avili.

Quand vous rencontrerez de ces gens qui *déprisent* les places, en tournant tout autour d'elles, ſouvenez-vous des perſonnes qui *déprisent* la marchandiſe qu'elles veulent acheter. Lorſque vous trouverez de ces Cenſeurs attentifs, comme s'ils étoient difficiles, à relever vos torts & à vous *déprimer*, rappellez-vous ces perſonnages contrefaits, ſi prompts à remarquer nos imperfections corporelles & à nous ridiculiſer. Si vous tombez chez des hommes vraiment diſtingués dans leur ordre, & toujours entourés d'une cour de petits eſprits ou de petites ames qui ne ſont propres qu'à *dégrader* la même profeſſion, n'oubliez pas ces Sultans joyeux & fiers de régner ſur un troupeau de nains, de bouffons & d'eſclaves qui repréſentent autour de lui l'humanité *dégradée*.

Pour *déprijer* l'objet qu'on eſtimoit beaucoup, ou eſtimer fort celui qu'on *déprijoit*, il n'y a ſouvent qu'à le poſſéder. Pour qu'on *déprime* la perſonne qu'on exaltoit, ou qu'on exalte celle qu'on *déprimoit*, elle n'a qu'à changer de fortune. Pour qu'un homme ſoit élevé aux plus grands honneurs, & pour qu'il en ſoit *dégradé*, il n'a qu'à être le même & de même dans divers temps ou dans divers lieux.

Déſallier, Méſallier.

L'*Ami des hommes* a dit *déſallier*, pour déſigner le mariage ou l'alliance de deux perſonnes, qui, par leur état, leur éducation, leurs mœurs, & leurs manieres, ne ſe conviennent point, quoiqu'il n'y ait point entre elles cette diſproportion de

naiſſance, de conditions, de prérogatives honorables, ſelon laquelle on ſe *méſallie*. Ainſi, ſuivant les exemples de l'Auteur, un homme de Cour & une fille de robe, avec l'eſprit particulier de leurs familles & de leurs ſociétés, & de même un homme de robe & la fille d'un homme de Cour, ſe *déſallient*, ſans ſe *méſallier*.

Déſallier dit donc moins & dit autre choſe que *méſallier*; & il mérite d'autant plus d'être reçu, que les occaſions de l'appliquer ſont plus fréquentes. *Dis* & *des*, dans la compoſition des mots, expriment la diſconvenance, la diverſité, l'éloignement; & *mis* & *mes* marquent le mal, la contrariété, l'oppoſition. Se *déſallier*, c'eſt ne pas s'*allier* bien ou ſelon les convenances particulieres d'état & d'éducation; & ſe *meſallier*, c'eſt s'*allier* mal ou contre les regles de bienſéance & d'honneur établies dans la ſociété. Il y a de la ſottiſe à ſe *déſallier*, & de la baſſeſſe à ſe *méſallier*. La prudence défend les *déſalliances*; les *méſalliances* ſont interdites par l'honneur. Quand c'eſt du fumier qui engraiſſe les montagnes, ſelon l'expreſſion de Monteſquieu, il y a *méſaltiance* : quand c'eſt un morceau d'étoffe couſu avec un autre; ſelon l'idée d'Horace (*a*), c'eſt une *déſalliance*.

Mais pourquoi reſtreindre l'application de ces termes à une eſpece particuliere ou de diſconvenance ou de contrariété? Pourquoi ne ſe permettroit-on pas de les tranſporter, par analogie, à d'autres cas, comme dans les exemples ſuivans?

Des caractères qui ne s'accordent pas enſemble,

(*a*) . . . . . *Unus & alter*
Aſſuitur pannus.

ſe *déſallient*. Des vertus ſe *méſallient* avec des vices qui les combattront toujours.

Il y a trop à parier que des gens qui ne ſongent pas à ſçavoir s'ils ſe conviennent, ſe *déſallient*; il eſt difficile de trouver deux perſonnes qui ſe *méſallient* plus qu'une vieille femme & un jeune homme.

Clarice ſe ſeroit exceſſivement *déſalliée* en épouſant Solmes, & horriblement *méſalliée* en épouſant Lovelace.

Pourquoi, ſi j'oſe encore propoſer une queſtion, pourquoi *méſallier* & *déſallier* ne s'appliqueroient-ils auſſi qu'à un genre d'alliance, au mariage excluſivement à tout autre genre d'alliance & de liaiſon intime, tandis que le verbe ſimple *allier* ſe répand ſur tant d'autres ſortes d'objets?

Pourquoi, par exemple, ne diroit-on pas qu'un homme d'eſprit, en ſociété avec des ſots, ſe *déſallie*; & qu'une femme ſage, en ſociété avec des femmes galantes, ſe *méſallie*: qu'un grave Magiſtrat ſe *déſallie* dans des ſociétés diſſipées, & qu'un Eccléſiaſtique ſe *méſallie* avec de jeunes libertins? Il ſeroit facile de trouver de meilleures applications, & je ne préſente ces phraſes que pour exemples.

Déſapprouver, Improuver, Réprouver.

CES mots préſentent des idées contraires à celle d'*approuver*, lat. *probare*, mais par une oppoſition graduellement plus forte. *Déſapprouver*, ne pas approuver, n'être pas pour, juger autrement (*Des, dis, di*, diverſement, autrement); *improuver*, être contre, s'oppoſer, blâmer, (*in*, contre); *ré-*

prouver, s'élever contre, rejetter hautement, proscrire, (*re* adversatif). *Improuver* signifie attaquer, combattre ; & *réprouver*, condamner, proscrire.

On *désapprouve* ce qui ne paroît pas bien, bon, convenable. On *improuve* ce qu'on trouve mauvais, répréhensible, vicieux. On *réprouve* ce qu'on juge odieux, détestable, intolérable.

Vous *désapprouvez* une maniere de penser, une maniere commune d'agir. On *improuve* une opinion dangereuse, une action blâmable. Dieu *réprouve* les méchans, les infideles.

On *désapprouve*, par un simple jugement, une voix, un avis. On *improuve*, par des discours, des raisonnemens, des impugnations ou attaques. On *réprouve*, par le décri, les condamnations, la proscription.

Aristide déclare que le dessein de Thémistocle seroit utile à la République, mais contraire au droit sacré des gens ; &, par ce simple jugement, il se borne à montrer qu'il le *désapprouve*. Thémistocle convient, par son silence, que son dessein peut être fortement *improuvé* : le Peuple le *réprouve* unanimement.

La liberté *désapprouve*, elle a droit d'opiner ; la raison *improuve*, elle a droit d'éclairer ; l'autorité *réprouve*, elle a droit de proscrire.

L'homme simple & modeste se contente de *désapprouver*. L'homme suffisant & ardent se hâte d'*improuver*. L'homme impérieux & immodéré ne sçait que *réprouver*.

L'esprit de contradiction *désapprouve*, si vous *approuvez*. La rivalité *improuvera* ce que vous recommanderez. La misanthropie *réprouveroit* ce que vous excuseriez.

Un Perſonnage ſans lumiere & ſans caractere, approuve & *déſapprouve* de bonne foi la même choſe, ſuivant l'avis de celui qui parle. Un Auteur qui manque de principes & de mémoire, *improuve* & combat dans un endroit ce qu'il avoit avancé & ſoutenu dans un autre. Le Peuple, changeant & effréné, *réprouve* & renverſe ce qu'il avoit élevé & adoré la veille.

Dans les choſes ſans conſéquence, il n'y a ſimplement qu'à approuver ou *déſapprouver*. Dans les choſes importantes, & pour la juſtice, il faut *improuver* avec force, mais avec la force de la raiſon. Dans la choſe publique, & pour l'ordre eſſentiel de la ſociété, il faut *réprouver* & proſcrire ſelon le droit, & avec tout le pouvoir qui vous autoriſe.

Qui ne ſçait pas ſuſpendre ſon jugement, *déſapprouve* ſelon ſon humeur ; c'eſt ce qui fait les gens à préjugés & à préventions. Qui ne motive pas ſon jugement, lorſqu'il eſt obligé de juger ſelon la Loi, s'expoſe, faute de ſe juſtifier ainſi, à ſe voir cenſuré & *improuvé* par le Public ; c'eſt ce qui empêche ou détruit la confiance. Qui n'a pas pour regle de ſes jugemens les principes eſſentiels de la juſtice, *réprouvera* ce qui eſt juſte en ſoi, comme il autoriſera ce qui eſt injuſte : c'eſt ce qui fait au Peuple une fauſſe conſcience ; on lui ôte tout reſpect pour la Loi, malheur irréparable !

Celui qui ſe contente de *déſapprouver*, ne tient pas beaucoup à ſon avis ou au deſir de le faire valoir. Celui qui *improuve* ſans néceſſité, tient beaucoup à ſon ſentiment, ainſi qu'à l'envie de le faire prévaloir. Celui qui *réprouve* avec énergie, tient beaucoup à ſon jugement, à la prétention ou au droit de faire valoir uniquement ſa choſe.

Déſert, *Inhabité*, *Solitaire.*

Déſert vient du latin *deſerere*, délaiſſer, abandonner, négliger. *Inhabité* eſt l'oppoſé d'*habité*. *Solitaire* eſt formé de *ſolus*, ſeul. Ce dernier ſe dit des perſonnes comme des lieux : il ne s'agit ici que des lieux.

Le lieu *déſert* eſt donc négligé ; il eſt vuide & inculte. Le lieu *inhabité* n'eſt pas occupé ; il eſt ſans habitans, même ſans habitations. Le lieu *ſolitaire* n'eſt pas fréquenté ; il eſt tranquille, on y eſt ſeul.

Le lieu *déſert* eſt plus ou moins vaſte ; le lieu *inhabité* eſt plus ou moins habitable ou inhabitable ; le lieu *ſolitaire* eſt plus ou moins écarté ou éloigné des habitations.

Il manque au lieu *déſert* une culture (*a*) & une population répandue. Il manque au lieu *inhabité* des établiſſemens & des hommes fixes. Il manque dans un lieu *ſolitaire* du monde, de la compagnie.

Les landes ſont *déſertes*, les rochers *inhabités*, & les bois *ſolitaires*.

Vous trouverez dans des *déſerts*, des familles, des peuplades, mais rares, pauvres, nomades, barbares. Vous ne trouverez dans les régions *inha-*

(*a*) Je dis une *culture*, car *deſerere* eſt un compoſé de *ſerere*, orient. *ʒaro*, *ſare*, ſemer, répandre. Le nom de *ʒarah* ou *ſarah* donné à un grand *déſert* de l'Afrique, eſt un nom générique qui ſignifie *déſert*, lieu étendu, vaſte, inculte, ſauvage, à enſemencer ou à cultiver ; auſſi définit-on, dans les Dictionnaires, le *déſert* un lieu *inculte* & *inhabité*.

bitées, qu'une terre brute, ſauvage, ſans veſtige de ſociété, ſans aucun pas d'homme. Vous ne trouverez pas, dans des recoins *ſolitaires*, la foule des fâcheux, le bruit, la diſſipation.

On fuit dans les *déſerts* pour fuir la ſociété. On s'enfuira juſque dans des lieux *inhabités* pour ſe ſouſtraire à la perſécution. On ſe retirera dans un canton *ſolitaire* pour ſe délivrer du monde.

C'eſt une nouvelle vie, un nouveau monde; c'eſt l'homme ſauvage, la terre abandonnée à elle-même; c'eſt l'affranchiſſement, l'indépendance qu'on cherche dans les pays *déſerts*. C'eſt la ſingularité, c'eſt un nouvel ordre des choſes, c'eſt un nouvel aſpect de la Nature qu'on va chercher dans une contrée *inhabitée*. C'eſt le repos, le calme; c'eſt la rêverie, la méditation; c'eſt ſoi qu'on va chercher dans un aſyle *ſolitaire*.

A conſidérer d'en haut les immenſes *déſerts* du Nord, de l'Aſie Mineure, de l'Afrique, de l'Amérique, du Monde Auſtral, & de l'Europe même, on diroit que la terre commence à peine à ſe ſoumettre à la culture, & à ſe peupler. Suivez Cooke, Forſter, & leurs compagnons ou leurs émules dans leurs courſes vers le Pôle Auſtral, vous ne verrez en vous en approchant, au lieu de ce Continent promis, que les débris, pour ainſi dire, flottans d'une terre briſée, preſque tous *inhabités* & même inhabitables. Voyez comme les anciens Philoſophes inſtruiſent & s'inſtruiſent en ſuivant des promenades *ſolitaires*; vous ſongerez combien un air pur & une exercice modéré donnent à l'eſprit de vivacité & de liberté, tandis qu'il s'attriſte & languit dans le ſombre repos des bancs & de la clôture.

Que ne laiſſiez-vous dans les *déſerts* ces pieux

Solitaires, qui honoroient Dieu & ſervoient leurs ſemblables par des défrichemens & par toute ſorte de travail ! Que ne les rejettez-vous dans des iſles lointaines & *inhabitées*, avec des moyens de défendre leur vie contre une terre ſauvage, après les avoir marqués d'empreintes ineffaçables, qui avertiſſent le genre humain de ſe méfier d'eux, ces miſérables, que la Juſtice ne peut aſſaſſiner qu'en tremblant, & que l'humanité ne voit jamais périr qu'en frémiſſant ! Que ne réfléchiſſez-vous ſur le ſort affreux de ces Tyrans, qui, juſque dans le refuge le plus *ſolitaire* & le plus caché, juſque dans un lit entouré de barrieres, de pont-levis, de fortifications, comme celui d'Agathocles, tremblent cent fois plus encore qu'ils ne font trembler !

Dans un *déſert*, dit Nicole, les hommes vains & ambitieux ſe chagrinent & s'ennuient, parce qu'il ne leur parle point d'eux-mêmes. Dans les lieux *inhabités*, les Citadins qui n'ont vécu que dans la foule, ſont les animaux les plus timides, ils ſe ſentent alors auſſi foibles qu'ils le ſont en effet. Dans un aſyle *ſolitaire*, le méchant eſt moins tranquille que dans la preſſe du monde, il eſt ſeul avec lui, & ne ſent que lui.

M. Pallas & ſes Coopérateurs ont découvert, dans les *deſerts* de la Tartarie, des Empires enſevelis ; & nous ignorons juſqu'au nom de ces Empires ! Serkick, modele de Robinſon, *déſerté* dans l'iſle *inhabitée* de Fernandès, contracte avec diverſes ſortes d'animaux ſauvages, la ſociété la plus intime, la plus douce, & la plus ſûre : quelles ſont les reſſources de l'homme ! Dioclétien ſçait vivre dans une retraite *ſolitaire* ; & ce n'eſt que là qu'il ſe trouve heureux.

Déſoccupé, Déſœuvré.

LE ſens propre de ces mots eſt clairement déterminé par leur rapport manifeſte avec ceux de d'*occupation* & d'*œuvre*. L'homme *déſoccupé* n'a point d'occupation : l'homme *déſœuvré* ne fait œuvre quelconque. L'*occupation* eſt un emploi de ſes facultés & du temps, qui demande de l'application, de l'aſſiduité, de la tenue. L'*œuvre* eſt une action ou un travail quelconque qui nous exerce & ne nous laiſſe pas dans l'inaction. On eſt *déſoccupé* quand on n'a rien à faire, mais, à proprement parler, rien de ce qui occupe. On eſt *déſœuvré* lorſqu'on ne fait abſolument rien, même rien qui amuſe ; mais non, comme on le dit, parce qu'on ne veut rien faire, car c'eſt-là le propre du *fainéant*.

L'homme *déſoccupé* a du loiſir : l'homme *déſœuvré* eſt tout oiſif.

On eſt ſouvent *déſoccupé*, ſans être *déſœuvré*. L'homme actif & laborieux, quand il eſt *déſoccupé* ou ſans occupation, ne demeure pas *déſœuvré* ; il amuſe ſon loiſir par quelque exercice.

Madame de Sévigné dit d'un Miniſtre diſgracié, qu'il eſt *déſoccupé*, & qu'il commence à ſentir la vie & la longueur des jours. Si cet homme, au lieu de ſe faire des occupations, tombe dans une vie *déſœuvrée*, je vous le déclare, il eſt malade à mort.

Je comprends comment une perſonne, ci-devant eſſentiellement occupée, ſi elle eſt *déſoccupée* malgré elle, reſte abſolument *déſœuvrée* : ce n'eſt pas qu'elle ne ſçache que faire, mais elle ne ſçait

que faire d'elle : le goût & la force de ſes anciennes habitudes lui rendent tout autre travail inſipide, & même impoſſible.

Il y a beaucoup de gens (je ne citerois pas pour exemple un certain ordre de femmes), il y a, dis-je, beaucoup de gens dont la vie eſt toute *déſoccupée*, quoiqu'elle ne ſoit nullement *déſœuvrée* : ils agiſſent, mais que font-ils ? Ceux qui ne ſçavent pas emploÿer le temps, le tuent, comme on dit.

La Bruyere dit qu'à la Ville, comme ailleurs, il y a une claſſe de ſottes gens ; c'eſt celle des gens fades, oiſifs, *déſoccupés* : ils peſent aux autres. Le temps, dit-il encore, peſe aux gens *déſœuvrés*, & paroît court à ceux qui ſont occupés utilement.

Je ne ſçais ſi, dans une priſon, ce qu'il y a de plus pénible, c'eſt d'être privé de ſa liberté ; mais je crois que, ce qu'il y a de plus malheureux, c'eſt d'être *déſœuvré*. Quel bien que de ne pas laiſſer ces malheureux *déſoccupés*, & de les intéreſſer à ne pas l'être ?

Si l'on croit que ce ſoit vivre noblement que de ne rien faire, je conçois qu'il ſe trouvera beaucoup de gens noblement *déſoccupés*. Si l'on croit que tous les moyens légitimes de gagner ſa vie, ne ſont pas légitimes pour tous ceux qui en ont beſoin, je conçois qu'il ſe trouvera beaucoup de Peuple miſérablement *déſœuvré*.

Je dis aux gens *déſoccupés* : Celui qui ne ſçait pas s'occuper, uſe ſon intelligence & ſes forces à ne rien faire ou à faire des riens. Je dis aux gens *déſœuvrés* : Celui qui ne mange pas ſon pain à la ſueur de ſon front, ne connoît pas le goût du pain.

Dans les lieux qui offrent beaucoup d'appât à la cupidité, il y aura beaucoup de gens *déſoccupés*,

ou qui ne ſeront occupés qu'à courir çà & là pour voir paſſer la fortune, dans l'eſpérance qu'elle jettera peut-être ſur eux un regard favorable. Dans ceux qui promettent ſans ceſſe des amuſemens & des diſſipations, il y a toujours un monde de *déſœuvrés*, qui, pour tout exercice de corps & d'eſprit, vont & viennent.

Vous reconnoîtrez l'homme *déſoccupé*, à un certain air de mal-aiſe & d'inquiétude : il ſemble chercher quelque choſe qui lui manque. Vous reconnoîtrez l'homme *déſœuvré*, à un certain air de langueur & d'inertie; il ſemble attendre quelque choſe qui l'anime.

L'ennui eſt la peine de l'homme *déſoccupé*; & l'oiſiveté, la punition de l'homme *déſœuvré*.

❋ Le mot de *déſoccupation*, dit le Dictionnaire de Trévoux, s'applique à l'action de l'eſprit comme à celle du corps; & celui de *déſœuvrement* convient particuliérement à cette derniere ſorte d'action. L'obſervation eſt juſte, & c'eſt une conſéquence néceſſaire de notre diſtinction. Il ſuffit d'agir pour n'être pas *déſœuvré*. Votre eſprit eſt ſouvent *déſoccupé*, quoique vous ne ſoyez pas *déſœuvré*. L'ouvrier eſt *déſœuvré*; l'homme ſtudieux, *déſoccupé*. Les exercices de l'eſprit forment une *occupation*; une *œuvre* eſt une action ou un réſultat apparent. Lorſqu'on fait une choſe ſans en être occupé, on eſt réellement *déſoccupé* & non *déſœuvré*. L'abſence de tout travail méchanique rend l'homme de travail *déſœuvré* & *déſoccupé*. Le travail méchanique ne laiſſe pas l'eſprit lui-même *déſoccupé*; car l'ame, pleine de ſon objet, s'abandonne en quelque ſorte aux mouvemens qu'elle regle & qu'elle

imprime au corps ; & la penſée ne quitte pas la main.

Deſtin, Deſtinée.

CES mots déſignent, par leur valeur étymologique, une choſe *ſtable*, arrêtée, fixée, ordonnée, ſtatuée, déterminée d'avance ; de la racine *ſt*, arrêter.

Par la terminaiſon du mot, la *deſtinée* annonce particuliérement la chaîne, la ſucceſſion, la ſérie des événemens qui rempliſſent le *deſtin*. *Voy. Hymen, Hyménée.* De la formation & du genre des mots, il réſulte auſſi que le *deſtin* eſt ce qui *deſtine* ou *prédeſtine* ; & la *deſtinée*, la choſe ou la *ſuite* des choſes, qui eſt *deſtinée* ou *prédeſtinée*.

Le *Deſtin*, le plus grand des Dieux de la Mythologie Grecque, regle, diſpoſe, ordonne d'une maniere immuable. La *deſtinée* eſt le ſort réglé, diſpoſé, ordonné par les décrets immuables du *Deſtin*. Le *Deſtin* veut, & ce qu'il veut eſt notre *deſtinée*. L'un déſigne plutôt la cauſe, l'autre l'effet.

Les Parques, Secrétaires du *Deſtin*, ſuivant cette Mythologie, gravent ſes décrets ſur le livre des *deſtinées*, & ce livre eſt l'hiſtoire préordonnée de l'avenir.

Le *Deſtin* eſt contraire ou propice ; la *deſtinée*, heureuſe ou malheureuſe.

Tout cede au pouvoir du *Deſtin*, quoi qu'on puiſſe faire contre ſa *deſtinée*.

Le Sage ſe ſoumet au *deſtin*, & remplit ſa *deſtinée*.

Nous nous plaignons de notre *deſtinée*, & nous accuſons le *Deſtin* de nos maux.

Le Soleil..... eut deſſein autrefois
De ſonger à l'Hyménée.
Auſſi-tôt on ouït, d'une commune voix,
Se plaindre de leur deſtinée
Les Citoyens des Etangs.
. . . . . .
Nous diſons injure au ſort :
Choſe n'eſt ici plus commune.
Le bien, nous le faiſons ; le mal, c'eſt la Fortune.
On a toujours raiſon ; le *Deſtin*, toujours tort. *LA FONT.*

Les anciens Philoſophes entendoient par le *deſtin*, l'ordre, la ſérie, l'enchaînement des cauſes, qui, en agiſſant les unes ſur les autres, produiſent des effets inévitables (*a*). Nous entendons principalement par *deſtinée*, l'ordre, la ſérie, l'enchaînement des événemens qui déterminent la nature de notre ſort.

Deſtin emporte une idée de fatalité, de néceſſité, de prédétermination abſolue, de force invincible. *Deſtinée* rappelle l'idée d'une vocation, d'une deſtination particuliere, d'une ſorte de prédeſtination par laquelle nous ſommes appellés à un tel genre de vie où de ſort.

Nous attribuerons au *Deſtin* ces effets néceſſaires auxquels nous ſommes inévitablement ſoumis, ſans y avoir aucune ſorte de part ; & à notre *deſtinée*, ces effets particuliers & remarquables, qui, ſans être abſolument dépendans de nous, n'arrivent pas ſans nous, ou ſans une coopération de notre part.

(*a*) Cic. de *Fato*. Tit. Liv. 25, 6, 8. Tacit. Ann. 6, 22, 3. Quint. Curt. 5, 11, 14.

Ainſi

Ainſi, ſelon les loix phyſiques inévitables, le *deſtin* de l'homme eſt de ſouffrir ; la *deſtinée* de tel homme eſt le malheur.

Le *deſtin* de l'homme eſt de mourir à chaque inſtant, & de perdre d'un inſtant à l'autre une portion toujours plus grande de ſa vie. La *deſtinée* d'une foule de gens eſt de mourir ſans avoir vécu, ſi vivre c'eſt penſer & jouir de ſoi, comme diſent Cicéron & Salluſte (*a*).

C'eſt le *deſtin* des Rois, ou une fatalité attachée à leur condition, de n'avoir point d'amis. C'eſt la *deſtinée* des Rois, c'eſt-à-dire, leur deſtination & leur office, de veiller pour que chacun dorme, d'agir pour que chacun ſe repoſe, de travailler pour que chacun jouiſſe (*b*).

Quelques-uns ſont appellés à de hautes *deſtinées*, ce n'eſt pas à dire à des *deſtinées* plus heureuſes. La loi commune du *Deſtin* mêle & confond également tous les noms, lorſqu'il s'agit de bonheur.

Les Loix ſont le *deſtin* des Empires ſous la ſanction inévitable de la Nature : car la Nature, miniſtre incorruptible de la Providence, punit ou récompenſe par la force irréſiſtible des loix phyſiques de l'ordre, leur conformité ou leur oppoſition à ces Loix. Chaque Roi, ſelon ſes vertus ou ſes vices, fait la *deſtinée* particuliere à ſon regne par un nouveau cours d'événemens, mais toujours avec une grande ſubordination aux Loix établies, s'il y en a, ou s'il y en a au deſſus de lui.

Humainement parlant, le caractere de chaque

(*a*) Cic. *Tuſc.* 5, III. Sall. *Catil.* 2.
(*b*) *Conſol. ad Polyb.*

homme fait ſon *deſtin*; & la conduite de chaque homme fait ſa *deſtinée*. Je ne dis pas que chacun faſſe les événemens de ſa vie; mais chacun a ſa maniere de prendre, ſelon ſon caractere, ceux qui arrivent ſans nous; & la plupart des événemens arrivent & tournent pour nous ou contre nous, ſelon notre conduite.

Qu'on ſoit né d'un pere ou d'un autre, c'eſt, ſi l'on veut, l'ouvrage du *Deſtin*. Mais Alcibiade ne rougira pas des fautes du *Deſtin*; & il ſe fait, ſelon ſes qualités & ſes mœurs, une *deſtinée* ou glorieuſe ou malheureuſe.

Le *Deſtin* ne fait pas toute notre *deſtinée*; car notre *deſtinée* eſt, à proprement parler, la chaîne ou la ſomme des événemens qui caractériſent telle ou telle ſorte de vie, heureuſe ou malheureuſe, ſinguliere ou commune, uniforme ou variée, &c.

Le *Deſtin* ſe déclare; & . . . . . .
. . . . . la loi de l'épée
Juſtifiant Céſar, a condamné Pompée.

Mais les *deſtinées* de Pompée & de Céſar embraſſent le cours entier de leur vie.

On dit, unir ſes *deſtinées*, s'attacher à la *deſtinée* de quelqu'un, ſuivre ſa *deſtinée*, finir ſa *deſtinée*, &c.: toutes ces manieres de parler prouvent que la *deſtinée* a un cours, & qu'elle réſulte d'une ſomme d'événemens, ainſi que je l'ai dit d'abord.

Enfin *deſtin* n'eſt communément employé que par les Poëtes, les Orateurs, & dans les genres où il eſt permis de créer des perſonnages allégoriques. *Deſtinée* eſt le mot du diſcours ordinaire. *Deſtin* rappelle toujours une philoſophie profane & une fatalité qui ne s'accordent pas avec nos idées

chrétiennes ; tandis que ces mêmes idées ſe concilient fort bien avec celles de *deſtination* & même de *prédeſtination*, qui diſtinguent la *deſtinée*.

Détail, Détails.

Tal déſigne l'étendue, la grandeur, la forme, la coupe, la taille : de là *tailler*, couper, diviſer, partager ; mot commun aux Langues du Nord & de l'Orient : de là *détailler*, diviſer, ſéparer les parties d'un tout : de là *détail* ou diviſion, énumération, diſtribution par parties, par le menu, par petites meſures, en petit. Le *détail* eſt dans l'uſage, l'action de *détailler* ; il auroit mieux valu dire, ſelon l'analogie, *détaillement*. Nous diſons au phyſique, *Marchand en détail*, *commerce en détail*, *vendre en détail*, par oppoſition à *Marchand*, *commerce*, *vendre en gros*. Si nous diſons, *les détails du commerce*, *de la vente*, &c. ce mot déſignera les particularités, les petits objets, les circonſtances, par oppoſition aux grands objets, aux choſes générales, aux opérations capitales.

Les Vocabuliſtes diſent que *détail*, pour l'ordinaire, n'a point de pluriel. Bouhours applique même cette obſervation à ſon emploi figuré : on dit, *le détail d'une affaire*, c'eſt *un grand détail*, &c. ſans pluriel. Cependant ce Critique ajoute qu'on peut dire, *les détails de pluſieurs affaires*, *les détails de la finance*, &c. ; mais que le plus ſûr eſt de dire, le *détail* de ces choſes.

On dit inconteſtablement *détails* comme *détail* ; mais il en eſt de ces mots, comme de *ruine* & de *ruines* : le pluriel a un ſens différent du ſin-

gulier. La *ruine* eſt la deſtruction de la choſe; les *ruines* ſont les débris de la choſe détruite. Le *détail* ou (comme on auroit dû dire pour lever toute équivoque) le *détaillement*, eſt l'action de conſidérer, de prendre, de mettre la choſe en petites parties ou dans les moindres diviſions : les *détails* ſont ces petites parties ou ces petites diviſions telles qu'elles ſont dans l'objet même. Si ces mots ſignifioient la même choſe au ſingulier & au pluriel, le pluriel préſenteroit diſtributivement ces diviſions que le ſingulier expoſe d'une maniere collective.

Vous faites le *détail* & non les *détails* d'une hiſtoire, d'une affaire, d'une aventure : vous en faites le *détail*, en rapportant, en parcourant, en préſentant les *détails* de la choſe juſque dans ſes plus petites particularités : vous n'en faites pas les *détails*, parce qu'ils exiſtent par eux-mêmes dans la choſe, indépendamment de votre récit. Le *détail* eſt votre ouvrage; c'eſt votre récit *détaillé* : les *détails* ſont de la choſe ; ce ſont les petits objets ou les objets particuliers qu'on peut *détailler* ou conſidérer & employer en *détail*.

Il y a dans la Police, dans le commerce, dans le ménage, dans la finance, mille petits *détails*, mille petites affaires dont le *détail* ou l'expoſition détaillée n'auroit point de fin. Un Miniſtre s'occupe en gros ou en grand des affaires, ou des grandes affaires ; il laiſſe les *détails* ou les petites affaires, & les particularités des grandes affaires à ſes Commis : ſes Commis lui en font enſuite le *détail* ou le rapport.

La Police, dit Monteſquieu, s'occupe perpétuellement des *détails* (d'objets minutieux, de

petites affaires, de choſes courantes) ; les grands exemples ne ſont pas faits pour elle. N'attendez pas, dit Saint-Evremont, qu'un ami vienne vous expliquer le *détail* de ſes beſoins (ou vous en faire au long l'énumération, l'expoſition).

Jéſus-Chriſt, dit un Orateur, s'eſt attaché à nous marquer les particularités du Jugement dernier, & tout en *détail* ; ces particularités ſont les *détails* de la choſe.

Ne vous chargez jamais d'un *détail* inutile ;
Tout ce qu'on dit de trop eſt fade & rebutant.

C'eſt à quoi nous invite Boileau. Il y a pour les récits, les deſcriptions, un grand choix de *détails* à faire. Hérodote, dit J. J. Rouſſeau, ſans portraits, ſans maximes, plein de *détails*, les plus capables d'intéreſſer & de plaire, ſeroit peut-être le premier des Hiſtoriens, ſi ces mêmes *détails* ne dégénéroient en ſimplicité... Plutarque excelle par ces *détails*... On a eu le courage de rendre la Vie de M. de Turenne intéreſſante par de petits *détails* qui le font connoître & aimer, &c. Dans toutes ces phraſes, les *détails* ſont des faits, des traits, des particularités de la choſe ou de la perſonne. L'Auteur ne fait que les rapporter ou en donner le *détail*.

On examine une affaire en *détail* ; on l'examine dans tous ſes *détails* ; vous examinez les *détails* de la choſe ; mais vous n'examinez pas ſon *détail*. Par le *détail*, vous détaillez la choſe ; par ſes *détails*, elle eſt en elle-même détaillée. Il y a des opérations de *détail* : il y a la ſcience des *détails*.

Cependant Boſſuet dit : » Les hiſtoires particu-» lieres repréſentent la ſuite des choſes arrivées à

» un Peuple dans tout *leur detail* «. Je crois qu'on aimeroit mieux lire, *repréſenter les choſes en détail, ou dans tous leurs détails. Détail* annonce la maniere dont vous repréſentez les choſes ; & *détails*, les choſes mêmes que vous repréſentez.

Du reſte, il n'eſt pas étonnant que ces deux mots ſoient quelquefois employés dans un ſens identique : j'explique ſeulement dans quel ſens ils ſont mieux employés.

Quelquefois on dit indifféremment & bien *détail & détails*, mais ſans que leur ſignification ſoit abſolument la même, quoique les deux phraſes reviennent à peu près à la même idée. Ainſi l'on dira, *voilà le détail*, ou *voilà les détails* de l'affaire : mais *détail* ſignifie proprement le récit détaillé que vous en avez fait ; & *détails*, ce que la choſe avoit de plus particulier. Le *détail* & les *détails* ſeront également longs, agréables, intéreſſans, ridicules, &c. ; le *détail*, ſelon la maniere de le faire, ou même ſelon la nature des *détails* ; les *détails*, ſelon ce qu'ils ſont en eux-mêmes. On dit *beautés de détail*, pour beautés qu'on trouve en détaillant, ou beautés de certains *détails* ; *eſprit de détail*, ou propre à ſaiſir & à régler les plus petits *détails*, &c. Quand même des locutions ſemblables ſeroient irrégulieres, dès que l'uſage les conſacre, elles ſont précieuſes à conſerver, & par la variété qu'elles répandent dans le langage, & par la préciſion ou l'agrément qu'elles donnent quelquefois au diſcours.

Détroit, Défilé, Gorge, Col, Pas.

PASSAGES étroits. *Détroit* n'a point d'autre ſignification ; ce mot eſt le celte *ſtreh*, *ſtrih*, *ſtris*, eſtroit, étroit, ſtrict ; verbe *ſtreken*, teuth. *ſtringen*, lat. *ſtringere*, étreindre, ſerrer, étrécir. Le *détroit* eſt, en général, un lieu ſerré, étroit, où l'on paſſe difficilement ; ſoit une mer ou une riviere reſſerrée entre deux terres, ſoit une langue de terre entre deux eaux, ou un paſſage ſerré entre des montagnes. Les *détroits* de Magellan, de le Maire, de Gibraltar, &c., ſont des bras de mer. Les Termopyles, les Portes Caſpiennes, les Fourches Caudines, ſont des *détroits* entre des montagnes. Les Iſthmes de Corinthe, de Panama, ſont des *détroits* de terre entre deux mers.

Défilé vient de *fil*, *file*. C'eſt un lieu où l'on ne peut paſſer qu'à la *file*, à la ſuite les uns des autres ; un paſſage qui, comme le *fil*, a de la longueur ſans largeur. C'eſt un terme de guerre. Dans les pays fourrés, montagneux, marécageux, il y a des *défilés* où les troupes ne peuvent ſe déployer, où elles ne paſſent de front qu'en petit nombre. On garde un *défilé* ; on s'engage dans un *défilé* ; on attend l'ennemi à un *défilé* ; on eſt pris dans un *défilé*.

Gorge ſignifie proprement l'entrée ou la partie du *goſier* que l'on voit quand la bouche eſt ouverte. Le *G*, ſon *guttural*, a ſervi, dès l'origine, à déſigner la *gorge* de l'homme, & par analogie, telle autre capacité qui lui reſſemble, &

qui conduit à un paſſage ou canal, tel que celui des alimens : ainſi l'on a dit la *gorge* pour l'entrée d'un paſſage dans des montagnes ou même entre deux collines. On dit *la gorge de Marly* : on n'entre dans la Valteline que par une *gorge* : la *gorge* n'eſt donc que l'entrée d'un paſſage étroit, entre des hauteurs, mais ſur-tout des montagnes. Les Latins diſoient, dans le même ſens, *fauces*, *gorge*, & les Grecs πύλαι, portes : de là les *Portes Caſpiennes*, *Caucaſiennes*, *Ibériennes*.

Col déſigne ce qui eſt long ou élevé comme une *colonne* ; un ſupport vuide, creux comme une tige ; le *col* ou *cou* des animaux. Le *col*, en Géographie, eſt un creux ou un paſſage long & étroit, qui, comme le *cou* de l'homme, s'élargit deſſus & deſſous, à l'entrée & à la ſortie, ou qui aboutit de chaque côté à des capacités plus grandes. On entre dans le *Col d'Argentiere*, pour paſſer de France en Italie. Par le *Col de Pertus*, dans les Pyrénées, vous allez déboucher dans la Catalogne. Le *Col* de Limon, dans les Alpes, eſt un paſſage pour ſe rendre dans le Comté de Nice. Le rapport du *col* avec les débouchés ou les iſſues, diſtingue ce genre de paſſage très-étroit.

Pas vient de *pa*, pied, marche. *Pas* eſt la marche, la démarche, l'enjambée ; & c'eſt auſſi un lieu où l'on paſſe, & un paſſage étroit. C'eſt donc à ce mot qu'appartient proprement l'idée de *paſſage* ; mais le *paſſage* eſt difficile à paſſer ou facile à garder, ſoit ſur mer, ſoit ſur terre : il n'eſt pas long ; ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'un *pas*, mais un mauvais *pas*, ainſi que l'exprime le *mal-pas* du Canal de Languedoc. On dit le *Pas de Calais*, le *Pas de Suze*, le *Pas de l'Ecluſe*.

Ces explications rendent la différence des termes trop ſenſible pour que je m'y arrête plus long-temps.

Devancer, Précéder.

Devancer, aller avant, devant, en avant, (*antè*). *Précéder*, s'en aller, paſſer, (*cedere*, quitter, laiſſer une place), en avant, au deſſus; *pré*, en avant, premiérement.

A l'égard de ceux qui vont à un même but, le premier de ces mots déſigne une différence d'activité & de progrès; & le ſecond, une différence de place & d'ordre.

Vous *devancez* en prenant ou gagnant les *devants*, pour gagner de vîteſſe; vous *précédez* en prenant ou ayant le *pas*, de maniere à être à la tête.

Dans une marche militaire, les Coureurs *devancent*; les Chefs *précedent*. Pour un combat, les plus braves *précéderont*, s'ils ſont libres; les plus ardens & les plus impétueux *devanceront* les autres.

Pour *devancer*, on va plus tôt ou plus vîte; on va plus vîte pour arriver plus tôt, ou pour aller plus loin. Pour *précéder*, on marche le premier, ou en premiere ligne; on marche le premier pour ouvrir la marche, ou pour frayer la route, ou par haſard.

Celui qui *devance*, ſe ſépare des autres, s'en éloigne, & les laiſſe, tant qu'il peut, derriere lui pour les ſurpaſſer. Celui qui *précede* va avec les autres, marche de concert avec eux; ils viennent après lui, ou le ſuivent pour arriver avec lui.

Ainſi on dit figurément *devancer*, & non *précéder*, pour ſurpaſſer en mérite, en fortune, en talent. Le Diſciple *devance* le Maître, & ne le *précede* pas.

On *devance* à la courſe, au concours ; & on emporte l'avantage, on remporte le prix ſur ſes concurrens. On *précede* dans une marche, dans une aſſemblée ; & on prend le deſſus ou le haut bout, on a le pas ou la préſéance.

Celui qui ſçait mieux courir, *devance* ſon Compétiteur, & a le bénéfice. Celui qui de droit ou de fait eſt le premier en ordre, *précede* les autres, & a la primauté.

Celui qui prend le chemin le plus droit, *devance* celui qui court le plus vîte. Celui qui va tout doucement, ſans s'arrêter, *précede* à la fin ceux qui marchent plus vîte, mais qui s'arrêtent. Cette derniere phraſe ne déſigne que le fait ſimple : l'autre marque un concours.

Il faut néceſſairement *aller* avant ou devant pour *devancer* : il ſuffit d'*être* avant ou devant pour *précéder*. Dans une aſſemblée vous *précédez*, & vous ne *devancez* pas : du droit que vous avez de marcher avant les autres, réſulte celui de ſiéger, d'être placé avant les autres.

Ainſi, *devancer* marque une ſupériorité de diligence, de vîteſſe, de moyen, de ſuccès ; & *précéder*, une ſupériorité de place, de rang, d'ordre, de prérogative.

❋ Lorſque ces mots marquent un rapport de temps, le premier déſigne une antériorité d'action, de venue, d'arrivée, de ſuccès ; & le ſecond, une priorité d'exiſtence, de poſſeſſion, d'ordre :

celui qui a *devancé*, eſt venu avant : celui qui a *précédé*, a été auparavant.

Héſiode a *précédé* Homere ; il exiſtoit avant lui. Sylla *devança* Marius dans la tyrannie ; il y vint avant lui, & l'emporta ſur lui.

Les Grecs *devancerent* les Romains dans tous les genres d'arts ; les Poëtes ont toujours *précédé* les Orateurs.

Les Chinois ont *devancé* tous les autres Peuples dans l'uſage de la bouſſole, de l'Imprimerie, de la poudre à canon. La fondation de leur Empire a *précédé* celle de la plûpart des Empires renverſés depuis un grand nombre de ſiecles.

Dans tous ces exemples & les ſuivans, *devancer* déſigne l'effet de l'activité, ou la rapidité des progrès ; & *précéder*, une ſimple préexiſtence, l'ordre des temps.

La nuit a *précédé* le jour. L'aurore *devance* le ſoleil.

Les Peuples qui jouiſſent d'un ciel ſerein, comme ceux de la Chaldée, ont *devancé* les autres dans l'obſervation des aſtres. L'uſage de compter par nuits a *précédé*, preſque par-tout, celui de compter par jours.

L'inſtinct *devance* la raiſon : le deſir *précede* la jouiſſance.

Dans les ames bien nées, la vertu *devance* l'âge : chez les gens ſages, la délibération *précede* toujours la détermination.

Les Portugais ont *devancé* les autres Peuples dans la découverte des terres inconnues : la découverte de l'Amérique a *précédé* celle des Indes Orientales.

L'erreur *devance* la vérité ; tel eſt le cours ordi-

naire des choſes. Le doute *précede* la ſcience : tel eſt l'ordre naturel des choſes.

✿ On *devance* toutes les fois qu'on vient avant : mais on *précede* ſur-tout dans un emploi ; car *précéder* ſignifie *céder* la place, & on *ſuccede* à celui qui *précede*. Nous mettrons en oppoſition nos *devanciers* avec nos *deſcendans*, & nos *prédéceſſeurs* avec nos *ſucceſſeurs*. Nos *prédéceſſeurs* nous ont bien *devancés* ; mais ils nous ont *devancés* dans une poſſeſſion, une jouiſſance, un exercice. Nos *devanciers* nous ont bien *précédés* ; mais, à proprement parler, ils nous ont *précédés* de temps, d'exiſtence, de vie. Vous venez après celui qui vous a *devancé* ; vous prenez la place de celui qui vous a *précédé*. *Devancer* n'emporte alors que l'idée de gens qui, en différens temps, ont couru la même carriere ; & *précéder* déſigne une ſucceſſion de perſonnes qui, les unes après les autres, rempliſſent ou exercent le même office.

Devoir, Obligation.

» LE *devoir*, ſelon l'Abbé Girard, dit quelque » choſe de plus fort pour la conſcience ; il tient » de la Loi : la vertu nous engage à nous en ac- » quitter. L'*obligation* dit quelque choſe de plus » abſolu pour la pratique ; elle tient de l'uſage ; » le monde ou la bienſéance exige que nous la » rempliſſions.

» Il eſt du *devoir* des Conſeillers de ſe rendre » au Palais pour remplir les fonctions de leurs » charges ; & ils ſont dans l'*obligation* d'y être en

» robe. . . . On manque à un *devoir* : on ſe diſ-
» penſe d'une *obligation*. . . Il eſt du *devoir* d'un
» Eccléſiaſtique d'être vêtu modeſtement, & il eſt
» dans l'*obligation* de porter l'habit noir & le ra-
» bat. . . Les Politiques ſe font moins de peine de
» négliger leur *devoir*, que d'oublier la moindre de
» leurs *obligations* «.

Cet article eſt copié dans l'Encyclopédie : il l'eſt deux fois dans le Dictionnaire de Trévoux, quoiqu'il contrediſe formellement les notions données dans ce même Dictionnaire.

Perſonne n'ignore qu'il y a des *devoirs de bienſéance & d'uſage*, comme il y a des *obligations morales & légales*. S'il y a *devoir*, il y a *obligation* : s'il y a *obligation*, il y a *devoir*. Il ne faut donc pas diſtinguer le *devoir* de l'*obligation* par les diſférentes ſortes de *devoirs* & d'*obligations*.

On entend par *devoir*, dit Trévoux, ce à quoi nous ſommes *obligés* par la Loi, par la Coutume, par la bienſéance. Ainſi, on dit les *devoirs* de la vie civile, de l'amitié, de la bienſéance.

Quelquefois on entend par *devoirs*, *ces bienſéances arbitraires* dont chaque Peuple s'eſt formé un cérémonial à la mode. Dans le monde, dit Nicole, il faut ſatisfaire à une infinité de petits *devoirs* qui échappent à ceux qui agiſſent par humeur, &c. Enfin (& c'eſt toujours Trévoux), le *devoir* eſt proprement une action humaine, conforme à la Loi qui nous en impoſe l'*obligation*.

L'*obligation*, diſent les mêmes Vocabuliſtes, eſt l'engagement où l'on eſt par rapport à différens *devoirs*, qui regardent la Religion, les mœurs ou la vie civile ; aſſujettiſſement où nous ſommes de régler nos actions d'une certaine maniere. Il y a

des *obligations* de Droit naturel, de Droit Civil, de Droit Divin, de conſcience, d'honneur, &c.; les *obligations* des peres, des enfans, d'un Chrétien, &c. Les *obligations* humaines, dit Nicole, quand elles ſont juſtes, deviennent des *devoirs* de religion. Il n'y a rien de plus fort à dire contre l'opinion haſardée de l'Abbé Girard.

Obligation vient de *lig*, *lac*, lier, enchaîner, lacet, piége; orient. *lak*, ſaiſir; lat. *ligare*, lier; *lex*, loi, c'eſt-à-dire, *lien*. L'*obligation* tient eſſentiellement à la *loi*, par le ſens comme par l'étymologie. *Obliger* ſignifie littéralement *lier tout autour*.

Devoir, verbe compoſé & contraire d'*avoir*, lat. *habere*, avoir, tenir, poſſéder. *De habere*, *debere*, *devoir*, c'eſt ne pas avoir ſa liberté, être tenu de, avoir une dette. Le celte *dever* ſignifie *dette*, comme le latin *debitum*.

La Loi nous impoſe l'*obligation*; & l'*obligation* engendre le *devoir*. Nous ſommes tenus par l'*obligation*, & nous ſommes tenus à un *devoir*. L'*obligation* déſigne l'autorité qui lie; & le *devoir*, le ſujet qui eſt lié. Le *devoir* préſuppoſe l'*obligation*. Nous ſommes dans l'*obligation* de faire une choſe; & notre *devoir* eſt de la faire: c'eſt l'*obligation* qui nous lie; c'eſt au *devoir* qu'elle nous lie.

Selon la définition de Puffendorf, une action humaine exactement conforme aux Loix qui en impoſent l'*obligation*, c'eſt ce qu'on appelle un *devoir*. Ainſi le *devoir* eſt l'action conforme à l'*obligation* légale.

Wollaſton établit que la Nature diſtinctive du bien, conſiſte dans la conformité entre les actes des hommes & la vérité des choſes; il en con-

clut qu'il y a une *obligation* impérieuſe de faire ce qui ne doit pas être omis, de s'abſtenir de ce qui ne doit pas être fait ; & qu'ainſi le *devoir* de l'être intelligent & libre eſt de ſe comporter de maniere à ne contredire la vérité dans aucun de ſes actes, ou autrement de traiter chaque choſe comme étant ce qu'elle eſt.

Barbeyrac établit, pour principe de l'*obligation* proprement dite, la volonté d'un Supérieur dont on ſe reconnoît dépendant. Burlamaqui obſerve que la raiſon doit approuver & reconnoître le *devoir*, ſans quoi il n'y auroit que violence.

L'*obligation* ne peut pas s'étendre au delà de l'autorité du Supérieur qui commande ; le *devoir*, au delà des facultés de l'inférieur à qui on commande. Il n'y a point d'*obligation*, ſi la choſe n'a pu être ordonnée ; point de *devoir*, ſi elle ne peut être exécutée.

L'*obligation* ſuppoſe la liberté ; le *devoir* ſuppoſe le droit.

Nos *obligations* naiſſent de notre conſtitution même ; nos *devoirs* naiſſent de nos propres droits. Monteſquieu dit fort bien que les Loix ſont les rapports des choſes entre elles : les *obligations* déterminées par les rapports, ne tendent qu'à développer, appliquer, maintenir, concilier, perfectionner ces mêmes rapports pour l'intérêt propre & commun des choſes ; & nos *devoirs*, comme nos droits, ne ſont que l'application, le développement, le maintien, la conciliation de ces rapports pour notre intérêt propre qui produit l'intérêt commun, comme l'intérêt commun produit notre propre intérêt.

Le Philoſophe de l'Antiquité qui a le mieux connu

& le mieux employé la vraie maniere d'inſtruire par une lumiere douce, pure, égale, & propre pour tous les eſprits, quoique maître de jetter des éclairs & de lancer des foudres, Cicéron nous a tracé nos *devoirs* dans un intéreſſant Opuſcule, mal à propos intitulé *des Offices* par ſes Traducteurs; mais ſans embraſſer toute l'économie des relations de l'homme ſocial, & ſans remonter juſqu'aux titres primitifs de ſes diverſes *obligations*. Il étoit réſervé à une Philoſophie nouvelle de découvrir, dans l'ordre phyſique de la Nature, la ſource & la regle premiere de nos *obligations*, laquelle, par la double chaîne entrelacée des droits & des *devoirs*, conduit l'homme ſelon tous ſes rapports, d'être moral, d'être ſocial, d'être religieux, de pere, d'époux, de citoyen, de chef, de propriétaire, &c., juſqu'au faîte de la perfection & du bonheur, où l'homme ſocial & la ſociété puiſſent naturellement atteindre, & dans un parfait accord avec cette divine Philoſophie, qui ajoute aux connoiſſances & aux moyens humains des lumieres & des ſecours ſurnaturels: & c'eſt ce qui a été exécuté par un digne Inſtituteur de ſes ſemblables dans un nouveau Traité des *Devoirs*, imprimé en Italie, & preſque inconnu dans le pays où il a été compoſé, pour être le catéchiſme ſocial de l'humanité.

Fin du Tome premier.

TABLE

DEC 2 - 1942